

TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

DE

LA PREMIÈRE PARTIE DE L'OUVRAGE

TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

LISTE

DES

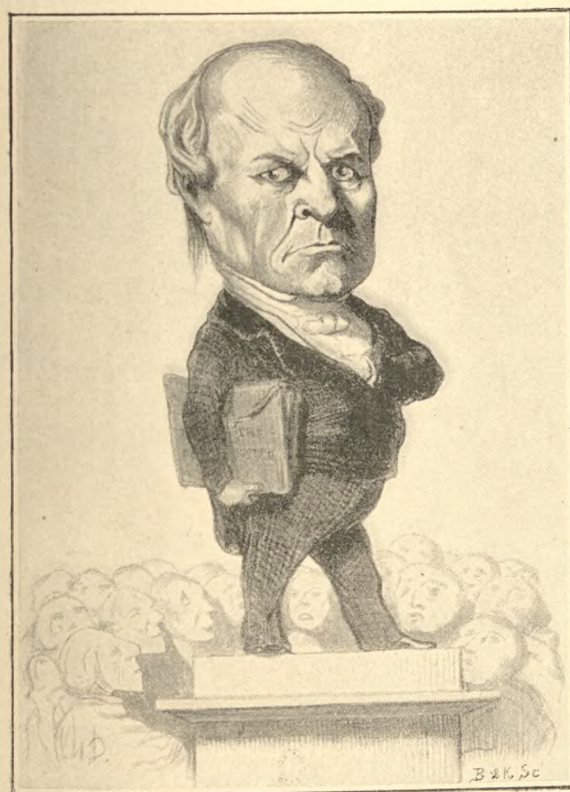
NOMS DES PERSONNAGES DONT LES PORTRAITS FIGURENT

DANS

CETTE PREMIÈRE PARTIE

DE

L'OUVRAGE

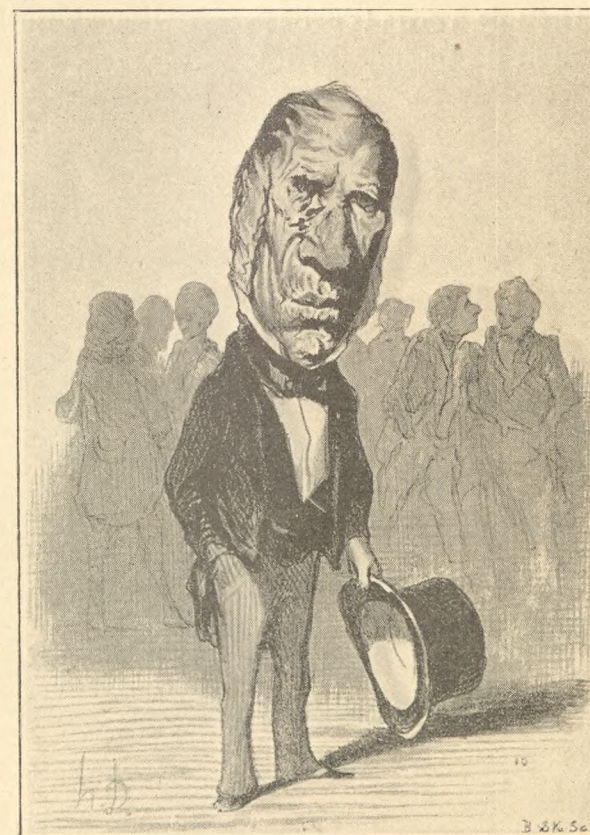


ODILON BARROT

« Plan, coupe et élévation d'un grand homme
et de son piédestal. »

Portrait-charge de Daumier (Aubert, éditeur).

	Pages
Portraits de Charles X	1
— —	5
— —	24
— —	74
— —	74
Portraits de Lafitte	2
— —	22
— —	64
Portraits de Dupin	2
— —	64
— —	111
Portrait du duc de Berry	6
Portrait du duc d'Angoulême	6
Portraits de la duchesse d'Angoulême	6
— —	24
— —	78
Portrait de la duchesse de Berry et de ses enfants	7



DUPIN

« Portrait authentique destiné à être placé au Musée de
Versailles et dans toutes les mairies du département de la
Seine. »

Portrait-charge de Daumier (Aubert, éditeur).

	Pages		Pages
Portraits du prince de Polignac.	9	Portrait de Charras.	55
— — — — —	96	Portrait de Chateaubriand	48
Portrait de M. de Chantelauze.	9	Portrait du comte de Montlosier.	48
Portrait de M. de Guernon-Ranville.	9	Portrait de Dupont (de l'Eure).	44
Portrait de M. le baron d'Haussez.	10	Portrait de Godefroy Cavaignac	44
Portrait du comte de Peyronnet.	10	Portraits de Benjamin Constant	64
Portrait de M. de Montbel.	10	— — — — —	68
Portrait d'Armand Carrel.	15	Portrait de Béranger	68
Portraits du général Foy	18	Portrait du général La Fayette.	68
— — — — —	18	Portrait de Saint-Simon.	72
Portrait du maréchal de Bourmont.	18	Portraits de Fourier à trente-six ans.	72
Portrait du général Lamarque.	18	— — — — — à soixante ans.	73
Portrait du duc de Raguse.	20	Portrait d'Enfantin	72
Portrait de Thiers (Publié par la maison Furne).	20	Portrait de Victor Hugo à l'âge de trente-six ans.	78
Portrait de Casimir Perier.	22	Portrait-charge d'Odilon Barrot.	111



LES VICTIMES DE CHARLES X

D'après une lithographie du temps.

1848

AVANT-PROPOS



PROJET DE MONUMENT
POUR FAIRE PENDANT A CELUI
DE NAPOLEON
Estampe du temps.

Le premier soin de Louis-Philippe, dès son arrivée au trône, fut d'inaugurer le système de la *paix à tout prix*, en cherchant, par la constitution d'un ministère réactionnaire, à gagner la bienveillance des souverains étrangers dont quelques-uns le considéraient, non sans raison, comme un vulgaire usurpateur (2). Du même coup il manquait à ses promesses les plus solennelles, et cela avec la duplicité flagrante qui devait caractériser la plupart des actes de son gouvernement et le rendre bientôt si impopulaire.

Car tout en paraissant donner des gages au parti

qui l'avait porté au pouvoir, en faisant entrer Dupont (de l'Eure) et Lafitte dans le premier cabinet sorti de la Révolution, il flattait les ambitions et réveillait les espérances des conservateurs, par le choix des Guizot, des Molé, des de Broglie, des baron Louis..., dont le groupe

(1) Allusion à la comparution devant la Cour des pairs d'un ancien ministre, M. Teste, président de la Cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, convaincu d'avoir reçu une somme considérable pour la concession d'une mine de sel gemme. Un lieutenant général, pair de France, M. de Cubières s'était fait l'intermédiaire de ce marché honteux.

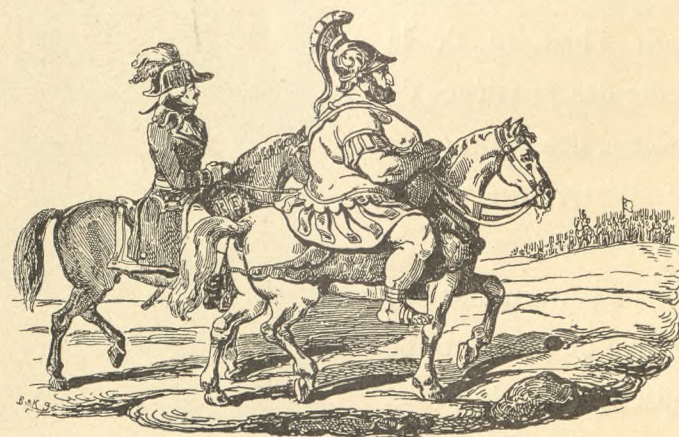
« Si la royauté parvient à faire d'une nation de citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la vendre aux enchères des plus sordides faveurs..., si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment même dans un procès déplorable (1), si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies de la corruption, elle tombera, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tombera, non dans notre sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège ! Et, après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique, et la révolution du mépris.

(LAMARTINE. — *Banquet de Mâcon.*)

compact constituait la majorité ministérielle. Afin de mieux encore souligner, dès son arrivée au gouvernement du pays, les intentions de sa politique générale, il supprimait (redoutant la popularité de La Fayette), le commandement suprême de la garde nationale, puis, bientôt après, frappait de dissolution l'artillerie de cette même garde nationale, à qui il devait le trône, mais dont il redoutait fort les tendances libérales.

Nous aurons bientôt

l'occasion de résumer à grands traits la vie si aventureuse de Louis-Philippe d'Orléans, mais qu'il nous soit permis, au nom de la sincérité



CORIOLAN PASSANT AUX VOLSQUES AVEC DUMOURIEZ

D'après une lithographie à la plume de Daumier.

(2) Il est en effet impossible de ne pas admettre que l'intronisation de la branche cadette fut le résultat d'une intrigue parlementaire, d'un escamotage, car la Chambre des députés qui, le 7 août, à la majorité de 219 voix sur 252 votants, offrit la couronne au duc d'Orléans, avait été nommée sous Charles X, n'avait nullement reçu pour mission de fonder une nouvelle dynastie, et aucun collège électoral ne fut ensuite appelé à ratifier cet acte audacieux de souveraineté.

historique, de nous élever dès cette première page contre la fameuse légende qui fait de ce personnage : le plus libéral, le plus généreux, le plus intègre, le plus patriote (le roi citoyen), le plus populaire, le plus clément... de tous les souverains.

Jamais règne ne fut marqué par de plus sanglantes journées, par de plus impitoyables répressions (voir l'histoire des insurrections de 1831, 1832, 1834, 1839); jamais gouvernement ne couvrit de sa haute protection de plus honteux tripotages, d'actes de corruption plus avilissants (voir l'histoire de la vente des privilèges de théâtre, des promesses de païerie, du procès Teste-Cubières etc...); jamais souverain ne fit preuve de plus sordide rapacité (voir le projet de dotation du duc de Nemours, la mystérieuse histoire du testament du prince de Condé...). Vit-on jamais vainqueur jouir de son triomphe avec plus de basse cruauté? (voir les tortures morales infligées

(1) Qu'on lise ce passage d'une des lettres écrites par le duc d'Orléans au duc de Portland. Il prie d'abord, et dans les termes les plus humbles, ce dernier, d'obtenir pour lui les bontés du roi d'Angleterre, la faveur de continuer à jouir de l'allocation que le gouvernement de S. M. Britannique lui avait faite jusque-là, puis continue :

« J'espère que je n'ai pas besoin d'ajouter, mylord, que le gouvernement de S. M. est bien

à l'infortunée duchesse de Berry dans la prison de Blaye et les tortures physiques et morales infligées avec un luxe de raffinements inouis aux captifs républicains du Mont-Saint-Michel dont la clémence royale avait empêché l'exécution...) etc.



QUAND FINIRA DONC CETTE PARTIE?

D'après une lithographie de Desperet (Journal *La Caricature*).

Étrange figure d'aventurier sans hauteur d'âme et sans scrupules, qui commençait sa carrière politique en embrassant la cause d'un général traître à sa patrie (voir la défection de Dumouriez), puis, en 1809, mettait son épée au service de l'Espagne contre Napoléon qui, à cette époque tragique de notre histoire, personnifiait si glorieusement la France en lutte contre l'Europe entière (1).

Et cependant, malgré ces tares indélébiles, il réussissait à force d'hypocrites flatteries à l'adresse du parti libéral, de ma-

nœuvres obliques qui arrachèrent de véritables cris d'indignation à la duchesse d'Orléans elle-même, à s'asseoir, entouré d'un peuple d'une

persuadé que quelque situation que je traverse, ma reconnaissance et mon attachement pour l'Angleterre seront invariables, et que j'attacherai le plus grand prix à ce que ma conduite obtienne son approbation et soit conforme à ses vues. »

Il a largement tenu ses engagements.

En 1809, pendant la guerre d'Espagne, le chef de la Maison d'Orléans, sollicitait « l'honneur

trop naïve inconscience, dans le trône ensanglanté du vieux souverain, qu'il avait si souvent accablé de ses protestations de dévouement, auquel il devait le titre d'Altesse Royale, et dont il saluait la fuite avec une hypocrite douleur.

La popularité de Louis-Philippe! On peut en lire l'histoire dans les sanglantes journées de 1831, de 1832, de 1834, de 1839, de 1848, dans les impitoyables répressions des émeutes de Grenoble, de Clermont, de Strasbourg... dans les tentatives d'assassinat du 18 mai 1833, du 28 juillet 1835, dans celles d'Alibaud (1836), de Meunier (1836), de Dannès (1840), de Lecomte (1846), de Henri (1846)... Chaque année de ce règne était pour ainsi dire marquée par un attentat individuel dirigé contre la personne royale, événement qu'une tragique périodicité rendait très significatif et qui fatalement

de servir dans les armées espagnoles contre Buonaparte et ses satellites », c'est-à-dire contre l'armée française. (Extrait du journal *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, numéro du 30 décembre 1896, colonne 8.)

D'ailleurs, voici la réponse du gouvernement espagnol à la proposition du duc d'Orléans :

« Votre Altesse a exprimé le désir de combattre dans les armées espagnoles, nous vous offrons le commandement d'une armée en Catalogne. »

Ce à quoi le duc d'Orléans répondit :

« J'accepte votre honorable invitation avec le plus vif empressement et la plus vive reconnaissance. »

Or, cette armée anglo-espagnole était destinée à combattre les Français, les futurs sujets du roi Louis-Philippe.

C'est d'ailleurs ce même duc d'Orléans qui, en 1807 écrivait au gouvernement anglais : « ... Les sept îles sont bloquées et très courtes de vivres; elles sont impatientes de secouer le joug français. Il importe à l'Angleterre d'arracher ces îles à la France; elle y trouvera plus de six mille hommes de garnison dont deux mille Italiens et quatorze cents Albanais et Épirotes qui feraient sur le champ de très bons soldats contre les Français. Si l'Angleterre me croit un person-

ne devait bientôt aboutir à une explosion générale faite de colère et de dégoût.

« La Révolution du mépris! » — Voilà bien la juste définition de la secousse finale. Mais aussi, comme cette heureuse rubrique d'une si éclatante synthèse : « *De l'or, de la boue, du sang* » ornerait à merveille le frontispice d'une histoire impartiale du gouvernement de Juillet, du gouvernement des d'Orléans!

Plus nous étudions l'esprit de l'Image à travers l'histoire, plus nous découvrons le vrai sens des choses passées. Les plus éloquents récits n'auront jamais son extraordinaire puissance d'évocation.... Peut-être cependant trouvera-t-on ici que, lorsque nous avons surtout à faire passer sous les yeux du lecteur les scènes insurrectionnelles qui marquent le règne et la chute de Louis-Philippe et aussi les figures des principaux personnages mêlés à ces



TYPE DE VENTRU

(Gouvernement de Juillet.)

D'après une terre coloriée de Daumier.

(Collection de M. Paul Philippon.)

nage convenable pour ces îles, je suis prêt et j'en serai enchanté... »

Ces quelques extraits, ces écœurantes déclarations, prouvent assez que l'Angleterre n'avait pas obligé un ingrat, et que le duc d'Orléans n'attendait pas son avènement au trône pour « prouver sa reconnaissance et son attachement » aux éternels ennemis de sa patrie.

Puis, dans une autre lettre datée de Cagliari, le 29 mai 1809, celui qui s'était associé en 1792 à la trahison de Dumouriez, écrit encore :

« ... Il y en Espagne, à Naples, en Dalmatie, des armées françaises qui vont se trouver, je l'espère du moins, dans des positions désastreuses. C'est là le moment de parler aux passions des hommes... » — Au lecteur qui désirerait se renseigner encore davantage sur l'état d'âme du futur roi de France, à l'époque où le pays sur lequel il devait être appelé à régner, et qui était sa propre patrie, luttait désespérément contre l'Europe tout entière, nous conseillons de consulter le numéro de *l'Intransigeant* du 9 août 1885. Il y trouvera sous ce titre : *Les vieux papiers de la Maison d'Orléans*, d'édifiantes révélations sur la honteuse conduite de ce prince traître à sa patrie, et, autour du nom duquel on cherche aujourd'hui, assez vainement d'ailleurs, à créer la glorieuse légende si utile aux ambitions dynastiques.

événements, nous nous sommes un peu attardé dans le choix des estampes satiriques dirigées contre le pouvoir, avec une si belle ardeur. Mais tous ces vaillants artistes dont le crayon avait la pénétration aiguë du poignard, ces Daumier, ces Decamps, ces Raffet, ces Charlet, ces Grandville, ces Traviès, ces Bellangé..., bataillon sacré de la caricature que Charles Philipon menait avec une foi si communicative, une audace si infatigable à l'assaut de la Bastille orléaniste, abri de tant d'abus, de tant de corruptions, de tant de hontes nationales, ne furent-ils pas aussi des premiers rôles du drame puisque leurs redoutables crayons aux mortelles blessures en précipitèrent le dénouement et en notèrent toutes les péripéties sous une forme d'une si pittoresque éloquence, et parfois d'une réalité si poignante, comme dans *la maison de la rue Transnonain*, *la France livrée aux corbeaux*, *l'agonie de la Liberté au jardin des Oliviers*..., etc.

D'ailleurs, dans ce règne bourgeois de Louis-Philippe, de cette « boutique incarnée » pour employer l'expression de Henri Heine, de ce souverain à l'âme de mercanti, à l'allure de porteur d'eau, au crâne piriforme, dont le véritable sceptre fut un parapluie et le manteau royal une redingote, qui elle, ne fit jamais « pâlir la pourpre des rois », la caricature avait beau jeu. Elle usa largement, malgré la rigueur des lois, des nombreuses occasions qui lui furent données de se manifester avec éclat, et nous sommes trop heureux de pouvoir aujourd'hui, sans trop nous écarter de notre sujet, faire revivre aux yeux de nos contemporains, quelques-unes de ces planches où se trouvent exprimés avec une si mordante ironie, ou avec une si douloureuse émotion et presque toujours avec un art si grand, les rêves, les déceptions, les souffrances, les dégoûts, les colères de l'opinion libérale trompée dans tous ses espoirs.

A. D.

Avril 1897.



DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

D'après une lithographie de Daumier.

LOUIS-PHILIPPE I^{ER}

ROI DES FRANÇAIS

Né à Paris, le 6 octobre 1773,
mort à Claremont (Angleterre), le
26 août 1850.

« Louis-Philippe était fils de Louis-Philippe Joseph, duc d'Orléans, fameux dans la Révolution sous le nom d'*Égalité*, et qui descendait de Monsieur, frère de Louis XIV. Sa mère, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, descendait elle-même, par son père le duc de Penthièvre, du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. »

Rarement existence fut plus mouvementée, plus aventureuse que celle de Louis-Philippe, qui, tour à tour, porta les titres de duc de Valois, de *Citoyen de Paris*, de duc de Chartres, puis d'Orléans, et qui, avant d'endosser la pourpre royale, avait fait retentir le club des Jacobins des prédications révolutionnaires et aurait même adressé, dit-on, quelques articles anonymes à l'*Ami du Peuple* de Marat. En 1792, le fervent disciple de Rousseau, l'ancien élève de M^{me} de Genlis, participe avec éclat aux premières victoires glorieuses de la République : Valmy, Jemmapes. Il se distingue aussi en Hollande, puis à Nerwinden, où il sert sous les ordres de Dumouriez. Mais bientôt ce dernier l'entraîne dans sa trahison. Il franchit la frontière et se réfugie au quartier général de l'armée autrichienne. Il est juste de dire que, pendant la durée de la République, le duc d'Orléans refusa tout service dans les rangs des armées coalisées contre la France. À partir de ce moment, commence pour lui une vie d'épreuves, de privations, de luttes pour l'existence de chaque jour, qu'il supporta d'ailleurs avec beaucoup de courage, et dont il sortit triomphant, grâce sans doute à l'enseignement philosophique et encyclopédique de M^{me} de Genlis, mais aussi à un solide système d'éducation pratique auquel sa première jeunesse avait été pliée. Notre futur roi dut se souvenir avec gratitude des maîtres qui lui avaient enseigné l'art de fabriquer des portefeuilles, des paniers, des ouvrages de menuiserie... lorsque sous les noms empruntés de *Chabaud-Latour* ou de *Corby*, il parcourait, la bourse vide et le sac sur l'épaule, les grandes routes de Suisse, d'Allemagne, de Danemark, de Suède, de Norvège, de Laponie, puis d'Amérique, tour à tour artisan et



PAR WINTERHALTER

(Musée de Versailles.)

D'après un cliché de MM. Neurdein frères.

professeur. En 1800, nous le retrouvons à Londres où il fait hommage de sa fidélité au comte de Provence et reçoit un subsidé. La période héroïque est terminée. Il signe avec les princes de Bourbon la protestation contre l'élévation de Bonaparte au trône. En 1809, il épouse à Palerme, Marie-Amélie, la fille de Ferdinand IV, ex-roi de Naples.

C'est vers cette époque, qu'oubliant la réserve patriotique dont il avait fait preuve au lendemain de sa coupable défection avec Dumouriez, il tenta vainement de pénétrer en Espagne pour combattre contre les troupes françaises, attachant ainsi à sa mémoire une éternelle flétrissure. Le lendemain de l'abdication de Napoléon il quitte la cour de Palerme où il s'était réfugié et revient à Paris où Louis XVIII lui restitue les biens de sa famille et le nomme colonel des hussards. Après le retour de l'Île d'Elbe, il passa la Manche et attendit en Angleterre la suite des événements. Il rentra bientôt à Paris, presque en même temps que les Alliés, protestant avec plus de chaleur que jamais de sa fidélité pour Louis XVIII, qui, malgré cela, lui refusa toujours son absolue confiance et ne consentit jamais à favoriser ses menées ambitieuses en lui attribuant le titre d'Altesse Royale. De 1815 à 1824 et de 1824 à 1830, la vie du duc d'Orléans ne fut qu'une permanente conspiration contre la maison de Bourbon au profit de ses ambitieuses dynastiques. Et dans cette lutte sourde, son désintéressement apparent et sa souriante duplicité eurent raison des méfiances des plus clairvoyants. Il fit appel à toutes les ressources de son âme compliquée et sans scrupules, tantôt flattant le parti libéral qu'il devait renier plus tard, tantôt, dans des manifestes retentissants, proclamant son absolu dévouement à la maison de Bourbon dont il sapait dans l'ombre les fondements pourris. Puis c'est le faux triomphe, le lamentable écroulement et la fuite piteuse, pendant que le peuple, enfin désabusé, brûle au pied de la colonne de Juillet le trône royal, « ce meuble inutile ».



LA FAMILLE ROYALE

D'après une lithographie de Maurin, publiée par Bulla, éditeur.

- 1 Louis-Philippe I^{er}, roi des Français. 2 Marie-Amélie, reine de France. 3 Madame Adélaïde, sœur du roi. 4 Le duc d'Orléans (Ferdinand-Philippe). 5 Marie d'Orléans (Mademoiselle). 6 Mademoiselle de Valois. 7 Le duc de Nemours. 8 Mademoiselle de Beaujolais. 9 Le prince de Joinville. 10 Le duc d'Aumale. 11 Le duc de Montpensier.



LA REINE MARIE-AMÉLIE. — Par Winterhalter (Musée de Versailles). — D'après un cliché de MM. Neurdein frères.

Marie Amélie de Bourbon naquit à Caserte en 1782 et mourut à Claremont en 1866. — Cette princesse qui, pendant son existence entière, fut un vivant exemple de toutes les vertus privées, était cependant fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de la trop fameuse Marie-Caroline, une des plus hideuses figures féminines de l'histoire. — Il est hors de doute aujourd'hui que la reine Marie-Amélie éprouva une grande répugnance à monter sur le trône des Bourbons. — On connaît la mission de MM. Thiers et Scheffer qui, chargés le 30 juillet,

d'aller au château de Neuilly offrir la couronne au duc d'Orléans, furent recus par la duchesse, en l'absence de son mari. « Monsieur, aurait-elle dit à M. Scheffer avec une émotion pleine de grandeur, comment, vous qui avez été admis auprès de nous, qui nous connaissez, avez-vous pu accepter une semblable mission ? » Il fallut la très vive intervention de M^{me} Adélaïde, toute dévouée au duc son frère, dont elle partageait les secrètes ambitions, pour triompher de cette noble résistance.



LE PRINCE FERDINAND D'ORLÉANS
A L'ÂGE DE DIX-HUIT ANS

D'après un crayon original de Heim.
(Collection de M. Alexis Rouart.)

Le duc de Chartres est représenté ici, en 1828, à l'âge de 18 ans, en costume de colonel du 1^{er} régiment de hussards, grade qu'il obtint en 1824 à sa sortie de l'École Polytechnique. Le duc de Chartres ne changea son titre contre celui de duc d'Orléans et de prince royal qu'après l'avènement de son père au trône.



LE DUC FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI D'ORLÉANS

Né à Palerme le 3 septembre 1810, mort à Paris le 13 juillet 1842.

D'après une aquarelle originale d'Eugène Lami (Collection de M. Alexis Rouart.)

Eugène Lami exécuta cette aquarelle quelques jours avant le terrible accident de voiture qui coûta la vie à ce jeune prince. Le duc d'Orléans avait alors 32 ans. L'artiste l'a représenté à cheval, en costume de général de division à la tête de son état-major. Par la douceur, l'aménité et l'élégance de ses manières, et aussi par sa brillante conduite en Algérie, où il combattit sous les ordres du général Clausel, et où il se distingua, en maintes occasions, notamment aux Portes de Feret au col de la Mouzaïa, il avait conquis une réelle popularité, et la nouvelle de sa mort si tragique et si prématurée provoqua une douloureuse émotion dans tout le pays.



MADAME ADÉLAÏDE

D'après un crayon original de Heim.
(Collection de M. Alexis Rouart.)

Eugénie-Adélaïde-Louise d'Orléans, fille de Philippe-Égalité, naquit à Paris en 1777 et mourut le 1^{er} janvier 1848. Après une vie très agitée, comme celle de son frère, elle se fixa définitivement en 1808 en Angleterre auprès de ce dernier, et ne le quitta plus. Elle fut sa véritable Égérie. Ambitieuse, douée d'une âme forte, elle exerça un grand ascendant sur le futur roi de France, puis plus tard sur Louis-Philippe qui la consultait toujours.

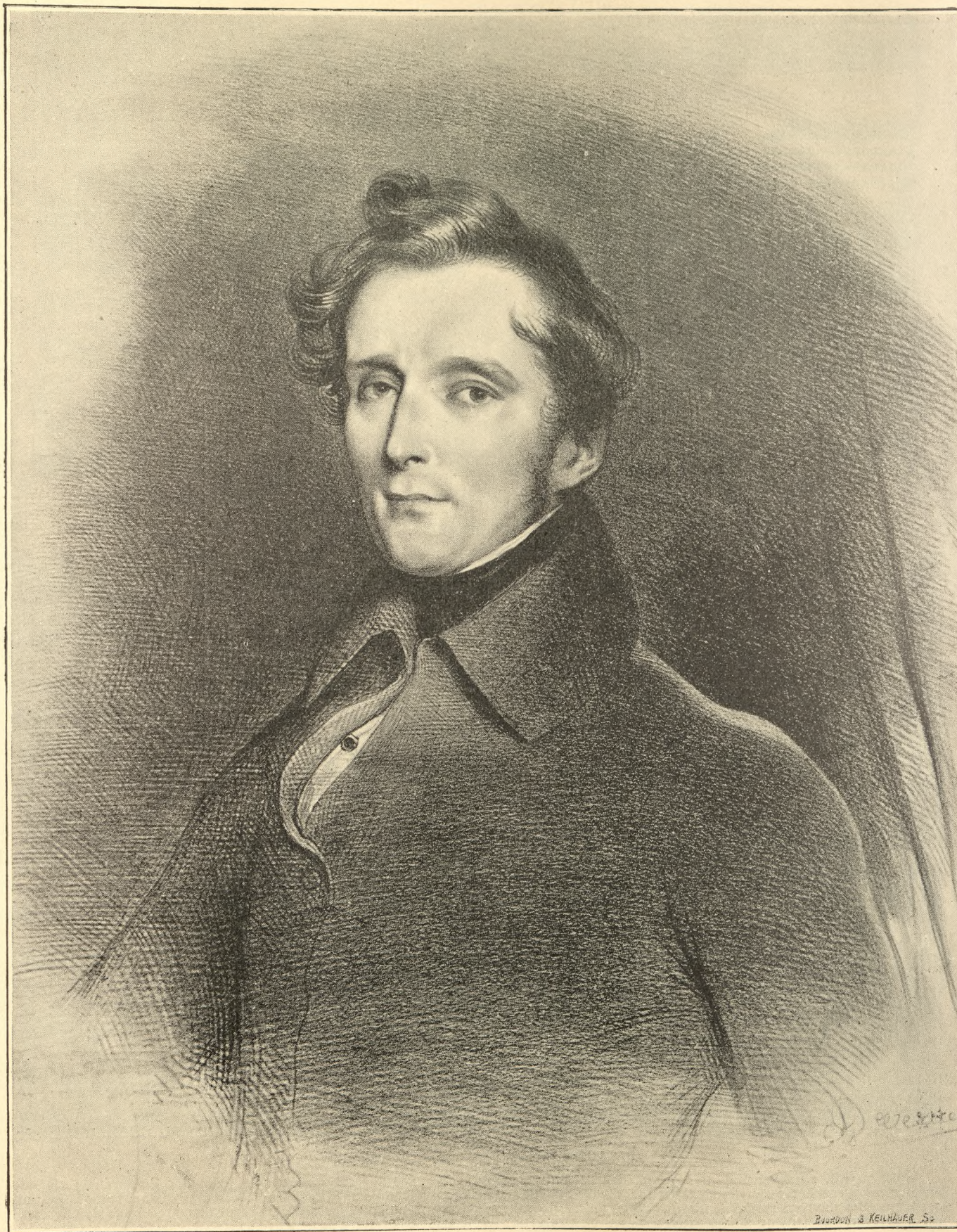
PORTRAIT DE LAMARTINE

LAMARTINE

Alphonse de Lamartine, un des plus illustres poètes de la France, naquit à Mâcon le 21 octobre 1791 et mourut à Paris le 1^{er} mars 1869. Nous ne parlerons ici que de l'homme politique. L'entrée de Lamartine dans la vie publique date de la révolution de Juillet. Il se présenta alors à la députation à Toulon et à Dunkerque. Mais il échoua dans les deux collèges, malgré l'immense prestige qui s'attachait déjà à son nom. N'était-il pas en effet l'auteur adulé des *Méditations*, des *Nouvelles méditations*, des *Harmonies*, du *Pèlerinage de Childe-Harold*... etc. N'avait-il pas été, âgé de 38 ans à peine, reçu à l'Académie, sous le glorieux patronage de Royer-Collard et, en le recevant, Cuvier n'avait-il pas fait de son talent le plus retentissant éloge? Mais les électeurs des départements du Nord et du Var, malgré la profession de foi, aux tendances nettement libérales, du candidat, se méfiaient encore de la sincérité de la nouvelle foi politique du garde du corps de Louis XVIII, de l'ami de Joseph de Maistre, de Bonald, du familier des salons de MM. de Sainte-Aulaire et de de Broglie, du ministre de France de Charles X, à Florence et à Athènes... Pour se consoler de son échec électoral, Lamartine entreprit alors ce fameux voyage d'Orient, qui dura trois ans, et dont il a si scrupuleusement raconté les splendeurs. En rentrant en France (1833) il se trouva investi du mandat de député par l'un des collèges du département du Nord. C'était la prédiction de lady Stanhope qui commençait à s'accomplir. Lamartine avait rencontré, en pleines montagnes du Liban, cette femme étrange d'une rare perspicacité d'esprit, qui l'avait vivement encouragé à se jeter dans la politique, et lui avait annoncé les plus hautes destinées.

C'est aussi cette moderne sybille, qui, avec un accent prophétique, disait quelque temps avant les événements de 1830 à M. de Marcellus : « L'aristocratie, bientôt effacée du monde, y donne sa place à une bourgeoisie mesquine et éphémère, sans génie ni vigueur. Le peuple seul, mais le peuple qui laboure, garde encore un caractère et quelque vertu. Tremblez! s'il connaît jamais sa force. »

Nous allons suivre Lamartine dans son éblouissante et brève carrière politique, sorte de lumineuse trajectoire qui part de janvier 1834, pour s'éteindre le jour du triomphe présidentiel de Bonaparte. De 1834 à 1846, date de la publication de l'*Histoire des Girondins*, œuvre d'une forme splendide où la fantaisie tient trop de place, mais où l'esprit dynastique du politique improvisé prit de fortes



D'APRÈS DEVÉRIA

leçons au contact de l'ardente foi de ces héros républicains, Lamartine fit retentir souvent la tribune parlementaire de ses superbes harangues, tantôt combattant la loi sur les associations, tantôt prêchant pour l'abolition de la peine de mort, tantôt prenant la défense des études universitaires, tantôt luttant avec plus d'éloquence que de succès, contre Thiers et Guizot, dans la question d'Orient. A maintes reprises, dans les questions sociales, il se montra l'ardent défenseur des travailleurs et des déshérités, mais son esprit enclin au mysticisme, et aussi ignorant que dédaigneux des doctrines positivistes, ne trouvait d'autre remède à ces brûlantes questions qu'une rénovation religieuse. C'était le rêve généreux du poète, planant dans un nuage au-dessus des solutions pratiques. En 1839, dans la séance du 10 janvier, Lamartine prononça ce mot fameux: « La France s'ennuie. » Et en 1845, au banquet de Mâcon, il prédisait contre Guizot « la révolution du mépris ». — « Doué, dit Daniel Stern d'une clairvoyance qui tient de l'intuition plus que de l'observation et du jugement, c'est lui qui a prononcé tous les mots qui depuis quelques années ont caractérisé la victoire du progrès et prophétisé l'avenir. »

« Dans votre système, dit-il aux conservateurs, il n'est pas besoin d'un homme d'Etat, il suffirait d'une borne. » A l'époque des banquets réformistes, sa popularité due à la générosité de ses opinions, à la noblesse de son caractère et à son courage personnel, fut très grande. Le gouvernement de Juillet s'écroula. Le 24 février, Lamartine fait publiquement une éloquente profession de foi républicaine. Aux opposants dynastiques qui proposent la régence, il répond : « Défions-nous des surprises du cœur. » La République est proclamée. Il est appelé à faire partie du Gouvernement provisoire avec le portefeuille des affaires étrangères. On connaît sa courageuse attitude devant l'insurrection, dans la journée du 25 février, et son éloquente circulaire du 4 mars aux cours de l'Europe. Ce fut lui qui fit décréter l'abolition de la peine de mort en matière politique. Aux élections d'avril il fut élu représentant du peuple par dix départements. Il se vit, en ce moment, à la veille d'être appelé à la présidence de la République; la prédiction de lady Stanhope allait-elle s'accomplir? Hélas! bientôt, ainsi que nous le verrons dans le cours de ce travail, la tempête parlementaire allait l'emporter dans les terribles journées de juin, ainsi que la commission exécutive dont il faisait partie.

Malgré nos nombreuses recherches, nous n'avons pu découvrir le récit par l'image, de la terrible insurrection de Lyon, que dans quelques maigres et naïves estampes populaires de l'époque, dont nous reproduisons à cette page, et à titre purement documentaire, les deux plus caractéristiques. On sait que ce douloureux épisode de nos guerres civiles n'eut pas la politique pour cause, et qu'il naquit uniquement de l'antagonisme violent créé entre les ouvriers des soieries (les canuts) et les fabricants, par suite de l'abaissement considérable du salaire des premiers, à la suite de la multiplicité chaque jour croissante des fabriques, non seulement à Lyon, mais aussi en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, et de la concurrence anormale qu'elles se faisaient entre elles. A un certain moment le salaire de l'ouvrier tomba de 4 et 5 francs à 25 sous. C'était la misère et la faim. Grâce à l'arbitrage d'un homme intelligent et généreux, M. Bouvier-Dumolard, une entente put s'établir entre les patrons et les ouvriers, à la suite de la fixation d'un tarif minimum, pour le prix des façons, consenti de part et d'autre. — Mais ce n'était là qu'une trêve dans la lutte sourde qui devait se terminer par la plus sanglante des insurrections. Les fabricants regretterent bientôt *leurs concessions*, et soutenus par le commandant militaire, comte Roguet, ennemi personnel du préfet et adversaire de l'autorité civile, ils résolurent de pousser les ouvriers à bout, pour trouver dans leurs violences justifiées, le motif d'une répression d'où devait sortir, leur semblait-il, un asservissement définitif à leur volonté.

Dans l'espoir d'obtenir le tarif promis, puis refusé, les ouvriers cessèrent tout travail le 21 novembre au matin.



ÉVÉNEMENTS DE LYON. — BARRIÈRE DE LA CROIX-ROUSSE, LES 21 ET 22 NOVEMBRE 1831

Estampe populaire de l'époque.



BATAILLE DE LA PLACE DES BERNARDINS

« Le mardi, 22 novembre 1831, la fusillade recommença dans les rues qui aboutissent à la place des Bernardins; alors les ouvriers se retranchèrent derrière les barricades qu'ils avaient élevées la veille et un combat acharné commença et dura toute la journée, après quoi les ouvriers restèrent maîtres de la place. Pendant cette lutte sanglante, les ouvriers combattirent comme des héros. Il est à déplorer que tant de nobles actions n'aient point eu pour but le salut et la gloire de la patrie. »

Des groupes en haillons, les traits flétris par la misère, et auxquels se mêlèrent bientôt les gardes nationaux des faubourgs, se répandirent bientôt jusque dans le cœur de la ville. Un détachement de ligne, sans provocation aucune fit feu sur un de ces groupes, tuant huit hommes du peuple. Quelques heures après, l'insurrection était générale. La ville se hérissa de barricades, auxquelles travaillaient les femmes et les enfants. — Le 22, les insurgés de la Croix-Rousse, des Brotteaux, de la Guillotière, de tous les faubourgs, inondaient la ville, refoulaient la troupe, et obligeaient le général Roguet à se retirer à Montessuy. Le peuple était maître de l'Hôtel de Ville, sa victoire était complète. Mais il ne sut en profiter. Trompé par ceux en qui il avait mis toute sa confiance, il retombait bientôt sous l'autorité légitime. Suivis d'une véritable armée, le général Soult et le prince royal entrèrent bientôt à Lyon. Les ouvriers étaient désarmés, la garde nationale dissoute, le préfet révoqué, la Croix-Rousse hérissée de forts et de canons... Bien entendu, le tarif, objet de l'insurrection, ne fut pas exécuté. Tel fut l'épilogue de cette *révolte de la misère*.

Vivre en travaillant ou mourir en combattant! avaient écrit les soldats du peuple sur leur drapeau noir.

« Jamais, dit Louis Blanc, plus déchirante et plus terrible devise n'avait été écrite sur un étendard. Elle montrait, dans l'insurrection des infortunés ouvriers de la Croix-Rousse une véritable guerre servile; et, à la puissance que venaient de déployer ces esclaves des temps modernes, esclaves auxquels pourtant avait manqué un Spartacus, il était facile de deviner quelles tempêtes le XIX^e siècle portait dans ses flancs. »

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL LAMARQUE

Comme Casimir Périer, le général Lamarque, dont nous avons esquissé la biographie, dans la première partie de cet ouvrage, fut emporté par la terrible épidémie cholérique qui ravagea la France en 1832. « La popularité du général Lamarque, dit Louis Blanc, donnait à sa mort une importance particulière. — Napoléon expirant l'avait nommé maréchal de France, les officiers des Cent-Jours avaient eu en lui un zélé défenseur, et les réfugiés un protecteur persévérant; son nom était gravé dans l'âme de tout Polonais fidèle; la Vendée gardait de son passage un souvenir ami; le parti démocratique l'avait compté au nombre de ses orateurs... Que fallait-il de plus? Tribun et soldat, il possédait ce mélange de qualités qu'adore la partie vive du peuple français, la partie turbulente et guerrière. Il y avait d'ailleurs quelque chose d'héroïque dans ce qu'on racontait de son agonie. Sentant la vie se retirer de lui, on l'avait vu recueillir, en quelque sorte, toutes ses forces dans une préoccupation amère des maux et des humiliations de son pays. A l'un il disait : « Je meurs avec le regret de n'avoir pas vengé la France des infâmes traités de 1814 et de 1815. » A un autre : « Ce duc de Wellington ! je suis sûr que je l'aurais battu ! » Il se fit apporter l'épée que les officiers des Cent-Jours lui avaient donnée, et l'embrassa avec exaltation, ne voulant plus s'en séparer. Puis, comme il parlait de sa fin prochaine et qu'on cherchait à détourner de lui cette pensée funeste : « Qu'importe, s'écria-t-il, que je meure, pourvu que la patrie vive ! » Et le mot de *patrie* fut le dernier qui s'échappa de ses lèvres éloquentes, glacées pour jamais. »

Tel était l'homme auquel le peuple de Paris crut devoir faire de majestueuses funérailles, que de tragiques et douloureux événements ont rendus historiques. Ce fut le 5 juin au matin que le funèbre cortège se mit en marche, suivi d'un peuple immense et de plus de 10.000 gardes nationaux en armes. Lafitte, Mauguin, La Fayette, Clauzel, tenaient les coins du drap mortuaire.



« Je meurs avec le regret de n'avoir pas vengé la France des infâmes traités de 1814 et de 1815. »

LAMARQUE

Né à Saint-Sever en 1773, mort à Paris en 1832.

D'après un portrait de Champmartin, lithographié par H. Garnier.

Des jeunes gens des écoles traînaient le char. A chaque instant un immense cri de : « Vive la République ! » s'échappait brusquement de la foule silencieuse. Forçant les portes fermées sur eux les élèves de l'École Polytechnique étaient venus en uniforme se mêler au convoi. La royauté de Juillet qui ne se faisait aucune illusion sur le caractère de cette imposante manifestation avait rassemblé à Paris des forces considérables. Bientôt, une charge de cavalerie fit éclater l'insurrection. On se battit autour du cercueil qui fut foulé aux pieds des chevaux. Trois heures après Paris était au pouvoir des insurgés républicains. Cette terrible explosion populaire eut sans doute avancé de 15 ans la chute de la dynastie d'Orléans, si le mouvement insurrectionnel n'avait pas été, dès son origine, abandonné à sa propre impulsion, et laissé sans conseil et sans direction. Mais après d'assez longues hésitations, le maréchal Clausel et La Fayette refusèrent de prendre la tête du mouvement républicain dont ils redoutaient les conséquences excessives. Armand Carrel lui-même protesta contre le soulèvement général. Profitant des dissidences qui régnaient parmi les chefs du parti républicain, le gouvernement, grâce à l'action rapide de sa police, découragea la plus grande partie des insurgés, tantôt en faisant courir le bruit que le mouvement était carliste, tantôt en agitant le spectre rouge du terrorisme. Néanmoins, des groupes d'insurgés luttèrent héroïquement dans la soirée du 5 sur différents points de Paris, dans le quartier Saint-Martin, dans le quartier Montorgueil, au petit pont de l'Hôtel-Dieu. Le lendemain au matin les débris de l'insurrection furent définitivement écrasés, après une terrible résistance à la barricade Saint-Merri, où 120 républicains commandés par l'héroïque Jeanne, tinrent en échec toute une armée.

Tel fut l'épilogue des sanglantes funérailles du général Lamarque. Le gouvernement de Louis-Philippe était sauvé pour quelques années. L'œuvre des conseils de guerre allait commencer.

MASSACRE DE LA RUE TRANSNONAIN. — AVRIL 1834



« POUR LES PAUVRES PETITS SERGENTS DE VILLE
ET LES SOLDATS DE LA RUE TRANSNONAIN, S'IL VOUS PLAÎT ! »

Estampe du temps (lithographiée à la plume).

Louis-Philippe est représenté dans cette gravure satirique, sous le costume d'une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, quêtant avec un obusier pour les vainqueurs de la rue Transnonain.



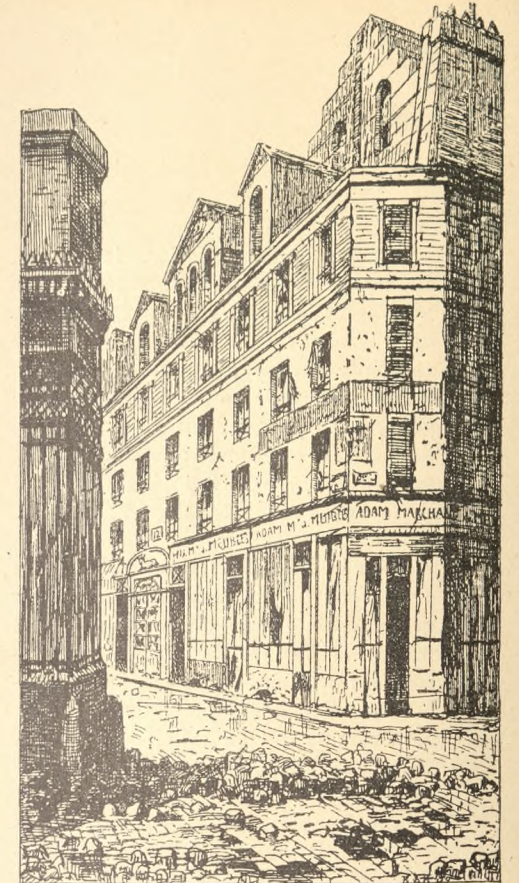
« NOUS APPELONS ÇA UNE BADINE,
C'EST POUR BADINER. »

Estampe du temps (lithographiée à la plume).



« Vois-tu, Jean-Jean, chacun-z-a sa gloire. Les vieux y-z-ont Wagram, Austerlitz et Marengo; toi, t'as Lyon et la rue Transnonain. »

D'après une lithographie du temps.



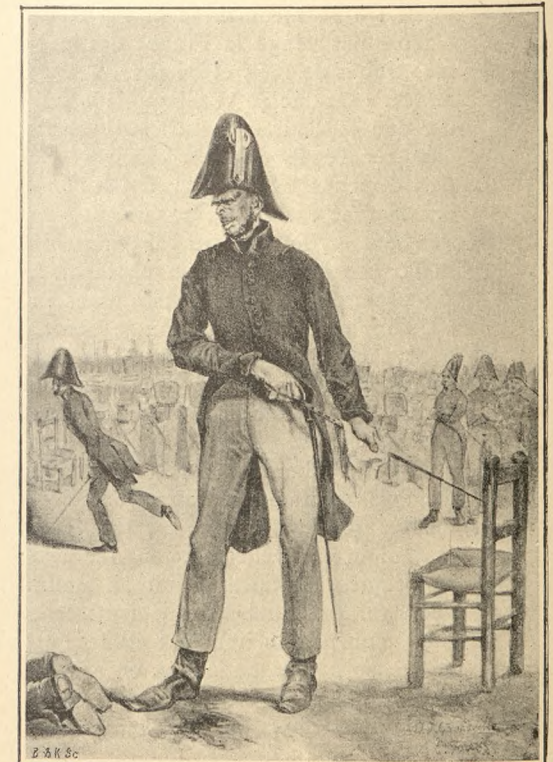
VUE DE LA MAISON

N° 12 DE LA RUE TRANSNONAIN

D'après un dessin à la plume fait le 15 avril 1834.
par M. Gatine.



UNE SCÈNE DE LA RUE TRANSNONAIN. — D'après une lithographie du temps.



« L'ORDRE PUBLIC RÈGNE AUSSI A PARIS »

D'après une lithographie de Grandville.



AU N° 12 DE LA RUE TRANSNONAIN, LE 15 AVRIL 1834. — D'après la lithographie de Daumier.

Cet admirable dessin, un des plus beaux de l'œuvre de Daumier, fut inspiré au grand artiste, par l'horrible scène de carnage qui se passa, le 14 avril 1834, au n° 12 de la rue Transnonain, dont les soldats, ivres de carnage, massacrèrent tous les habitants, femmes, vieillards, enfants, et jusqu'à des malades couchés sur leur lit de douleur. Cette épouvantable tuerie, connue dans l'histoire sous le nom de *massacre de la rue Transnonain*, et dont la passion politique fit monter la responsabilité jusqu'au général Bugeaud, fut le dernier acte des luttes d'avril 1834 qui donnèrent lieu à d'impitoyables répressions, et qui éclatèrent presque en même temps à Lyon et à Paris. L'opinion publique était de plus en plus exaspérée par les mesures rétrogrades du gouvernement. La jeunesse gagnée tout entière aux idées républicaines, entraînait à sa suite les masses populaires, et finissait par réchauffer au feu de son enthousiasme la bourgeoisie hésitante. Les continuelles poursuites contre la presse libérale, la loi contre les crieurs publics, les brutalités impu-

des droits de l'homme, composée de la jeunesse libérale et de tous les patriotes énergiques, provoqua dans toute la France une agitation extrême. Une insurrection était imminente. Le 9 avril, elle se déchaîna à Lyon avec une violence inouïe (voir page 14). Elle eut son contre-coup à Lunéville où trois régiments de cuirassiers faillirent se soulever à l'instigation du maréchal des logis chef Clément Thomas. Mais les conjurés furent trahis et arrêtés. A Paris, le mouvement éclata le 13 avril seulement. Mais, comme en 1831, le parti républicain n'était pas encore suffisamment organisé pour la lutte et après une résistance opiniâtre de près de deux jours, les insurgés, au nombre de quelques centaines seulement, furent mitraillés sur les barricades des rues Beaubourg, Geoffroy-Langevin, Aubry-le-Boucher, aux Ours, Maubué, Transnonain, Grenier-Saint-Lazare... etc. Ils avaient lutté contre 40.000 hommes de troupes, une artillerie formidable et la garde nationale de Paris et de la banlieue. — Cette lithographie fait partie de la Collection du Cabinet des Estampes.

ÉVÉNEMENTS DE LYON (1834)

Si le mouvement insurrectionnel fut purement industriel en 1831 à Lyon, en 1834 il se prononça fortement dans le sens républicain. Comme à Paris, le projet de loi contre les associations exaspéra le sentiment public, et le peuple excité par les sociétés secrètes, et surtout par la grève des *Mutuellistes* et la condamnation d'un certain nombre d'entre eux, se jeta impétueusement dans la lutte sous la conduite de l'héroïque Lagrange. L'insurrection ne pouvait choisir un chef plus brave, plus généreux, plus chevaleresque. Mais que pouvaient quelques milliers de combattants, mal armés, quelque bien dirigés qu'ils fussent, contre les troupes nombreuses que le gouvernement, intéressé à précipiter le choc prévu pour faire avorter en courte émeute la révolution menaçante, avait rassemblées à Lyon. Cependant la lutte fut acharnée et ne dura pas moins de six jours, ainsi que l'atteste l'estampe populaire ci-contre, dont voici la curieuse légende textuellement reproduite. « *Première journée.* Engagement à l'Hôtel de Ville et sur la place de la Préfecture. Lucien Bonaparte proclamé premier consul. Attaque du pont du Concert par les insurgés; décharge de mousqueterie et d'artillerie. — Incendie d'une maison qu'occupaient les insurgés, par un



L'INSURRECTION DE LYON (9, 10, 11, 12, 13 ET 14 AVRIL). — D'après une estampe populaire de l'époque.

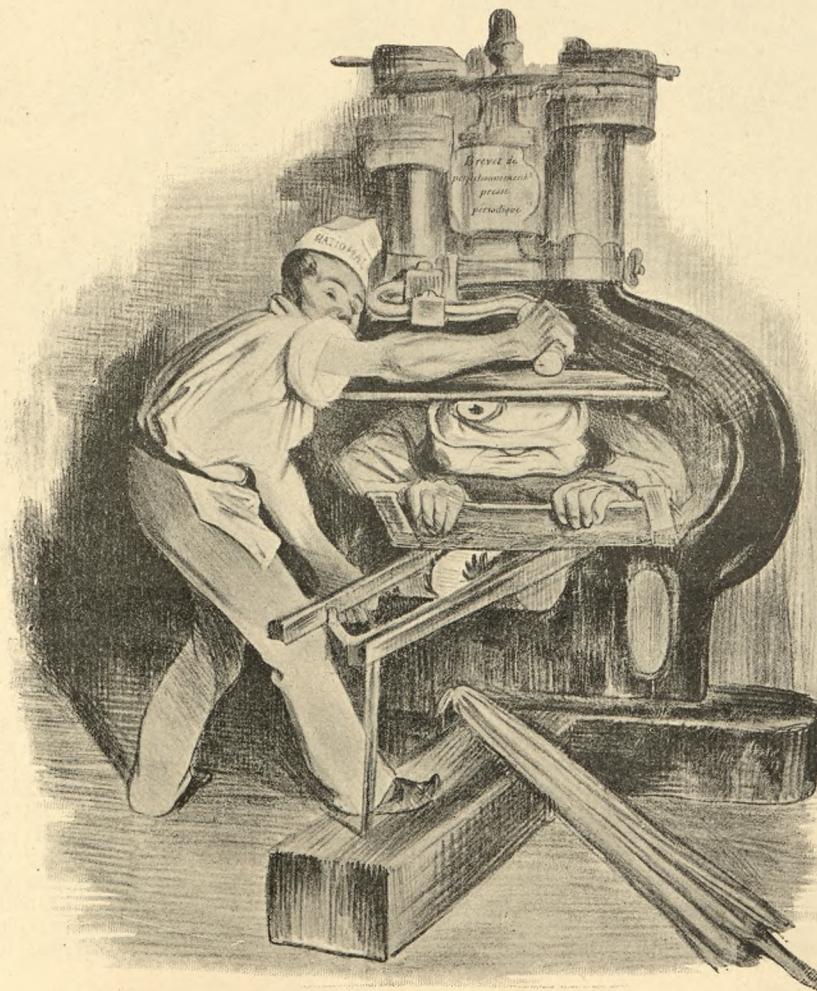
pétard. — *Deuxième journée.* La fusillade et la cannonade recommencent : l'action s'engage sur le plateau de la Croix-Rousse; le drapeau rouge est arboré. L'insurrection gagne Saint-Just, la Guillotière, le quartier du Jardin-des-Plantes et de la Grande-Côte : la caserne du Bon-Pasteur est prise par les insurgés. Le colonel Mounier est tué à la tête de son régiment. — *Troisième journée.* A 2 heures du matin les insurgés du quartier des Cordeliers essaient vainement de se faire jour sur différents points, ils sont repoussés. Au jour, l'action continue contre la plate-forme de Fourvières, où les insurgés ont du canon. — *Quatrième journée.* L'église Saint-Nizier, où s'étaient retranché les insurgés, est emportée, ainsi que l'église Saint-Bonaventure, dont les portes sont enfoncées à coups de canon; tout y est tué ou fait prisonnier. — *Cinquième journée.* Quelques quartiers tiennent encore; un détachement d'infanterie s'empare du canon des insurgés à Fourvières. — *Sixième journée.* Le soir on dirige les soldats contre une bande d'insurgés qui tenait encore à la Croix-Rousse, et qui finissent par être tués ou dispersés. Plusieurs carlistes sont saisis parmi les insurgés, auxquels ils distribuaient de l'argent. »



« IL VA BON TRAIN, LE MINISTÈRE! »

D'après une lithographie de Desperet.

Cette jolie Estampe, publiée par le journal *La Caricature*, représente le « char de l'État », sous la forme d'une voiture des Messageries, roulant vers l'abîme, emporté dans un galop vertigineux. Tous les ministres, armés de fouets, frappent aveuglément à tour de bras les chevaux affolés. Le général Soult, ministre de la guerre, fait, en guise de fouet, claquer un drapeau. Sur les malles, derrière le véhicule, un jésuite a réussi à grimper, et lui aussi, avec ses cris et ses coups de fouet, pousse à la *marche en avant*, qui, sous une forme pittoresque, symbolise ici la violente reprise du mouvement réactionnaire.



« AH! TU VEUX TE FROTTER A LA PRESSE! ». — D'après une estampe de Daumier.

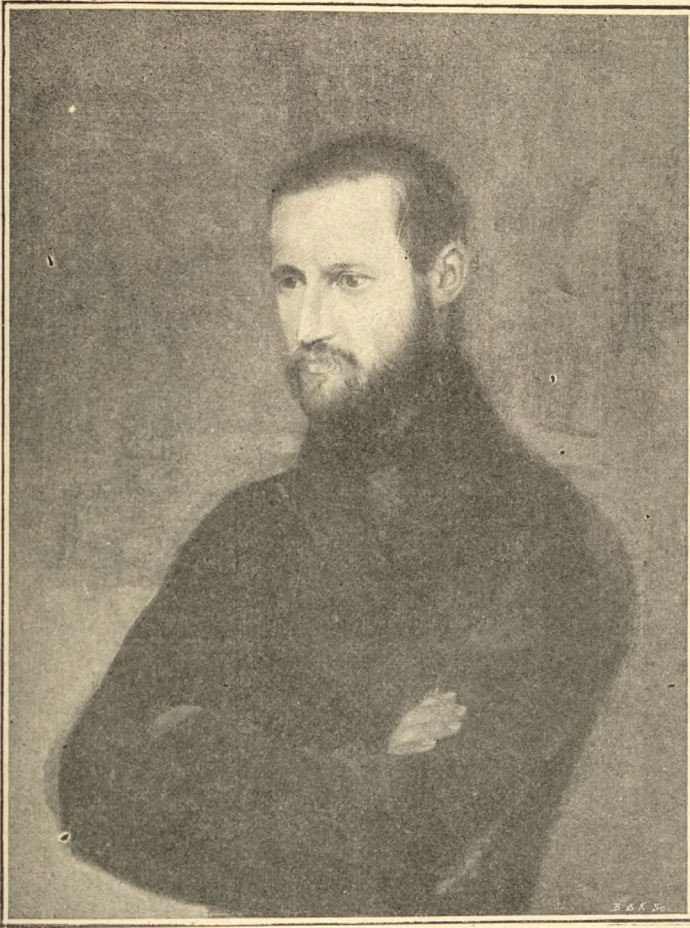


« NE VOUS Y FROTTEZ PAS! »

D'après la lithographie de Daumier.

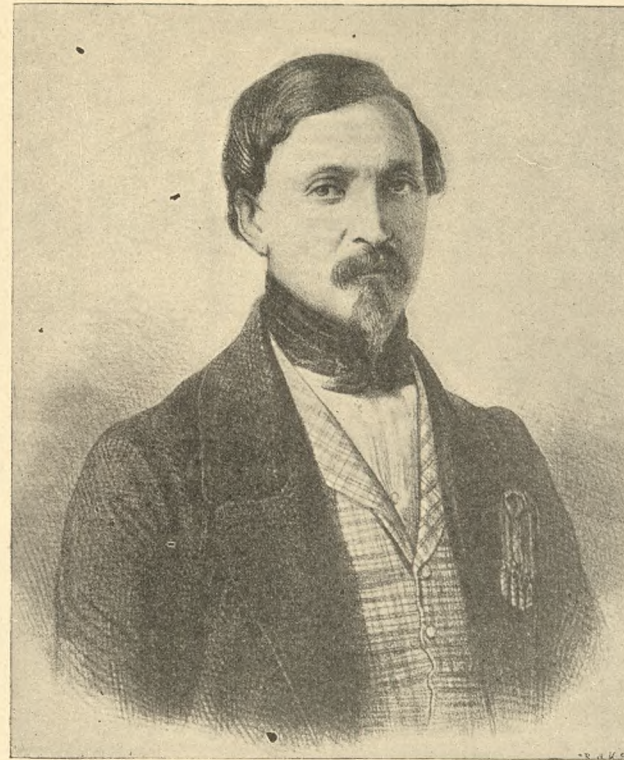
Dans cette superbe lithographie, que la tyrannie de la mise en pages nous a contraint à trop réduire, Daumier nous montre un ouvrier typographe défendant, les poings fermés et dans une attitude héroïque, la liberté de la presse, contre l'attaque du gouvernement. D'un côté, un groupe formé par Louis-Philippe et ses conseillers. Le principal personnage agit d'une façon menaçante, le légendaire parapluie. Puis un autre groupe où l'on voit Charles X, déjà étendu à terre par l'intrépide lutteur.

PORTRAITS DES TROIS CHEFS DE L'INSURRECTION DU 12 MAI 1839



AUGUSTE BLANQUI

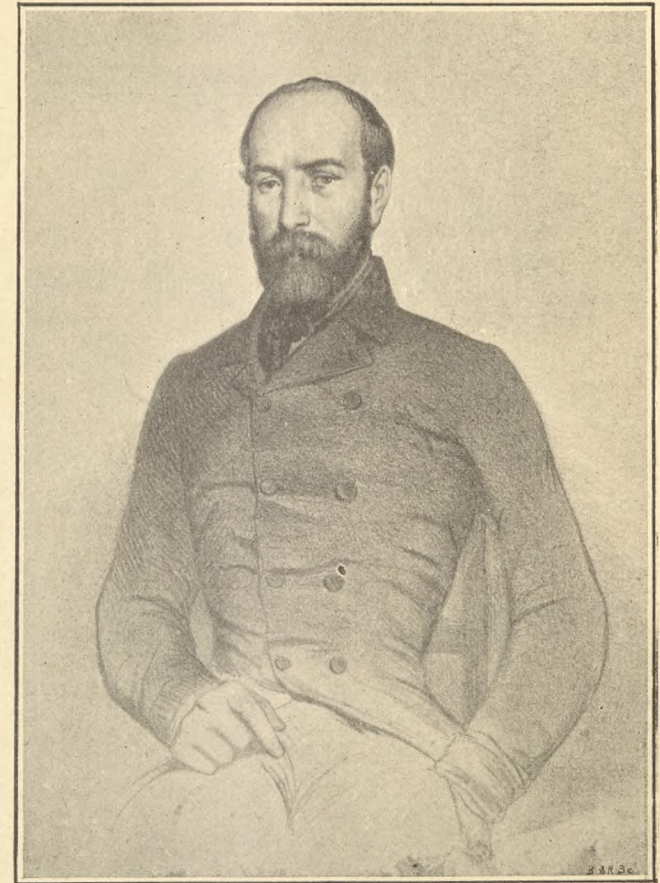
D'après une peinture originale de M^{me} Auguste Blanqui.



MARTIN-BERNARD

Lithographie d'après nature de Devéria.

(Collection de M. Bouasse-Lebel.)



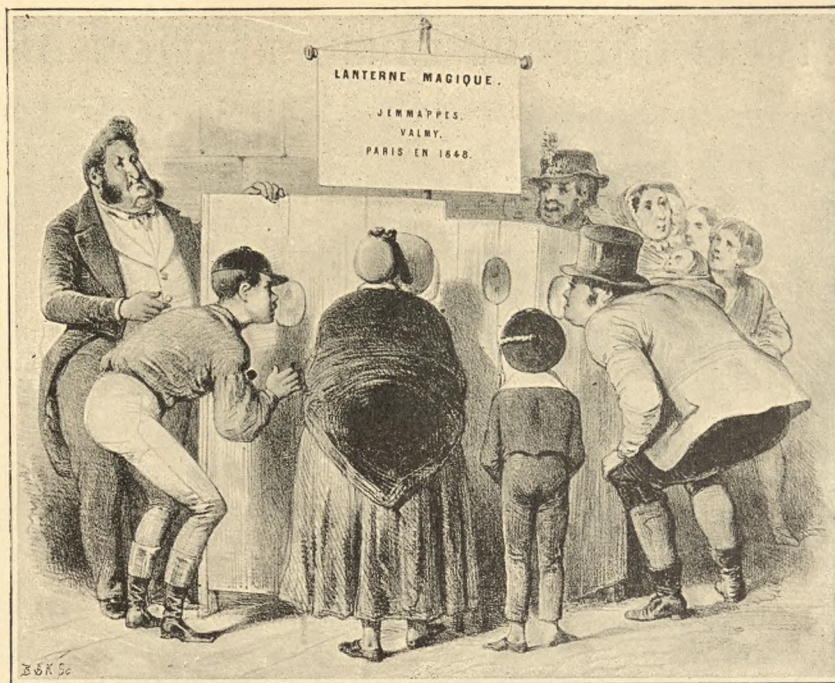
ARMAND BARBÈS

D'après une lithographie du temps. (Édition de la propagande socialiste.)

Nous avons cru devoir mettre en même ligne, sur la même page, les trois portraits des acteurs principaux de l'audacieux mouvement insurrectionnel du 12 mai 1839, dernière tentative armée du parti républicain sous le règne de Louis-Philippe. Ces trois hardis conspirateurs, dont nous aurons plusieurs fois l'occasion de parler, pendant cette revue des soulèvements populaires qui signalèrent l'année 1848, appartenaient et étaient les chefs véritables de la société secrète *les Saisons*, qui comptait environ 1.200 adhérents, tous gens résolus, aveuglément soumis à la volonté directrice de Barbès, de Martin-Bernard et de Blanqui. Ce dernier surtout exerçait sur ses coréligionnaires politiques une sorte d'autorité religieuse, qui ne fit que grandir, à travers les années, et qu'il devait à la puissance de sa pensée, à l'indomptable énergie de sa volonté, à l'austérité de sa vie. Ce fut Blanqui, dont nous parlerons bientôt plus longuement, qui fut le véritable auteur du plan de l'insurrection du 12 mai 1839, qui avorta d'ailleurs si misérablement. Elle eut, il faut bien le dire, le caractère d'une folle équipée, malgré l'héroïsme de Barbès, qui, conformément aux instructions reçues, tenta vainement avec une poignée d'hommes de s'emparer de la préfecture de police, après avoir emporté le poste du Palais de justice, dont le commandant, le lieutenant Drouineau, fut tué pendant le combat. Obligé de repasser la Seine, Barbès rejoignit avec les quelques hommes qui lui restaient la colonne commandée par Martin-

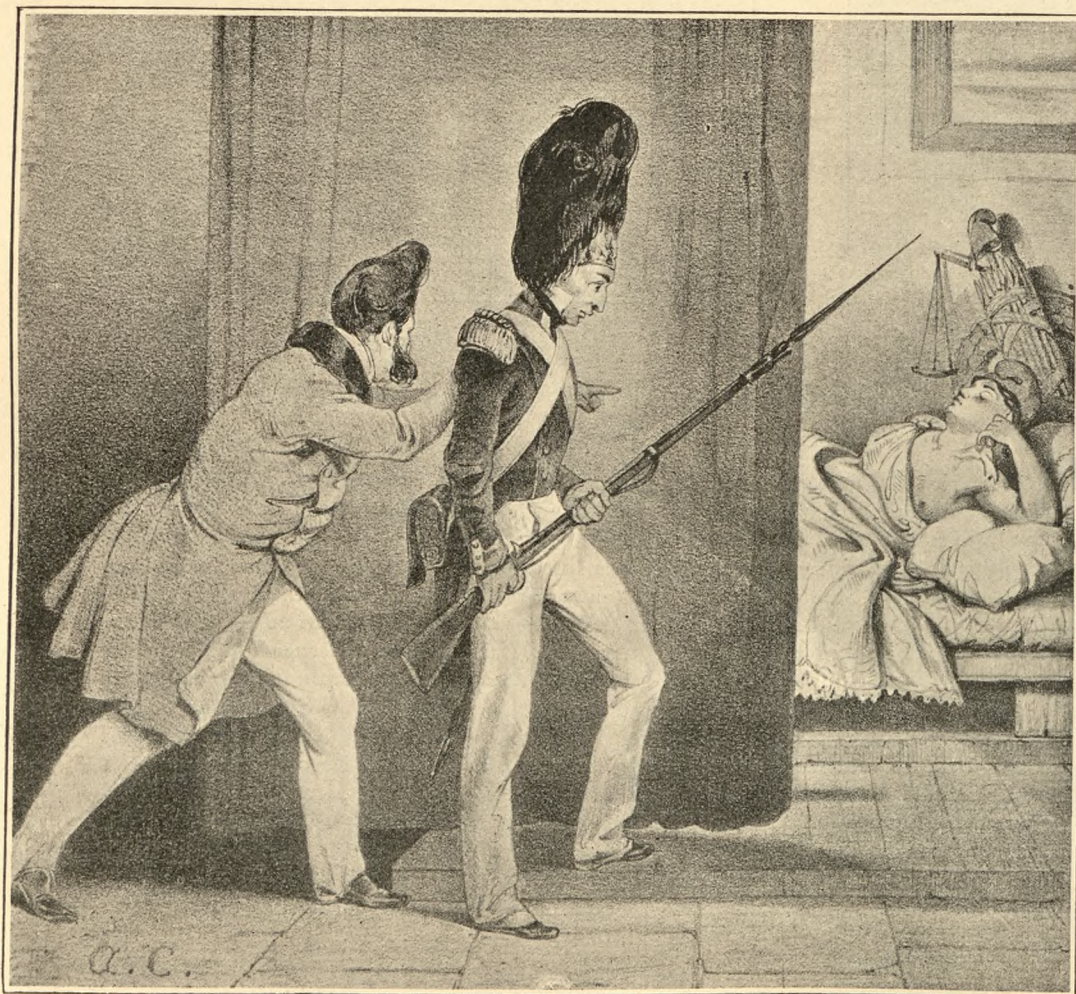
Bernard et Blanqui, et les forces réunies des insurgés se dirigent vers l'Hôtel de Ville dont ils s'emparent sans combat. Puis ils occupent la mairie du VII^e arrondissement après la dispersion, au prix d'une lutte très vive, du poste de la place Saint-Jean. Ce fut la fin de leur marche conquérante. Revenu de sa surprise, le gouvernement lança sur les insurgés des troupes nombreuses qui les rejetèrent dans les rues Simon-le-Franc, Beaubourg, Transnonain, Grenéta... où ils se défendirent avec un grand courage. Une grande partie des défenseurs des barricades de la rue Grenéta furent tués. Barbès fut blessé à la tête. Le 27 juin suivant, Barbès, Martin-Bernard, Mialon, Quignot, Dubourdieu, Nettré, Nougues... et d'autres inculpés, comparaissent devant la Cour des pairs, constituée en haute cour de justice. Les défenseurs s'appellent Dupont (de l'Eure), Arago, Jules Favre, Bertin, Grévy, Madier Montjau, Lafargue... — Barbès et Blanqui (qui était en fuite et qui fut arrêté le 14 octobre seulement) furent condamnés à mort, et Martin-Bernard à la détention perpétuelle. Les autres inculpés furent condamnés aux travaux forcés et à des peines graduées, toutes rigoureuses. Finalement la peine capitale, grâce à la pression de l'opinion publique, dont Victor Hugo se fit l'éloquent interprète, fut commuée pour Barbès, puis ensuite pour Blanqui. Les trois chefs de cette audacieuse insurrection furent jetés dans les cachots du Mont-Saint-Michel, où les plus cruelles souffrances morales et physiques leur furent infligées.

Cette Estampe caricaturale porte ces mots pour légende : « Vous voyez devant vous le vainqueur de Jemmapes et de Valmy. Le voici, entouré de sa noblesse, de ses généraux et de



LA LANTERNE MAGIQUE. — Pièce satirique non signée, publiée chez Aubert.

ses fils qui veulent tous se faire tuer pour sa cause... Voyez comme ces gaillards-là se battent; ce n'est pas eux qu'on chassera honteusement de leur royaume... Oh! non! »



« CLYTEMNESTRE »

Parodie du tableau de Guérin, d'après une lithographie de Casati (Aubert, éditeur).



« LA JUSTICE POURSUIVANT LE CRIME »

Parodie du tableau de Proudhon d'après une lithographie de Casati (Aubert, éditeur).



« ENFONCÉ LA FAYETTE!... ATTRAPE, MON VIEUX! » — D'après la lithographie de Daumier.

Voici en quels termes M. Arsène Alexandre, dans son remarquable ouvrage sur Daumier, décrit cette superbe lithographie, une des plus belles de l'œuvre du maître, et que le grand artiste exécuta au lendemain de la mort de La Fayette, dont la popularité persistante était devenue chaque jour de plus en plus inquiétante pour un gouvernement dont il désavouait les doctrines réactionnaires, et dont il méprisait la politique de corruption. « ... Sur le ciel gris, sur le paysage accidenté et triste d'un cimetière, se détache, occupant un tertre, une grasse et noire figure de croque-mort. A ses pieds, dans un pli de terrain, se déroule un long convoi funèbre. C'est la foule qui se presse, recueillie, aux obsèques

de l'illustre patriote. A travers le feuillage éploré des saules, les monuments et les tombeaux jettent leur note blanche. Toute la scène est empreinte d'une profonde tristesse, à laquelle paraît céder le personnage principal, si on en juge par son geste de componction et ses mains jointes. Mais regardez-y mieux : si ce croque-mort, ressemblant à Louis-Philippe, joint les mains, c'est uniquement pour se les frotter de joie, et, à travers ses doigts réunis, cachant à demi son visage, éclate un sourire épanoui... Ce vaste paysage, où l'air circule, cette foule qui grouille en bas, cette hypocrite figure, sont traités de main magistrale... »

ESTAMPE SATIRIQUE



DESCENTE DANS LES ATELIERS DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

En chœur :

Travaillons,
Dépêchons,
Gagnons bien notre argent.

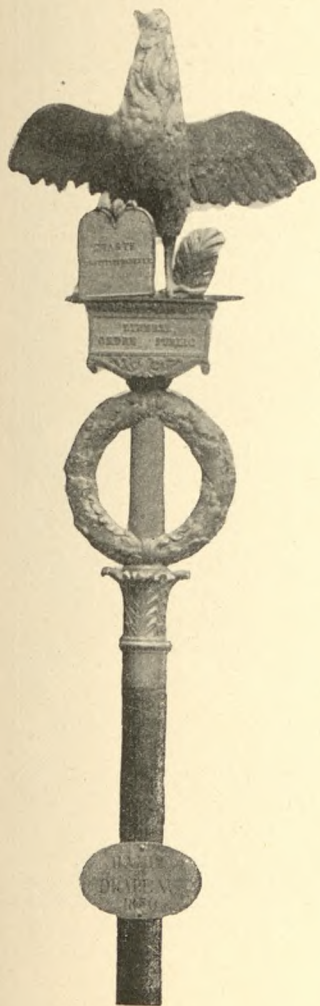
D'après une lithographie de Grandville et Despéret.

Ce buste, qui fait partie de la suite des sculptures de Daumier, publiées dans cet ouvrage, est aussi une des plus réussies de ces curieuses pièces, sinon une des mieux conservées. Voici bien, avec ses sourcils froncés, sa bouche roguée, son front volontaire, l'ancien officier de marine de la Révolution, l'ancien capitaine de Napoléon, l'ancien officier d'état-major de Louis XVIII, le chef de bataillon de Louis-Philippe, devenu, après *Sédine* et la *Philippide*, le barde de Béziers, puis un des politiciens les plus intolérants, les plus violents, les plus impopulaires du Gouvernement de Juillet. Dans ce merveilleux buste de Daumier, d'une vie si intense, on s'attend à entendre sortir des lèvres minces, qu'abrite la large cravate du doctrinaire, les phrases sifflantes où se manifestent à tout instant, dans l'enceinte du Luxembourg, la violence des opinions réactionnaires de l'irascible pair de France, du bilieux Arbogaste : « Les républicains sont les stipendiés de l'émeute... » « Je veux le repos de l'État, parce que le mien en dépend. » ..., etc.



VIENNET. — D'après une terre coloriée de Daumier (Collection de M. Paul Philipon).

Viennet naquit à Béziers le 18 novembre 1777 et mourut à Paris le 10 juillet 1860. Il avait vécu 83 ans, et cette longue existence fut prise tout entière par la lutte. Lutte contre l'ennemi, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, lutte contre les ultras, sous la Restauration, lutte contre les libéraux et les républicains sous le Gouvernement de Juillet, lutte contre le Second Empire. Puis lutte toujours et partout, jusqu'au dernier soupir, jusqu'à la dernière satire, contre les Romantiques, qu'il poursuivait d'une haine incessante dont on finit par s'amuser, même jusque sous la coupole de l'Académie, où il avait succédé au comte de Ségur. Le bagage littéraire de Viennet est des plus pesants. Ses tragédies, en vers, ses poésies épiques, aujourd'hui illisibles, sont nombreuses. Le meilleur de ses ouvrages historiques est l'*Histoire de la puissance pontificale*, où il demeure l'adversaire inébranlable des entreprises cléricales. En religion comme en littérature ses opinions ne varièrent jamais. Il fut toujours anticlérical militant et classique enragé.



HAMPE DE DRAPEAU

EN 1830

(Collection du Musée Carnavalet.)



« CE N'EST PAS UNE CHAMBRE, C'EST UN CHENIL »

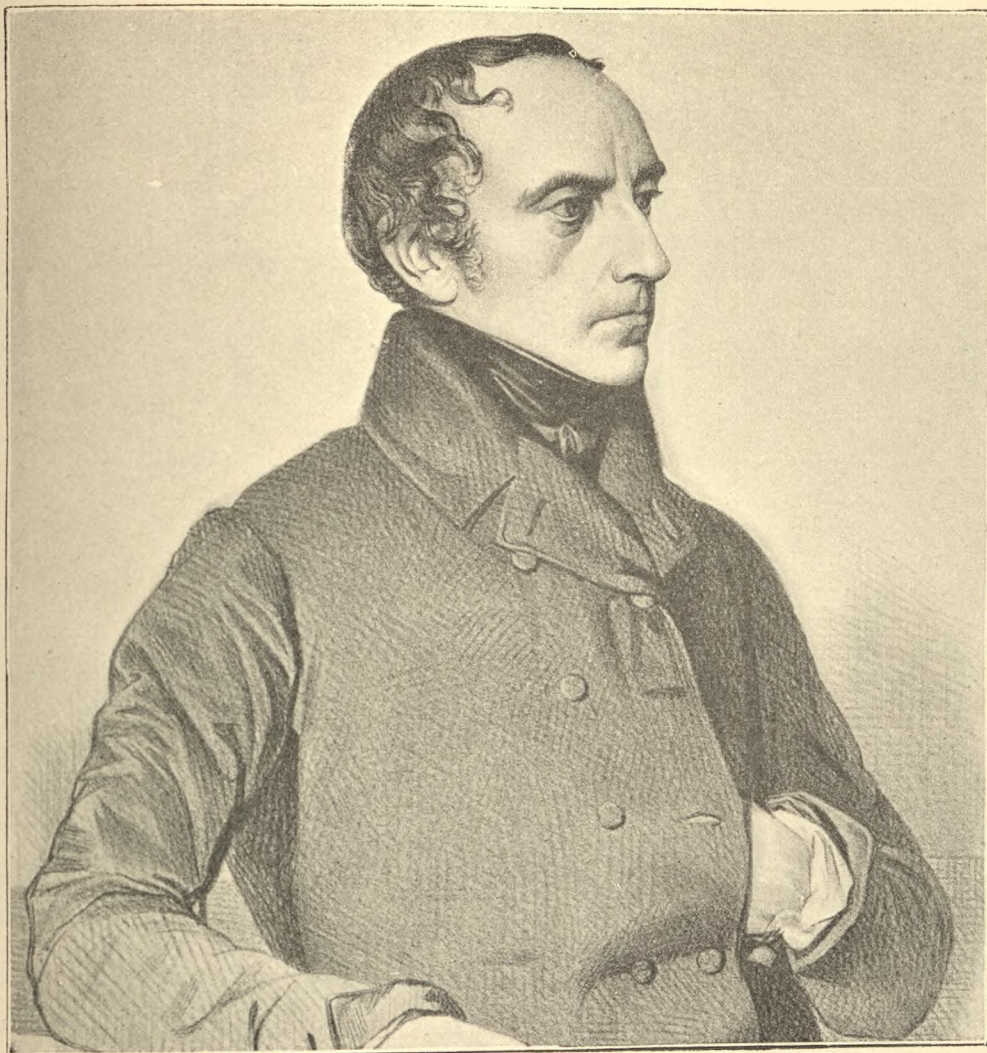
Cette lithographie de Grandville et Forest est une violente satire contre l'attitude servile des membres du Parlement, devant l'impérieuse autorité de Casimir Périer.



HAMPE DE DRAPEAU

EN 1848

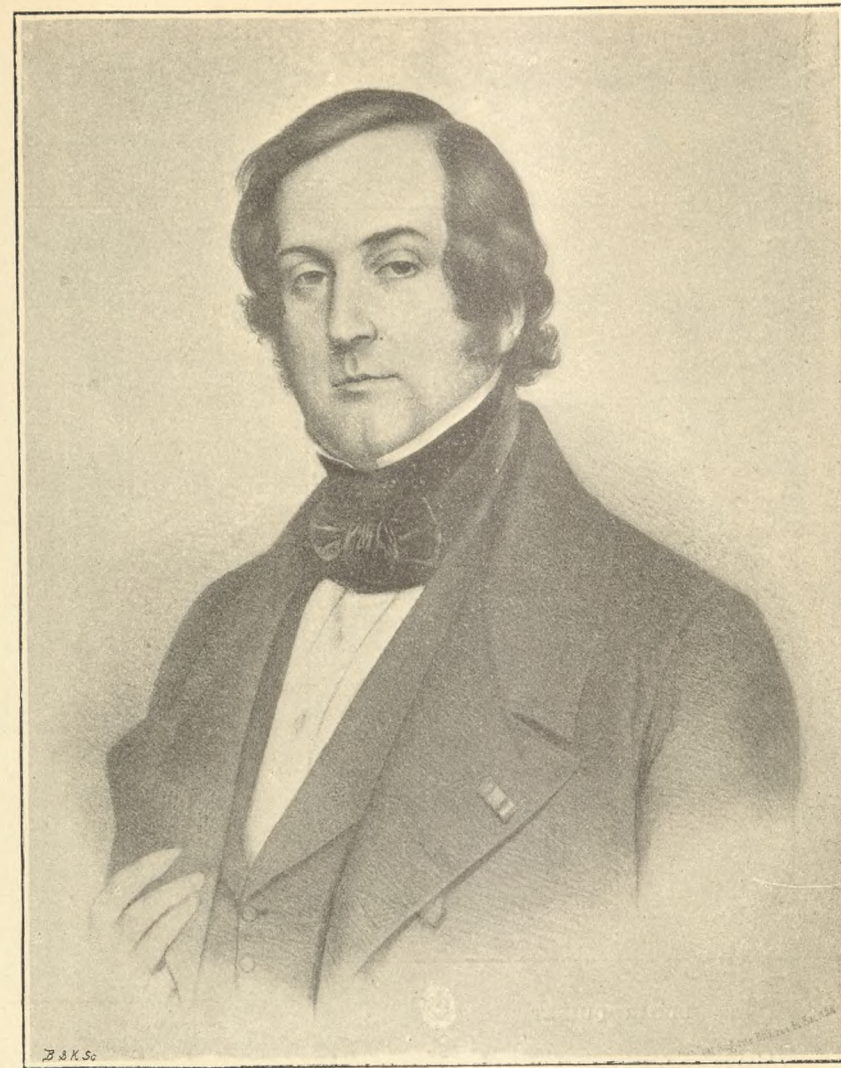
(Collection du Musée Carnavalet.)



GUIZOT

D'après un portrait de Delaroche, lithographié par Émile Lassalle et publié par la maison Aubert.

Guizot (François-Pierre-Guillaume) naquit à Nîmes, le 4 octobre 1787, d'une famille protestante, et mourut le 12 septembre 1874. Comment résumer ici en quelques lignes la vie si remplie de cet homme d'État qui, après avoir accompagné Louis XVIII à Gand, devint un des opposants les plus redoutables du parti libéral sous le Gouvernement des Bourbons, au point de se voir enlever sa chaire d'histoire par le ministère de Villèle, puis le *grand ministre*, le conseiller tout-puissant du Gouvernement de Juillet, dont son orgueil intraitable et dominateur, son absolue confiance en lui-même, précipita la chute. « La profonde ironie et le contentement inaltérable qu'il a de lui-même, dit Cormenin, remplissent trop son âme pour y laisser place à d'autres sentiments ». La Révolution de 1848 se fit aux cris de : « A bas Guizot ! », comme celle de 1830 s'était faite aux cris de : « A bas Polignac ! ». Le conseiller hautain et impérieux de Louis-Philippe avait hérité de l'impopularité du favori de Charles X. Disons cependant que ce réacteur redoutable, eut, par une bizarre inconséquence, la gloire d'associer son nom à l'organisation de l'instruction primaire, alors qu'il était grand maître de l'Université dans le cabinet du 11 octobre 1832. N'est-il pas curieux de constater que ce fut un des plus intransigeants adversaires de la démocratie, qui la dota de l'instrument de sa grandeur future. — Guizot a laissé d'importants travaux historiques et philosophiques, dont les principaux sont : *l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, *l'Histoire générale de la civilisation en Europe*, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, *Méditations sur l'état actuel de la Religion chrétienne*.

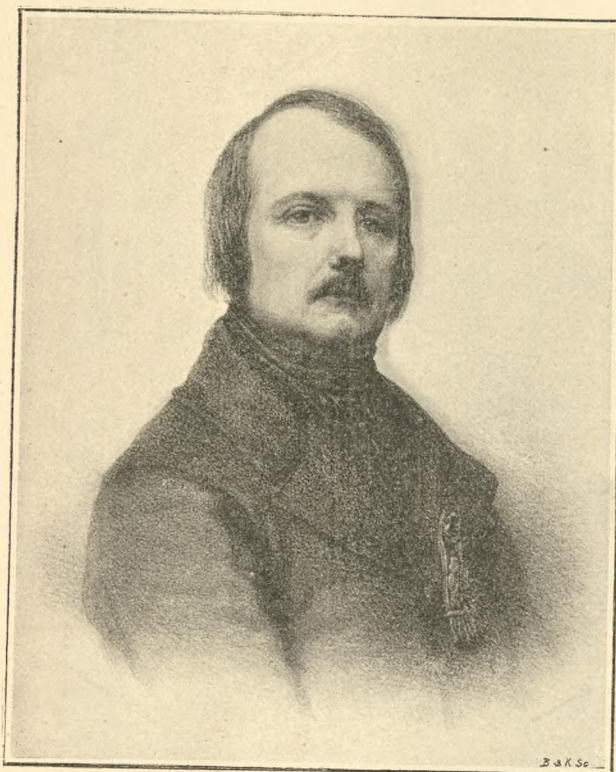


DUCHATTEL

D'après un portrait de Belliard, publié par la maison Rosselin.

Le comte Charles Tanneguy-Duchâtel naquit à Paris, le 19 février 1803, et mourut le 5 novembre 1867. Il avait 27 ans lorsque la Révolution de Juillet éclata et, dès ce moment, sa fortune politique fut des plus rapides, grâce à la protection de Guizot, qui devint en lui un ardent collaborateur pour son œuvre de réaction, et surtout un puissant auxiliaire pour sa lutte contre Molé et Thiers. Duchâtel eut le portefeuille du ministère du commerce en 1837. Il le changea, quelques mois après, contre celui des finances ; il se distingua dans ce nouveau poste par quelques réformes très utiles. Il fit encore partie du ministère de 1839. Mais ce fut de 1840 à 1848, dans le fameux Cabinet, présidé par Guizot, et qui devait aboutir à la chute de la dynastie des Orléans, que le comte Duchâtel fut appelé à jouer le rôle qui fait désormais de lui une figure historique. Triste figure, en vérité. Chargé du département de l'intérieur, il n'eût d'autre préoccupation que celle de se maintenir au pouvoir et de retarder la chute du trône, en organisant sur une vaste échelle cette politique de corruption électorale et parlementaire, qui fait du règne de Louis-Philippe un des règnes les plus honteux de l'histoire. — Guizot et Duchâtel furent les vraies têtes de ce fameux ministère du 29 octobre 1840, qui dura jusqu'à l'éphémère et illusoire Cabinet Odilon Barrot, et où figurèrent tour à tour, sous l'ordre des deux chefs, les De Mackau, les Lacave-Laplagne, les Moline de Saint-Yon, les De Montebello, les Jayr, les Trézel, etc...

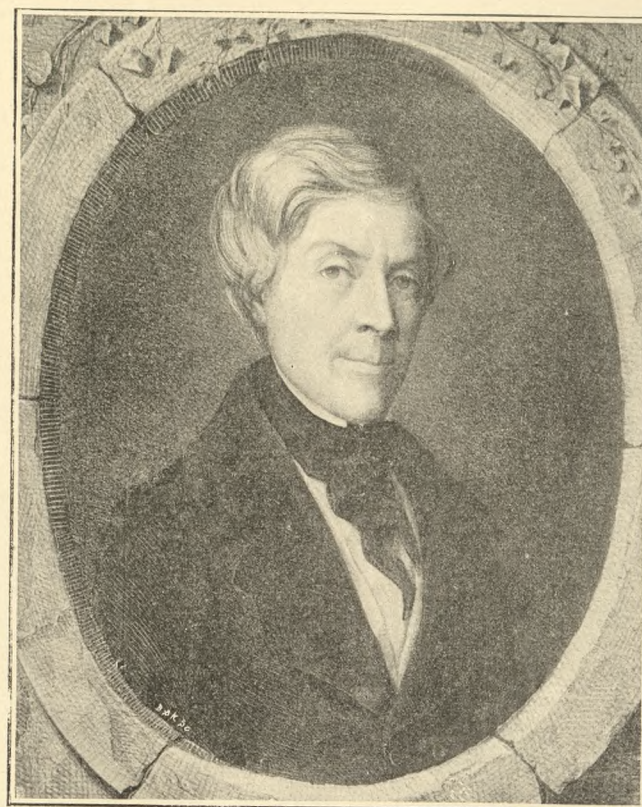
PORTRAITS



EDGAR QUINET

Né à Bourg (Ain) le 17 février 1803, mort le 23 mars 1875.

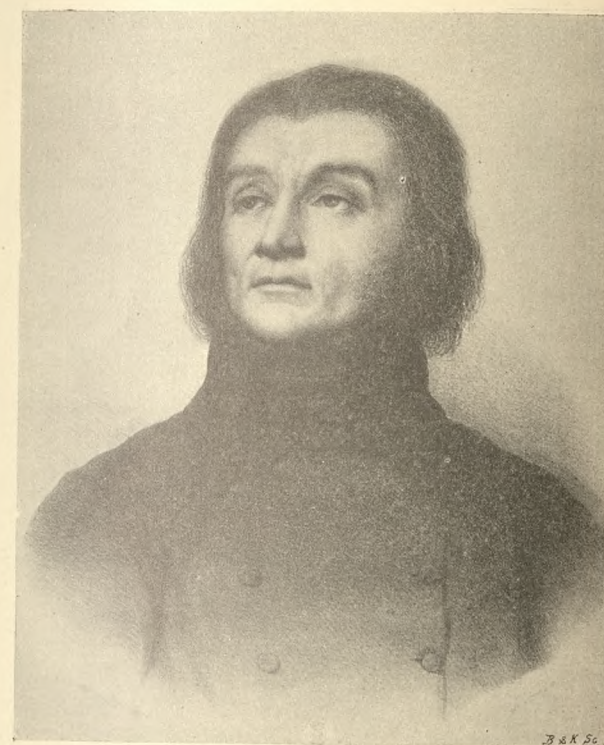
D'après un portrait de Tony Touillon.



MICHELET

Né à Paris le 21 août 1798, mort à Hyères le 9 février 1874.

D'après un portrait de Tony Touillon.



ADAM MICKIEWICZ

Célèbre poète et écrivain polonais, né à Zaozie (Lithuanie) en 1798, mort à Constantinople en 1855.

D'après un portrait de Tony Touillon.

Comme poussé par une mystérieuse fatalité à précipiter la chute du pouvoir, qu'il était chargé de défendre, Guizot, à l'heure même où on discutait l'adresse à la Chambre et comme on touchait au paragraphe qui allait soulever la question du droit de réunion et des banquets, crut devoir, lui qui fut arraché de sa chaire d'histoire par le ministère Villèle, user à son tour de son pouvoir pour interdire la parole à un professeur illustre : Michelet, dont le cours d'histoire, au Collège de France, était suivi avec ferveur par toute la jeunesse libérale et studieuse. Depuis six mois déjà les cours de Quinet et de Mickiewicz, ces grands semeurs d'idées, étaient suspendus. « Leur enseignement, à tous trois, n'avait pas, il est vrai, dit Daniel Sterne, dans sa remarquable *Histoire de la Révolution de 1848*, la régularité des programmes académiques. Un esprit supérieur animait leur parole et faisait sa puissance. Mickiewicz, le poète-prophète cherchait dans les origines de la race slave ses droits à la grandeur ; il relevait les abattements de la captivité, consolait, ennoblissait l'exil... Dans un langage plein de feu, qui empruntait ses beautés au double génie des langues slaves et latines, il prêchait une croisade énigmatique contre l'esprit du mal, annonçant la délivrance de l'humanité arrachée enfin aux puissances de l'abîme...

« L'Italie, ce foyer des lumières et de la liberté modernes, aujourd'hui étouffé sous les cendres, inspirait à Quinet des regrets patriotiques, mêlés de malédictions et d'anathèmes. Il menait le deuil de ses grandeurs perdues ; il lui suscitait des libérateurs. Quant à Michelet, il interrogeait l'histoire, pour rappeler à une jeunesse amollie, les traditions d'honneur, de patriotisme et de liberté.

« Tous trois, il le faut avouer, étaient de grands révolutionnaires, à une époque et sous un pouvoir qui n'aspirait qu'au repos dans le bien-être, car ils réveillaient les nobles curiosités, agitaient les consciences et remuaient les cœurs. Ils osaient enseigner à la génération nouvelle la haine de l'injustice et stimuler en elle le sentiment de l'indépendance. Ils lui parlaient de Dieu, de patrie, de vérité, apostolat dangereux et qu'il importait d'interdire sous un gouvernement dont un matérialisme grossier faisait toute la force. » La clôture du cours de Michelet fut le signal d'une extraordinaire fermentation dans les écoles. Le 3 janvier, 3.000 étudiants se rendirent à la Chambre pour demander justice au nom de l'enseignement supérieur violé, puis se rendirent en bon ordre aux bureaux du *National*, de la *Réforme*, de la *Démocratie pacifique*, aux cris mille fois répétés de : *Vive la Liberté ! Vive Michelet !*



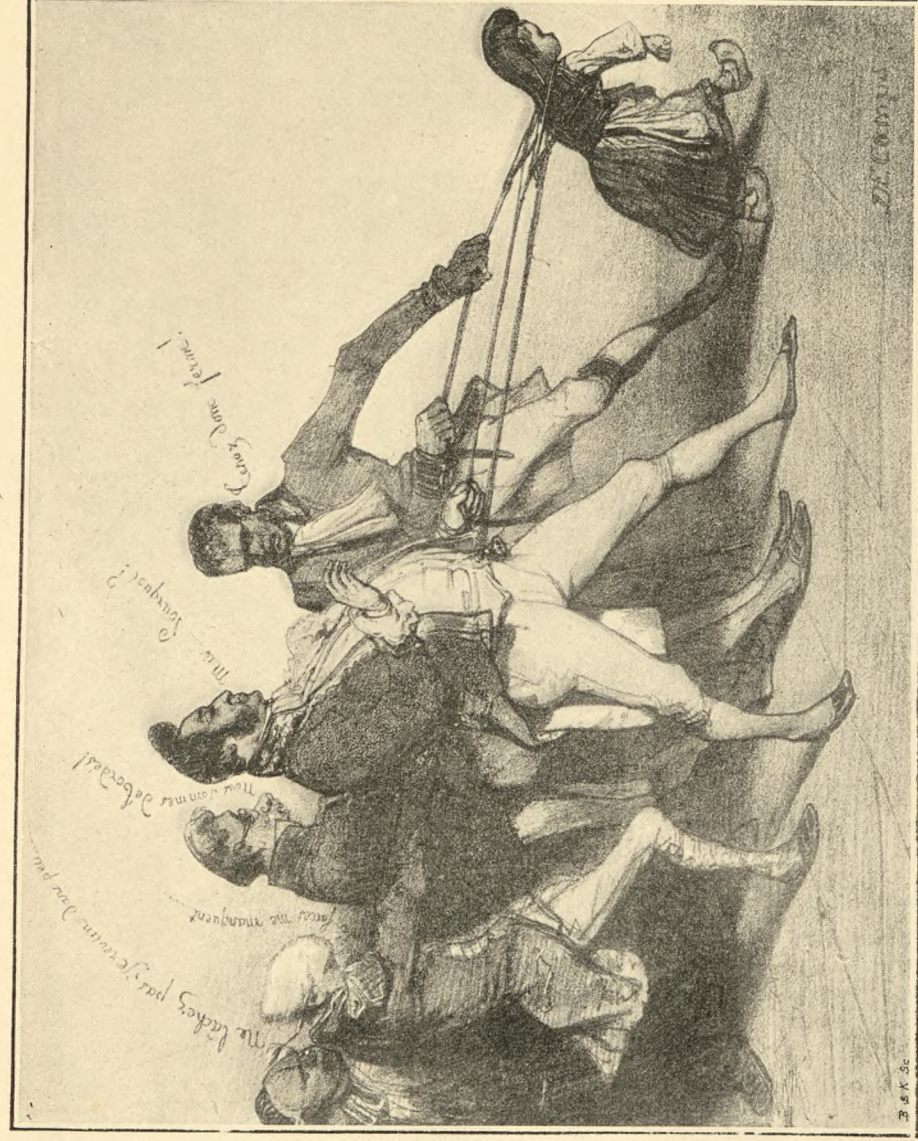
MAIRIE DU II^e ARRONDISSEMENT (DÉPART DES POLONAIS). — Lithographie de Victor Adam (Goupil, éditeur. — Reproduction autorisée par la maison Bousod et Valadon).

« Ces braves, après avoir versé leur sang sur nos barricades, pour la liberté de la France, crurent que l'heure du réveil de leur patrie avait enfin sonné... Tandis que confiants dans nos promesses, ils vont affronter leurs bourreaux, laisserons-nous croire au monde que les Français oublient? (le 30 mars). »

La cause de l'indépendance des Polonais, dont le sang s'était mêlé à celui des soldats français, pendant toutes les guerres de l'Empire, était chère à la population parisienne, qui ne laissait jamais passer une occasion de manifester en faveur des intéressantes et infortunées victimes du traité de 1815. Mais que pouvait la générosité de tout un peuple contre l'égoïsme tremblant et la cruelle hypocrisie d'un souverain qui, après les perfides conseils de temporisation donnés à l'héroïque Skrznecki, généralissime des troupes polo-

naïses, pouvait, se faisant l'écho des rapports de Sébastiani, écrire à Talleyrand cette phrase odieuse, où se reflète toute son âme : « C'est nous, bien plus que le vainqueur de Varsovie, que le cabinet doit remercier d'avoir écrasé la Pologne ». (Lettre publiée dans *La maison d'Orléans*, par Laurent de l'Ardèche, Paris, 1861, page 499.) L'image ci-dessus représente un détachement de patriotes polonais, prêts à gagner la Galicie pour combattre les troupes de Benedek, et acclamés par la garde nationale et le peuple.

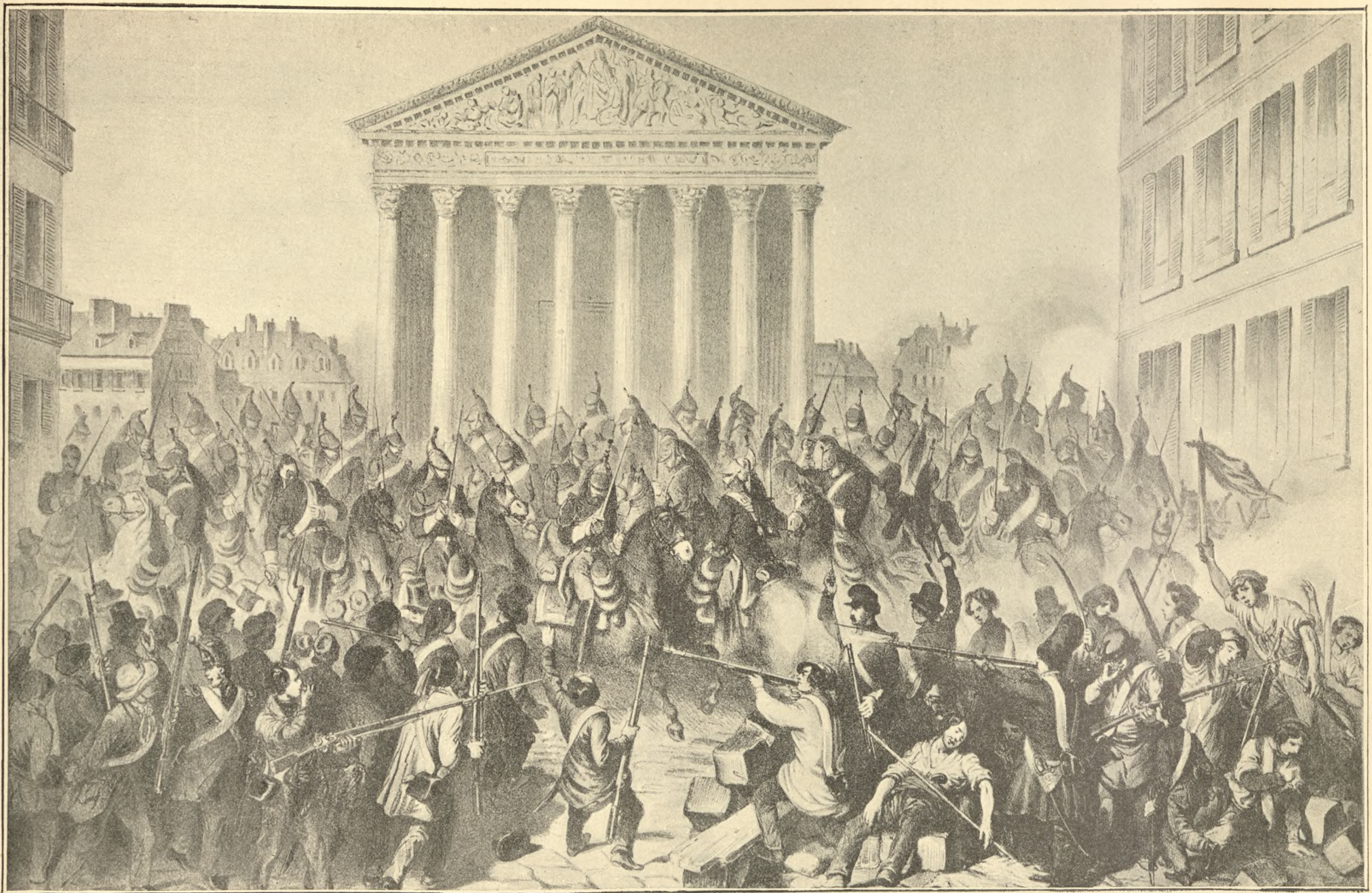
PIÈCES SATIRIQUES



LIBERTÉ (FRANÇOISE-DÉSIRÉE), FILLE DU PEUPLE, NÉE A PARIS LE 27 JUILLET 1830
D'après une lithographie de Decamps.



LA FRANCE LIVRÉE AUX CORBEAUX DE TOUTE ESPÈCE
D'après une lithographie de Grandville.



PREMIÈRE CHARGE DE LA GARDE MUNICIPALE (22 FÉVRIER, QUATRE HEURES DE L'APRÈS-MIDI). — D'après une lithographie de Pruche.

Ici, nous entrons dans le mouvement insurrectionnel. En réponse à l'adresse gouvernementale, véritable programme agressif de la réaction, l'opposition, qui comprenait le parti libéral dynastique, dont le chef principal était Odilon Barrot, et le parti républicain, qui obéissait déjà au sympathique ascendant de Lamartine, et dont l'active propagande des Arago, des Ledru-Rollin, des Lagrange, des Caussidière, des Flocon, des Louis Blanc, des Baune, des Thoré, des Hetzel, des David d'Angers... etc., échauffait les aspirations encore vagues, se mit en devoir d'organiser, sous la forme d'un banquet monstre, qui aurait lieu dans un terrain vague des Champs-Élysées, une imposante manifestation populaire. Le banquet doit avoir lieu le 22 février à midi. Coûte que coûte, il faut l'en empêcher. A la rédaction du manifeste du comité du banquet, dû à la plume d'Armand Marrast, et qui est un véritable appel au peuple, le comte Duchâtel répond en faisant afficher sur les murs :

1° Une proclamation aux habitants de Paris pour les inviter à s'abstenir de toute manifestation; 2° Un arrêté qui invoquait la loi de 1790 et interdisait le banquet; 3° Une ordonnance contre les attroupements; 4° Une proclamation du général Jacqueminot qui rappelait les articles 234 et 235 du Code pénal aux gardes nationaux agissant comme tels sans convocation légale.

Devant cette attitude énergique et résolue du gouvernement, qui avait mobilisé toutes les troupes disponibles, Odilon Barrot et les dynastiques libéraux reculèrent, bien que « placés entre la honte et le péril ». Bientôt, malgré les énergiques exhortations de

Marrast et des chefs du parti républicain, la débandade devint générale dans le camp des organisateurs du banquet dont le projet fut définitivement abandonné. Ce fut à cette occasion que Lamartine prononça ces nobles et fières paroles : « Eh bien, dit-il, avec le calme d'une résolution inébranlable, la place de la Concorde dut-elle être déserte, tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, j'irai seul au banquet avec mon ombre derrière moi. » — Cependant le 22, vers les dix heures du matin, la place de la Concorde, et surtout celle de la Madeleine, où avait été fixé, dès l'origine, le rendez-vous des souscripteurs du banquet, se remplirent bientôt d'une foule composée de curieux et aussi de souscripteurs qui ignoraient la défection des chefs. Bientôt de forts détachements de troupes accoururent de toutes les directions, refoulant les masses populaires, que le chant de la *Marseillaise*, brusquement entonné par une colonne de sept cents étudiants surexcite et exalte. Pendant plusieurs heures, malgré les provocations des agents, la foule, cernée de tous côtés, garda une attitude grave et digne, malgré la sourde colère qui régnait dans ses rangs profonds. Vers les quatre heures, devant la Madeleine, sans provocation aucune, un escadron de gardes municipaux à cheval chargea avec violence. Une vieille femme fut écrasée sous les pieds des chevaux. Un ouvrier fut tué d'un coup de sabre, d'autres hommes du peuple furent blessés. La foule répondit à cette agression en pillant les magasins des armuriers les plus proches, en arrachant des pavés, en ébauchant des barricades. Et bientôt de nouvelles charges furent accueillies à coups de fusils. Comme en 1830, pendant trois jours le sang français va couler sur le pavé de Paris.



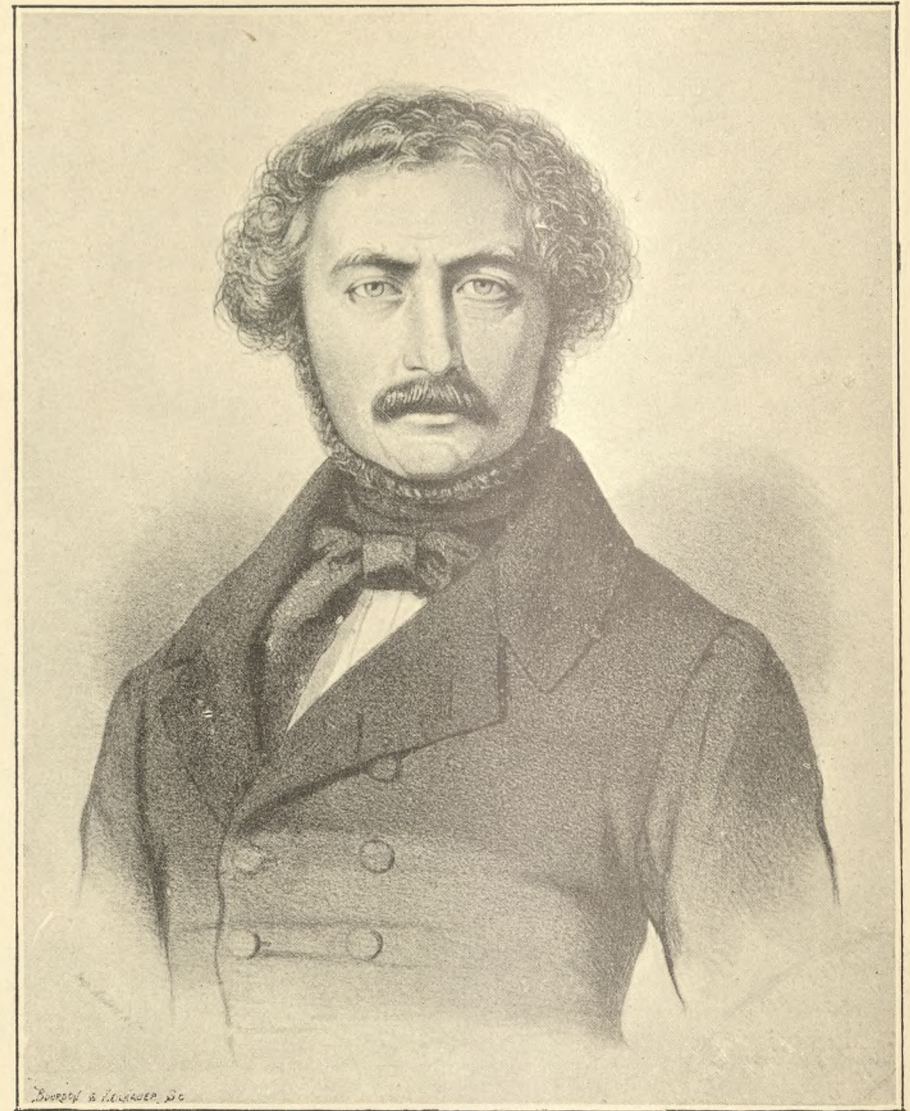
ARMAND MARRAST. — Portrait-charge (Aubert, éditeur).

Ce portrait est orné du quatrain suivant :

Écrivain fin, piquant et nerveux...
Voyez l'épaisse chevelure!

Eh bien, il a, je vous l'assure,
Plus de talent que de cheveux.

Armand Marrast avait vingt-six ans à peine et était maître de conférences de philosophie à l'École Normale, lorsque la circonstance providentielle que guettent les ambitieux de la politique lui permit de manifester avec éclat ses convictions libérales : Manuel venait de mourir (20 août 1827) et Marrast fut chargé par la jeunesse libérale des Écoles, de prononcer l'oraison funèbre de l'austère patriote. Son discours qui eut un grand retentissement, lui valut d'être destitué de ses fonctions à l'École Normale, mais aussi d'être adopté par les chefs du parti libéral, La Fayette, Lafitte, Lamarque... etc. Tour à tour il faisait des conférences politiques et philosophiques très suivies à l'Athénée, et écrivait à la *Tribune*, dont il ne devait pas tarder à devenir le rédacteur en chef. A cette époque, Marrast, dont les opinions devaient dans la suite s'amender considérablement, était d'un républicanisme très coloré, et même nuancé de babouvisme. En avril 1834,



ARMAND MARRAST. — (Aubert, éditeur.)

Né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) en 1801, mort en 1852.

il était enfermé à Sainte-Pélagie, d'où il s'évadait et passait en Angleterre, où il devint correspondant du *National*. En 1837, l'amnistie lui permettait de rentrer en France, où il prit la direction du *National*, laissée vacante par la mort de Carrel. Quand éclata la Révolution de Février, il fut élu membre du Gouvernement provisoire, puis maire de Paris. Le département de la Haute-Garonne l'envoya à l'Assemblée constituante, dont il fut président. Le président Marrast l'ancien rédacteur de la *Tribune*, s'associa avec d'autres républicains après les événements du 15 mai, comme nous le verrons dans la suite de cet ouvrage, à des poursuites contre Louis Blanc. Il fit preuve aussi d'une haine implacable contre les malheureux insurgés de Juin, haine dont il essaya plus tard d'atténuer les terribles effets, dans une proclamation éloquente, sorte d'appel inutile à la pitié des vainqueurs.

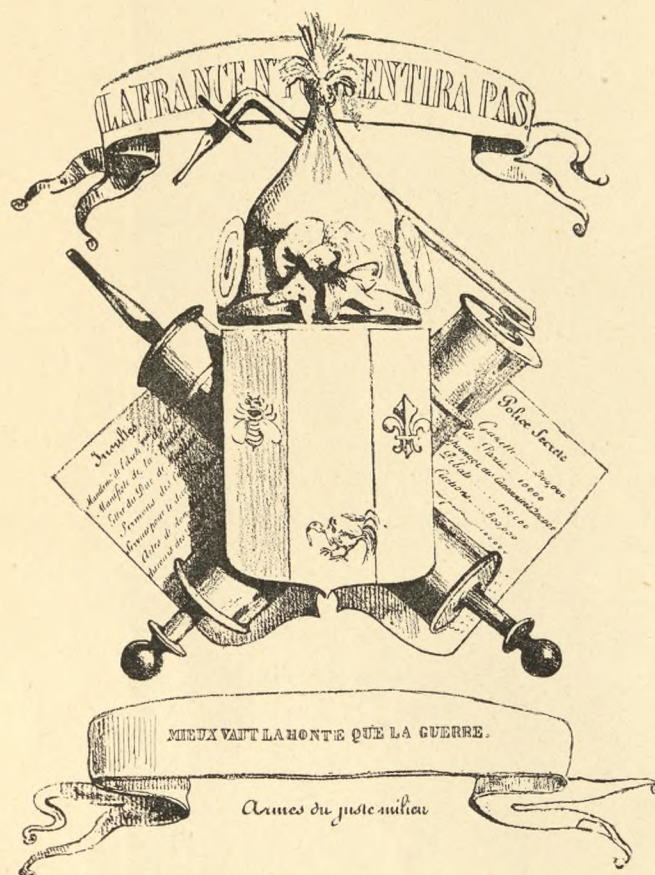


LE 23 FÉVRIER (DIX HEURES DU SOIR). — « AUX ARMES ! AUX ARMES ! ON ASSASSINE NOS FRÈRES ! »

D'après une lithographie de V. Adam (Goupil, éditeur. — Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon).

Le soir du 22 février, M. Delessert, préfet de police disait : « Ce n'est qu'une échauffourée », et M. Duchâtel répondait à l'ambassadeur d'Autriche, qui lui demandait des nouvelles de la journée : « Cela va trop bien. » La nuit fut assez calme. On aurait pu croire l'émeute apaisée. Et cependant le gouvernement, tout en dressant une longue liste d'arrestations (qui fut trouvée le 24 février sur la table du préfet de police), fait venir de tous côtés des renforts de troupes. Des canons s'allumaient à tous les carrefours. A ces provocations évidentes, le peuple de Paris répondit en élevant des barricades rues Rambuteau, Saint-Merri, du Temple, Saint-Denis... Bientôt des coups de feu éclatent de tous côtés, aux cris de : « A bas Guizot ! », « Vive la Réforme ! » Le mouvement insurrectionnel gagne la troupe en maints endroits. La ligne refuse de tirer sur le peuple, et la garde nationale passe du côté des réformistes. La garde municipale seule demeura absolument fidèle au trône et engagea avec les insurgés de meurtriers combats dans la rue Saint-Denis, à la caserne Saint-Martin, aux Arts et Métiers, dans la rue Bourg-l'Abbé... Vers la fin de la journée le bruit courut dans

la foule, que Louis-Philippe, cédant à des sollicitations très pressantes, avait remplacé Guizot par Molé. Mais l'esprit républicain, à peine représenté dans la Chambre, et dont les efforts avaient été violemment réprimés depuis des années dans tout le pays, s'agitait dans la rue avec une dévorante ardeur. C'est alors qu'eut lieu, boulevard des Capucines, près du ministère des affaires étrangères, ce drame terrible auquel devait répondre de toutes parts le glas du tocsin, puis la chute du trône. Une colonne populaire considérable venait de passer devant les bureaux du *National*, où Armand Marrast l'avait exhorté au calme, et se dirigeait dans la direction de la Madeleine, lorsque à la hauteur de la rue Basse-du-Rempart, elle se heurta contre un poste de deux cents hommes du 14^e régiment de ligne, commandés par le chef de bataillon de Brotonne. Craignant de voir son cordon de troupes brisé par la masse populaire, l'officier s'écria en toute hâte : « Croisez la baïonnette. » Aussitôt un coup de feu partit, sans qu'on ait jamais pu dire de quel côté il avait été tiré, et ce fut le signal d'une décharge générale, faite sans aucune sommation préalable, et qui coucha sur le sol une centaine de malheureux.

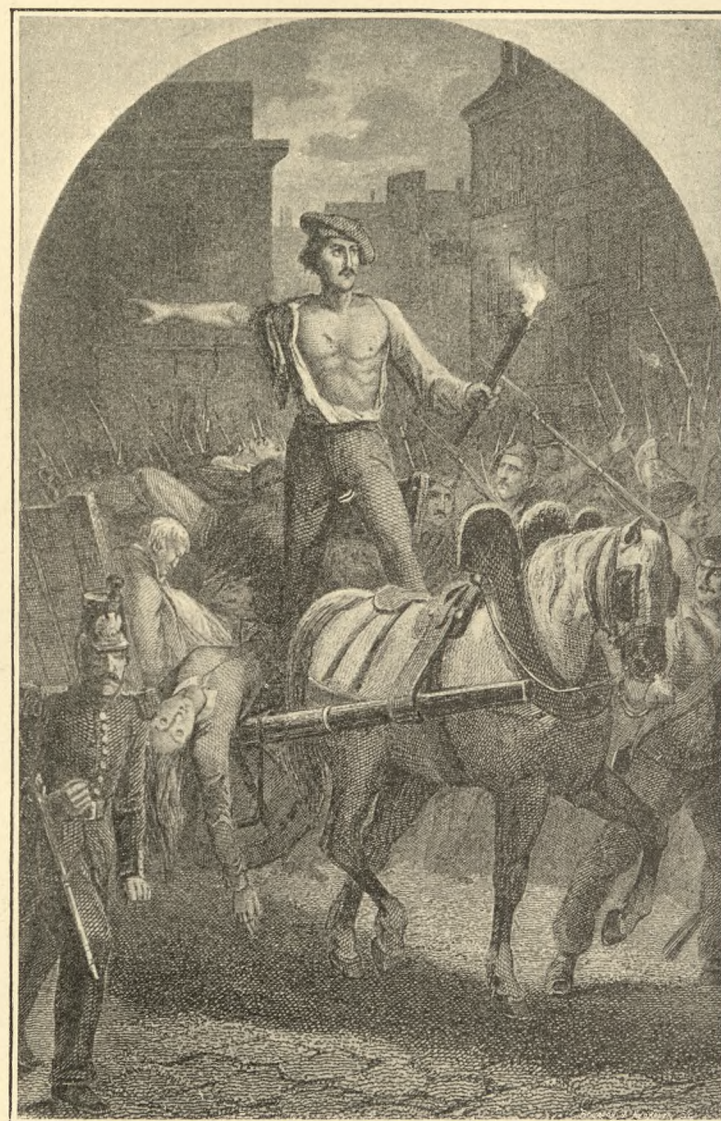


ARMES DU JUSTE MILIEU

Dédié aux pavés de Paris par leur frère d'armes :

CHARLES PHILIPON

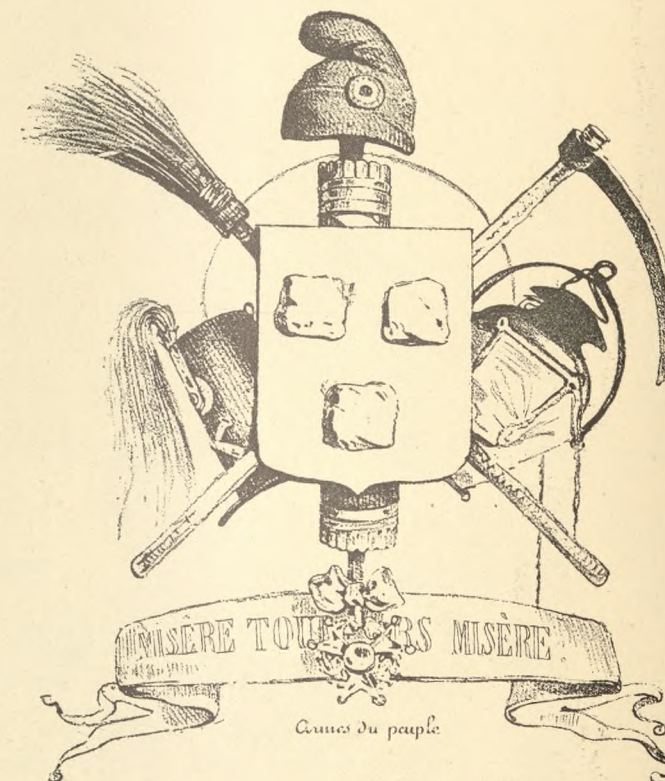
Premier blasonnier de la meilleure des Républiques



LA PROMENADE DES CADAVRES AUX FLAMBEAUX

« VENGEANCE!... AUX ARMES!... ON ASSASSINE NOS FRÈRES! »

D'après un dessin de Charpentier, gravé par Outhwarte.



ARMES DU PEUPLE

Dédié aux pavés de Paris par leur frère d'armes :

CHARLES PHILIPON

Premier blasonnier de la meilleure des Républiques.

Voici en quels termes magnifiques Daniel Stern raconta la scène tragique qui suivit le massacre du boulevard des Capucines : « Minuit va sonner... Quelles sont ces clameurs, ces voix inarticulées? Que signifie ce cortège étrange qui semble conduit par les Euménides populaires? »

« Dans un chariot attelé d'un cheval blanc que mène par la bride un ouvrier aux bras nus, seize cadavres sont rangés avec une horrible symétrie. Debout sur le brancard, un enfant du peuple, au teint blême, l'œil ardent et fixe, le bras tendu, presque immobile, comme on pourrait représenter le génie de la vengeance, éclaire des reflets rougeâtres de sa torche, penchée en arrière, le corps d'une jeune femme dont le cou et la poitrine livides sont maculés d'une longue trainée de sang. De

temps en temps, un autre ouvrier placé à l'arrière du chariot, enlace de son bras musculeux ce corps inanimé, le soulève en secouant sa torche, d'où s'échappent des flammèches et des étincelles, et s'écrie. en promenant sur la foule des regards farouches : « Vengeance! vengeance! on égorge le peuple! » — « Aux armes! » répond la foule; et le cadavre retombe au fond du chariot qui continue sa route, et tout rentre pour un moment dans le silence. L'Enfer de Dante a seul de ces scènes d'une épouvante muette. Le peuple est un poète éternel, à qui la nature et la passion inspirent spontanément des beautés pathétiques dont l'art ne reproduit qu'à grand'peine les effets grandioses. » — Cette gravure d'Outhwarte appartient à la Collection du Cabinet des Estampes.



PORTRAIT DE LA REINE MARIE-AMÉLIE. — D'après un portrait de Hersent, lithographié par Noël (Collection du Musée Carnavalet).

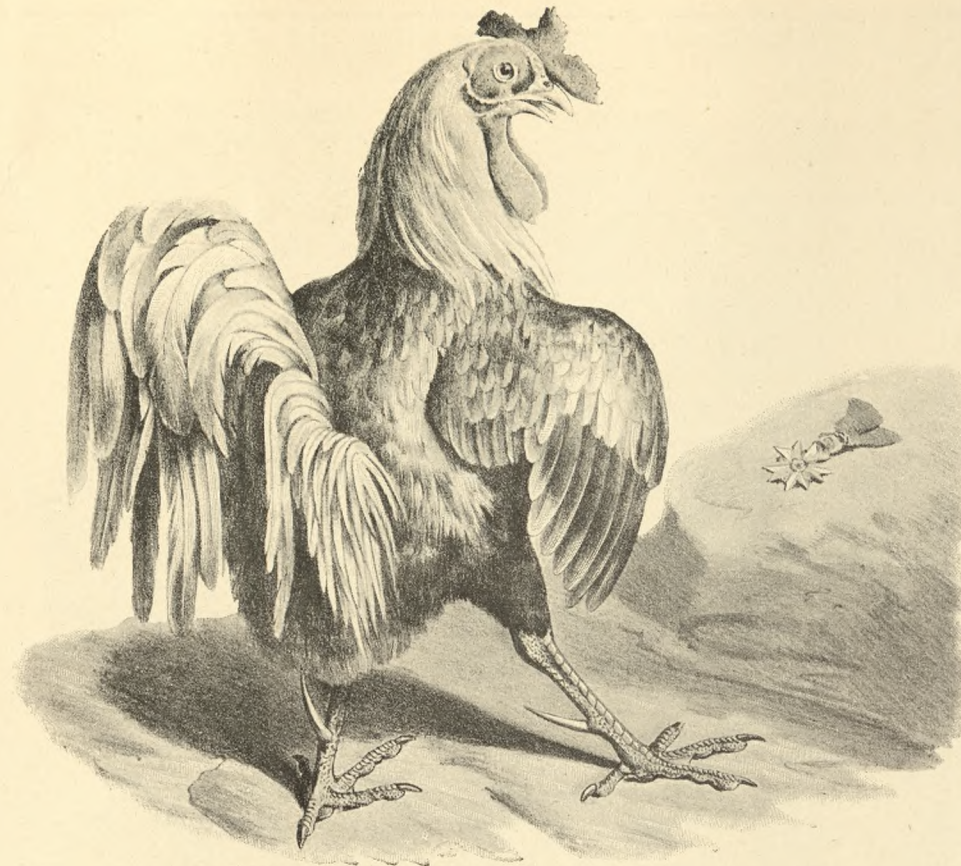


GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)

(Suite)

Tambours majors.

D'après une aquarelle originale de l'époque.



ELLE EST BELLE, DIT-IL, MAIS LE MOINDRE GRAIN DE MIL FERAIT BIEN MIEUX MON AFFAIRE



GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)

(Suite)

Fifre et tambours.

D'après une aquarelle originale de l'époque.

Raffet nous a dépeint ici, sous une forme saisissante un de ces héroïques épisodes dont l'histoire de nos guerres civiles est remplie. Le 23 février, Paris se hérissait de barricades. Une compagnie de municipaux, commandée par un sous-lieutenant, se trouva tout à coup arrêtée par une barricade,



« TIREZ DONC ! SI VOUS L'OSEZ ! » — D'après une eau-forte de Raffet.

derrière laquelle se tenaient quelques jeunes gens du peuple et étudiants qui, au lieu d'ouvrir le feu, se placèrent entre le tas de pierres et la troupe, offrant leurs poitrines nues aux balles des soldats. « Tirez donc, si vous l'osez ! » dit l'un d'eux. Tant de bravoure étonna la troupe, qui fit volte-face.

PIECE SATIRIQUE



« PRIMO SAIGNARE, DEINDE PURGARE, POSTEA CLYSTERIUM DONARE »

« D'abord saigner, ensuite purger, postérieurement seringuer »

D'après une lithographie de Daumier.

Dans cette pièce amusante, figure le roi Louis-Philippe, qui saigne un ouvrier malade, personnifiant le peuple. Le duc d'Orléans tient à la main un flacon en forme de poire, orné de cette inscription : « Médecine de roi. » A genoux, sanglé de son

grand cordon de la Légion d'honneur, le ventre couvert du tablier des infirmiers, le général Soult, ministre de la guerre et président du Conseil, se dispose à administrer un formidable clystère au malheureux patient.



GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)

(Suite)

Sergent. — Sergent-major. — Voltigeur.

D'après une aquarelle originale de l'époque.



« JE SÉPARERAI L'IVRAIE DU BON GRAIN »

D'après une lithographie de Grandville et de Forest (Collection du Cabinet des Estampes).



GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)

(Suite)

Sous-lieutenant. — Capitaine. — Lieutenant.

D'après une aquarelle originale de l'époque.

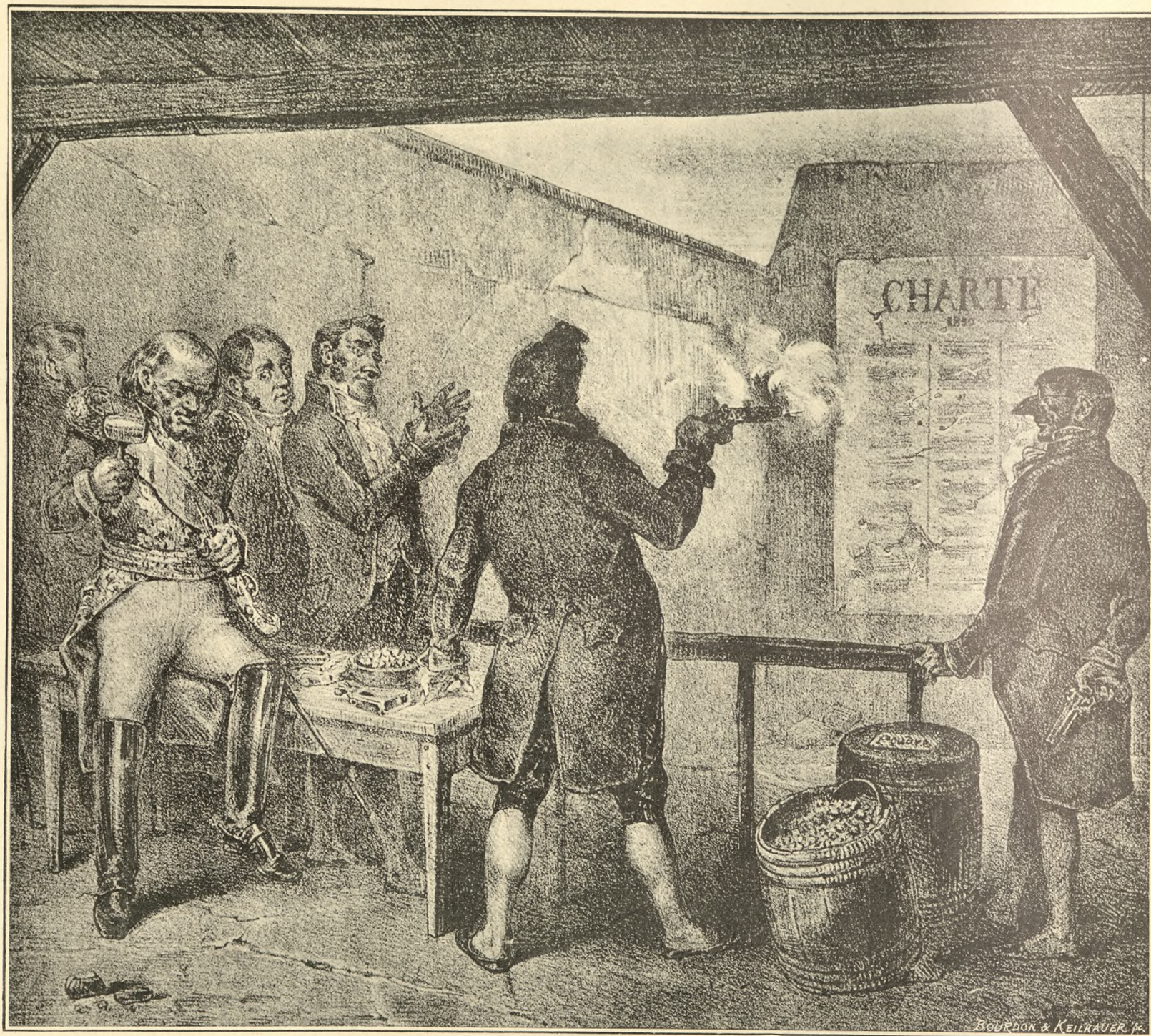


« — La Presse, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?
 « — Je ne vois que le soleil de Juillet qui poudroie et l'herbe des tombeaux
 qui verdoie.

« — La Presse, ma sœur, ne vois-tu rien venir ?
 « — Je vois deux cavaliers qui viennent au galop, portant une bannière ! »

D'après une lithographie de Grandville (*La Caricature*).

PIÈCE SATIRIQUE



« TOUS LES COUPS PORTENT »

D'après une lithographie du temps (*La Caricature*).

Cette lithographie représente Louis-Philippe tirant au pistolet dans la Charte de 1830. Soult, ministre de la Guerre, assis sur la table, charge les armes ; Persil, ministre de la Justice, les passe au tireur. Périer, Molé, etc., applaudissent.

Comme nous l'écrivions, dans une note parue au début de cet ouvrage, ces surprenants petits bustes de Daumier, exécutés en terre glaise, s'effritent, tombent en poussière, et à peine en est-il quelques-uns qui pourraient supporter l'épreuve dange-reuse du moulage. Nous ajouterons que c'est avec une cer-taine inquiétude, et non sans difficultés, que nous avons pu réussir, grâce à la parfaite obligeance de M. Paul Philipon, leur propriétaire, à en photographier quelques-uns. Et encore avons-nous été impuissants à reproduire certaines de ces curieuses



PERSIL (JEAN-CHARLES)

Né à Condom (Gers) 1785, mort le 10 juillet 1870.

Portrait satirique, d'après une terre coloriée de Daumier.

(Collection de M. Paul Philipon.)

En 1830, Persil fut envoyé à la Chambre par les électeurs du Gers. Il professait alors des opinions libérales, et combattit avec beaucoup d'ardeur le ministère Polignac. Ce fut un des plus chauds partisans de la dynastie d'Orléans. Il en devint aussi un des conseillers réactionnaires les plus écoutés. Cet ancien libéral devint « furieux de modération », suivant l'expression de La Fayette. Il fut successivement ministre de la Jus-tice, puis pair de France et directeur de l'Hôtel des Monnaies. En 1852, Napoléon III en fit un conseiller d'État.

images, où vivent avec une intensité extraordinaire, les traits des personnages politiques les plus fameux de l'époque. Sur les onze portraits que nous avons publiés, quatre seulement représentent des personnalités vraiment historiques (D'Argout, Dupin, Viennet, Persil), mais à défaut de satisfaction docu-mentaire, le lecteur, nous n'en doutons pas, goûtera un réel plaisir d'art à regarder les six autres effigies dans lesquelles le génie satirique de Daumier a si puissamment exprimé la laideur, l'imbécillité et la vanité humaines





MODES FÉMININES DU TEMPS

D'après une lithographie de l'époque.
(Collection du Cabinet des Estampes.)



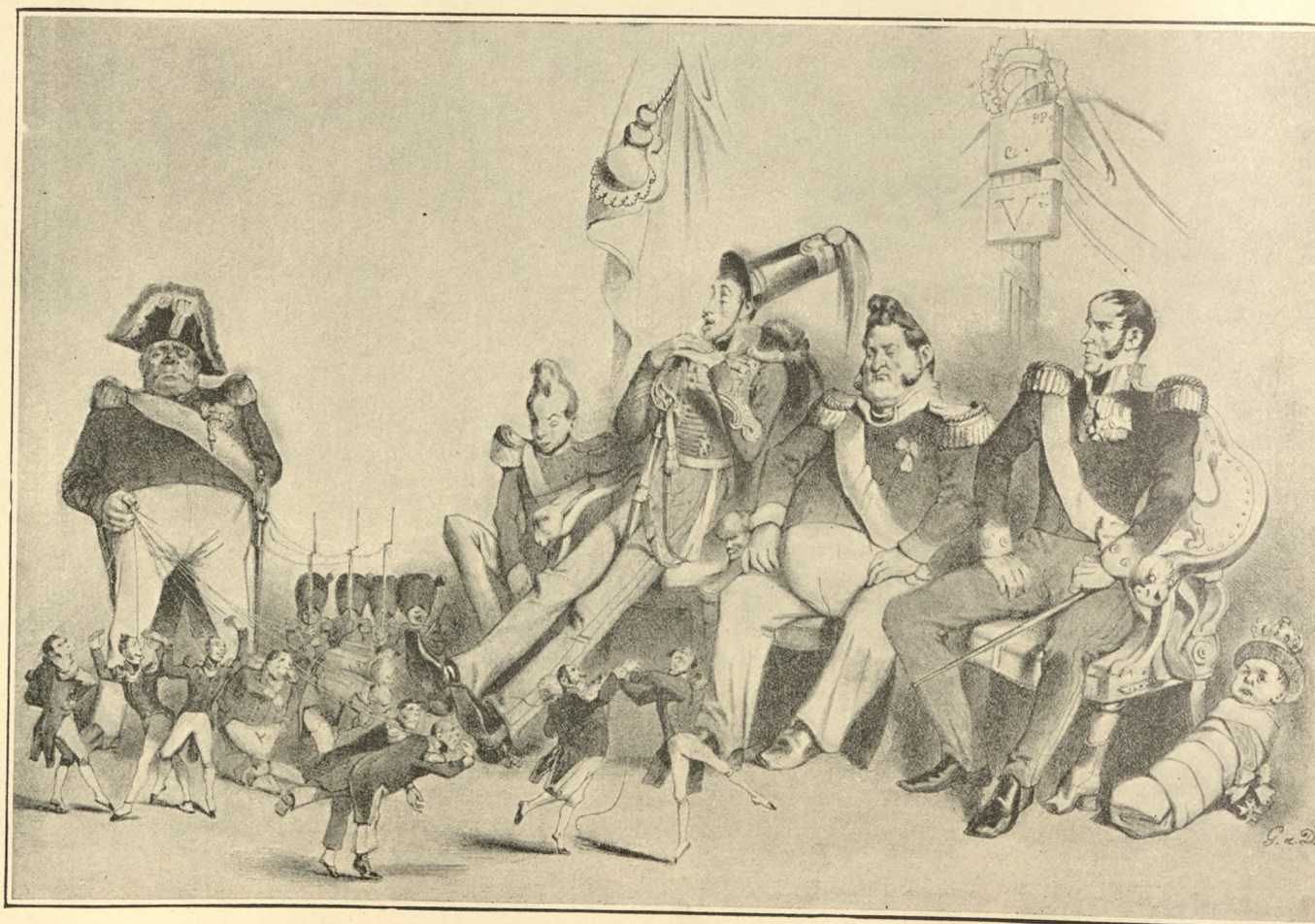
PROJET DE MONUMENT

D'après une lithographie de Despéret.

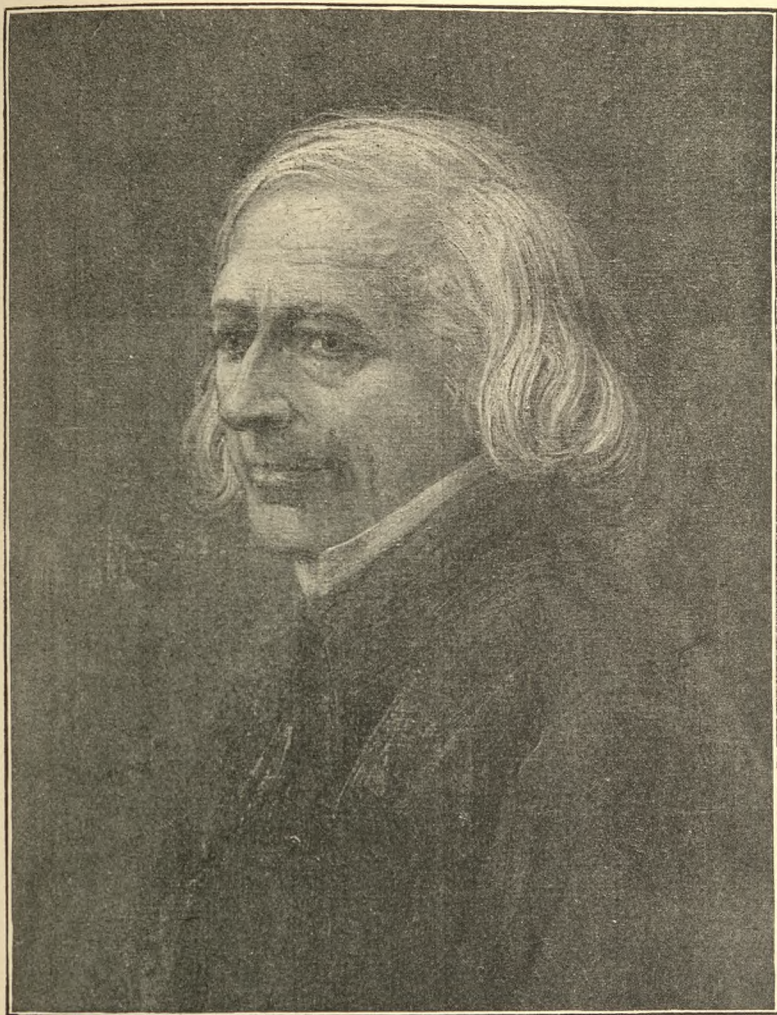


MODES FÉMININES DU TEMPS

D'après une lithographie de l'époque.
(Collection du Cabinet des Estampes.)



« TRÈS HUMILES ET TRÈS DÉVOUÉS GARDES NATIONAUX, PASSÉS EN REVUE PAR LEUR TRÈS HAUTE, TRÈS PUISSANTE
ET TRÈS COLOSSALE MAJESTÉ, ETC., ETC. » — D'après une lithographie de Grandville et Despéret.



CHARLES PHILIPON

D'après une peinture à l'huile de Gustave Doré (Collection de M. Paul Philippon).

Ce fut Charles Philippon qui fonda la *Caricature* de 1830 (4 novembre), journal unique, qui demeure et demeurera comme un monument dans les annales de la satire politique. Il avait réuni autour de lui une pléiade de dessinateurs et d'écrivains du plus grand talent que son ardeur intelligente et audacieuse surexcitait sans cesse, et lançait chaque jour, avec une ardeur nouvelle, à l'assaut des abus et du pouvoir. C'étaient d'un côté Balzac, qui sous le pseudonyme du comte Alexandre de B., donnait de curieuses études de genre; c'était Louis Desnoyer (Derville), le plus formidable monteur de scies que jamais gouvernement eut inspiré; Philippon lui-même, qui maniait également avec le même entrain la plume et le crayon... Du côté des dessinateurs nous trouvons : Daumier, Decamps, Charlet, Raffet, Grandville, Traviès, Monnier, Benjamin, Gavarni, Despéret, Forest... véritable bataillon sacré de la caricature. On peut dire que la plus redoutable des armes adoptées par les républicains contre Louis-Philippe, fut la *Caricature*. Elle lui porta des coups mortels, comme plus tard la *Lanterne* d'Henri Rochefort au Second Empire. Tellement il est vrai que, dans notre beau pays de France il n'est pas de bastille qui résiste à un pamphlet bien acéré.

Ce fut Philippon qui inventa la fameuse poire si souvent reproduite sous diverses formes dans la *Caricature*, puis plus tard dans le *Charivari*. « Le diable emporte la poire! s'écrie un des personnages de Traviès. Adam nous a perdu par la pomme, et La Fayette par la poire ».

Charles Philippon était né à Lyon en 1800. Il mourut en 1862. Il étudia la peinture dans l'atelier de Gros, fut successivement directeur de la *Caricature*, du *Charivari* (dirigé depuis par Pierre Véron), du *Journal pour rire* qui devint plus tard le *Journal amusant* sous la direction de son fils Eugène, mort en 1874, et auquel succéda M. Paul Philippon. Charles Philippon dessinait peu. Il s'efforçait surtout de communiquer à ses collaborateurs la flamme satirique qui le dévorait.

Croquis des Croquis à l'huile du 14 Nov.

(Cour d'Assises)

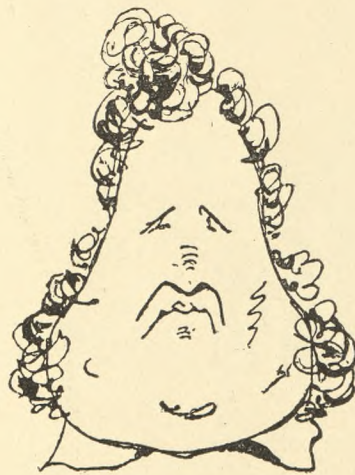
Si, pour reconnaître la monarchie dans une caricature, vous n'attendez pas qu'il soit désigné autrement que par la ressemblance, vous tomberez dans l'absurde. Voyez ces Croquis informes, aux quels j'aurais peut-être dû borner ma défense.



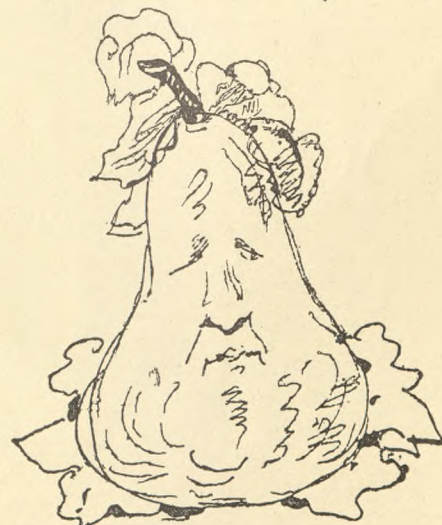
Ce Croquis ressemble à Louis-Philippe, vous condamnez Louis!



Alors, il faudra condamner aussi ce qui ressemble au premier.



Puis condamner pour cet autre qui ressemble au second...



Et enfin, si vous êtes conséquents, vous me sauriez absoudre cette poire qui ressemble aux Croquis précédents.

Puis, pour une poire, pour une brioche, et pour toutes les têtes grotesques dans les quelles le hasard ou la malice aura pu se cacher la ressemblance, vous pourriez infliger à l'autre cinq ans de prison et cinq mille francs d'amende??

Adieu! messieurs que c'est là une singulière liberté de la presse!!

(D'après le journal La Caricature) M. P.

ESTAMPE SATIRIQUE



« VOICI, MESSIEURS, CE QUE NOUS AVONS L'HONNEUR D'EXPOSER JOURNELLEMENT »

« Si vous êtes contents et satisfaits, faites en part à vos amis et connaissances. On ne paye qu'en s'abonnant et il faudrait vraiment ne pas avoir 13 francs dans sa poche pour se priver de voir cette magnifique collection qui fait tous les jours l'amusement du Roi et de son Auguste famille. Zin, zin, zin, bound ! bound ! baound ! baound !! »

D'après une lithographie de Traviès (*La Caricature*).



« ENCORE UNE FOIS, MADAME, VOULEZ-VOUS OU NE VOULEZ-VOUS PAS DIVORCER?... VOUS ÊTES PARFAITEMENT LIBRE... »

D'après une lithographie de Grandville et Forest (La Caricature).



GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)
Sous-lieutenant. — Capitaine. — Lieutenant.

D'après une aquarelle originale de l'époque.



« CHOU!... PUT! PUT! PU... PU... PAN! PAN!
BRRRRM, PAN! PAPAPAPA... PAN, PAN!... PAN! POUF! POUF! PATAPATAPOUF!!!! »

D'après une lithographie de Grandville.



GARDE NATIONALE PARISIENNE (1848)
Caporal. — Sergent-major. — Chasseur.

D'après une aquarelle originale de l'époque.

(Terres colorées, par Daumier.)



D'ARGOUT

Né en 1782, mort en 1858.

(Collection de M. Paul Philippon.)

D'Argout, qui, avant le gouvernement de Juillet, dont il soutint, dans différents ministères, la politique rétrograde, avait combattu les Ordonnances, et avait même réussi à en obtenir de Charles X, à Saint-Cloud, le retrait, mais « trop tard ». Le nez de d'Argout était devenu proverbial, à cause de son extraordinaire dimension, que Daumier, comme on peut s'en convaincre, n'a pas cherché à atténuer. Ainsi que la tête piriforme de Louis-Philippe, ce nez prodigieux servit de cible à tous les caricaturistes de l'époque. Il eut même les honneurs de la chanson. On disait « un nez à la d'Argout », et on appliquait volontiers à son possesseur ce verset du *Cantique des Cantiques* : « Ton nez est là comme la tour du Liban qui regarde vers Damas. » L'historien de la vie politique de d'Argout pourra aussi, en demeurant dans la note vraie, conclure que l'ex-fonctionnaire du Premier Empire eut toujours du nez, car, conseiller d'État et pair de France en 1817, il fut ministre de Louis-Philippe, puis directeur de la Banque de France et sénateur sous le Second Empire.

Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, réussir à découvrir les noms des quatre personnages, dont les grotesques images encadrent, dans cette page, le buste de d'Argout.



ESTAMPE SATIRIQUE



LE PEUPLE LIVRÉ AUX IMPOTS DANS LA GRANDE FOSSE DU BUDGET
(Spectacle donné par le Pouvoir, aux salariés de toute espèce.)

D'après une lithographie de Grandville (*La Caricature*).



LE VENTRE LÉGISLATIF

« ASPECT DES BANCS MINISTÉRIELS DE LA CHAMBRE IMPROSTITUÉE DE 1834 »

D'après la lithographie de Daumier.

Voici une des œuvres les plus considérables, les plus puissantes de Daumier. Jamais les *ventrus*, les « ventrigoulus » du gouvernement de Juillet ne furent mieux dépeints dans leurs attitudes pesantes et bedonnantes, dans leurs expressions bourgeoisement hilares... Le grand artiste nous donne ici, sous une forme éternelle, une vision synthétique, obsédante, de ce centre dirigeant où les masques pléthoriques ricanent illuminés de béate satisfaction, où les ventres bombent comme des coffres-forts. C'est la satire, dans toute sa grandeur, d'une classe et d'un système.

Comme nous l'avons dit précédemment, c'est devant ces petits bustes de terre glaise, rapidement modelés, et au souvenir encore tout vivant du modèle, que Daumier exécuta cette planche si bien intitulée : *le Ventre législatif*, et, où, dans la pénombre parlementaire d'une fin de séance, on voit sommeiller, s'agiter, ricaner, tout gonflés de leur pouvoir et de leur souveraineté censitoriale, les Guizot, les d'Argout, les Prunelle, les Podenas, les Molé, les Fulchiron..., et tant d'autres que le souffle irrité du peuple va bientôt disperser.

ESTAMPES SATIRIQUES



« — SIRE, LISBONNE EST PRISE »

« — AAAAH!!... AUSSI J'AI RÊVÉ QUE JE ME BATTAIS CRANEMENT »

Daumier exécuta cette pièce à l'occasion de la prise de la flotte de Don Miguel et de Lisbonne par l'amiral Roussin.

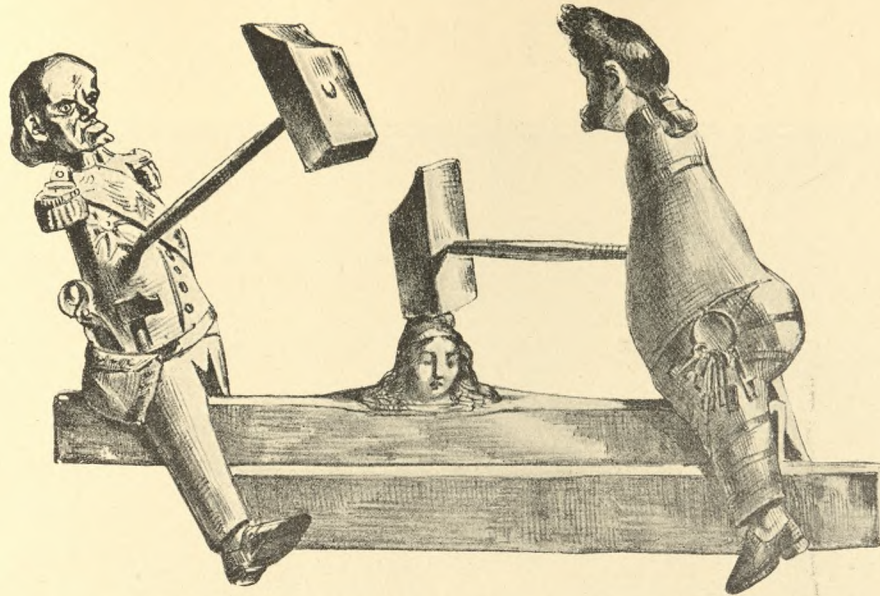
(Collection du Cabinet des Estampes.)



« SI ELLE TOMBAIT, VOUS SERIEZ ÉCRASÉS »

D'après une lithographie de Despéret (Collection du Cabinet des Estampes).

Dans cette petite Estampe satirique de Despéret, Louis-Philippe et le maréchal Soult



sont représentés se donnant la réplique, en cognant sur la tête de la Liberté

« TAU-TAU-TAU, BATTEZ CHAUD, IL FAUT DU CŒUR A L'OUVRAGE... »



FUSIL DE BARBÈS
(Musée Carnavalet.)



LA LIBERTÉ AU JARDIN DES OLIVIERS. — D'après une lithographie de Benjamin.

« ... Et comme elle savait qu'elle allait être livrée, l'apparition de ces victimes causa une agitation si violente dans tout son corps, qu'il en sortit une sueur comme des gouttes de sang qui découlèrent jusqu'à terre. »



FUSIL DE GARDE NATIONAL
AVEC SON PARASOL
(Musée Carnavalet.)

PIÈCE SATIRIQUE



LA BARQUE GOUVERNEMENTALE EN DANGER. — « ILS NE SAVENT PLUS A QUELS SAINTS SE VOUER ! »

D'après une lithographie de Grandville (Collection du Cabinet des Estampes).



GARDE NATIONALE PARISIENNE EN 1848

Sapeur et piston.

D'après une aquarelle originale de l'époque.



« LE CACHOT SERA DÉSORMAIS UNE VÉRITÉ »

Parodie de la fameuse phrase contenue dans la proclamation du 31 juillet 1830 : « Une charte sera désormais une vérité. »

D'après une lithographie de Numa.



GARDE NATIONALE PARISIENNE EN 1848

Officiers en tenue de service.

D'après une aquarelle originale de l'époque.



1830. — D'après une lithographie de Daumier.



1834. — D'après une lithographie de Daumier.

ESTAMPE SATIRIQUE



« IL SERAIT PLUS FACILE D'ARRÊTER LE SOLEIL »

D'après une lithographie de Traviès.

Cette image nous montre la Liberté coiffée du bonnet phrygien, debout sur un char orné de la figure du soleil. Elle est trainée par deux chevaux blancs. Le roi et ses ministres, des juges, au-dessus desquels un corbeau étend ses ailes noires, cherchent à arrêter la marche en avant de la Liberté, jetant dans les roues du char des bâtons, sur lesquels on peut lire : *Procès de Presse*, et s'attelant à des courroies ornées des

inscriptions suivantes : *Amendes, Conseils de guerre, Mont-Saint-Michel...*, etc. Agenouillé près du char sur le traité de 1815, le vieux Talleyrand unit ses vains efforts à ceux de la réaction gouvernementale en jetant sous les pieds des cailloux symbolisant *les armées permanentes, les impôts, la Sainte-Alliance, les privilèges et monopoles...*, etc.



COURAGE ET PROBITÉ. — D'après une peinture de H. Schopin, gravée par Jazet (Goupil, éditeur).

Sous sa forme théâtrale et poncive, cette image symbolise le courage et la probité du peuple de Paris pendant les journées de Février. Le peintre nous montre un élève de l'École Polytechnique saluant, l'épée à la main, la victoire populaire, à laquelle il prit

part. Puis, ce sont des groupes d'ouvriers et de gardes nationaux prodiguant des soins aux soldats blessés et protégeant les trésors confiés à leur garde. — Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.

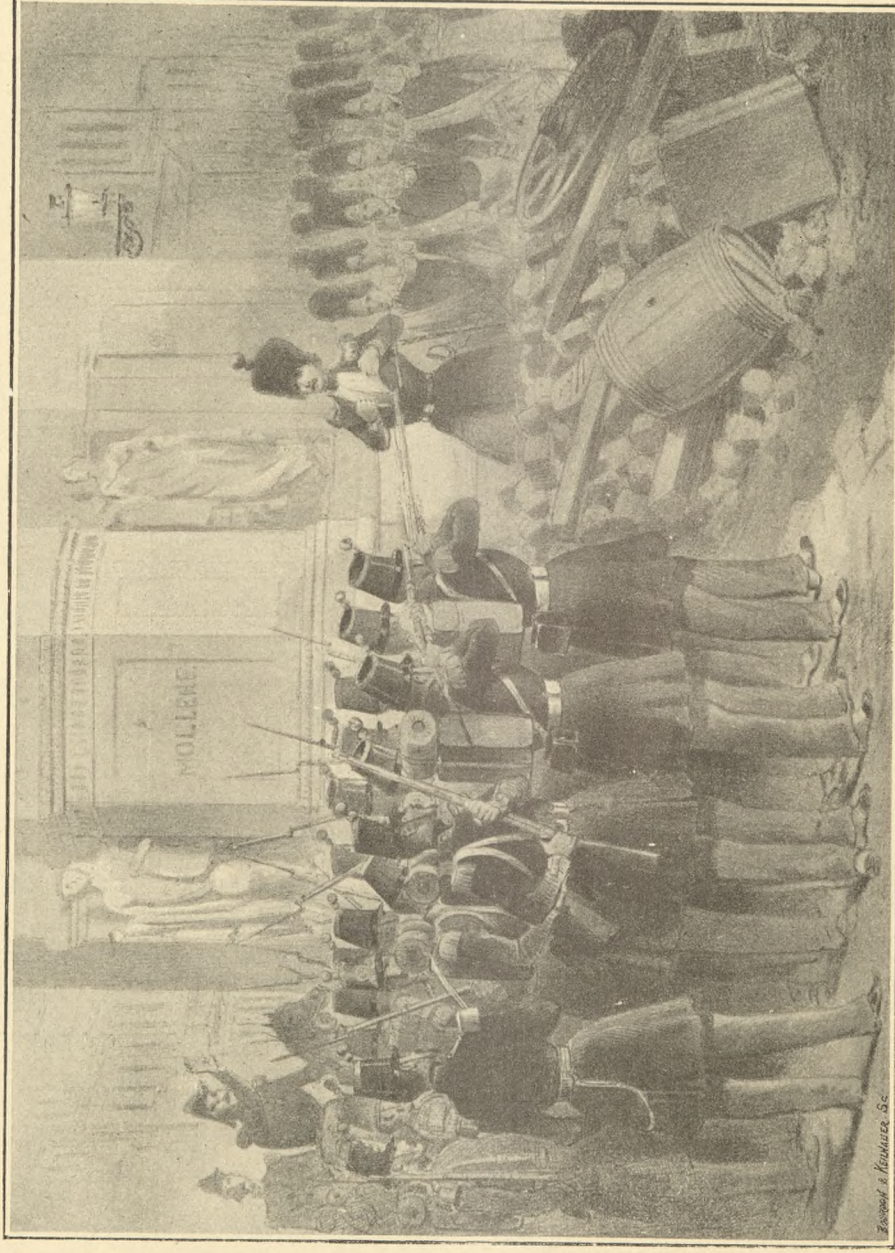
24 FÉVRIER



PARIS, LE 24 FÉVRIER, A 10 HEURES

« Un officier d'état-major : Le Roi a abdicé!... Vive la Régence!...
Un homme du peuple : Il est trop tard!... Vive la République!!... »

D'après une lithographie publiée par la maison Turgis.



JOURNÉE DU 24 FÉVRIER. — BARRICADE DE LA FONTAINE MOLIERE. — (Aubert, éditeur.)

« Le tambour-major Odoin s'élance au-devant de la ligne qui allait faire feu sur la garde nationale et s'écrie, en découvrant sa poitrine : « Si vous êtes des lâches, tirez sur nous!... » La troupe s'arrête et l'effusion de sang est évitée. »

PIÈCES SATIRIQUES ET ESTAMPE POPULAIRE



PIERRE LEROUX

« Ce grand philosophe se dirigeant vers la tribune de l'Assemblée nationale avec sa collection d'aphorismes sociaux. »

D'après une lithographie de Daumier.



DÉVOUEMENT HÉROÏQUE D'UNE JEUNE FILLE

D'après une lithographie de Mès, publiée en 1848, par la maison Turgis.

Voici, textuellement reproduite, la légende qui accompagne cette pièce : « Le 24 février 1848, les combattants de la liberté faisaient justice des gardes municipaux du poste de la place de la Concorde [qui avaient tiré sur la 5^e légion de la garde nationale, et un seul de ces malheureux survivait encore, lorsqu'une jeune fille émue de pitié et encouragée par un officier s'élance aussitôt vers le garde municipal en s'écriant : « Messieurs, au nom de Dieu, épargnez mon père ou tuez-moi avec lui ». Les fusils s'abaissèrent aussitôt, et le peuple, aussi généreux dans sa victoire que terrible dans sa colère, fut heureux de l'ingénieux stratagème de la jeune fille, qui lui dérobait une victime. »

(Collection du Cabinet des Estampes.)



ÉTEINT !

D'après une lithographie du temps.
(Collection du Cabinet des Estampes.)

24 FÉVRIER



COMBAT AU POSTE DU CHATEAU-D'EAU (PLACE DU PALAIS-ROYAL, LE 24 FÉVRIER 1848). — (Bès et Dubreuil, éditeurs.)

« Une barricade avait été rapidement élevée au coin de la rue de Valois; le peuple investit le poste du Château-d'Eau. Quelques coups de feu partirent et la fusillade fut engagée avec acharnement : hommes du peuple, gardes nationaux, jusqu'à des

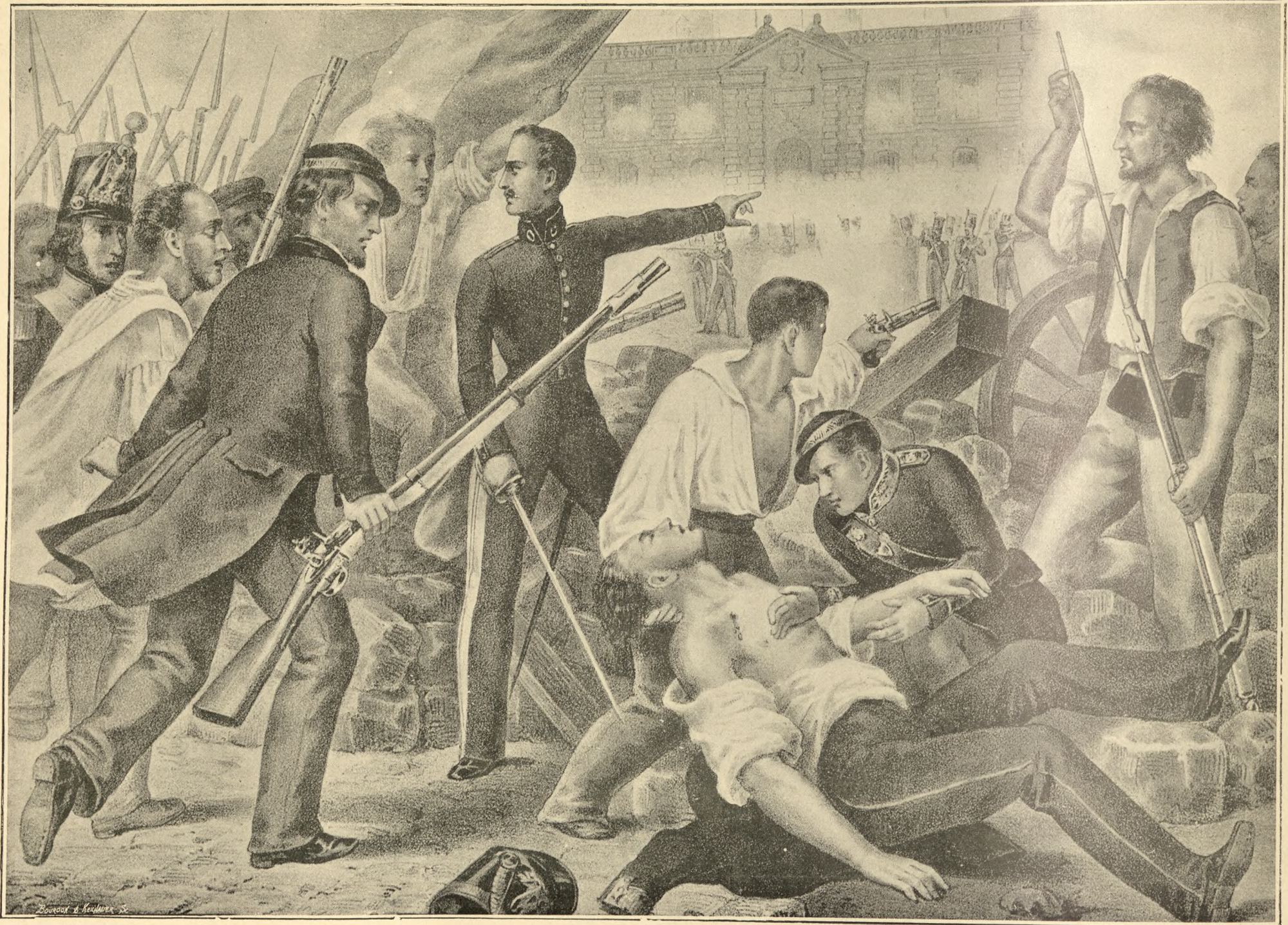
enfants même, tous ceux qui ont pu se procurer de la poudre et des balles jouent leur vie dans cette lutte terrible. Le combat dura deux heures; enfin le poste fut emporté après une suite d'épisodes glorieux. » — Telle est la légende de cette lithographie.



COMBAT ET PRISE DU CHATEAU-D'EAU (PLACE DU PALAIS-ROYAL). — D'après un lithographie de Jules David, éditée par MM. Bulla.

Le combat du Château-d'Eau, une des dernières rencontres des troupes de l'insurrection avec celles de la royauté, fut aussi un des plus sanglants épisodes de la lutte. La nomination de Bugeaud, le chef militaire le plus impopulaire de France, au commandement de l'armée de la répression, avait exaspéré les masses populaires. Les cœurs se chargeaient de colère à la nouvelle du mot cruel qu'il venait de prononcer : « Je ferai avaler aux Parisiens le sabre d'Isly, jusqu'à la garde. » Arrivons au dénouement final, sans nous arrêter à tous les petits combats qui se livrent à chaque coin de rue. Malgré les rodromontades de Bugeaud, dont l'énergie était d'ailleurs paralysée par une foule d'ordres contradictoires et l'indécision des troupes, plusieurs colonnes d'insurgés s'étaient concentrées dans les environs du Palais-Royal et marchaient sur les Tuileries, conduites par des républicains énergiques comme Caussidière, Albert, Lagrange, Etienne Arago, etc. Mais avant de faire le siège de la

demeure du roi, il fallait d'abord emporter d'assaut la caserne du Château-d'Eau, située alors en plein Palais-Royal, et que défendaient de nombreux gardes municipaux décidés à résister jusqu'à la mort. La lutte fut acharnée. La victoire demeura au peuple, et à l'annonce que le commandement des troupes avait été enlevé à Bugeaud pour être donné au maréchal Gérard, que le ministère Barrot, ministère fantôme, allait succéder au ministère Molé, autre ministère fantôme, que la *Réforme* si demandée allait être enfin accordée, il répondit en montrant ses blessures et en essuyant ses armes sanglantes : « Trop tard ! plus de royauté ! Vive la république ! » L'agitation conciliatrice d'Emile de Girardin, les supplications de Lamoricière, l'attitude touchante du maréchal Gérard, qui s'avancait à cheval dans la foule, une branche de buis à la main, ne put changer la volonté du peuple. — Cette lithographie fait partie de la Collection des Estampes du Musée Carnavalet.



PRISE DU CHATEAU-D'EAU (PLACE DU PALAIS-ROYAL). — D'après une lithographie éditée par la maison Turgis.

« Le 24 février 1848, des barricades s'élèvent de toutes parts et une lutte acharnée s'engage entre le Peuple et la Royauté. Mais bientôt la ligne fraternise avec nous, et seule la garde municipale tourne ses armes contre les défenseurs de la Liberté. Le poste du

Château-d'Eau au Palais-Royal offrait encore une résistance désespérée ; aussitôt un enfant du peuple s'élance un drapeau à la main : tous les combattants le suivent et, malgré une vive fusillade, s'emparent de ce dernier repaire du Despotisme. »



LE PEUPLE DANS LA SALLE DU TRÔNE. — D'après une composition de Janet Lange (Aubert, éditeur).

La résistance héroïque du poste du Château-d'Eau avait protégé la déroute des Tuileries, qui s'accomplissait au bruit de ce combat terrible. Pendant que les derniers défenseurs de la monarchie de Juillet se faisaient tuer à quelques pas du trône, Louis-Philippe d'une main lourde et tremblante, que conduisait pour ainsi dire le duc de Montpensier, signait son abdication, déjà annoncée en faveur de son petit-fils le comte de Paris, combinaison dynastique que le peuple victorieux et en marche sur le Palais repousse dédaigneusement. Seule, au milieu de ce piteux effondrement de volontés, Marie-Amélie demeura fière, noble et courageuse, comme l'avait été Marie-Antoinette dans une heure semblable. Plutôt que de vivre humiliée, elle voulait mourir en reine. « La grande figure de Marie-Amélie, dominait toutes ces tristesses. » Pour se rendre à la grille du pont tournant des Tuileries (place de la Concorde) où devaient stationner les voitures de la fuite, elle offrit son bras au roi qui s'y appuya chancelant et inquiet.

Peu de temps après, une nombreuse colonne populaire, conduite par un homme d'une énergie rare, le capitaine Dunoyer, officier de chasseurs de la 10^e légion, envahit les Tuileries, pénètre dans la salle du trône et ouvre le Palais des rois à l'insurrection triomphante. Dunoyer trace sur les moulures du trône où chaque insurgé vient s'asseoir, ces simples mots :

« Le peuple de Paris à l'Europe entière : Liberté, Égalité, Fraternité. » (24 février 1848).
 « Ce château, d'où l'étiquette rigide d'une reine dévote et un veuvage sincère avaient en ces dernières années, banni toute joie, écrit Daniel Stern, devint le théâtre d'une immense orgie, d'une saturnale indescrivable. » Certains portraits, entre autres ceux de Soult, de Bugeaud et du duc de Nemours furent lacérés, des bustes du roi furent jetés par la fenêtre, des femmes du peuple et des enfants se drapèrent dans de riches tentures, exécutant avec une gravité comique le cérémonial des réceptions officielles; mais on se découvrait en entrant dans l'oratoire de Marie-Amélie, et tout voleur était puni de mort.

ESTAMPES SATIRIQUES



« — As-tu déjeuné Jacquot? »
 — Valmy.
 — As-tu déjeuné?
 — Jemmapes.
 — Tu dis toujours la même chose :
 — Valmy, Jemmapes... Jemmapes, Valmy. »

D'après une lithographie du temps.



LE GAMIN DE PARIS AUX TUILERIES
 « CRISTI!... COMME ON S'ENFONCE LA-DEDANS »

D'après une lithographie de Daumier.

Journal *La Caricature*.

(Fait partie de la Collection du Cabinet des Estampes.)



DUPIN. — Portrait-charge (Aubert, éditeur).

« J'ai l'honneur de prévenir ceux qui demandent après du pain sous prétexte qu'ils ont faim, que je n'ai pas d'emploi à donner aux solliciteurs, attendu que je garde tout pour moi et les miens (restriction mentale). En avant, le népotisme ! »



LE PEUPLE BRULANT LE TRÔNE AU PIED DE LA COLONNE DE JUILLET. — D'après une lithographie de J. Arnoult et de V. Adam (Goupil éditeur).

Vers les trois heures de l'après-midi, le trône fut porté au pied de la colonne de Juillet, au milieu d'une foule immense, qui traverse le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, les boulevards... « A chaque barricade la foule faisait halte et le trône, posé sur des assises de pavés, servait de tribune à quelque harangueur populaire. » Arrivé au pied de la colonne

de la Bastille, un ouvrier y mit le feu. Et bientôt, autour du trône en flammes, la foule organise une ronde gigantesque, folle, pleine de cris de triomphe et de joie et qui ne s'arrête que lorsque le fauteuil royal ne fut plus qu'un tas de cendres. — Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.

MODES ET PORTRAIT



MODES DU TEMPS

D'après une lithographie de Ch. Vernier.

Publiée chez Aubert.

(Collection du Cabinet des Estampes)



DUCHESSÉ D'ORLÉANS (HÉLÈNE-LOUISE-ÉLISABETH)

De Mecklembourg-Schwerin, née en 1814, morte en 1858.

D'après une lithographie de Julien.

Par ses idées élevées et libérales, par la grande douceur de son caractère, par son goût pour les lettres et les arts, la duchesse d'Orléans avait su conquérir, comme son mari, qu'elle adorait, et dont la mort l'avait plongée dans un deuil profond, la sympathie populaire. Son rôle politique fut aussi court qu'agité. Elle sut le tenir avec beaucoup de dignité, et ce fut le seul désir de poser sur le front de son fils, le comte de Paris, la couronne de France, qui soutint, pendant cette terrible épreuve, sa nature timide et plutôt résignée.

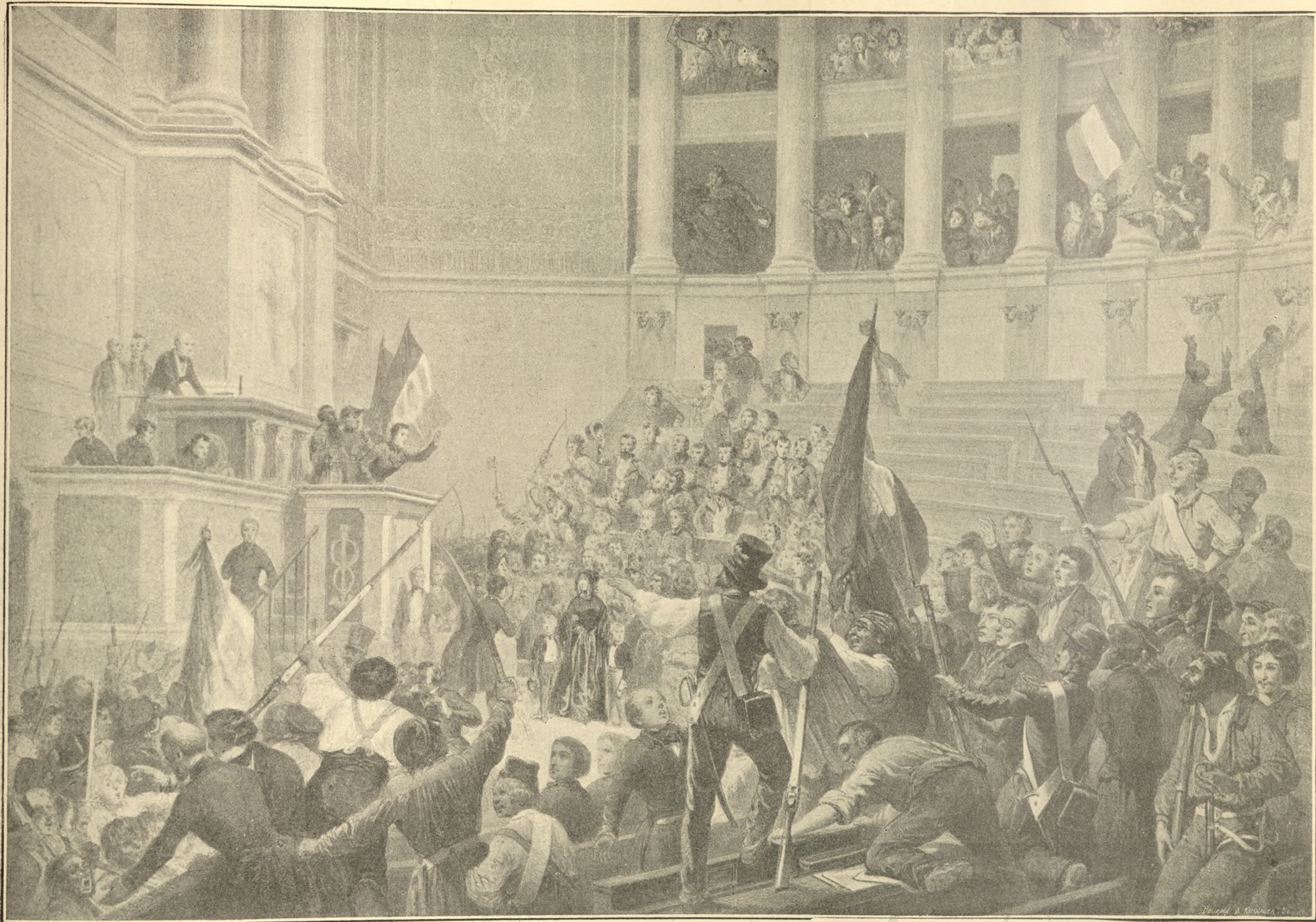


MODES DU TEMPS

D'après une lithographie de Bourdel.

Publiée chez Aubert.

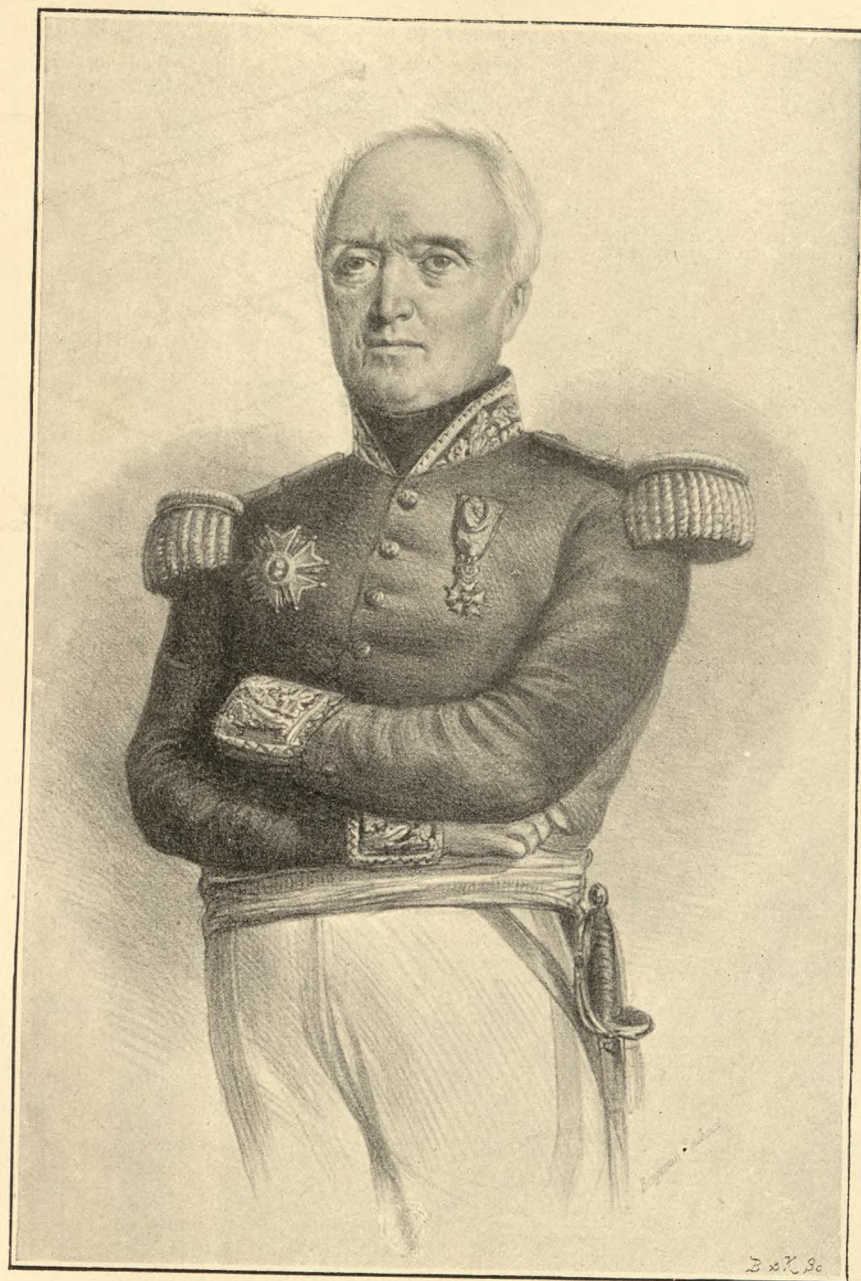
(Collection du Cabinet des Estampes.)



LA DUCHESSE D'ORLÉANS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — D'après une lithographie de Jules Petit, publiée par la maison Bulla.

Après l'abdication de Louis-Philippe en faveur du comte de Paris, la duchesse d'Orléans se rendit à la Chambre des députés avec ses deux fils et le duc de Nemours. La majorité du Parlement se composait de dynastiques libéraux, dont les chefs étaient : de Malleville, Gustave de Beaumont, de Girardin, Crémieux, Dupin et Odilon Barrot enfin ministre, ministre d'une régence problématique. M. Sauzet était assis au fauteuil de la présidence. Ce fut Dupin, qui dans un discours très habile et coupé d'applaudissements, proposa la proclamation de la régence à la Chambre. Au moment où le président allait mettre la proposition aux voix, de violentes protestations éclatèrent sur les bancs de la gauche républicaine et de la droite légitimiste. M. Emmanuel Arago et M. de la Rochejaquelein se distinguent par l'énergie de leur attitude. On attend avec impatience l'arrivée d'Odilon Barrot. Pendant ce temps, la

duchesse d'Orléans, qui se tient debout dans l'hémicycle, est pressée, bousculée par la foule houleuse des députés. Vainement Lamartine demande la suspension de la séance, et vainement aussi Marie veut se faire entendre à la tribune. Enfin, voici le ministre. Après avoir refusé, avant d'entrer dans la salle des délibérations et, sur les injonctions de quelques députés républicains, de favoriser la nomination d'un gouvernement provisoire, il prend la parole, se croyant maître des événements, pour appuyer la proposition Dupin. Au moment où M. de la Rochejaquelein s'élance à la tribune pour répondre au ministre, la porte de la salle des délibérations cède sous la pression d'une multitude en armes qui envahit la salle aux cris de : « Vive la République ! A bas le juste milieu ! A bas la régence ! » (Voir page 61 pour la suite.)



BUGEAUD (1784-1840), MARÉCHAL DE FRANCE, DUC D'ISLY

D'après un portrait de Benjamin Roubaud.

(Aubert, éditeur.)

Il n'est guère de plus glorieuse carrière militaire que celle de Bugeaud qui, engagé volontaire comme simple soldat dans les grenadiers de la garde en 1805, fait caporal sur le champ de bataille d'Austerlitz, recevait le bâton de maréchal de France en 1843, un an avant la bataille d'Isly, qui lui valut le titre de duc. Mais son plus grand titre de gloire est la part importante qu'il prit à la conquête et à l'administration de l'Algérie, dont il fut nommé gouverneur en 1840. Cependant l'éclat de son nom restera toujours voilé par le souvenir de sa vie politique, dont tous les actes furent inspirés par la haine violente du peuple et de la liberté.

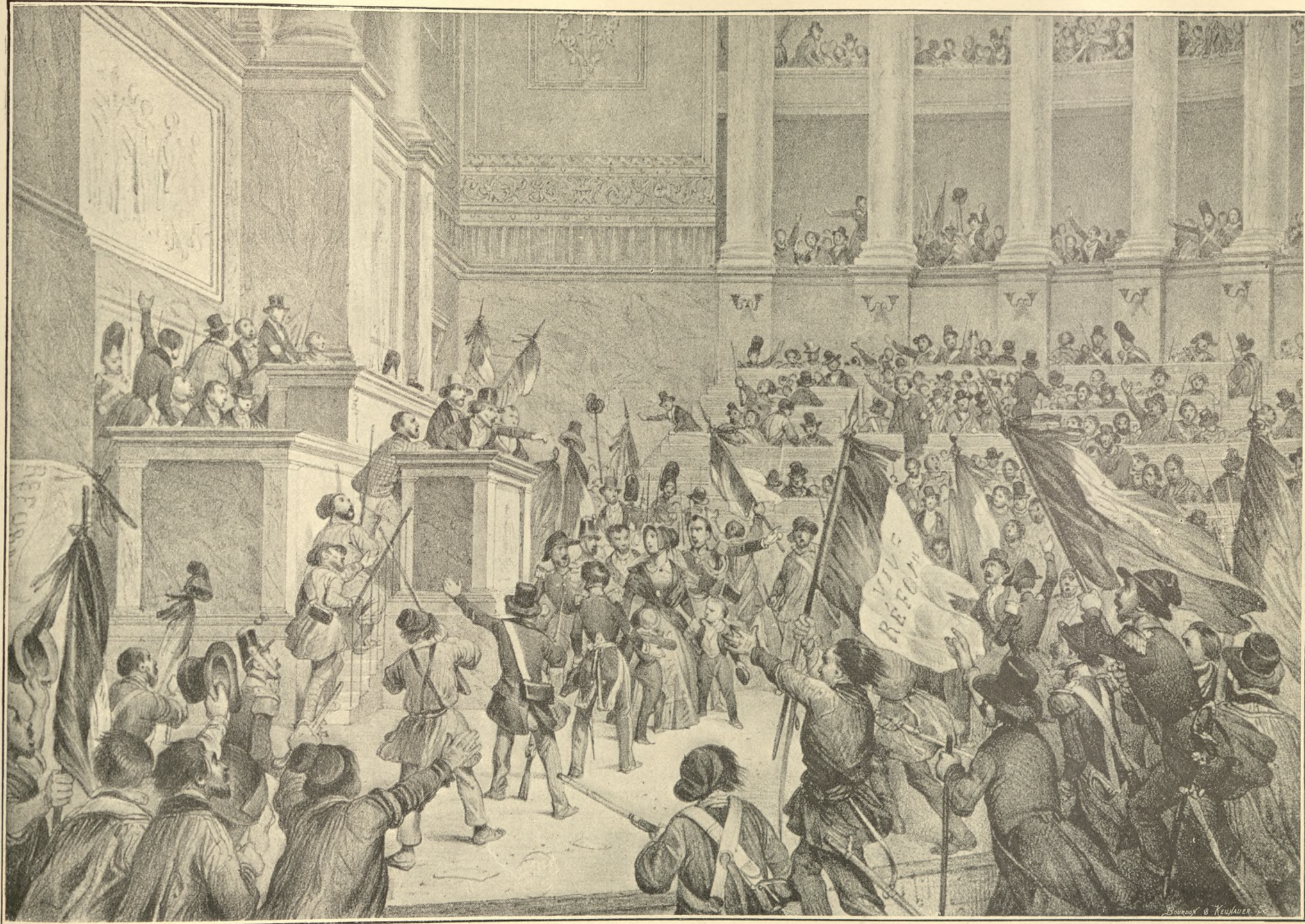
Paris le 25 mars 1845.

Mon cher Compatriote

Je vous réponds bien tard & voici mes raisons:
J'ai passé un mois en Périgord Je n'ai vu vos
lettres qu'en rentrant. Ajoutez à cela que j'ai trouvé
200 lettres jointes aux vôtres et que j'étais arrivé
sans tous mes travaux.

J'ai parlé devant le ministre, mais c'était
dans le moment de la crise ministérielle. il me promet
de porter son attention sur vous & de saisir l'occasion
de faire quelque chose qui vous fût utile. C'était une
de ces réponses banales que les ministres sont bien forcés
de faire, car ils ne peuvent à l'instant satisfaire
tout le monde. A présent qu'il est assis j'en ai reparlé
de vous de manière à fixer son attention.

* Nos affaires se sont arrangées. Je pense que le ministère
aura une grande majorité dans le vote des fonds secrets
qui est la pierre de touche de la chambre. Le procès qui
difficile aura lieu et nous marcherons après d'un pas plus
ferme. Votre affectionné & dévoué Compatriote
Bugeaud



DERNIÈRE SÉANCE DE LA CHAMBRE. —D'après une lithographie de Victor Adam.

C'était la colonne du capitaine Dunoyer (voir page 59), qui, devenue légion, promenait sa curiosité indiscrete et triomphante, à travers les palais des rois détrônés et des représentants devenus souverains à leur tour. « Citoyens, dit Dunoyer d'une voix tonnante, en escaladant la tribune et en agitant son sabre au-dessus de sa tête, il n'y a plus ici d'autre autorité que celle de la garde nationale, représentée par moi, et celle du peuple, représentée par 40.000 hommes armés qui cernent cette enceinte. » Bientôt Ledru-Rollin succède à la tribune à Dunoyer. Sa voix puissante domine le tumulte. On l'écoute. Voici le résumé de son discours : « Pas de régence ! Je demande un gouvernement provisoire, non pas nommé par la Chambre, mais par le peuple, et un appel immédiat à une convention qui régularise les droits du peuple ». Un tonnerre d'applaudissements accueille cette conclusion. Lamartine prend la parole à son tour et appuie avec une éloquence entraînante la motion de Ledru-Rollin. Pendant que le grand poète parle, une nouvelle bande armée, d'un aspect encore plus

farouche que la première, envahit la salle. Lamartine est mis en joue. Il demeure impassible. Dunoyer le couvre de son corps. Le président est insulté. Les bancs se dégarnissent et la duchesse d'Orléans est emportée dans la débandade générale. Elle est emportée à demi évanouie et séparée de ses enfants, à travers la salle des Pas-Perdus. Sur la proposition de Lamartine, Ledru-Rollin donne lecture de la liste où figurent les noms des nouveaux membres du gouvernement provisoire : Dupont (de l'Eure), François Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Crémieux et Marie. Les trois derniers noms soulèvent des protestations.

Néanmoins la liste est acclamée, et le peuple, précédé de son nouveau gouvernement, se rend à l'Hôtel de Ville qui va devenir le centre du mouvement révolutionnaire et où la République va être proclamée. Il est un peu plus de quatre heures du soir. La Révolution de Février était accomplie.

ESTAMPE POPULAIRE, MODES ET MÉDAILLE



LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Médaille de Montigny, frappée en avril 1848, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale.

(Cabinet des Médailles.)



MODES DU TEMPS

D'après une lithographie de Ch. Vernier.



PARIS, LE 24 FÉVRIER, A 2 HEURES

D'après une lithographie publiée par la maison Turgis.

(Collection du Cabinet des Estampes.)

Cette image populaire, d'une incontestable naïveté d'exécution et d'une fidélité historique fort douteuse, représente Louis-Philippe montant en voiture, à la porte des Tuileries, pour fuir. Derrière lui, la reine Marie-Amélie étouffe ses larmes au milieu de la joyeuse indifférence du peuple. Le cocher qui les conduit, prend lui-même, très visiblement, part à la joie générale. Cette curieuse Estampe a ces trois lignes pour toute légende :

« Paris, le 24 Février, à 2 heures.
Vaincu : Le Peuple eût été sacrifié!
Vainqueur : Le Peuple a pardonné. »



Envers de la médaille de Montigny. On peut y lire l'inscription suivante : « La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. »

(Cabinet des Médailles.)



MODES DU TEMPS

D'après une lithographie publiée chez Aubert.



PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PAR LE PEUPLE VICTORIEUX, LE 24 FÉVRIER 1848. — (Veuve Turgis, éditeur.)

Les membres du Gouvernement provisoire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'étaient rendus pour délibérer à l'Hôtel de Ville en quittant la Chambre des députés, désormais déserte. A la *Maison du Peuple*, sous la pression invincible de la foule, les noms de Louis Blanc et de l'ouvrier Albert viennent s'ajouter à ceux des membres acclamés au Palais-Bourbon. Bientôt trois nouveaux noms, ceux d'Armand Marrast, de Ferdinand Flocon et de

Recurt complètent la haute commission gouvernementale. A la tombée de la nuit un éloquent manifeste, proclamant la République et rédigé par Lamartine, est jeté, à des milliers d'exemplaires, par les fenêtres de l'Hôtel de Ville sur la foule, dont il calme les agitations inquiètes et exalte l'enthousiasme. — Cette Estampe allégorique appartient à la Collection du Musée Carnavalet.

VIVE LA RÉPUBLIQUE!



« VIVE LA RÉPUBLIQUE ! »

« Nous jurons de la défendre ou de mourir pour elle. »

D'après une lithographie de V. Adam, publiée par la maison Goupil. — (Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



FLOCON
LOUIS BLANC
MARIE

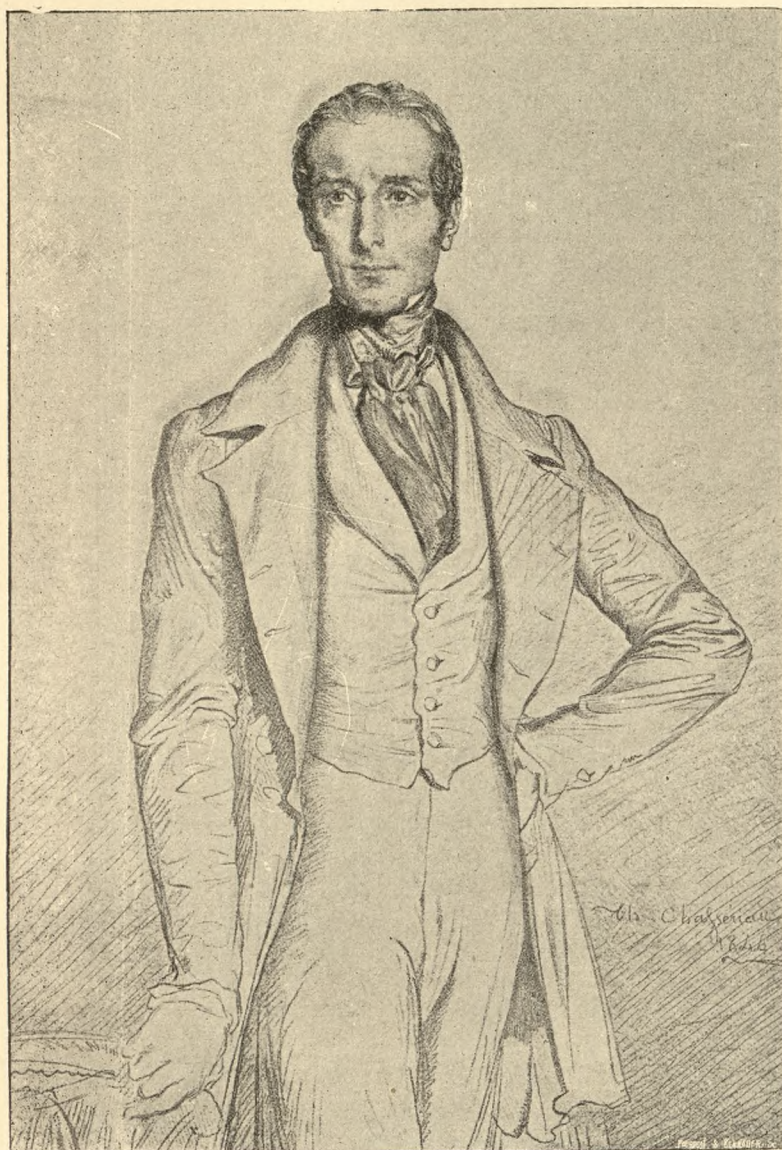
DUPONT (de l'Eure)
CRÉMIEUX
FRANÇOIS ARAGO

ALBERT
LEDRU-ROLLIN
LAMARTINE

GARNIER PAGÈS
ARMAND MARRAST

La tâche que prenait en mains le *Gouvernement provisoire* était aussi belle que lourde à remplir, bien que, au premier abord, tout semble conspirer à la rendre facile. La France entière, lasse d'un règne antinational et corrupteur, acclamait en effet comme un acte providentiel l'arrivée au pouvoir de ces quelques hommes, d'une indiscutable intégrité, mais dont le mandat n'était cependant consacré que par la volonté insurrectionnelle. Ce n'étaient, et dès le premier soir, que subites protestations de dévouement, venant des chefs de l'armée, du clergé, de la magistrature... Comme on l'a fort bien dit, la vieille société quittait sa place. Mais le nouveau gouvernement allait bientôt se trouver en présence de difficultés financières presque insurmontables, légués par la monarchie en fuite. Pourrait-il y pourvoir jusqu'au 16 avril, date fixée pour les élections de la Constituante? Le budget de 1848, le dernier de la monarchie, présentait un déficit de six cent cinquante-deux millions cinq cent vingt-cinq mille francs. Pour soutenir l'industrie, pour couvrir les dépenses courantes qui s'élevaient environ à cent vingt-cinq millions par mois, pour continuer les travaux publics, pour secourir les ouvriers, pour soutenir l'industrie et le commerce, pour réorganiser nos forces de terre et de mer... le gouvernement de la République trouvait, en tout, dans la caisse de la monarchie

soixante-deux millions. (Voir le *Rapport sur la situation financière de la République*. — *Moniteur* du 10 mars 1848.) Trois solutions se présentaient pour sortir de cette situation financière désespérée : ou la création d'une banque nationale, ou la banqueroute que conseillait Fould, depuis ministre de Louis-Napoléon Bonaparte, ou une taxe sur le revenu, ou un impôt d'une perception immédiate. Il fallait aller au plus pressé. Sur la proposition de Garnier-Pagès qui avait succédé aux finances à Goudchaux, que la responsabilité de sa charge avait épouvanté, le funeste impôt de 45 centimes qui devait tuer la République fut voté. On évaluait son produit brut à cent quatre-vingt-dix millions. Mentionnons que, pour le soulagement du pauvre, l'impôt sur le sel, qui rapportait soixante-dix millions, avait été supprimé. Nous reviendrons sur les actes du gouvernement provisoire, dont l'esprit large et généreux se manifeste dès le début par la suppression de la peine de mort en matière politique, la reconnaissance du droit au travail, la création d'une commission de gouvernement pour les travailleurs, l'émancipation des esclaves, l'abolition des peines corporelles dans le code maritime, la liberté extrême laissée à l'expression de la pensée publique, l'affranchissement de l'impôt du timbre, etc. — (Cette lithographie de Maurin a été publiée par MM. Bulla.)



LAMARTINE EN 1832

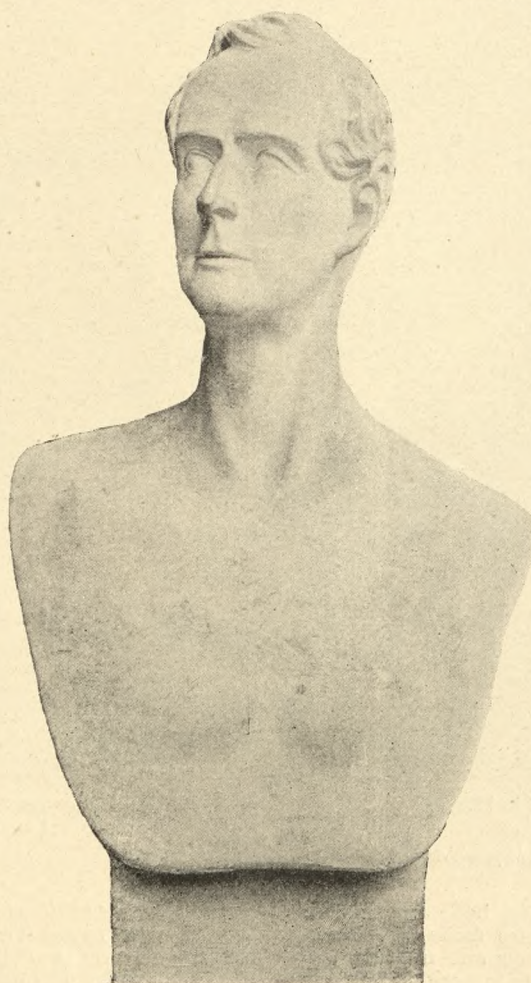
D'après un portrait au crayon de Théodore Chassériau.

(Collection de M. Arthur Chassériau.)



LAMARTINE A TRENTE-HUIT ANS

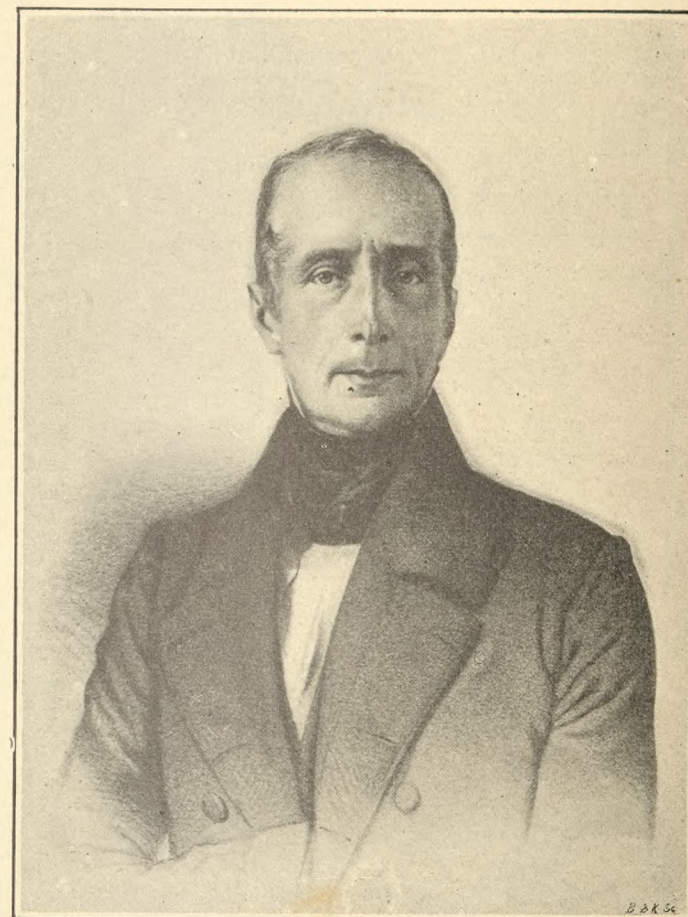
D'après le médaillon exécuté en 1830 par David d'Angers.



BUSTE DE LAMARTINE

(Plâtre.)

Ce buste offre cette double particularité, qu'il fut exécuté par le comte d'Orsay, sculpteur et peintre à ses heures, et offert par Lamartine à Béranger, du cabinet de travail duquel il passa au Musée Carnavalet.



ALPHONSE DE LAMARTINE

D'après un portrait de Maurin, exécuté en 1848.

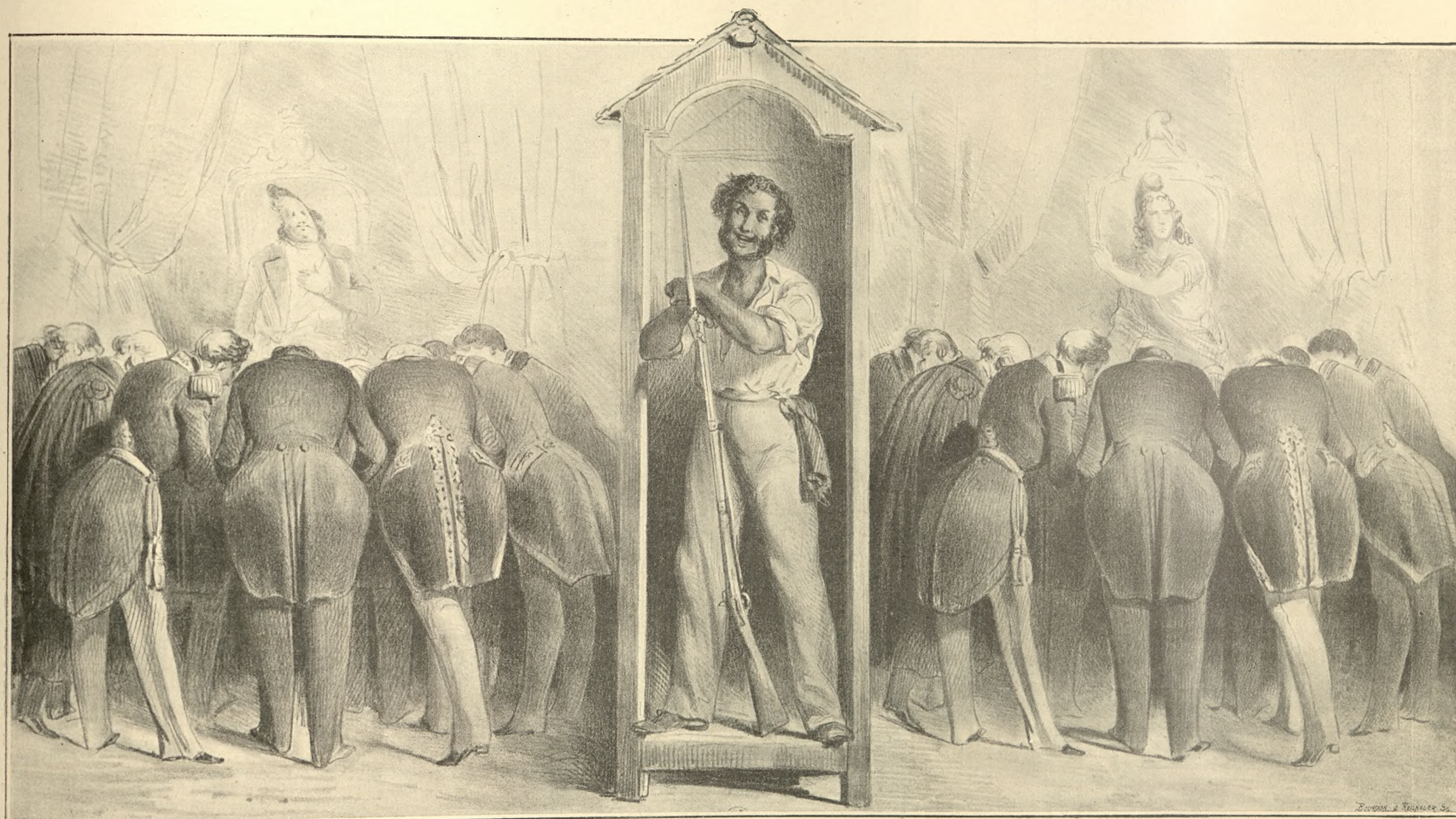
(Collection de M. Bouasse-Lebel.)

Cette image, d'une parfaite ressemblance, fait partie de la suite des portraits lithographiques des membres de la Constituante du 16 avril 1848, où Lamartine, alors au sommet d'une popularité qui devait bien vite s'évanouir, fut élu par dix collèges électoraux : Seine (258.000 voix), Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Dordogne, Finistère, Gironde, Nord, Seine-Inférieure.

PIÈCE SATIRIQUE

LA VEILLE

LE LENDEMAIN

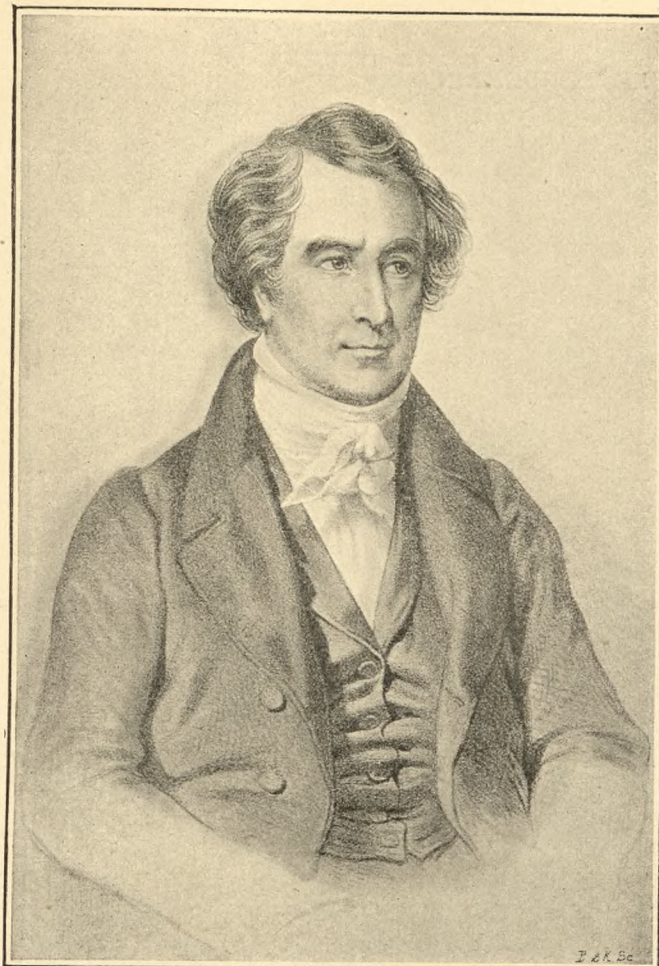


CROYEZ A NOTRE DÉVOUEMENT, A NOTRE ATTACHEMENT,
A NOTRE FIDÉLITÉ, A NOTRE COURAGE, ETC., ETC.

LE PLUS SOUVENT QU'ON S'Y
LAISSERA PRENDRE.

CROYEZ A NOTRE DÉVOUEMENT, A NOTRE ATTACHEMENT,
A NOTRE FIDÉLITÉ, A NOTRE COURAGE, ETC., ETC.

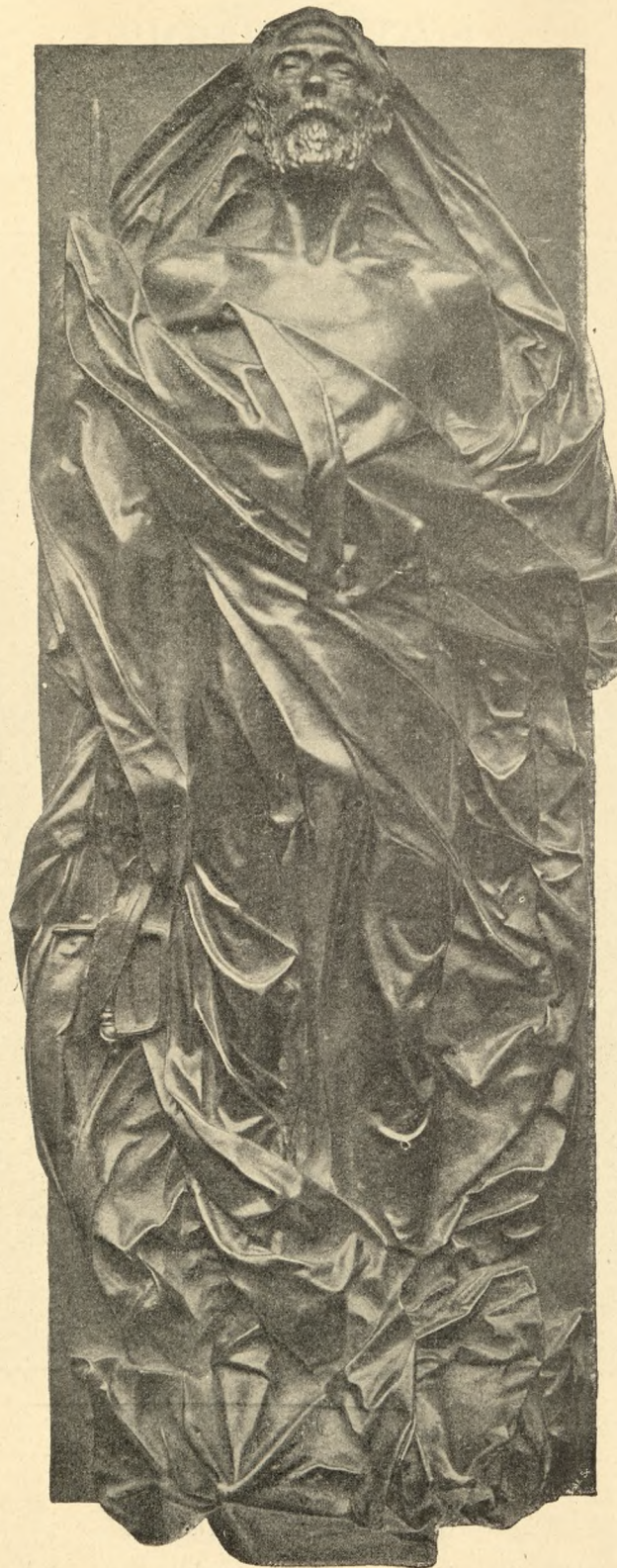
(Aubert, éditeur. — *La Caricature.*)



FRANÇOIS ARAGO (1786-1853)

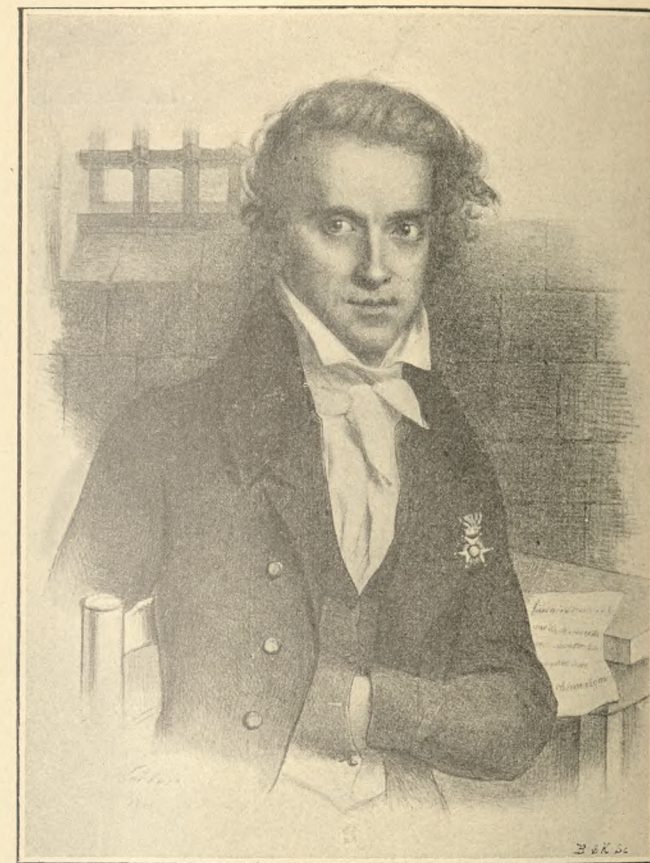
(Aubert, éditeur.)

L'un des plus illustres savants du XIX^e siècle, et une des plus nobles et plus pures figures de son temps. Républicain convaincu, il soutint constamment la cause des libertés publiques. En 1830, il fut nommé député par les électeurs de son département (Pyrénées-Orientales). Il siégea à l'extrême-gauche. L'acclamation populaire le porta en 1848 au pouvoir. Il fut nommé membre du Gouvernement provisoire qui lui confia la double et lourde direction du ministère de la marine et de la guerre. Il siégea parmi les membres modérés du Gouvernement; mais, par l'autorité de son caractère, la noblesse de ses sentiments, il s'imposa même aux plus violents. Pendant les terribles journées de Juin, il marcha avec les troupes contre les insurgés. A partir de ce moment, un grand découragement sembla s'emparer de lui et, bien que faisant partie de la Législative, il parut se désintéresser de la politique. Le Gouvernement issu du coup d'État de décembre exempta l'illustre savant de la formalité humiliante du serment.

REPRODUCTION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE (VUE DE FACE)
DU MONUMENT FUNÉRAIRE DE GODEFROY CAVAIGNAC

D'après une réduction en bronze de ce monument (Collection de M. Henri Rochefort).

Cette œuvre d'art superbe, une des plus belles sculptures de Rude, est au cimetière Montmartre.



RASPAIL (1794-1878). — D'après un portrait de Leclerc.

Célèbre chimiste et homme politique. Toute sa vie, d'une prodigieuse activité, fut consacrée à la science et à la défense des idées républicaines. Des hommes de cette génération, si fertile en héros véritables, il fut un de ceux qui souffrirent le plus pour leur foi politique. En 1830, il était blessé à l'attaque de la caserne de Babylone. En 1831, il était condamné à trois mois de prison. Le 12 janvier 1832, il était condamné à quinze mois de prison et cinq cents francs d'amende. C'est à la fin de cette dernière détention que l'Académie des sciences songea à lui décerner le prix Monthyon de dix mille francs. Guizot s'y opposa. En 1835, Raspail devenu directeur du *Réformateur*, voyait son journal succomber sous le poids des amendes et était condamné à six mois de prison. En 1836, il purgeait encore onze mois de détention. A la chute du gouvernement de Juillet, il combattit la politique du Gouvernement provisoire, qu'il trouvait trop modéré. Sa participation à la journée du 15 mai 1848 lui valut une condamnation à six ans de détention. Après le coup d'État de décembre, Raspail vécut en exil jusqu'à l'amnistie de 1859. En 1874, il était encore condamné à un an de prison pour délit de presse. Il subit cette condamnation dans la maison de santé de Bellevue.

Dans le portrait ci-dessus, Raspail est représenté dans la prison de Versailles en 1833.

Il porte pour légende cet écrit, signé de son nom :

« Détruisons l'ignorance et les besoins, et nous aurons détruit les vices; détruisons la crainte du lendemain, et nous aurons détruit l'égoïsme de ceux qui possèdent; rendons tous les hommes heureux, et au même instant nous les aurons rendus tous frères. »

PIÈCES SATIRIQUES



! « Citoyennes, qu'est-ce que la Liberté? Une femme! Qu'est-ce que la République? Une femme! Pourquoi laisserions-nous le pouvoir aux hommes? Avec ça qu'ils gouvernent bien! Marchons sur le provisoire. Enlevons-le et qu'il tombe... à nos genoux. »

D'après un dessin de Gustave Janet.

Les prédications d'Enfantin avaient éveillé chez beaucoup de femmes des idées d'émancipation, qui, après la révolution de Juillet se manifestèrent sous des formes qui trop souvent prêtaient au rire. C'est ainsi qu'elles ouvrirent des clubs, organisèrent des banquets, où les vérités contenues dans la doctrine saint-simonienne furent, dans des discours sans suite, dans des programmes fantastiques, ridiculisées par des orateurs détraqués, qui avaient la prétention de les défendre et



« Citoyennes! je viens de découvrir, sous ce masque perfide, un de nos tyrans conjugaux qui s'était glissé parmi nous pour nous moucharder. Je demande qu'il soit passé à la savate en pleine assemblée... » — (Adopté).

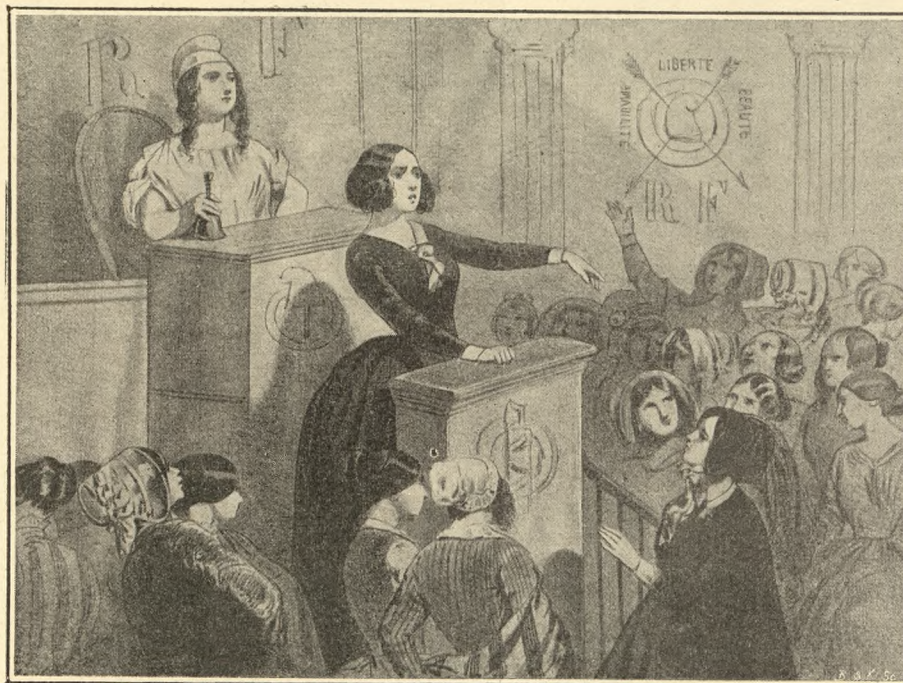
Bès et Dubreuil, éditeurs.

de les faire appliquer. A ces démonstrations maladroitement sincères se mêlèrent bientôt des excentricités déplorables, et l'on vit même des bataillons de femmes, aux mœurs douteuses, marcher sur l'Hôtel de Ville sous la conduite d'un fou nommé Borme. Par dérision on leur donna le nom de *Vésuviennes*. Les dessinateurs satiriques de l'époque ne pouvaient manquer de s'inspirer d'un tel sujet.

MODES DU TEMPS ET PIÈCES SATIRIQUES



RÉDACTEUR TRAITANT LA QUESTION DU MARIAGE....
DE LA MAIN GAUCHE
(Appartient à la Collection du Musée Carnavalet.)



TRAVAILLEUSES.

« Il faut organiser le travail... Allons nous promener au Luxembourg et à l'Hôtel de Ville... Qu'on diminue les journées, qu'on augmente le salaire, c'est le seul moyen de faire marcher les affaires... Vive la République!... et l'Égalité, bien entendue. »

(Aubert, éditeur. — Musée Carnavalet.)



CLUB DES COUTURIÈRES

« La citoyenne orateur perd le fil de son discours. C'est dommage elle allait nous en découdre... »

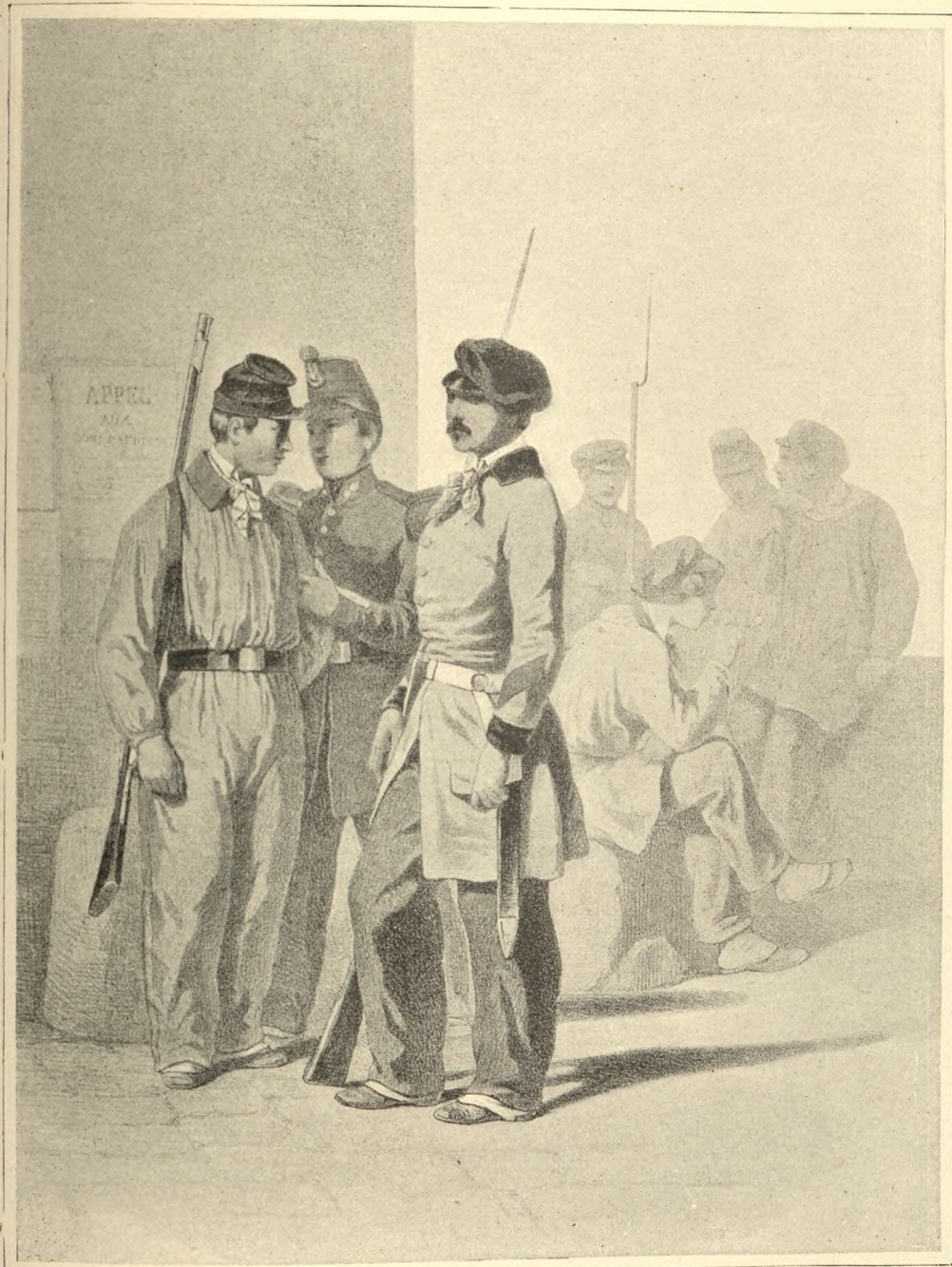


MODES DU TEMPS



MODES DU TEMPS

TROUPES DE LA GARDE DE PARIS EN 1848 (GOUVERNEMENT PROVISOIRE)



GARDE MOBILE A LA FORMATION

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Fousseureau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



OFFICIERS. — ESTAFETTES

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Fousseureau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)

TROUPES DE LA GARDE DE PARIS EN 1848 (GOUVERNEMENT PROVISOIRE)



GARDE RÉPUBLICAINE A CHEVAL (OFFICIERS)

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Fousserau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



GARDE RÉPUBLICAINE ET MONTAGNARDS VERSÉS DANS CETTE GARDE

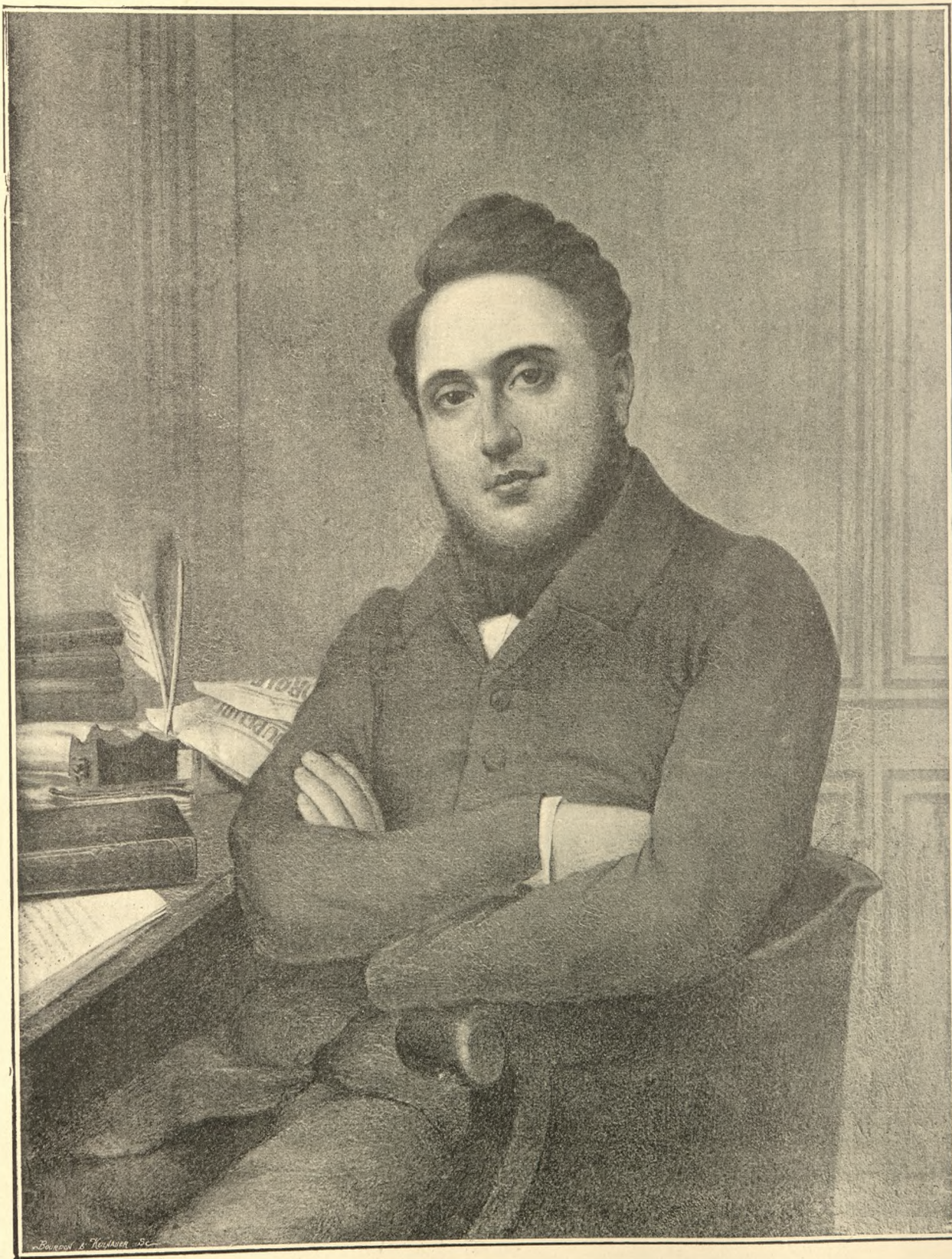
D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Fousserau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)

Quand éclata la révolution de 1848, Ledru-Rollin était déjà un des hommes les plus considérables du parti démocratique. En 1834, peu de temps après son inscription au barreau de Paris (il était âgé de vingt-six ans à peine), il publia un mémoire retentissant sur les massacres de la rue Transnonain, et plaida avec éloquence pour Caussidière dans le procès d'Avril. En 1841, les électeurs de sa ville natale l'envoyaient au Mans, où il remplaçait Garnier-Pagès (Étienne) qui venait de mourir. Dans sa profession de foi, à la Chambre, il proclama nettement ses opinions républicaines et prit part avec le plus grand succès à de nombreuses discussions, entre autres, à celles de la réforme de la législation criminelle, puis aux débats sur les fonds secrets, sur les armements des fortifications de Paris, sur la corruption électorale. La part personnelle qu'il prit au mouvement de propagande révolutionnaire connu sous le nom de campagne des banquets, avec l'appui du journal *la Réforme*, qu'il dirigeait et qu'il avait fondé, fut considérable. Mais ce fut dans la fameuse séance du 24 février, alors que l'opposition dynastique dirigée par les Dupin et les Barrot, se disposait à proclamer la régence, que Ledru-Rollin apparut avec éclat sur la scène politique, au milieu de l'orage produit par l'envahissement de l'Assemblée par la foule, dominant la houle insurrectionnelle de sa haute stature et détruisant brusquement en quelques mots les derniers espoirs des partisans de la royauté. « Au nom du peuple, s'écria-t-il, en s'élançant à la tribune, je réclame le silence. »

« Au nom de Ledru-Rollin, silence! », répond une voix dans le fond.

« Messieurs, reprend Ledru-Rollin, au nom du peuple en armes et maître de Paris, quoi qu'on fasse, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune... » Puis, concluant : « Je demande un gouvernement provisoire, non pas nommé par la Chambre, mais par le peuple. Un gouvernement provisoire et un appel immédiat à une Convention, qui régularise les droits du peuple. » Des bravos frénétiques accueillirent cette conclusion. Il est appelé par acclamations à faire partie du Gouvernement provisoire, où le portefeuille de l'Intérieur lui est confié. On a pu dire que dans cette Assemblée, où la doctrine de concentration républicaine si en vogue aujourd'hui, ne trouvait guère son application, il représenta avec Flocon l'élément Jacobin, comme Louis Blanc et Albert formaient l'élément socialiste, et le reste le parti modéré. Un des premiers actes de son pouvoir fut de remplacer les préfets orléanistes par des commissaires de la République, dont le choix, forcément hâtif, ne fut pas toujours très heureux. Les chefs de la réaction, parmi lesquels Émile de Girardin, qui ne laissait passer aucune occasion de satisfaire ses rancunes, suscitaient toutes sortes de difficultés au Gouvernement provisoire, dont ils voulaient faire disparaître l'élément avancé, et surtout Ledru-Rollin. Ce fut



LEDRU-ROLLIN (1808-1874). — D'après une peinture de M^{me} Mongez (Musée Carnavalet).

contre ce dernier que fut dirigée la fameuse manifestation des légions réactionnaires de la garde nationale (16 mars) connue sous le nom de *la manifestation des bonnets à poil*, et où vingt mille gardes nationaux, en groupes triés, tentèrent d'envahir l'Hôtel de Ville. Ils faillirent même massacrer Ledru-Rollin, qui ne fut sauvé que par l'intervention de François Arago. Bientôt, les ouvriers prévenus accoururent en masse et chassèrent les gardes nationaux. Le lendemain, comme pour effacer le pénible souvenir de cette manifestation, cent cinquante mille hommes se rassemblaient aux Champs-Élysées, hommes du peuple, travailleurs, et dans un ordre parfait, défilaient devant l'Hôtel de Ville, aux cris de : « Vive la République ! vive le Gouvernement provisoire ! » Mais le 16 avril, Ledru-Rollin voyait sa grande popularité très atteinte, par la part répressive, ou plutôt obstructive, qu'il prenait à la grande manifestation ouvrière du Champ-de-Mars, dirigée par des chefs républicains éprouvés, contre le groupe ultra-moderé du gouvernement, et qui n'avait d'autre objet que d'exalter les résolutions de plus en plus hésitantes du pouvoir. En résumé, ce qui fait le plus d'honneur à Ledru-Rollin dans sa carrière politique, que troublèrent quelquefois, il faut bien le dire, des préoccupations personnelles, ce fut la part considérable qu'il eut dans la proclamation du suffrage universel. Il fut nommé député à la Constituante par les départements de la Sarthe, de Saône-et-Loire et en Algérie.

Après les journées de Juin, pendant lesquelles son rôle fut aussi difficile que douloureux, il réclama l'amnistie et défendit Caussidière et Louis Blanc. Lors de l'élection à la présidence de la République il obtint quatre cent mille voix. Il fut élu par cinq départements à la Législative. En 1849, à l'occasion de l'expédition romaine, il prit, avec quelques républicains énergiques, la direction d'un mouvement insurrectionnel qui n'eut qu'un faible écho dans la foule, et qui échoua lamentablement au Conservatoire des arts et métiers. Pendant l'Empire il vécut en exil, et revint à Paris après la révolution du 4 septembre. Le 8 février 1871, il était élu, malgré lui, par les départements de la Seine, des Bouches-du-Rhône et du Var. Mais le 19 du même mois, il offrit sa démission au président de l'Assemblée et vécut désormais dans la retraite. Un de ses biographes a fort bien caractérisé, en ces quelques lignes, son caractère et sa doctrine. « Facile et cordial, Ledru-Rollin put être accusé par les révolutionnaires de s'être laissé parfois entraîner par ses collègues à quelques actes dont la réaction profita, mais personne n'a jamais suspecté la bonne foi ni la sincérité de ses sentiments démocratiques... Nourri des traditions de la première République, il n'avait (jusqu'en 1848) suivi de confusément la marche des idées, et il était surtout préoccupé des questions politiques; mais il était acquis de sentiment et de conviction à toute réforme sérieuse en faveur de l'émancipation populaire. »

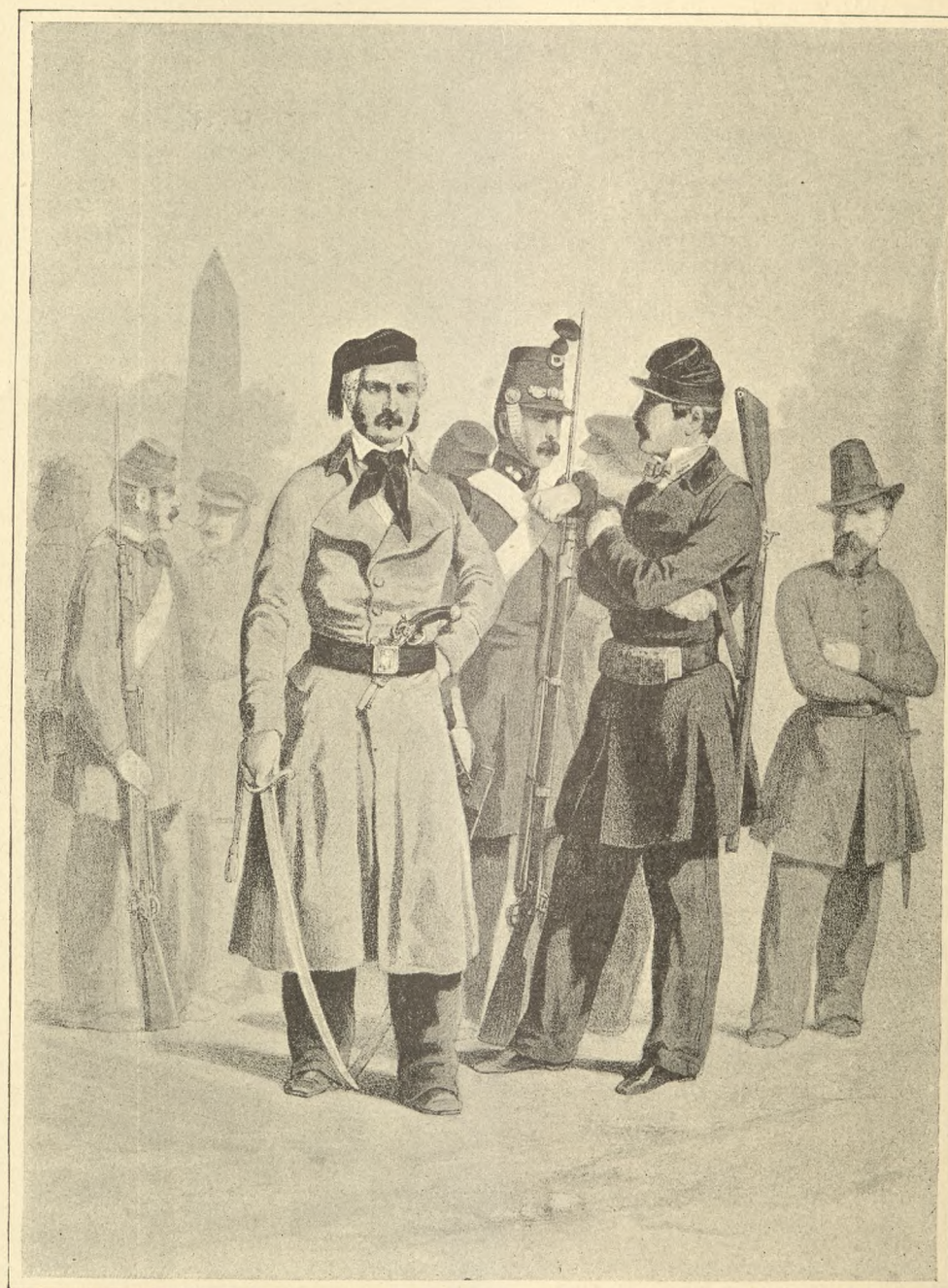
TROUPES DE LA GARDE DE PARIS EN 1848 (GOUVERNEMENT PROVISOIRE)



MONTAGNARDS DE SOBRIER

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Foussereau

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



PREMIÈRE PRISE D'ARMES DE LA GARDE NATIONALE (GARDIENS DE PARIS)

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Foussereau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)

Dans son Introduction à l'*Histoire de la Révolution de 1848*, M^{me} la comtesse d'Agoult résume en quelques traits énergiques et précis les figures des principaux acteurs du drame. Voici Guizot : « noble esprit enchaîné à des ambitions subalternes, éloquence magistrale défendant des ignominies... » ; Thiers : « couronné dans l'intrigue et s'y plaisant... insensible

autant que Guizot à la passion du bien public... » ; puis les Molé, les De Broglie, les Buchez, les Raspail, « celui des hommes ayant embrassé la cause du peuple, qui a été en butte à la plus d'outrages et de persécutions » ; les Pierre Leroux « qui tente, après avoir emprunté aux philosophes des âges primitifs leur symbolique, à Pythagore sa métempsychose, au catholicisme sa conception ternaire, d'édifier, au moyen de ces matériaux hétérogènes une philosophie de l'humanité » ; Proudhon : « esprit de pure souche gauloise, talent satirique dont la vertu rappelle souvent Montaigne et Rabelais, parfois Voltaire, entraîné hors de ses voies, et comme fasciné par les profondeurs entrevues de la métaphysique allemande... difficile à comprendre... habile à manier le sophisme couronné dans l'art du paradoxe et de l'ironie... hostile à la poésie, à l'art... etc. » Arrivant au tour de Louis Blanc, le pénétrant écrivain s'exprime ainsi : « Esprit vif et brillant, journaliste et historien en possession d'une célébrité précoce, M. Louis Blanc, tout en jetant par son talent, un grand éclat sur l'idée socialiste, rallia à son système particulier et passionna pour sa personne la partie la plus intelligente des ouvriers des villes. » Puis dans le cours de l'ouvrage son portrait physique, auquel l'image ci-contre ne paraît pas donner un démenti, est ainsi tracé : « Au banquet de Dijon, à côté de Ledru-Rollin, on vit paraître un homme de toute petite taille et d'aspect enfantin, toujours riant et montrant ses belles dents blanches, toujours parlant et gesticulant, toujours promenant sur l'auditoire de grands yeux noirs brillants, de hardiesse et d'esprit. » Il était impossible de mieux présenter au lecteur, l'homme qui joua un rôle si considérable pendant la révolution de 1848, dont l'action fut si puissante sur les masses populaires, et dont la figure, à travers le récit de l'histoire, ne cessera de grandir au milieu de celles de ses collègues du Gouvernement provisoire, car en définitive ce fut en lui que s'incarnèrent le plus puissamment les nouvelles doctrines et les espérances révolutionnaires. Son programme ne pourrait-il pas en effet se résumer en ces mots : « Conquête définitive des libertés politiques par la substitution aux chartes royalistes de la constitution de 1793. Reprise de la grande tradition révolutionnaire ; amélioration du sort des travailleurs par la suppression des effets de la concurrence industrielle dans une organisation officielle de l'industrie collective. » Contrairement à ses collègues du Gouvernement provisoire, uniquement préoccupé de solutions purement politiques, Louis Blanc s'attribua le rôle aussi noble que périlleux, de prendre en mains la cause des travailleurs, dont les intérêts étaient sacrifiés jusqu'à ce jour, de se faire l'interprète de leurs légitimes aspirations, et de tenter de leur donner satisfaction, dans la mesure du possible et autant que le permettaient les circonstances. Il demanda la création d'un *ministère du progrès*, qui lui fut refusée ; mais il obtint la présidence d'une commission pour les travailleurs, la *commission du travail*, qui siégea au Luxembourg, qui siégea sur les bancs des

anciens Pairs de France et qu'on a pu appeler les *États Généraux du Peuple*. Ce nouveau parlement, où s'agitèrent toutes les questions sociales, devint un centre de conférences suivies de résolutions encore forcément platoniques, mais qui déterminèrent en partie ce grand mouvement d'association ouvrière qui fut la caractéristique principale de la révolution de 1848. Dès ce moment le procès de l'individualisme industriel avait été instruit, et à ceux qui, comme aujourd'hui, condamnerent le communisme (on dit maintenant collectivisme), au nom de la dignité et de la liberté humaine, on avait déjà répondu que dans l'association bien comprise, la liberté individuelle trouve forcément son compte parce qu'elle échappe à la faiblesse de l'isolement.

Louis Blanc tenta l'impossible en cherchant à résoudre la question sociale, en pleine période insurrectionnelle, au milieu de l'effervescence aveugle des partis, presque sans moyens matériels, et malgré la constante et sourde opposition du Gouvernement. Mais sa tentative fut celle d'un grand esprit et d'un noble cœur et, les historiens de l'avenir, en présence des conquêtes sociales enfin obtenues, rendront justice à ses efforts courageux, à ses théories généreuses, dénigrées jusqu'à ce jour par l'esprit de parti. N'est-il pas encore de règle aujourd'hui, d'accabler la mémoire de Louis Blanc sous l'accusation d'avoir créé les ateliers nationaux, dont la politique de M. de Falloux devait tirer un si abominable parti, alors que leur principal fondateur fut M. Marie, qui ne voulait voir en eux qu'une puissance populaire, une puissance antagoniste à élever contre les membres de la commission du Luxembourg et leurs partisans. Bien inconsciemment, sans doute, et encouragé par les conseils tortueux du comte de Falloux, l'homme des Jésuites, la fraction modérée du Gouvernement provisoire, prépara par cette organisation néfaste qu'elle devait si cruellement détruire, les terribles journées de Juin.

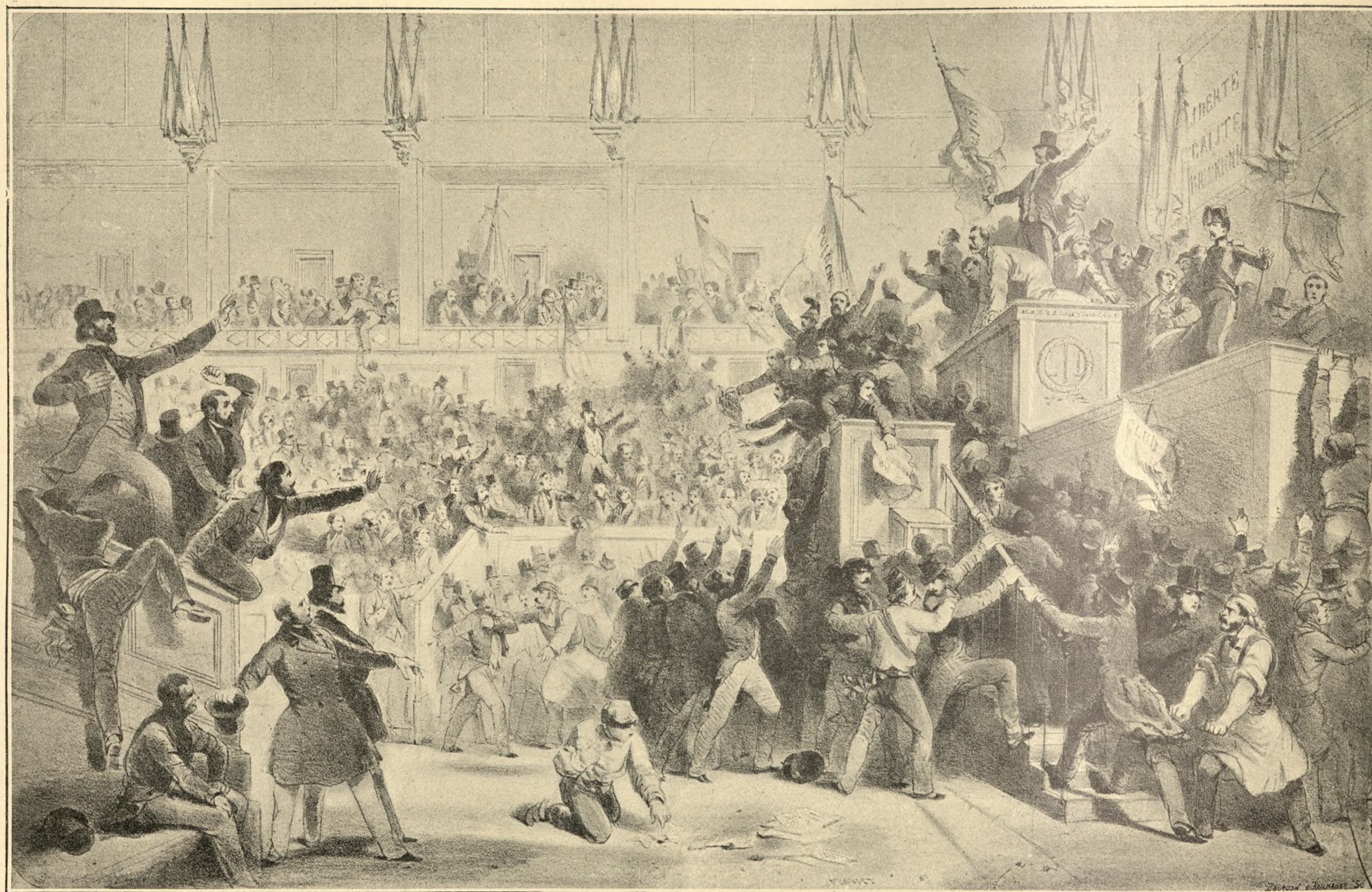
Après l'envahissement de l'Assemblée le 15 mai, des poursuites furent demandées par Marrast et par Jules Favre contre Louis Blanc, dont l'immense popularité portait ombrage à ses collègues. Mais grâce à l'intervention indignée de Ledru-Rollin, l'autorisation de poursuites fut repoussée, à une faible majorité. Mais le 26 août, après une nouvelle enquête menée avec une partialité révoltante, l'autorisation fut enfin accordée, et Louis Blanc, devinant qu'il n'avait aucune justice à attendre des vainqueurs, qui dans leur aveugle fureur lui attribuaient les journées de Juin, partit pour l'exil, où il demeura jusqu'à la fin de l'Empire, consacrant encore toute la force de son génie à l'enseignement du peuple, en travaillant à sa belle *Histoire de la Révolution française*, dont la publication avait été interrompue par les événements de Février.

Aux élections du 8 février 1871 il fut élu député de la Seine par 216.471 voix. Il arrivait en tête de liste. Le 20 février 1876, la première circonscription de Saint-Denis l'envoya siéger à la Chambre.

Outre son *Histoire de la Révolution*, Louis Blanc a publié d'autres ouvrages historiques des plus remarquables, tels que : *Histoire de Dix Ans* (de 1830 à 1840), *Histoire de la Révolution de 1848*, *l'État et la Commune*, *Lettres sur l'Angleterre*. — (Ce portrait lithographique, d'E. Desmaisons, fait partie de la Collection de M. Bouasse-Lebel.)



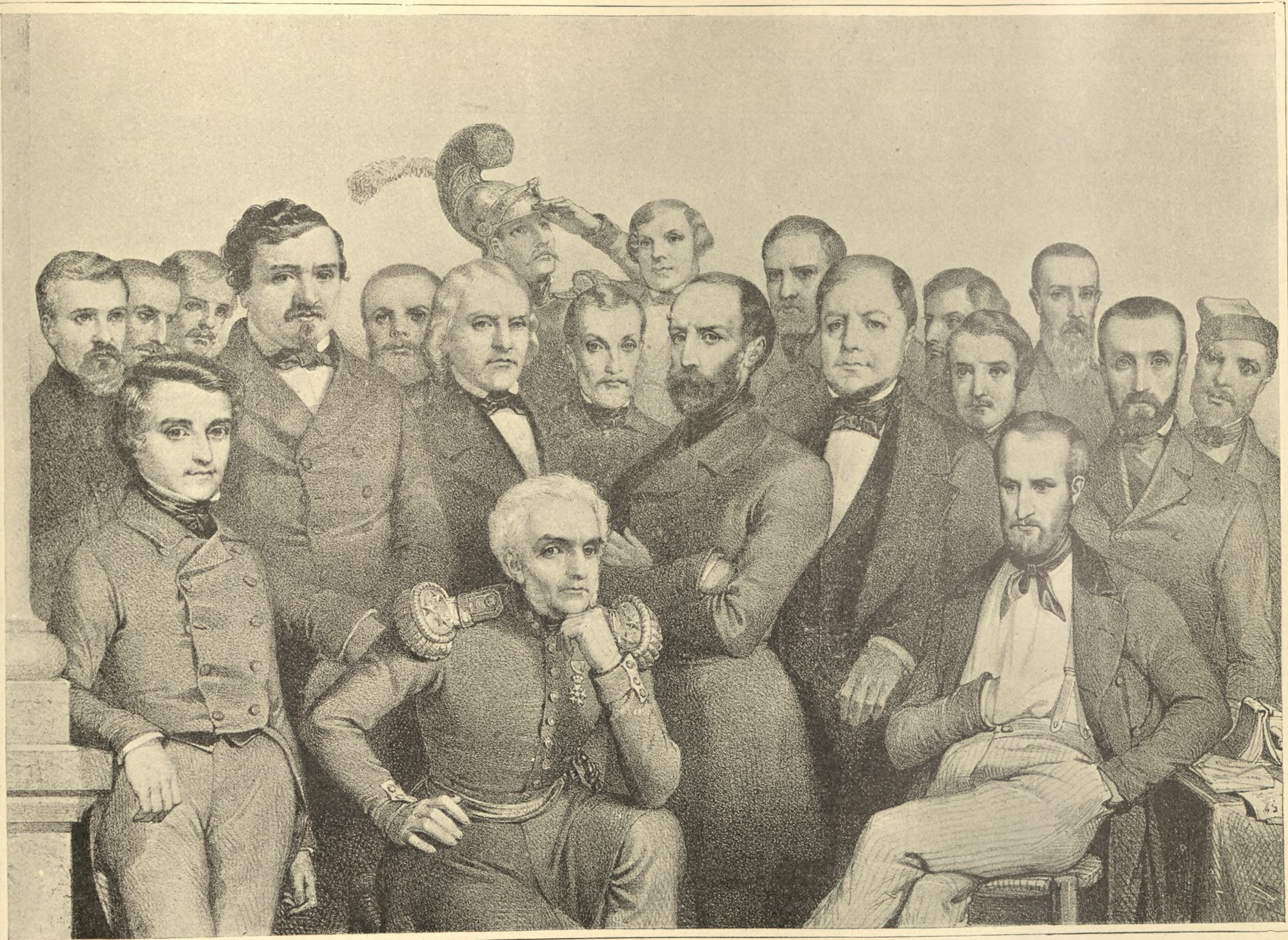
LOUIS BLANC (1812-1882). — D'après une lithographie de Desmaisons.



ENVAHISSEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (15 MAI 1848)

Bien des jours s'écouleront encore, bien des témoignages devront être recueillis et passés au crible de l'histoire avant qu'un jugement définitif puisse être porté sur la journée insurrectionnelle du 15 mai, dont le but ostensible fut une manifestation en faveur des Polonais du duché de Posen révoltés contre la Prusse, mais dans laquelle les opinions, très partagées, des historiens veulent voir le résultat d'un complot ourdi par les chefs les plus avancés du parti révolutionnaire, contre une Chambre d'opinions trop modérées sortie le 23 avril de la première consultation du suffrage universel, ou une vaste manœuvre de police, un piège tendu aux Louis Blanc, aux Barbès, aux Blanqui, aux Raspail, Caussidière... etc. Quand saurons-nous la vérité? Résumons l'événement. Huber (figure suspecte) fut le véritable organisateur de cette manifestation. Dès son entrée en séance, l'Assemblée était envahie par une foule immense, agitant des bannières et criant : « Vive la Pologne ! » Bientôt Louis Blanc est saisi et porté en triomphe par les envahisseurs qu'il supplie de se retirer. Au milieu d'un effroyable tumulte, Raspail, Barbès, Blanqui, se succèdent tour à tour à la tribune. Barbès demande un

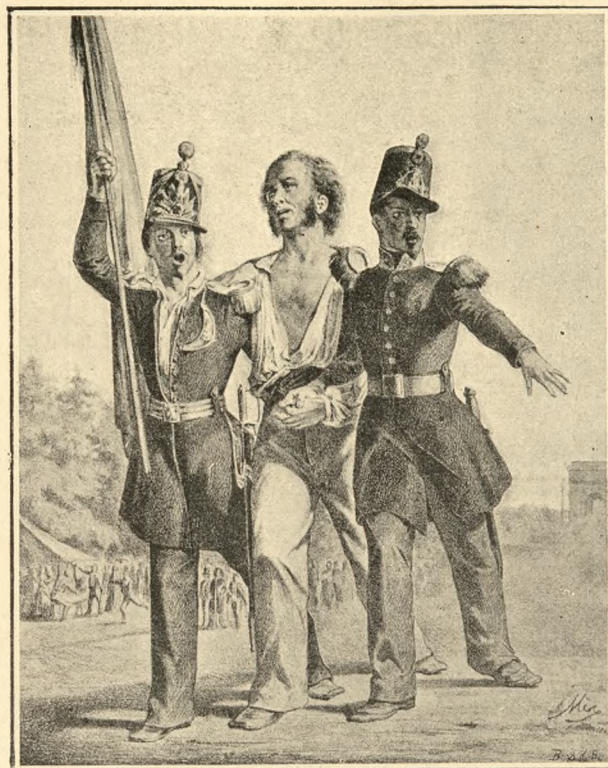
milliard d'impôts sur les riches pour subvenir aux frais d'une expédition en Pologne. Blanqui parle des causes *sociales de la misère, des hommes systématiquement écartés du gouvernement*. Sa voix dure et pénétrante impose le silence et l'attention. Huber proclame la dissolution de l'Assemblée. Tout à coup la *générale* retentit. C'est la garde nationale mobile, déjà si redoutée. Les envahisseurs s'échappent de tous côtés. L'Assemblée, sur la proposition du ministre des Finances, reprend sa délibération. Se mêlant aux rangs de la garde nationale, dont le commandement vient d'être donné à Clément Thomas, Lamartine et Ledru-Rollin se rendent à cheval à l'Hôtel de Ville, où Barbès et Albert les ont déjà précédés. Ces deux derniers sont arrêtés. On arrête aussi successivement : Raspail, Blanqui, Flotte, Courtais, Sobrier... Louis Blanc et Caussidière furent arrêtés plus tard. Tel est le résumé bien insuffisant de cette déplorable journée de mai, le prélude de la terrible insurrection qui devait ensanglanter Paris quelques jours plus tard. — (Cette lithographie de Provost fait partie de la Collection du Musée Carnavalet.)



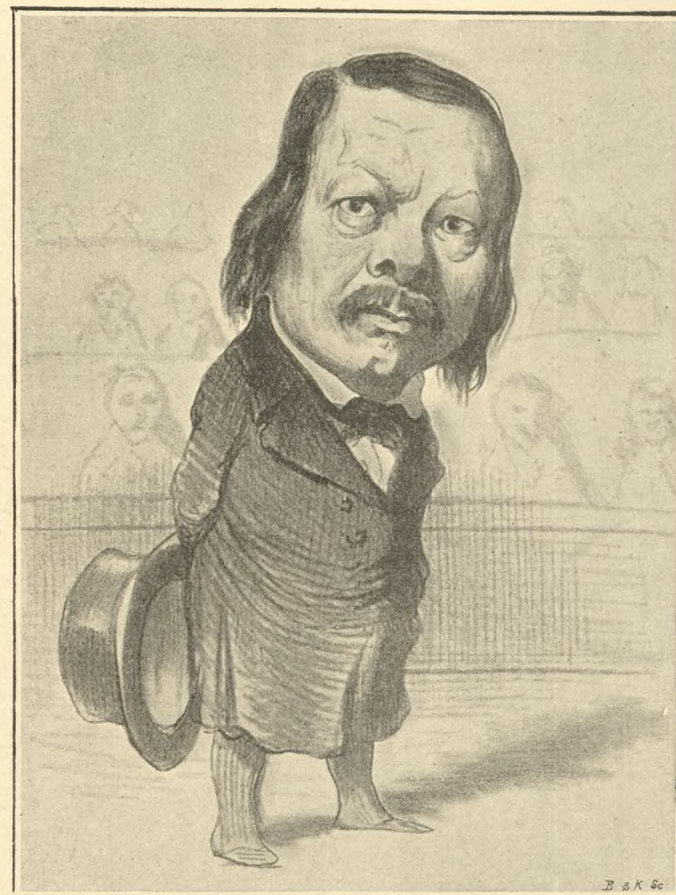
ALBERT LOUIS BLANC CAUSSIDIÈRE GÉNÉRAL COURTAIS BARBÈS QUENTIN BLANQUI FLOTTE
 CHANCEL BORNE LAVIRON RASPAIL SOBRIER THOMAS VILLAIN SEIGNEURET HUBER LARGER
 SAGRÉ, dit le Pompier

Cette lithographie de Charpentier reproduit assez fidèlement les traits des accusés de mai, où nous voyons Louis Blanc et Caussidière, prévenus d'avoir fomenté l'émeute, et le général Courtais de l'avoir favorisée en ne faisant pas arrêter, par les troupes dont il avait le commandement, la marche des insurgés sur le Palais-Bourbon. D'ailleurs les poursuites contre Caussidière et Louis Blanc durent être bientôt abandonnées. Le Cabinet lui-même, vota avec la majorité contre les poursuites. Lamartine n'avait-il pas dit publiquement, à

maintes reprises, que Louis Blanc n'était pas plus coupable que lui. Jules Favre, qui était chargé de la triste mission de rédiger le rapport de demande de poursuites, rapport qui fut comparé à *une jatte de lait empoisonné*, donna sa démission. Les autres prévenus, *sauf Huber qui fut relâché*, se virent enfermés au donjon de Vincennes, puis plus tard traduits devant la haute Cour de Bourges. — (La reproduction de ces portraits dessinés d'après nature par Charpentier (Goupil, éditeur) a été autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

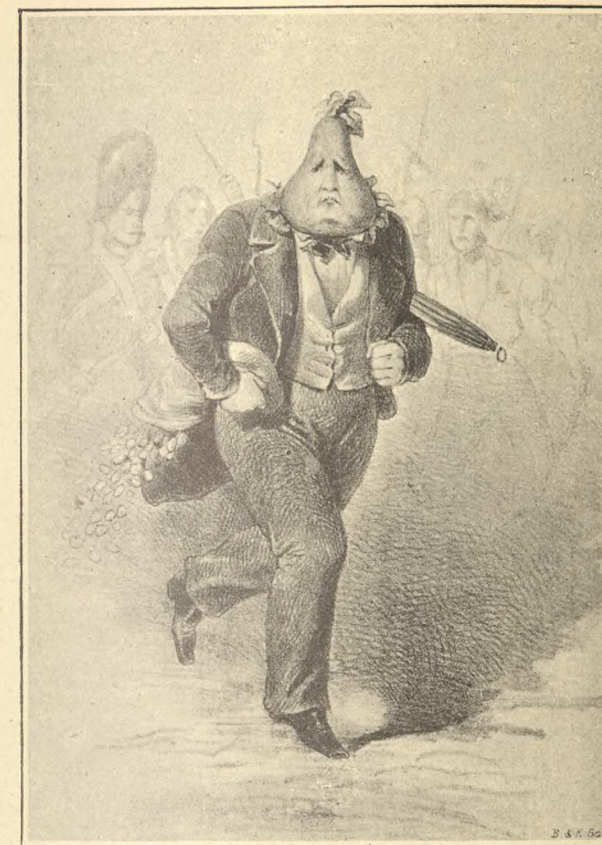


FERDINAND FLOCON

D'après une lithographie de Daumier.

Ce portrait est orné de la légende suivante :
 « Au premier aspect, vous avez peut-être pris ce personnage pour un prince russe, légèrement Cosaque, cela ne peut manquer de l'avoir profondément affligé en sa qualité de républicain de la veille. Ferdinand Flocon a été pendant quelques semaines ministre de l'agriculture, et un de ses premiers actes a été de se défricher le menton, naguère orné d'une barbe complète. Il avait eu encore d'autres intentions excellentes, mais il n'a pas eu le temps de les réaliser. »

(Collection du Musée Carnavalet.)



LA POIRE TAPÉE

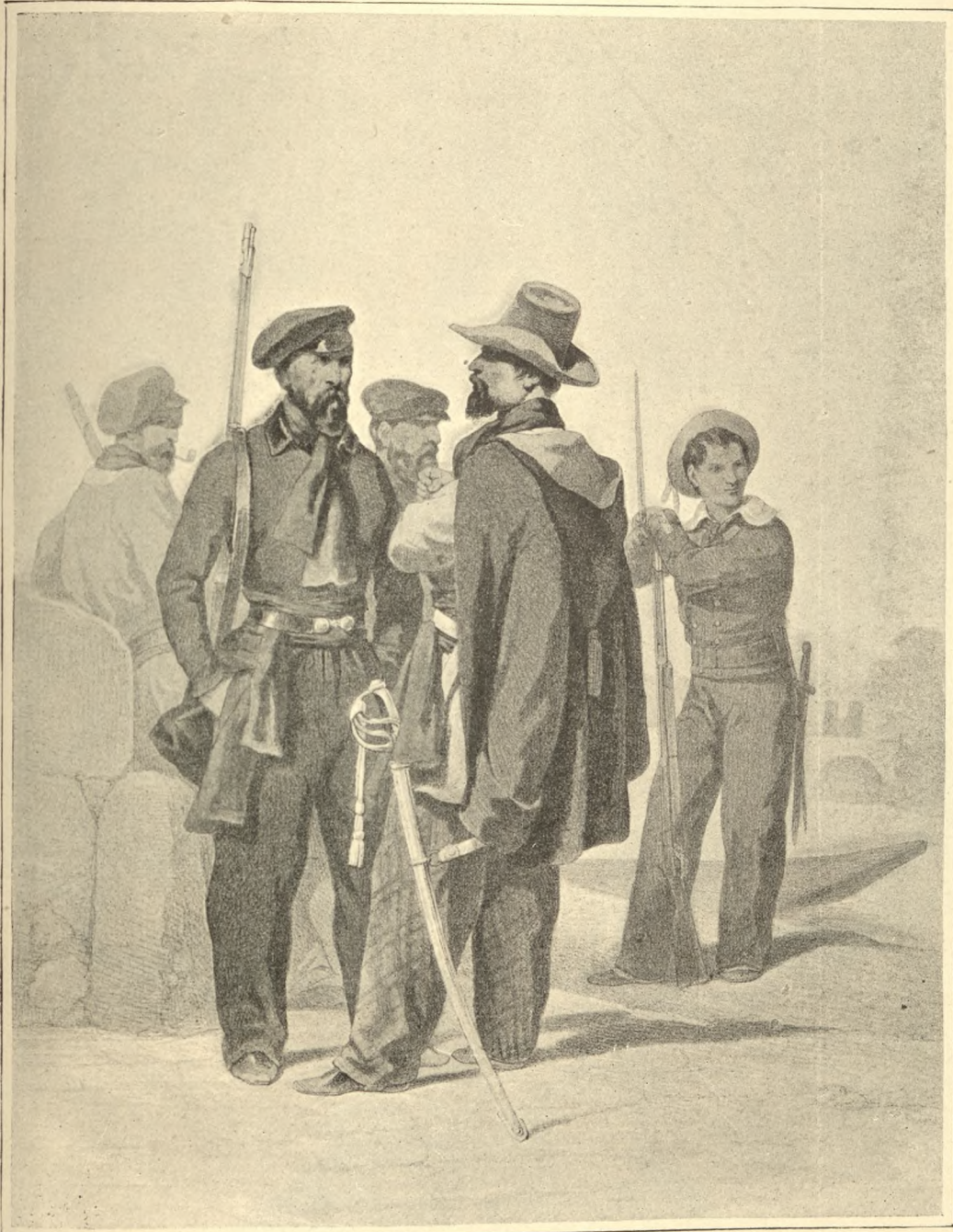


MODES DU TEMPS



MODES DU TEMPS

TROUPES DE LA GARDE DE PARIS EN 1848 (GOUVERNEMENT PROVISOIRE)



OFFICIERS DE MONTAGNARDS. — GARDE. — MARINE

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Foussereau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



GARDE RÉPUBLICAINE A CHEVAL

D'après une lithographie de E. Charpentier, dessinée d'après nature par Foussereau.

(Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.)



PLACARD ÉLECTORAL

Cette Estampe, ornée de deux quatrains *électoraux*, représente sous une forme naïve les portraits de :

1 Lagrange, 2 Raspail, 3 Proudhon, 4 Louis Blanc, 5 Ledru-Rollin, 6 Barbès, 7 Pierre Leroux, 8 Caussidière.

(Collection du Musée Carnavalet.)



ESTAMPE RELIGIEUSE

Voici une curieuse image que nous ne saurions trop recommander à l'active propagande des *Ralliés* du jour. Elle est d'un symbolisme assez lumineux pour les dispenser de longues professions de foi électorales. Ces archanges, si singulièrement auréolés et coiffés du bonnet phrygien, tout comme la Maillard, ne disent-ils pas assez la sincérité des convictions des cléricaux ralliés de 1848, des célestes arroseurs des arbres de la Liberté, qui bientôt entonneront avec une ferveur si grande le *Te deum* du 2 Décembre.

PORTRAITS



LE GÉNÉRAL BEDEAU

Né à Vertou (Loire-Inférieure) en 1804, mort en 1863.

D'après une lithographie de Benjamin Roubaud.



LE GÉNÉRAL DUVIVIER

Né à Rouen en 1794, mort à Paris le 25 juin 1848.

D'après une lithographie de Benjamin Roubaud.



LE GÉNÉRAL NÉGRIER

Né au Mans en 1788, mort à Paris le 25 juin 1848

D'après une lithographie de Benjamin Roubaud.

Nous arrivons ici à une des dates les plus sanglantes de l'histoire de l'humanité. Tentons de résumer en quelques lignes les causes de cette terrible convulsion sociale connue sous le nom d'*insurrection de Juin*. Au lendemain des élections de la Constituante, dont l'opinion modérée ne répondait que très imparfaitement aux aspirations de la population parisienne, la République était définitivement proclamée et, pour employer l'expression de Lamartine, le Gouvernement provisoire « abdiquait la dictature dans le sein de la souveraineté du peuple ». L'Assemblée nomme une *commission exécutive*, chargée d'exercer le pouvoir jusqu'à la promulgation de la Constitution (10 mai). Nous avons raconté les déplorables événements du 15 mai, qui devaient avoir de si fatales conséquences. Habilement troublée par les manœuvres de la réaction, principalement par les menées des agents bonapartistes, l'opinion publique s'effrayait et perdait confiance. Le 5 juin, le prince Louis-Napoléon, réfugié à Londres, depuis son évvasion du fort de Ham (1846) était élu à l'Assemblée par quatre départements. Mais, politique aussi habile qu'ambitieux, il jouait au désintéressement en donnant sa démission de représentant, déclarant qu'il se solennellement que *si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir*. Pour le reste il se fiait à la faiblesse du Gouvernement et au savoir-faire et à l'énergie de ses émissaires. Mais la cause qui précipita l'explosion fut la fermeture des ateliers nationaux dont la suprême direction avait été confiée à un jeune ingénieur, M. Emile Thomas, et qui, le 21 juin, date néfaste, renfermaient plus de cent mille ouvriers, dont un grand nombre attirés par l'appât d'une solde de 2 francs par jour et d'un travail illusoire. Congédier brusquement ces malheureux, en leur offrant comme toute compensation des engagements dans l'armée ou des travaux de dessèchement

dans les parties les plus fiévreuses de la Sologne, c'était de parti pris, proclamer l'insurrection de la misère, mobiliser l'armée de la famine et du désespoir et déchaîner les passions les plus sauvages. « C'était, comme l'a écrit Louis Blanc auquel on a si injustement reproché la création des ateliers nationaux, commettre une folie plus colossale que celle qu'on avait commise en les organisant. » Et, malgré le plan de transformation proposé par M. Emile Thomas, projet salubre presque en entier, emprunté d'ailleurs au programme du Luxembourg, l'exécution fut décidée. « Il fallait en finir... non, non, pas de socialisme ! » A ce cri de la réaction affolée répondra bientôt ce cri terrible : « Du pain ou du plomb ! » Et, malgré le magnifique et prophétique discours de Pierre Leroux que Goudchaux tente de réfuter, la commission exécutive prise de vertige, circonvenue par les adversaires de la République, confie la rédaction du rapport sur les ateliers nationaux, c'est-à-dire du rapport de dissolution, au comte de Falloux, l'âme damnée des Jésuites, le représentant le plus énergique, le plus éloquent de la réaction, l'adversaire le plus acharné des idées républicaines. *De Falloux*, tel est le nom qui reste attaché à la funeste mesure, qui devait coûter à la France tant de sang et de larmes, et qui devait avoir pour résultat, déjà prévu, le *Second Empire*.

Nous allons suivre les péripéties de cette lutte fratricide, froidement préparée pour le triomphe d'un parti et où tant de malheureux citoyens éperdus et de soldats glorieux perdirent la vie. A cette page nous reproduisons les portraits de trois des généraux qui prirent une part active à la répression. Nous aurons bientôt l'occasion d'en parler. — Ces trois portraits lithographiques appartiennent au Cabinet des Estampes.



MÉDAILLE

Frappée à l'occasion
de la Révolution de 1848.

Gravée par Montagny.

Changarnier sortit de Saint-Cyr en 1815. Il prit part à la guerre d'Espagne (1823) et en 1830 il recevait son brevet de capitaine, au moment même de s'embarquer pour l'Afrique où il s'illustra. En 1848, lors de la révolution de Juillet, il commandait la place d'Alger avec le grade de général de division. Bien qu'adversaire des idées républicaines, il s'empressa de mettre son épée au service du Gouvernement provisoire, cherchant par un avancement immédiat à se consoler de la déception que lui causait la nomination de Cavaignac au poste de gouverneur général de l'Algérie. La lettre qu'il écrivit à cette occasion au gouvernement de la République est un chef-d'œuvre de platitude et de vanité. Il y parle de son « habitude de vaincre », de son désir de remplir « avec succès tous les devoirs qui lui seront imposés..., etc. ». N'obtenant pas ce qu'il désirait, il vint à Paris solliciter une ambassade qui lui fut également refusée. Mais Cavaignac ayant accepté le ministère de la guerre, il réussit enfin à se faire attribuer le gouvernement de l'Algérie, après avoir toutefois aidé de ses conseils le Gouvernement provisoire dans la journée du 16 avril.

Lors des élections partielles à la Constituante, Changarnier ardemment sollicité par le désir de jouer un grand rôle politique et d'être le La Fayette, ou plutôt le Monck de son temps, se présenta au suffrage des élections de la Seine et fut élu. Cavaignac l'appela aussitôt au commandement supérieur de la garde nationale. Le 13 juin 1849, il eut à réprimer la tentative d'insurrection connue sous le



CHANGARNIER (1793-1876)

D'après une lithographie de Daumier.

Ce portrait satirique est orné de la légende suivante : « Petite tenue du général en chef de la milice bourgeoise. Changarnier n'est pas moins célèbre comme soldat que comme petite maîtresse. Il raffole de tous les parfums et de tous les cosmétiques, bien qu'il soit ennemi du rouge. Il a peu de cheveux, mais il faut reconnaître que ce sont les Bédouins qui les premiers ont reconnu qu'il avait du toupet. »



MÉDAILLE

Frappée à l'occasion
de la Révolution de 1848.

Gravée par Montagny.

nom de l'affaire du Conservatoire des Arts et Métiers. Simple échauffourée dont triompha facilement son *habitude de vaincre...* Le 9 janvier 1851, le prince Louis-Napoléon, dont Changarnier ambitionnait ouvertement la succession présidentielle, lui enleva son commandement de Paris. Changarnier devint dès lors l'homme de la majorité royaliste à l'Assemblée législative, où il avait été élu. Aussi naïf que présomptueux, il cherchait à calmer, la veille même du coup d'État, les légitimes inquiétudes de ses collègues de la Chambre par des discours emphatiques sur l'inébranlable fidélité de l'armée aux lois établies. La péroraison d'un de ces discours est demeurée légendaire : « Mandataires de la France, délibérez en paix. » Le 2 décembre au matin il était arrêté chez lui et enfermé à Mazas, puis jeté en exil et rayé des cadres de l'armée. En 1859 il bénéficiait de l'amnistie et rentrait en France. Les derniers actes politiques de cette existence singulière, dont la meilleure partie, la seule brillante, s'écoula en Algérie, furent : la signature de l'acte de capitulation de Metz, ses menées réactionnaires à l'Assemblée du 8 février 1871, où il avait été nommé par les départements de la Gironde, du Nord et de la Somme. Ce fut lui qui proposa de prolonger de dix ans les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. En 1875, il alla siéger à l'extrême droite du Sénat, parmi les sénateurs inamovibles. Il mourut au commencement de 1876. Son dernier discours fut une véhémence protestation contre les demandes de cessation de poursuites pour les événements de la Commune.



PRISE DES BARRICADES DE LA RUE DU PETIT-PONT PAR LE 1^{er} ET LE 2^e BATAILLON DE LA 10^e LÉGION, ET LA COLONNE SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL BEDEAU

D'après une lithographie de Marchais.

« Le public et les ouvriers eux-mêmes verront avec plaisir que par cette mesure on commence enfin la solution de cette grave question... » C'est par ce commentaire dérisoire que le *Moniteur* du 22 appuyait l'arrêté rendu par la Commission exécutive le 21 et ordonnait le départ pour la province ou l'enrôlement volontaire des ouvriers licenciés. La lutte est devenue inévitable. Elle va éclater. Cavaignac, nommé ministre de la guerre, s'est préoccupé dès son arrivée au pouvoir, de réunir à Paris ou dans la banlieue environ cinquante mille hommes de troupe. L'insurrection comptait le double de combattants. Les ateliers nationaux organisés militairement par M. Émile Thomas, seront tout prêts pour la lutte. Leur état-major sera pris dans la *société des droits de l'homme*, dans la garde républicaine de Caussidière et les montagnards de Sobrier, dissous après le 15 mai. Cavaignac va diviser ses troupes en trois corps et les placer sous les ordres de Bedeau, de Lamoricière et de Damesme. Les hostilités commencèrent le 23 juin au matin, sur plusieurs points à la fois. Avant dix heures la moitié de Paris était couverte de barricades. Le premier combat sérieux eut lieu autour de la barricade du faubourg Poissonnière. La

troupe ne s'empara de la barricade qu'après des pertes sensibles. Le général Latontaine y fut tué. MM. Maxime du Camp, Paul de Rémusat, Desmarest y furent blessés. Le bataillon de la première légion de la garde nationale avait seul pris part à cette affaire. On se bat aussi rue Saint-André-des-Arts, rue de la Harpe, au Panthéon où François Arago paye lui-même de sa personne. Mais ce fut surtout à l'entrée de la rue Saint-Jacques, autour de la barricade du Petit-Pont, où le général Bedeau fut blessé, au moment où il faisait pointer les canons contre les maisons qui dominaient la barricade et d'où partait un feu meurtrier, que la lutte fut acharnée. Mais la barricade du Petit-Pont enlevée, restait encore la barricade de la rue de la Vieille-Bouclerie, élevée dans le même quartier, entre la rue Saint-Jacques et la rue Zacharie. Ce fut là où le chef de bataillon Francis Masson, qui commandait la onzième légion, trouva la mort, au moment où, à découvert, les bras tendus vers les insurgés, dans une attitude noblement suppliante, il s'écriait : « Ne tirez pas, mes amis, je vous en prie ; ne commencez pas la guerre civile. » De tous côtés la lutte prenait un caractère sauvage. Déjà le sang coulait à flot.

23 JUIN



LE 2^e BATAILLON DE LA 10^e LÉGION AU PONT SAINT-MICHEL, AVANT L'ARRIVÉE DU 48^e DE LIGNE ET DU 19^e BATAILLON DE LA GARDE MOBILE (23 JUIN, A 7 HEURES DU SOIR)

D'après une lithographie de Marchais.

Le 23, au soir, la situation n'était guère plus rassurante que le matin. A peine les troupes du Gouvernement avaient-elles gagné quelques pas sur les masses insurrectionnelles, et au prix de quels sacrifices ! Le général Cavaignac, qui se promenait à cheval au milieu des combattants, exposant sa vie comme un simple soldat, ne se faisait aucun doute sur l'issue finale de la lutte, mais divers symptômes lui faisaient croire aussi que la résistance serait longue, acharnée, et que le triomphe serait chèrement payé. Déjà l'armée comptait des morts nombreux, parmi lesquels un général et un chef de bataillon. Le nombre des blessés était

considérable, et le général Bedeau avait dû être emporté sanglant sur une civière. Clément Thomas était également blessé, ainsi que Bixio et Dornès, qui mourut de sa blessure. Le combat ne cessa qu'avec la nuit pour reprendre le lendemain avec une nouvelle rage. Le général Duvivier, ancien commandant de la garde mobile, fut désigné par Cavaignac pour remplacer le général Bedeau. L'Estampe ci-dessus représente un des derniers engagements de la première journée. C'est un combat au pont Saint-Michel, dont la barricade a déjà été enlevée par la troupe dans la matinée.

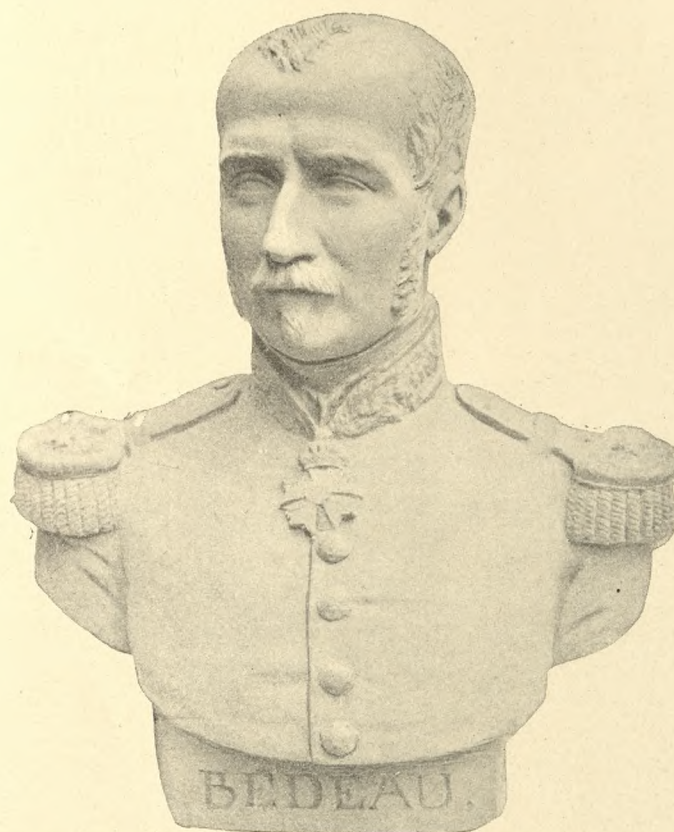
PORTRAIT ET ESTAMPES



COMBAT SUR UNE BARRICADE (JUN 1848)

D'après une lithographie de Cicéri.

Cette petite Estampe, d'une couleur si tragique, et où l'on voit, sur une barricade abandonnée et couverte de morts, une lutte fratricide engagée entre un ouvrier et un soldat qui défend son drapeau, symbolise bien toute l'horreur de l'affreuse lutte.



BUSTE DU GÉNÉRAL BEDEAU

D'après une terre cuite de Dantan jeune.

(Collection du Musée Carnavalet.)

Belle et noble figure de soldat, Bedeau sortit à vingt ans de Saint-Cyr. Il fit presque toute sa carrière en Algérie, où il demeura de 1835 à 1848. En 1847 il fut même gouverneur de l'Algérie, poste où le duc d'Aumale le remplaça. En 1848, malgré les ordres impitoyables de Bugeaud, le général Bedeau dirigea ses troupes avec la plus grande modération contre le peuple. Le Gouvernement provisoire le nomma ministre de la guerre et lui donna le commandement militaire de Paris. Il fut nommé de la Constituante et fut même vice-président de cette Assemblée. Le 23 juin il fut grièvement blessé. Il fut aussi de la Législative. Lors du coup d'État il fut arrêté et exilé. Il refusa la grâce qui lui fut offerte et ne rentra en France qu'après l'amnistie de 1859.



TYPES D'INSURGÉS DES JOURNÉES DE JUIN 1848

D'après une lithographie d'Édouard de Beaumont.

(Collection du Cabinet des Estampes.)



ATTAQUE DU PANTHÉON. — D'après une peinture d'Aubry-Lecomte (Collection du Musée Carnavalet).

Le 24 juin, à huit heures du matin, la Chambre des députés était en séance. Malgré l'énergique opposition de Grévy, l'état de siège fut voté. La Commission exécutive se retira. Le général Cavaignac fut nommé chef du pouvoir exécutif. Ses trois nobles et éloquentes proclamations aux ouvriers, à la garde nationale, à l'armée ne purent arrêter la lutte, qui reprit avec la même fureur dès le commencement du jour. Une colonne de deux mille insurgés s'empare de la caserne des Minimes et s'avance jusqu'aux environs de l'Hôtel de Ville. Après une heure de trêve la bataille s'engage sur tous les points. C'est la guerre à mort, sans merci. Le général Duvivier lutte dans le faubourg Saint-Antoine, le général Lamoricière dans le quartier du Château-d'Eau. Mais c'est sur la rive gauche que les troupes, sous les ordres du général Damesme, obtinrent les succès les plus décisifs. Il fallait emporter le Panthéon qui était devenu le centre de défense des insurgés, de l'autre côté de l'eau. Les barricades des rues Saint-Séverin, de la Harpe, du Plâtre, Galande, des Noyers, de la Bûcherie, de Bièvre, Maître-Albert, des Bernardins, de Pontoise, de Poissy, de l'Estrapade, Descartes, Clovis, Copeau... etc., défendaient comme des ouvrages avancés l'accès de l'immense forteresse centrale. Après bien des assauts inutiles, une batterie d'artillerie fut

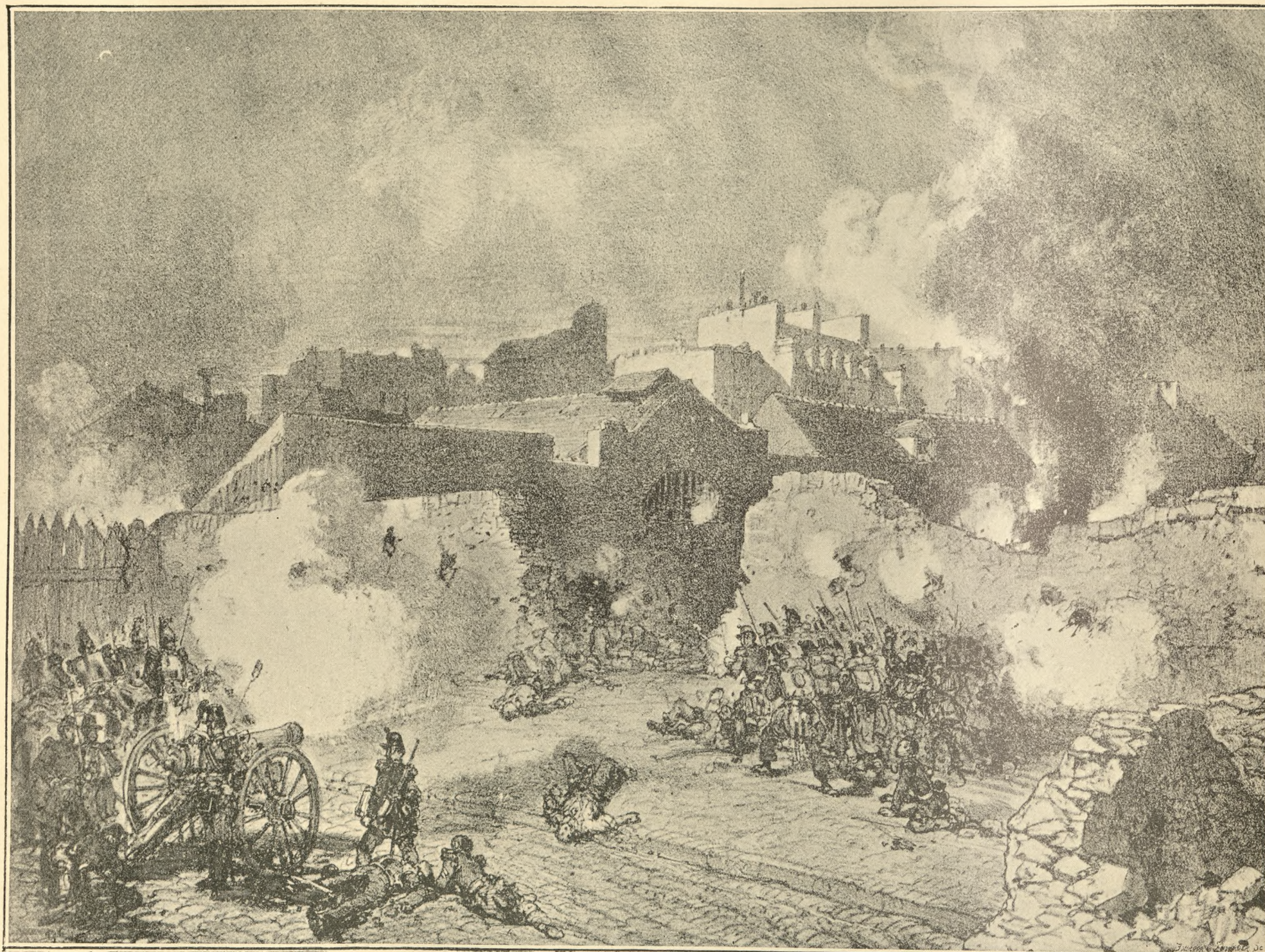
dressée devant les portes de bronze : « Au premier coup à boulet, nous dit M. Victor Pierre dans son intéressante *Histoire de la Révolution de 1848*, les portes s'ouvrirent avec fracas ; le second coup jette dans l'intérieur une volée de mitraille : quelques coups se succèdent, la mitraille après le boulet ; les portes s'ouvraient chaque fois et se refermaient ensuite, repoussées, soit par le mur contre lequel elles frappaient, soit par la main vigilante des insurgés. » Bientôt le Panthéon était pris. Les insurgés l'avaient abandonné. Les gardes mobiles les poursuivirent à travers tous les dédales des ruelles sombres hérissées de barricades. Aucun quartier, aucune pitié de part et d'autre. A l'attaque de la barricade de la rue de l'Estrapade, près de la rue de Fourcy, le général Damesme, qui, depuis le matin s'exposait, avec une témérité héroïque, aux balles des insurgés, fut mortellement blessé. Le général de Bréa, officier général en retraite et d'opinion légitimiste, fut chargé sur-le-champ par Cavaignac de remplacer le général Damesme. Le nouveau chef ne perdit pas de temps. A la fin du jour il avait emporté les terribles barricades du quartier Mouffetard, et campait au Jardin des Plantes, laissant derrière lui au pouvoir des troupes, toutes les pentes barricadées du quartier du Panthéon.



PRISE DE LA BARRICADE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE. — Lithographie de Le Breton, faite d'après un dessin exécuté d'après nature.

Le dimanche 25, de grand matin, la lutte reprenait avec la même fureur. Le général Bréa, qui, comme nous l'avons vu, avait remplacé le général Damesme, agissait du côté du faubourg Saint-Marcel; la division de Négrier combattait dans le faubourg Saint-Antoine; quant à la division Lamoricière elle soutenait un des plus grands efforts de l'insurrection dans les faubourgs Poissonnière, Saint-Denis et du Temple. L'Estampe ci-dessus représente la prise d'une barricade du faubourg Poissonnière. Les pertes sensibles faites par les insurgés dans la journée du 24 n'ont jeté aucun découragement dans leurs rangs. D'odieuses excitations répandues dans la foule des combattants par les agents du prince Louis-Napoléon, rendaient toute conciliation impossible entre le Gouvernement et

l'éméute, à laquelle on ne cessa de répéter que l'Assemblée a ordonné le massacre de tous les insurgés. La tactique des bonapartistes est des plus simples : pour la facile élévation de leur prétendant au trône il faut que les éléments les plus énergiques du parti républicain disparaissent. Coûte que coûte, il faut prolonger la lutte. Le succès final des troupes n'est-il pas certain? Ce qu'il faut, c'est étendre le nombre des victimes dont l'opposition ultérieure pourrait être redoutable. De là le caractère de plus en plus impitoyable de la lutte, marquée à tout instant par de tragiques épisodes comme celui de la mort du général Bréa, lâchement assassiné par une foule en délire que l'exécution de Raguinsard (un des chefs les plus populaires de l'insurrection) et les massacres du Panthéon avaient exaspérée.



PRISE DU CLOS SAINT-LAZARE

Les insurgés occupaient, avec des forces considérables, les faubourgs Saint-Marcel, Saint-Antoine, Saint-Martin, du Temple, les boulevards extérieurs, sur la rive droite, et comme dans une forteresse immense ils s'étaient rassemblés nombreux au clos Saint-Lazare, dont les ouvrages avancés, barricades défendues par des hommes résolus, s'échelonnaient jusqu'à l'entrepôt de la douane. Après de nombreux combats, où les victimes furent nombreuses des deux côtés, Lamoricière s'emparait de cette importante position qui défendait les boulevards extérieurs et les quartiers populaires de la Villette,

de Belleville et de Ménilmontant. Presqu'à la même heure, le général Duvivier, qui combattait dans le faubourg Saint-Antoine, enlevait tour à tour, mais lentement, et au prix de quels sacrifices ! les barricades de la rue de Jouy, de la rue Pavée, de la rue Culture-Sainte-Catherine, de la rue Saint-Paul, de la rue Beautreillis, de la rue Castex, de la rue Lesdiguières. Pendant cette sanglante conquête, l'intrépide soldat fut blessé mortellement. Presque au même moment le colonel Regnault du 48^e, qui venait d'être nommé général au pied d'une barricade, était étendu raide mort d'un coup de fusil.



RUINES D'UNE MAISON, PLACE DE LA BASTILLE

D'après un bois
publié par l'*Illustration*, le 22 juillet 1848.



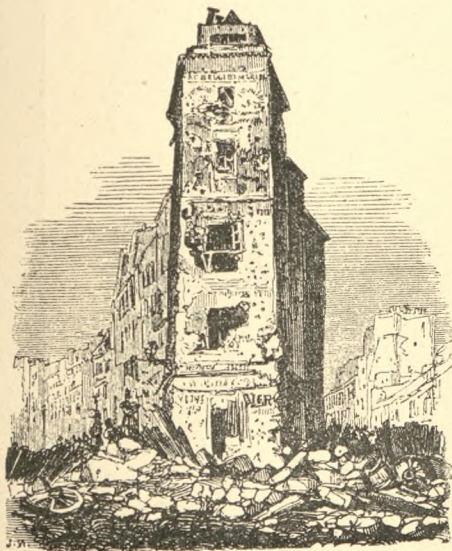
ARRESTATION DE BRÉA A LA BARRIÈRE DE FONTAINEBLEAU

D'après une lithographie du temps (Bès et Dubreuil, éditeurs).



UNE CHAMBRE DE LA MAISON,
RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, 29

D'après un bois publié par l'*Illustration*,
le 22 juillet 1848.



RUINES D'UNE MAISON, PLACE DE LA BASTILLE

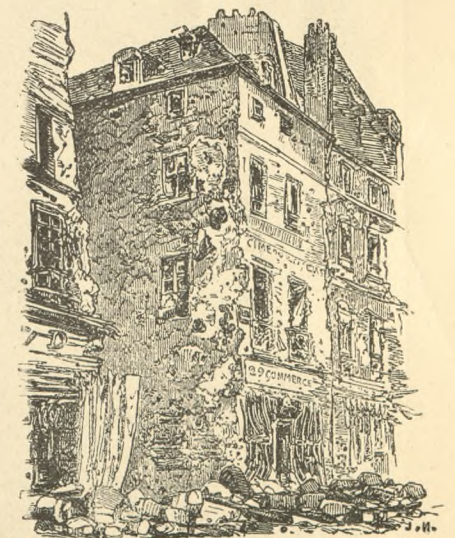
D'après un bois
publié par l'*Illustration*, le 22 juillet 1848.



ASSASSINAT DU GÉNÉRAL BRÉA

D'après un bois publié par l'*Illustration*, le 22 juillet 1848.

Le général Bréa était né à Menton en 1790. Il avait servi dans les dernières guerres de l'Empire. Cette Estampe représente l'assassinat du général et de son aide de camp, le capitaine Mangin. Les deux principaux assassins, Dai et Lahr, furent condamnés à mort et exécutés.



RUINES DE LA MAISON,
RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, 29

D'après un bois publié par l'*Illustration*,
le 22 juillet 1848.

25 JUIN



LEDRU-ROLLIN

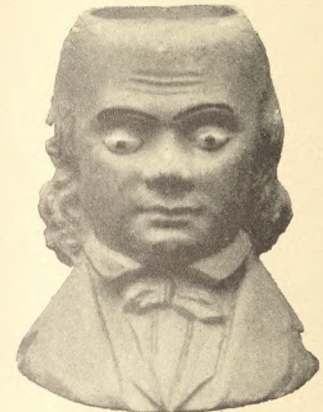


BARBÈS

D'après des têtes de pipes. — (Collection du Musée Carnavalet).



VICTOR HUGO



RASPAIL

D'après des têtes de pipes. — (Collection du Musée Carnavalet).

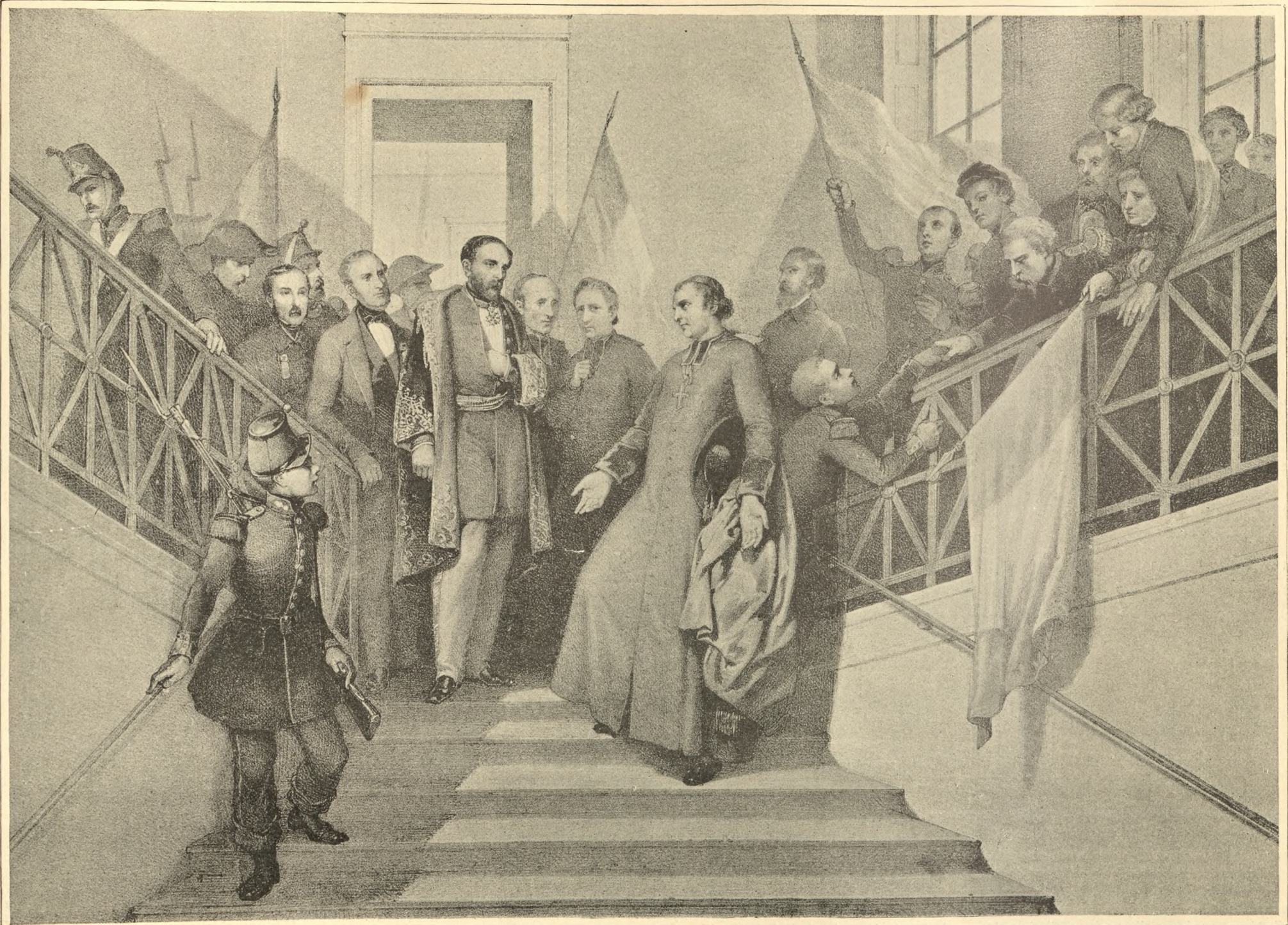


LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE PARLEMENTANT AVEC LES INSURGÉS

D'après un bois publié par le journal *l'Illustration*, le 8 juillet 1848.

INSURGÉS PRISONNIERS TRAVERSANT LES RUES DE PARIS

D'après un bois publié par le journal *l'Illustration*, le 8 juillet 1848.



GARDES NATIONAUX

BASTIDE
GARDE MOBILE

SÉNART

Les Abbés JACQUENET et RAVIER
Général CAVAIGNACM^{re} AFFREHETZEL
GARDE MOBILE

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

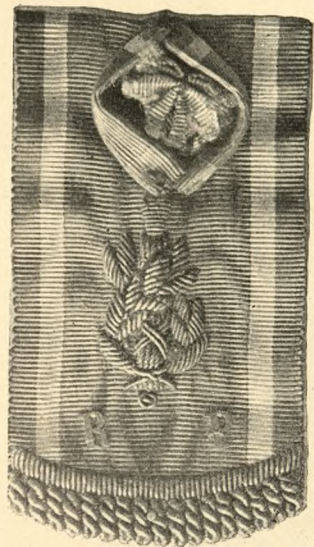
DÉVOUEMENT DE M^{re} DENIS-AUGUSTE AFFRE, ARCHEVÊQUE DE PARIS. — LA RÉOLUTION. — VISITE AU GÉNÉRAL CAVAIGNAC

Lithographie d'Amédée Charpentier, d'après Compto-Calix (Goupil, éditeur).

Dans cette terrible lutte, cinq généraux étaient déjà frappés à mort. A cette liste funèbre va bientôt venir s'ajouter le nom d'un chef de l'Eglise, Monseigneur Affre, archevêque de Paris, qui, obéissant à un noble mouvement du cœur, va tenter de faire cesser les hostilités et de ramener la paix en se présentant lui-même, avec des paroles de concorde,

au milieu des combattants. L'Estampe ci-dessus représente le prélat, au moment où, accompagné de ses deux grands vicaires, il se présente au Palais de l'Elysée, pour faire connaître au général en chef sa généreuse résolution. — Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.

25 JUIN



INSIGNE EN SOIE TRICOLERE
DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE
EN 1848

(Appartient à M. Quentin-Bauchard.)



MORT DU GÉNÉRAL NÉGRIER, PLACE DE LA BASTILLE (25 JUIN 1848)

Le général Négrier, un héroïque soldat, qui fut blessé cinq fois à Waterloo, et dont la carrière militaire pendant nos guerres d'Afrique fut des plus brillantes, reçut du général Cavaignac la mission difficile de remplacer le général Duvivier. Poursuivant le plan de ce dernier, qui consistait à dégager l'Hôtel de Ville et l'Arsenal, et à marcher sur la Bastille, il se mit à la tête des troupes, les électrisant par une audace extraordinaire qu'il devait bientôt si chèrement expier. Après avoir enlevé les barricades de la rue de la Cerisaie, du Petit-Musc et toutes celles qui avoisinaient l'Arsenal, il arrivait sur la place de la Bastille où se dressait une formidable barricade que la garde mobile, qui marchait sous ses ordres

ne se disposait à aborder qu'avec une hésitation très visible. C'est alors que l'intrépide général, malgré les conseils de ceux qui l'entouraient, Trélat, Charbonel, représentants du peuple... de Falloux, venu sans doute pour contempler son œuvre, s'avança jusqu'au milieu de la place, suivi d'une douzaine d'hommes à peine. Une décharge terrible partie de la barricade l'abattit. Une balle lui avait traversé le cœur. Charbonel, qui ne l'avait pas quitté, fut tué à ses côtés. Trélat reçut dans ses bras le général expirant, qui ne put que prononcer ces mots : « Je meurs de la main d'un soldat. » — Cette pièce lithographique a été publiée chez MM. Bès et Dubreuil, rue Git-le-Cœur.



MÉDAILLE EN ARGENT
DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE
(1848)

Sur l'autre côté de la médaille sont gravés les mots : « Assemblée nationale », et le nom et prénom du représentant, dans un encadrement de feuilles de chêne.

(Appartient à M. Quentin-Bauchard.)



DÉVOUEMENT DE M^{gr} DENIS-AUGUSTE AFFRE, ARCHEVÊQUE DE PARIS. — Lithographie d'Amédée Charpentier, d'après Compté-Calix (Goupil, éditeur).

Après une marche difficile à travers les rues dévastées, l'archevêque arrive devant la barricade du faubourg Saint-Antoine. A sa prière, le général Bertrand qui commande l'attaque a donné l'ordre de cesser le feu. Une trêve d'une heure est accordée aux insurgés. Un brave garde national, nommé Albert, marche devant l'archevêque, tenant à la main, en signe de paix, un rameau de buis. Voici le prélat sur le sommet de la barricade. Il la franchit avec peine, puis pénétra dans le faubourg, cherchant vainement, au milieu des sinistres rumeurs de colère qui montent autour de lui, à faire entendre des paroles de paix. Tout à coup un coup de feu part. « La trêve est rompue, crient les insurgés. On nous trahit. » Et aussitôt une triple décharge part des deux côtés de la barricade. L'archevêque tombe mortellement atteint d'une balle dans les reins. A cette vue, les combattants jettent

leurs fusils en donnant des signes de désespoir. Des insurgés s'empressent autour du prélat, et avec des soins infinis le portent au presbytère du curé de Sainte-Marguerite sur un matelas prêté par une pauvre femme. Les porteurs s'inquiètent des souffrances du blessé et craignant qu'il ne les en accuse, ils ont à cœur de se justifier. « Ce n'est pas nous, Monseigneur, lui disent-ils en pleurant, ce n'est pas nous qui vous avons fait du mal; ce sont des traîtres! C'est la garde mobile; mais comptez sur nous, vous serez vengé! » (Daniel Stern. *Histoire de la Révolution de 1848*.) Et pendant que s'éloigne le funèbre cortège, la lutte reprend et les balles sifflent de tous côtés, au milieu des cris de colère, des appels de vengeance. — Reproduction autorisée par la maison Boussod et Valadon.



PRISE DE LA BARRIÈRE DE LA CHAPELLE-SAINT-DENIS. — D'après une lithographie anonyme du temps.

Cette Estampe représente un des engagements les plus chauds de la terrible lutte. C'est la prise de la barrière de la Chapelle-Saint-Denis par un détachement des troupes des généraux Perrot et Lamoricière. Ajoutons que pendant cette bataille de quatre jours, les chefs, sentant que de leur attitude dépendait la victoire des troupes, de plus en plus

troublées par la vue des barricades surgissant à chaque carrefour, s'exposaient aux coups des insurgés, avec la plus héroïque témérité. De là le nombre considérable d'officiers de tout rang qui trouvèrent la mort. Lamoricière, que les balles épargnèrent, eut trois chevaux tués sous lui.



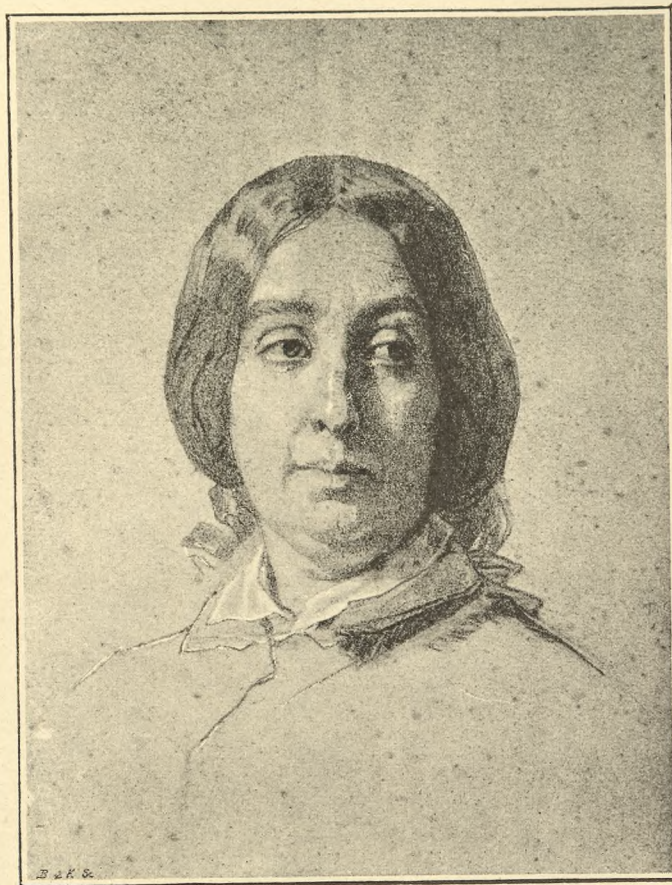
CHASSE AUX INSURGÉS DANS LES CARRIÈRES DE MONTMARTRE

La prise de la barrière de la Chapelle-Saint-Denis et de la grande barricade du faubourg Saint-Antoine, le massacre de la place du Carrousel, où des détachements de gardes nationales d'Orléans, de Beaugency, d'Andelys, de Pithiviers, de Lille, se fusillèrent dans la nuit, croyant à une attaque des insurgés, furent les derniers sanglants épisodes de la terrible lutte. Le 26, au soir, les barricades étaient détruites et le désarmement commençait. Un certain nombre d'insurgés refusèrent cependant de se rendre, dans les quartiers des Amandiers, de Belleville, de Montmartre et de la Chapelle. La plupart furent cernés le 27 dans les carrières de Montmartre, et impitoyablement massacrés. Le lendemain les murs de Paris étaient recouverts d'une proclamation de

Cavaignac, où il recommandait le calme et la générosité aux vainqueurs. « Dans Paris, disait-il, je vois des vainqueurs et des vaincus; que mon nom reste maudit, si je consentais à y voir des victimes. » Deux jours après, le chef du Pouvoir exécutif déposait ses pouvoirs entre les mains de l'Assemblée nationale. Mais, l'Assemblée décrétant *qu'il avait bien mérité de la patrie* les lui conférait de nouveau, pour un temps indéterminé. Pendant cette terrible insurrection, dont le nombre des morts n'a jamais dû être bien établi, il y eut six généraux de tués : Damesme, Bourgon, Renaut, Duvivier, Négrier, Bréa; et six blessés : Bedeau, François, Korte, Lafontaine, Foucher, Courtigès.



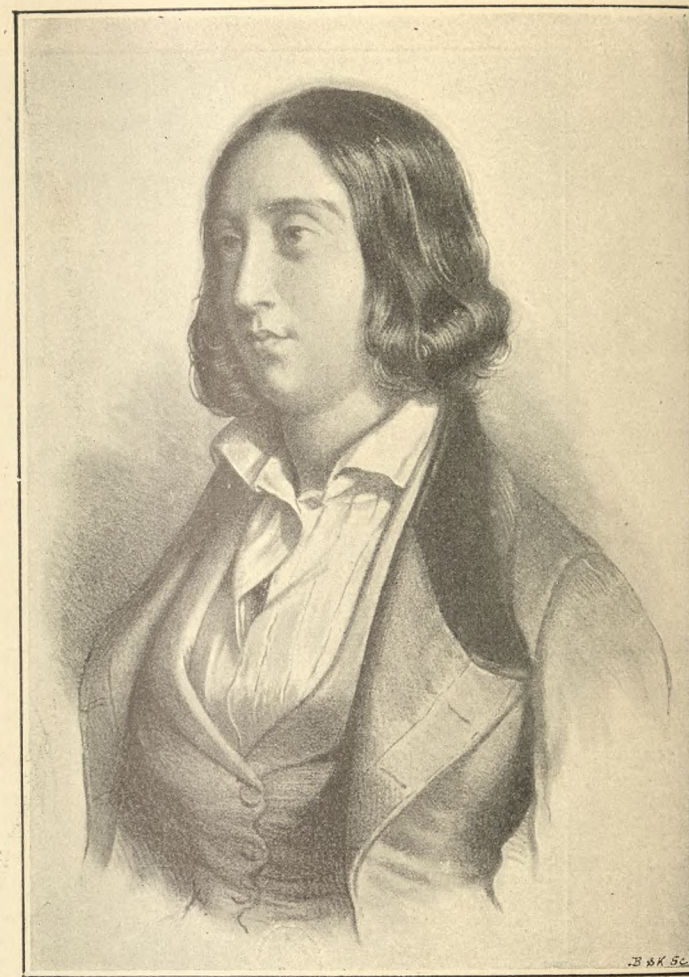
GEORGE SAND. — D'après le portrait Calamata.



GEORGE SAND (5 JUILLET 1804 - 8 JUIN 1876)

D'après un crayon original de Couture (Collection du Musée Carnavalet).

Abandonnant un moment ses études littéraires, interrompant ses courses vagabondes à travers le monde, George Sand se mêla activement à la politique en 1848 et associa ses efforts à ceux des républicains les plus avancés. Elle eut même la direction des *Bulletins de la République*, pour lesquels elle écrivit une éloquente préface. C'est de cette époque que date sa collaboration à la *Revue indépendante*. Dans son ardent amour de propagande républicaine, elle fonda un journal, la *Cause du Peuple*, qui n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère. Elle collabora aussi à la *Commune de Paris* avec Barbès et Sobrier; mais, au bout de deux ans de lutte, ayant perdu beaucoup d'illusions et découragée par le nouveau triomphe de la réaction après les événements de Juin, elle abandonna la politique militante pour retourner à ses études littéraires.



GEORGE SAND. — D'après un portrait de Julien.

Ma vieille, si tu veux
amener encore deux ou
trois personnes, tu le
peux le soir. Je t'embrasse
George. Sand
Dimanche matin.

SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE DE GEORGE SAND

(Collection de M. Étienne Charavay.)



GEORGE SAND. — D'après un médaillon de David d'Angers.



PLUS DE PATRIE ! — D'après une lithographie de Lemaire (Victor Delarue, éditeur).

Cavaignac donna une leçon de générosité aux Sénard (auteur du projet de décret *illégal* de déportation) et aux Méaulle, en demandant que le mot *transportation* qui n'impliquait pas la prison dans l'exil, fut substitué au mot *déportation*. Ce soldat s'engagea d'ailleurs sur l'honneur à proclamer l'amnistie aussitôt que les terreurs de la bourgeoisie paraîtraient calmées. C'était peut-être remettre à bien longtemps l'exécution de cette généreuse mesure. L'embarquement des malheureux insurgés vaincus fut si précipité, qu'il y eut un grand nombre d'individus transportés par erreur et qu'on les relâcha après qu'ils eurent passé plusieurs mois

sur les pontons. D'ailleurs l'épouvante laissée dans les imaginations par le souvenir de la lutte, poussait l'Assemblée dans la voie dangereuse de la réaction excessive. On transportait sans jugement, on fermait les clubs, on licenciait une partie de la garde nationale, on rétablissait un cautionnement de vingt-quatre mille francs sur les journaux..., etc. Mesure ultra-réactionnaire que Lamennais flétrissait ainsi dans le *Peuple constituant* : « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. *Silence aux pauvres !* »



LES ORPHELINS. — « ALLEZ ET INSTRUISEZ ». — (Évangile selon saint Matthieu.)

Lithographie de Sorrieu, d'après une composition de la citoyenne Goldsmidt.

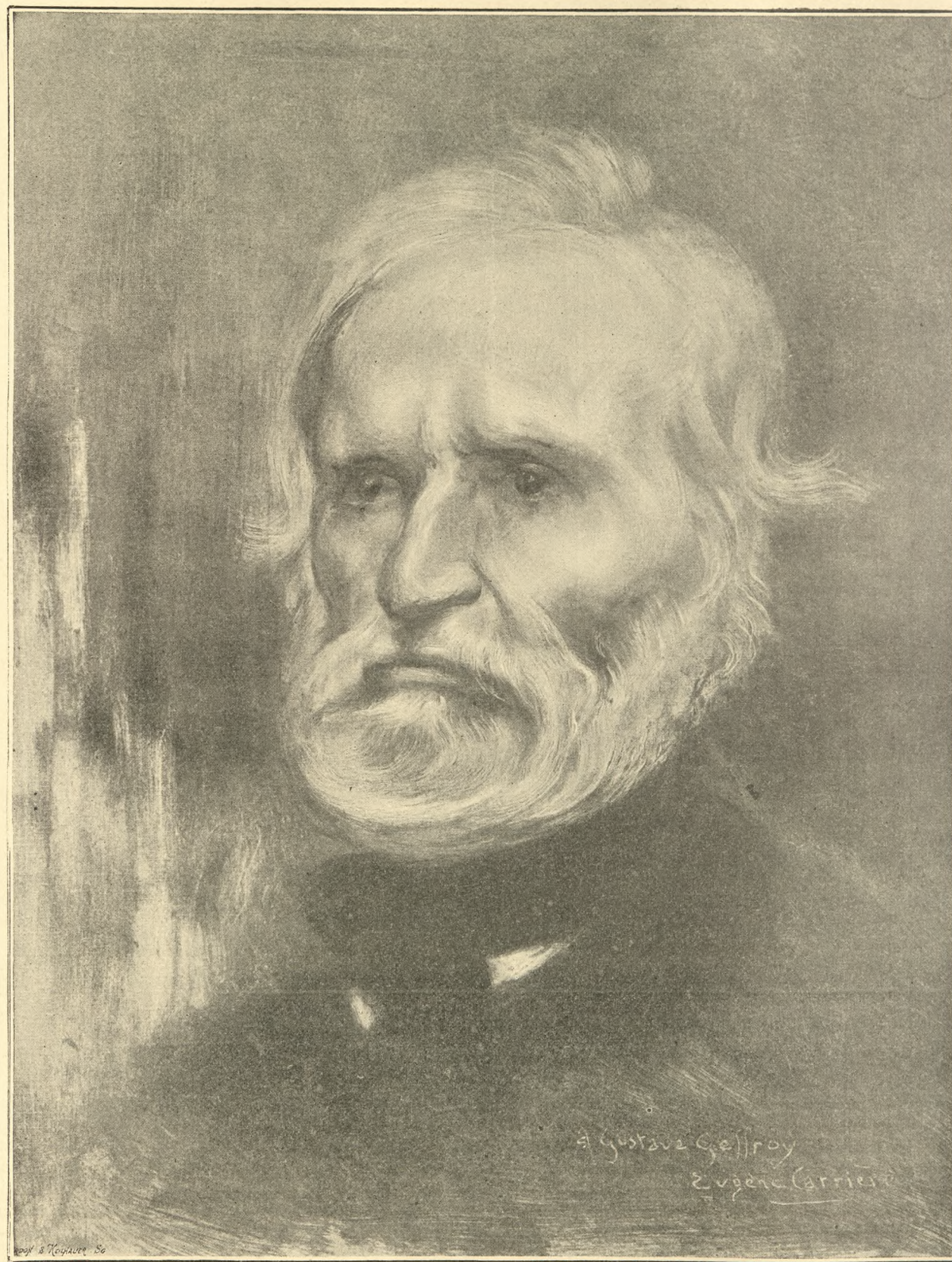
Cette Estampe symbolique représente le départ pour les colonies des condamnés politiques des journées de Juin. On sait que les chefs seuls furent traduits devant les conseils de guerre et que les simples combattants furent déportés sans jugement, conformément à la *transaction* proposée par M. Méaulle qui demandait une mesure rapide et

exceptionnelle pour enlever à la capitale tous les ferments de discorde. « Il fallait, disait ce législateur impitoyable, que la loi se tut un instant, et que les hommes qui avaient fait une guerre à mort à la Société fussent déportés ». — Cette Estampe appartient à la collection du Musée Carnavalet, et fut éditée à la *Propagande socialiste*.

1805

Jamais représentations de la figure humaine n'exprimèrent avec une plus pénétrante éloquence la volonté indomptable, les aspirations, les souffrances, les dégoûts de l'âme, que les deux images de Blanqui reproduites dans cet ouvrage. Toute l'existence d'orgueilleuse révolte, de douleur consentie, de sacrifices obstinés du célèbre révolutionnaire, se lit dans le portrait qui figure à la page 15 de la seconde partie du livre, et, où Blanqui, jeune, nous apparaît déjà si visiblement prédestiné, à travers l'analyse émue et familière d'un pinceau fidèle. Puis voici le portrait impressionnant de Carrière, sur lequel passe comme un souffle d'orage, magistrale interprétation du Blanqui devenu vieux, du revenant terrible des bagnes de tous les régimes, du Dante révolutionnaire sorti des enfers les plus noirs et les plus profonds. Ses traits dévastés disent les souffrances infinies de sa vie de martyr ; le souvenir de la lâcheté des hommes et des humiliations injustement subies met sur sa lèvre tordue un immense dégoût. Et cependant, de toute la blanche figure de cet éternel modèle d'énergie humaine, qu'il faut admirer quand même, se dégage encore, avec une surprenante intensité, les sentiments inspireurs des héroïques sacrifices qui emplirent toute la vie d'Auguste Blanqui et le soutinrent sur sa route douloureuse : la haine, l'amour, la foi.

Louis-Auguste Blanqui naquit le 1^{er} février 1805 à Nice. Il était fils du conventionnel Jean-Dominique Blanqui et frère du célèbre économiste Adolphe Blanqui. Son existence, dont la plus grande partie s'écoula dans les prisons du Mont-Saint-Michel, de Belle-Isle, de Sainte-Pélagie, du Taureau, de Doullens... fut prise tout entière par la politique, et, les rares heures de liberté dont il put jouir furent toutes consacrées à tenter de résoudre par l'action insurrectionnelle le problème si complexe de la question sociale. D'une intelligence tout à fait supérieure et nourrie de fortes études, cet être frêle et maladif, qui demeure toujours inflexible dans ses convictions, malgré les outrages publics et les douleurs privées qui s'abattirent sur lui, ne cesse de chercher son point d'appui sur les masses incultes et les hommes d'action. Les souffrances physiques et les tortures morales n'ayant aucune prise sur l'énergie de cet homme extraordinaire, on essaya de l'écraser en l'accusant de trahir son parti et en publiant dans la *Revue rétrospective* de Taschereau, une



PORTAIT DE BLANQUI, VIEUX. — D'après une peinture d'Eugène Carrière (Collection de M. Gustave Geffroy).

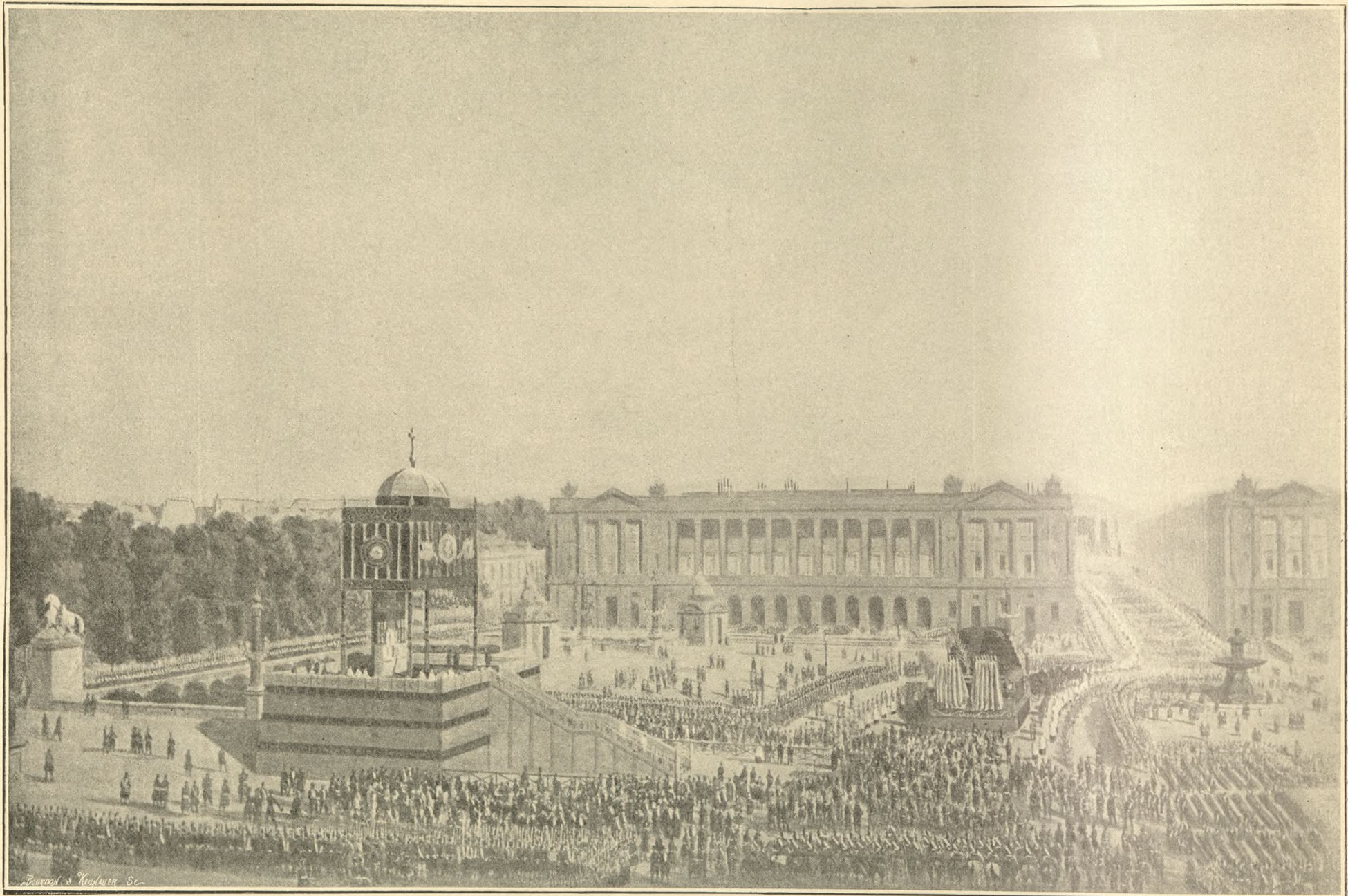
1881

sorte de rapport sur l'émeute de 1839 et sur le personnel du parti républicain, qui fut attribué à Blanqui. Malgré le caractère invraisemblable de cette révélation, de cette manœuvre infâme due à l'habileté d'un policier, certains chefs du parti républicain, obéissant à un sentiment de basse jalousie, indigne de leur caractère, et qu'ils regrettèrent plus tard, feignirent de croire à la trahison du perpétuel prisonnier, et ce dernier dut se défendre : « ... Et c'est moi, s'écria-t-il, moi, triste débris qui traîne par les rues un corps meurtri sous des habits râpés, c'est moi qu'on foudroie du nom de vendu, tandis que les valets de Louis-Philippe, métamorphosés en brillants papillons républicains, voltigent sur les tapis de l'Hôtel de Ville, flétrissant du haut de leur vertu, nourrie à quatre services, le pauvre Job échappé des prisons de leur maître ! »

Cette curieuse et puissante figure de révolutionnaire moderne, à la fois homme d'action et théoricien original (lire *l'Éternité par les astres*), conspirateur mystérieux et journaliste étincelant, devait avoir son biographe, ou plutôt son historien, car la vie de Blanqui est mêlée à presque tous les événements insurrectionnels depuis 1839 jusqu'à 1871. Elle est comme un dur miroir d'acier où se reflètent les luttes politiques de la seconde moitié du siècle.

En un livre superbe, un des plus beaux livres d'analyse, d'émotion et de style, écrits depuis longtemps, Gustave Geffroy a entrepris, et la tâche était ardue, de nous faire connaître Auguste Blanqui depuis son enfance jusqu'à sa mort à travers les moindres détails de sa vie tourmentée. Et, de cette vaste et courageuse entreprise qui a nécessité dix années de recherches, de nombreux et mélancoliques pèlerinages aux stations du douloureux calvaire parcouru par Blanqui avant l'apothéose (j'allais dire avant la résurrection) du 20 avril 1879, est sorti *l'Enfermé*, œuvre d'un puissant intérêt, où, avec un art parfait, dans une forme lumineuse et simple, l'histoire la plus documentée se marie à la psychologie la plus méditée, l'anecdote reposante à l'analyse la plus subtile.

Pour qui désire connaître enfin Blanqui et ne pas le condamner cette fois et le maudire *sans l'avoir entendu*, la lecture de *l'Enfermé* de Geffroy est désormais nécessaire, de cet *Enfermé* « résigné pour lui, révolté pour tous... et dont l'esprit de révolte, salubre comme le sel de la mer, imprégnera l'histoire ».



SERVICE FUNÈBRE EN L'HONNEUR DES VICTIMES DE L'INSURRECTION DE JUIN 1848

D'après une aquarelle originale de Jung.

Ce fut le 6 juillet qu'eut lieu place de la Concorde la grande cérémonie funèbre en l'honneur de toutes les victimes de l'insurrection. Les représentants, le chef du Pouvoir exécutif, le maire de Paris, les officiers supérieurs de l'armée et de la garde nationale y assistaient. Un autel immense avait été dressé sur la place. Trois évêques appartenant à l'Assemblée Constituante y célébrèrent le service divin. « Mais, dit Daniel Stern, malgré l'appareil extraordinaire que l'on avait voulu déployer en cette solennité, elle parut vide et froide à tous ceux qui en suivirent le caractère. Tout y était officiel, contraint, plein de contradictions... Pour la première fois aussi depuis la

Révolution de Février, le peuple était absent d'une cérémonie publique... Mille bruits sinistres s'étaient répandus; on parlait de machines infernales... Le char funèbre qui, selon le programme, devait conduire les corps jusqu'au caveau de la colonne de Juillet, s'arrêta devant l'église de la Madeleine. On n'osait pas se rapprocher des quartiers populaires, tant la terreur qu'ils avaient inspirée était profonde. C'est sous cette impression générale de tristesse et de terreur que le général Cavaignac eût à reconstituer un gouvernement et à composer son ministère. » — Cette Aquarelle appartient à la Collection du Musée Carnavalet.



GOUDCHAUX
Finances.

SÉNARD
Intérieur.

VAULABELLE
Instruction publique.

TOURRET
Commerce.

CAVAIGNAC
Chef du Pouvoir exécutif.

MARIE
Justice.

LAMORICIÈRE
Guerre.

VERINHAC
Marine.
BASTIDE
Affaires étrangères.

RECURT
Travaux publics.

Nous avons vu que Cavaignac, à peine remis des cruelles émotions et des fatigues de la guerre civile était, sur la proposition de Martin (de Strasbourg), chargé de nouveau du lourd fardeau du Pouvoir exécutif, par un vote unanime de l'Assemblée. La gravité de la tâche qui incombait à ce brave soldat, jeté par une cruelle fatalité au milieu des plus terribles événements politiques, fit seule qu'il refusa de se soustraire à ce glorieux, mais aussi dangereux témoignage de la confiance nationale. Son premier soin fut de constituer un ministère auquel il appela d'abord Sénard et Lamoricière ses deux plus actifs collaborateurs dans l'œuvre de répression de l'insurrection. Sénard eut le portefeuille de l'Intérieur, Lamoricière celui de la Guerre. Goudchaux accepta les Finances, Recurt les Travaux publics,

Tourret l'Agriculture et le Commerce, le contre-amiral Verninhac la Marine, Bastide les Affaires étrangères, Marie la Justice, Hippolyte Carnot l'Instruction publique. Mais, ce dernier, accusé par M. Bonjean d'imprimer à l'Instruction primaire une direction trop avancée, en souscrivant au *Manuel républicain de l'homme et du citoyen* de Charles Renouvier, succomba sur un vote de la Chambre. Son portefeuille passa entre les mains de M. de Vaulabelle, l'historien des *Deux Restaurations*. — Le 19 octobre Sénard, Recurt et de Vaulabelle se retiraient pour faire place à trois nouveaux ministres tout particulièrement sympathiques aux conservateurs : Dufaure, Vivier et Freslon. — Cette lithographie de Levilly, éditée par Boivin, appartient à la Collection du Musée Carnavalet.



HETZEL (JULES) (1814-1886)

D'après un dessin de Meissonier (Collection de M. O. Hetzel).

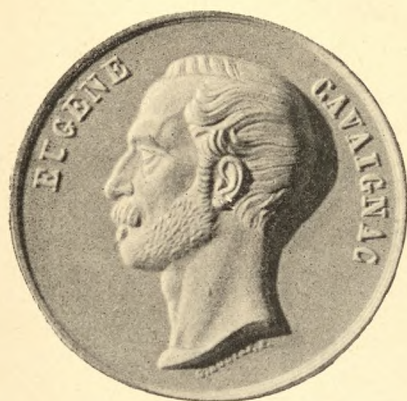
Jules Hetzel (si connu, comme écrivain, sous le pseudonyme de P.-J. Stahl), se jeta avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire de 1848. Lors de la nomination du Gouvernement provisoire, il devint successivement chef du cabinet du ministre des Affaires étrangères, puis du ministre de la Marine et secrétaire général du Pouvoir exécutif. Il fut exilé après le coup d'État du 2 Décembre 1851 et se retira à Bruxelles, où il demeura jusqu'à l'amnistie de 1859. Peu d'années après son retour à Paris, il fonda, tout en continuant d'écrire, l'importante librairie d'éducation et de récréation que dirige aujourd'hui son fils, M. O. Hetzel.

Second erreur. En 1861, ma famille a réclamé mon transfèrement à la clinique, afin que je pusse y subir une grave opération devenue nécessaire ou ne m'y a laissé que vingt jours, et ce n'est pas après guérison, mais après l'opération que j'ai été réintégré à St. Pélagie. j'ai dû passer encore trois mois au lit en rentrant à la prison.

La Gazette des Tribunaux, journal du Palais, qui publie des renseignements si équivoques, ne voudrait-elle pas expliquer pourquoi la Cour de Cassation, tenue, aux termes de l'art. 425 du Code d'instruction criminelle de statuer dans les quarante-cinque jours au plus tard, sur le pourvoi d'une condamnée, n'a prononcé sur le mien et sur celui de M. et M^{me} Morin et Consorts. que cent quarante et cent cinquante jours après les pourvois respectifs?

Agnez, de la Rédaction
Espérant toute ma considération
Manquini

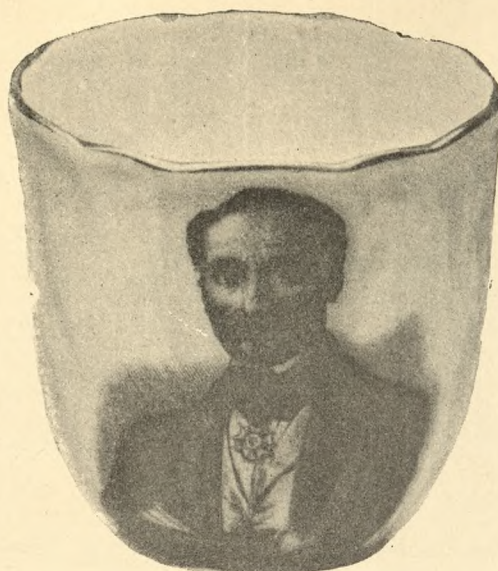
SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE D'AUGUSTE BLANQUI (FRAGMENT DE LETTRE)
(Collection de M. Gustave Geffroy.)



EUGÈNE CAVAIGNAC
D'après une médaille de Rouvet.
Frappée le 21 décembre 1848.



CAVAIGNAC
Médaille
frappée en 1848.



TASSE A CAFÉ DE L'ÉPOQUE
AVEC L'EFFIGIE DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC
(Musée Carnavalet)



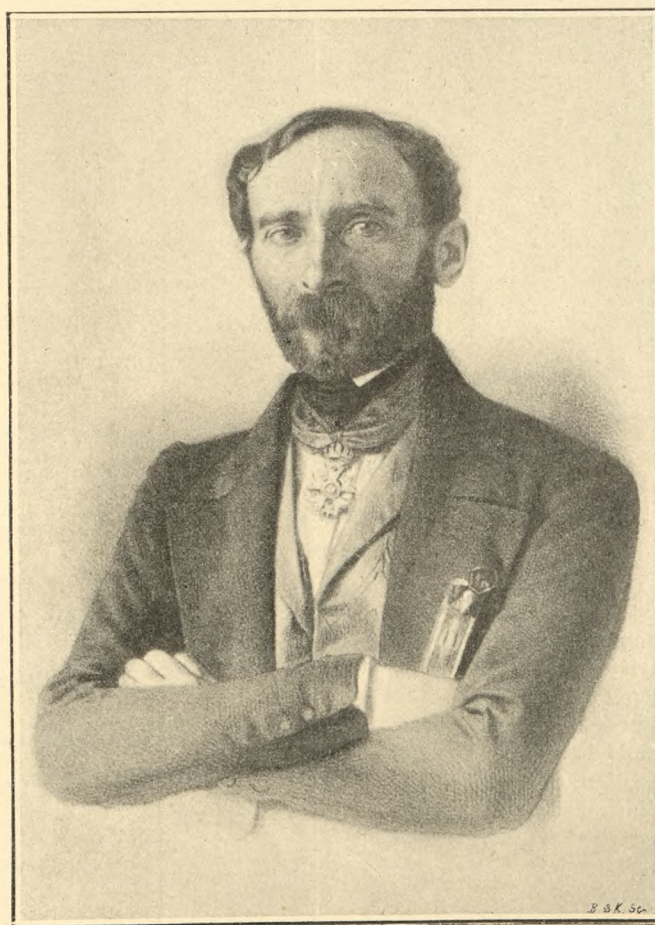
Envers
de la
médaille ci-contre.



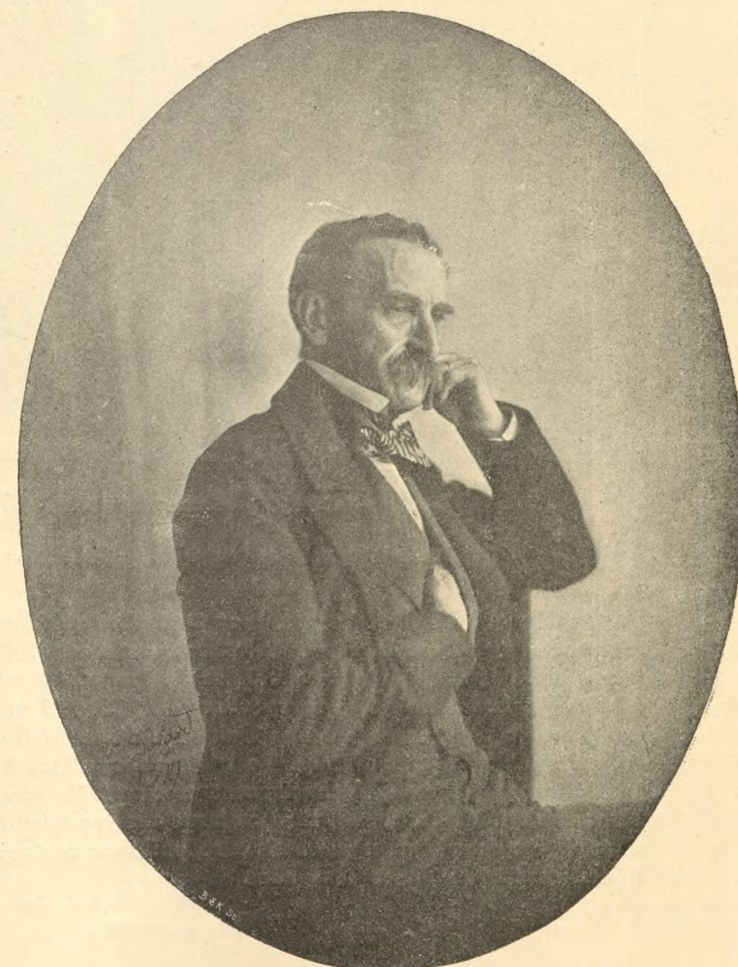
Envers de la médaille de Rouvet,
frappée le 21 décembre 1848
avec inscription commémorative



LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC
D'après un portrait d'Horace Vernet (Collection de M. Godefroy Cavaignac).



LOUIS-EUGÈNE CAVAIGNAC (1802-1857)
Membre de l'Assemblée constituante.
D'après une lithographie de Lafosse (Collection Bouasse-Lebel).



LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC (1855)
D'après une photographie communiquée par M. Godefroy Cavaignac.



LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (1808-1873)

D'après une lithographie de Desmaysons (Collection Bouasse-Lebel).

Élu député à la Constituante, le 17 septembre 1848, par cinq départements (Seine, Yonne, Moselle, Charente-Inférieure et Corse). Président de la République le 10 décembre 1848 par 5.434.226 suffrages. (Cavaignac en avait obtenu 1.448.107; Ledru-Rollin, 370.719; Raspail, 36.329; Lamartine, 7.910). — Le 21 décembre 1851, après le coup d'État du 2 décembre il est nommé Président de la République pour dix ans. Le 1^{er} décembre 1852, à huit heures du soir, Louis Bonaparte était solennellement proclamé Empereur, sous le nom de Napoléon III, à Saint-Cloud. Il régna jusqu'à la capitulation de Sedan, triste fin d'un régime dont la politique extérieure, politique de dupe, ne fut qu'une suite ininterrompue de fautes sans nom.

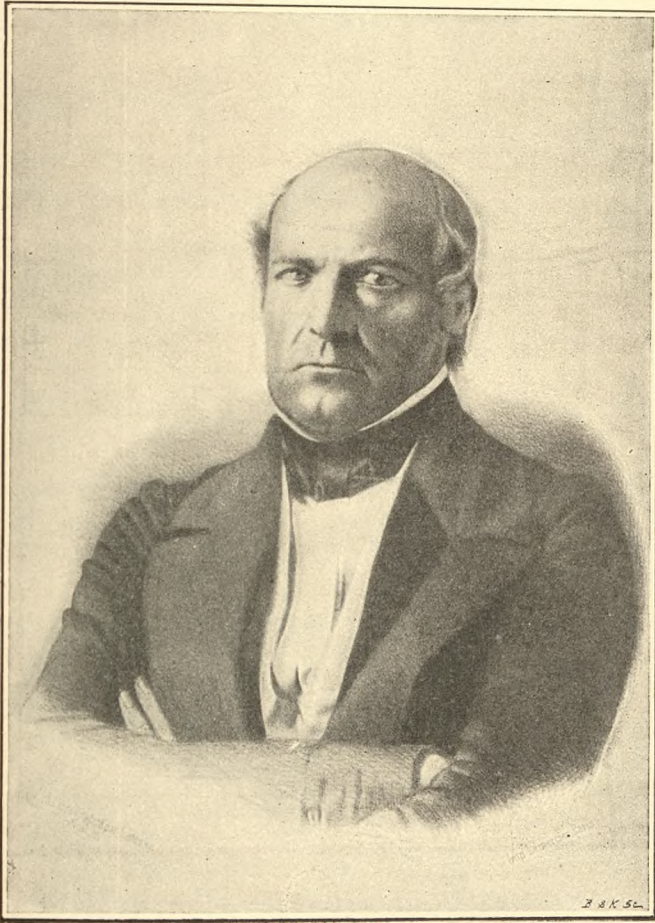
Paris le 5 Dec. 1848

Monsieur
Compromission votre dévotion
mon cœur le plus sincère
L'état des sciences des arts et des
lettres civile toujours ~~répond~~
d'un caractère d'une époque
L'organisation sociale est favorisée
dans ses progrès au gré des
ces trois branches de civilisation
humaines dirigées au bien
d'ensemble; mais lorsque la
société est dans l'enfance et de
grands vices alors tout à développer
pour aider au développement et.
l'idéal de la politique se de
concentrer avec l'idéal des sciences
des arts et des lettres qui sont
l'âme du corps social
Lorsqu'une révolution est dans
le vrai elle produit de grands
hommes et de grandes choses
Lorsqu'elle est dans le faux
elle ne produit que du
bruit et des larmes.

Prenez Monsieur l'assurance
de mes sentiments distingués
Louis Napoléon Bonaparte

FAC-SIMILÉ D'AUTOGRAPHE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE
(Collection Étienne Charavay.)

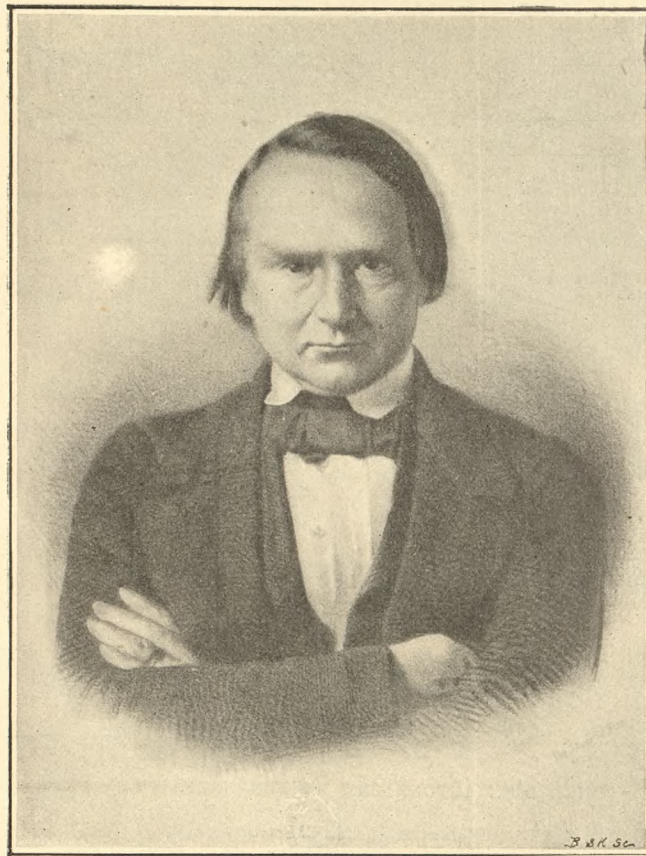
PORTRAITS



ODILON BARROT

Né à Villefort (Lozère) en 1791, mort en 1873.

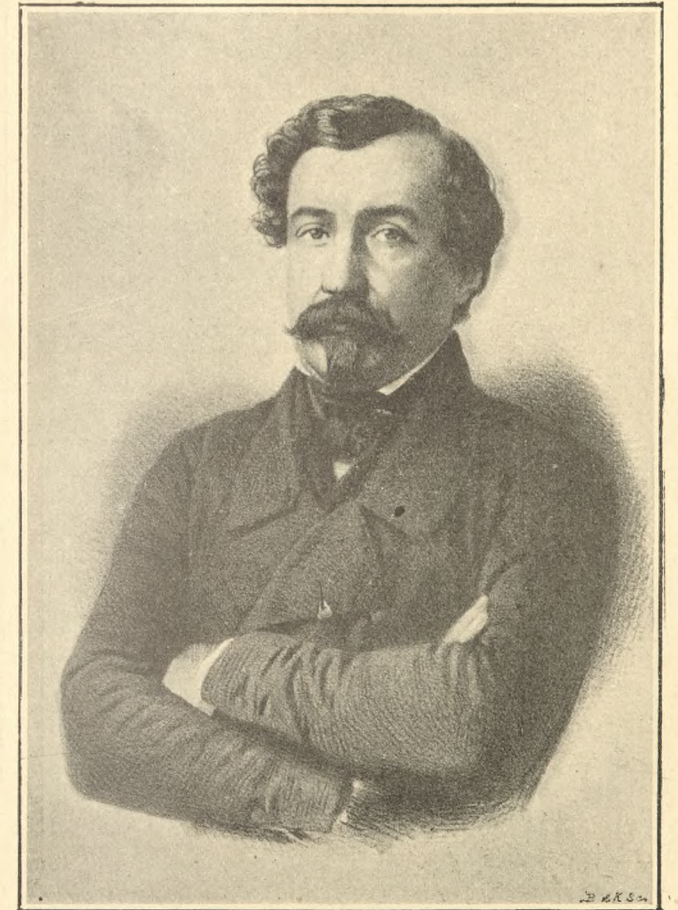
(Collection Bouasse-Lebel.)



VICTOR HUGO

Né à Besançon en 1802, mort à Paris en 1885.

D'après une lithographie de Lafosse (Collection Bouasse-Lebel).]



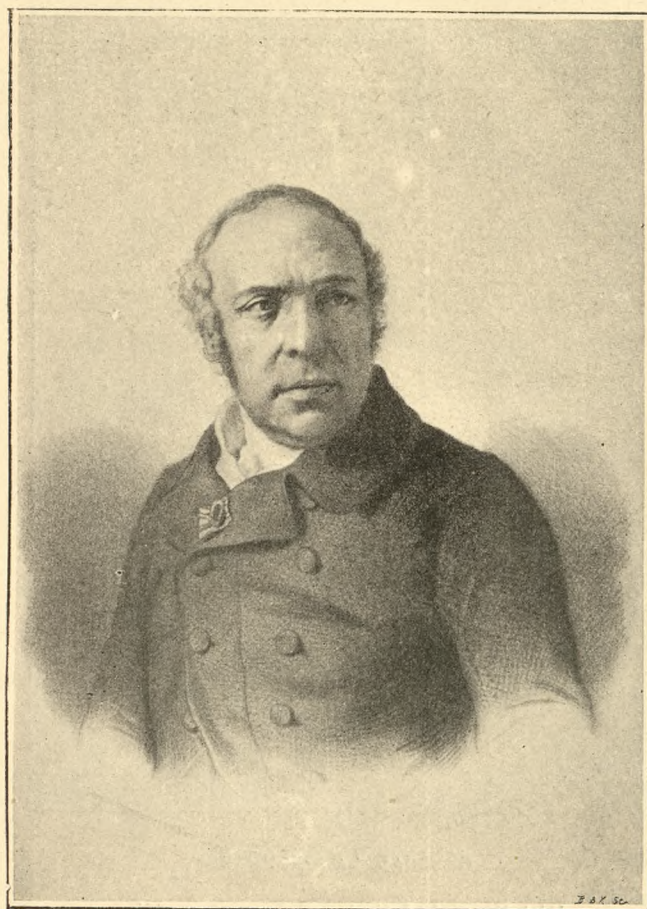
GÉNÉRAL LAMORICIÈRE

Né à Nantes le 5 février 1806, mort en 1865.

D'après une lithographie de Lafosse (Collection Bouasse-Lebel).

Ici s'arrête le récit des événements et aussi les commentaires sur les rôles politiques joués par les personnages. Cette fin de l'ouvrage sera surtout consacrée à une simple exposition de portraits, d'autographes et de documents historiques. Ce sera une sorte d'appendice au livre. Nous ne pouvons en effet, à cause de la tyrannie de la mise en pages, et sous peine aussi de sortir des limites imposées à notre travail, orner chacune des images qui vont suivre d'une notice biographique détaillée. Et cependant nous croyons rendre un réel service au lecteur, et aussi à l'historien de l'avenir, en faisant défiler sous ses yeux, sans aucune classification d'opinion, ces figures des membres de l'Assemblée Constituante de 1848, documents iconographiques du plus grand intérêt, car les lithographes qui les exécutèrent ne firent que reproduire avec la plus grande fidélité et souvent avec beaucoup d'art, une suite d'images daguerréotypiques. C'est ainsi que, grâce au procédé, encore nouveau de Daguerre, nous possédons aujourd'hui les portraits de neuf cents membres de la Constituante, et tous d'une réalité vivante. Nous nous bornons à en

reproduire un choix qui constitue déjà par lui-même une galerie d'iconographie politique assez importante et où se trouvent réunies dans une pittoresque confusion de partis les personnalités les plus dirigeantes du Parlement. Dynastiques-libéraux : Odilon Barrot, de Rémusat, Dufaure, de Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, Thiers, Vaulabelle, de Girardin..., etc.; républicains-gouvernementaux : Audry de Puyraveau, Gent, Schœlcher, David d'Angers, Charras, Pascal Duprat, Grévy, Glais-Bizoin, Charton, Arago, Flocon, Ledru-Rollin..., etc.; républicains démocrates et socialistes : Caussidière, Pyat, Louis Blanc, Lagrange, Pierre Leroux, Proudhon, Eugène Sue..., etc.; bonapartistes : Rouher, Piétri, de Falloux, de Carayon-Latour, Mathieu Bodet, Abbattucci, de Larcy..., etc., etc., tous ayant déjà joué ou devant jouer bientôt un rôle politique. C'est à l'obligeance de M. Bouasse-Lebel que nous devons de pouvoir publier cette suite de portraits historiques détachée d'une collection presque introuvable aujourd'hui.



BERRYER

Né à Paris le 4 janvier 1790, mort en 1868.

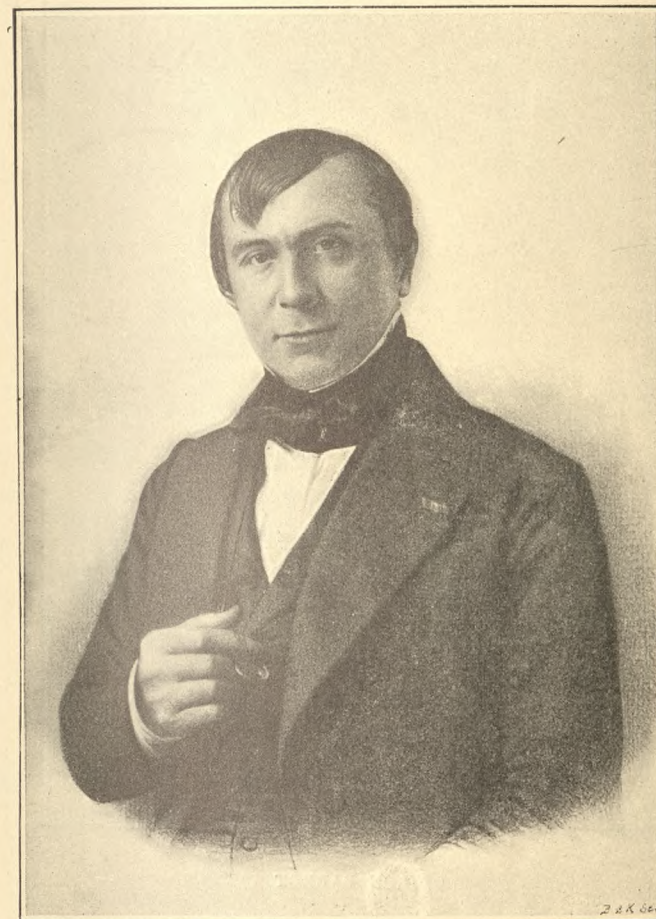
D'après une lithographie de Marin Lavigne (Collection Bouasse-Lebel).

Comme j'en ai fait l'homme de vous
 connaître, que j'ignore quelle soit votre
 position, votre âge, vos besoins,
 (car je ne puis prendre aucun plaisir
 au sérieux de vos apologies)
 fente dis-je de savoir à quel point
 j'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu
 plus, de mieux, cependant, que la
 lecture de vos écrits me porte à
 vous assurer, à vous dire, de
 mes sentiments les plus distingués.
 Béranger

1848. — 19.
 Boulevard des Capucines, 19.

FAC-SIMILÉ D'UN AUTOGRAPHE DE BÉRANGER (FRAGMENT)

(Collection Étienne Charavay.)



ÉMILE DE GIRARDIN

Né en 1806, mort en 1881.

D'après une lithographie de Desmaisons (Collection Bouasse-Lebel).

Abdication du Roi,
 Révocation des Ducs d'Orléans,
 Déclaration de la Chambre
 d'Amnistie générale
 L. Girardin

Fac-similé d'un exemplaire de la proclamation écrite de la main d'Émile de Girardin, le 24 février 1848, et vainement répandue dans la foule pour arrêter l'insurrection.

(Collection Étienne Charavay.)



Lith. de Devéria

Col. Bouasse-Lebel

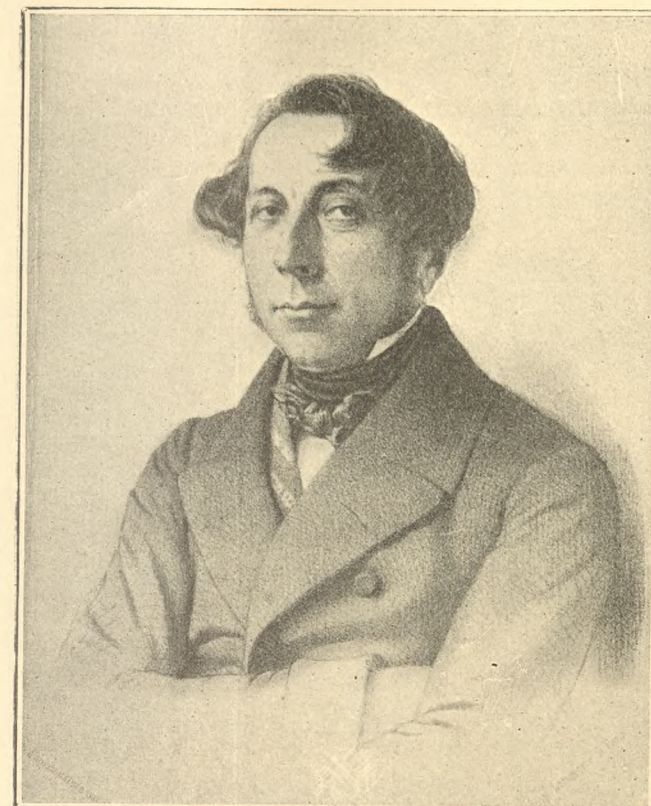
CHARTON (ÉDOUARD) (1807-1890)



Lith. de Lafosse

Col. Bouasse-Lebel

JULES GRÉVY (1807-1891)



Lith. de Patout

Col. Bouasse-Lebel

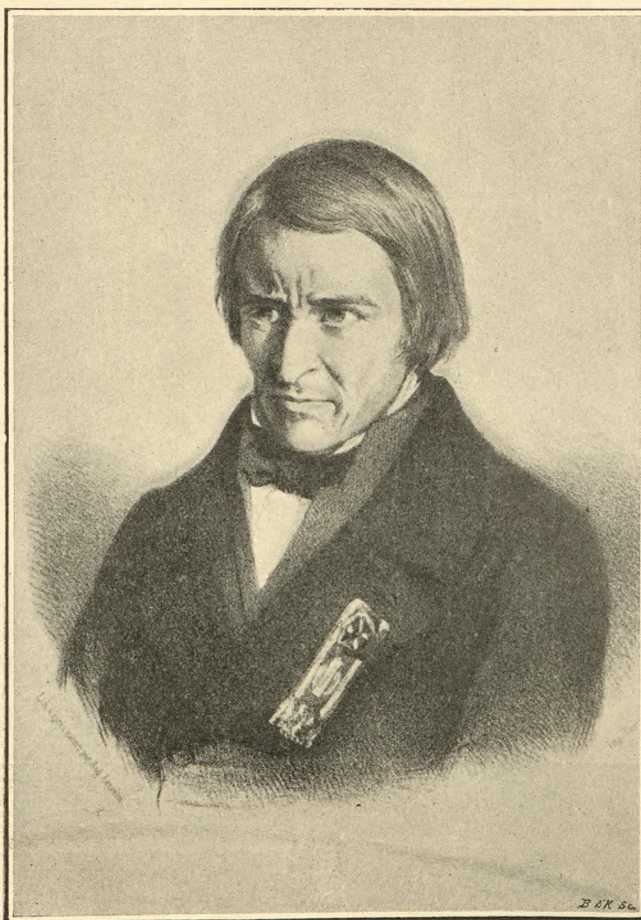
RÉMUSAT (CHARLES-MARIE-FRANÇOIS DE) (1797-1875)



Lith. de Lafosse

Col. Bouasse-Lebel

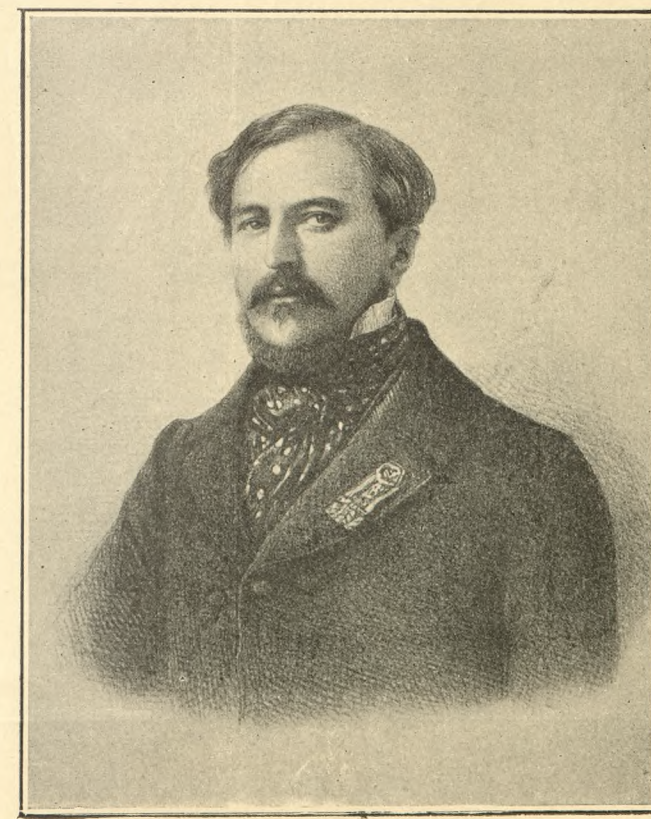
LE FLÔ (ADOLPHE) (1804-1877)



Lith. de Lemoine

Col. Bouasse-Lebel

LAMENNAIS (1782-1854)



Lith. de Devéria

Col. Bouasse-Lebel

CARAYON LA TOUR (EDMOND DE) (NÉ EN 1811)

À la garde nationale.

Citoyen

et grande
Votre attitude dans ce dernier jour
a été telle qu'on devait l'attendre d'un homme
exercé depuis long-temps aux luttres de la liberté

Grâce à votre fraternelle union avec le
peuple, avec la école, la révolution est accom-
plie !...

La patrie vous en sera reconnaissante !.

Aujourd'hui tous les citoyens font partie de
la garde nationale, tous doivent concourir
activement avec le gouvernement provisoire
au triomphe régulier de la liberté publique

Le gouvernement provisoire compte sur votre
zèle, sur votre dévouement à secourir son
effort dans la mission difficile que le peuple
vous confie.

Dupont de l'aur.

Le membre du gouvem. provi-
soire.

arago.

marie

~~ledru~~

crémieux

ledru rollin

garner-pagis

Louis blanc

a. maret

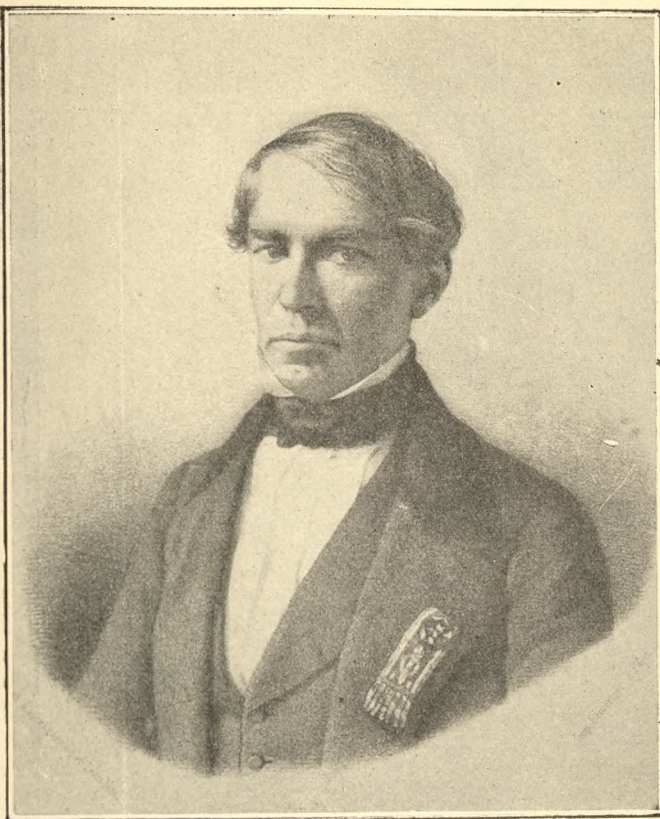
flocon

albert

Secretaire

Ledru Rollin Marie ad. Rémig

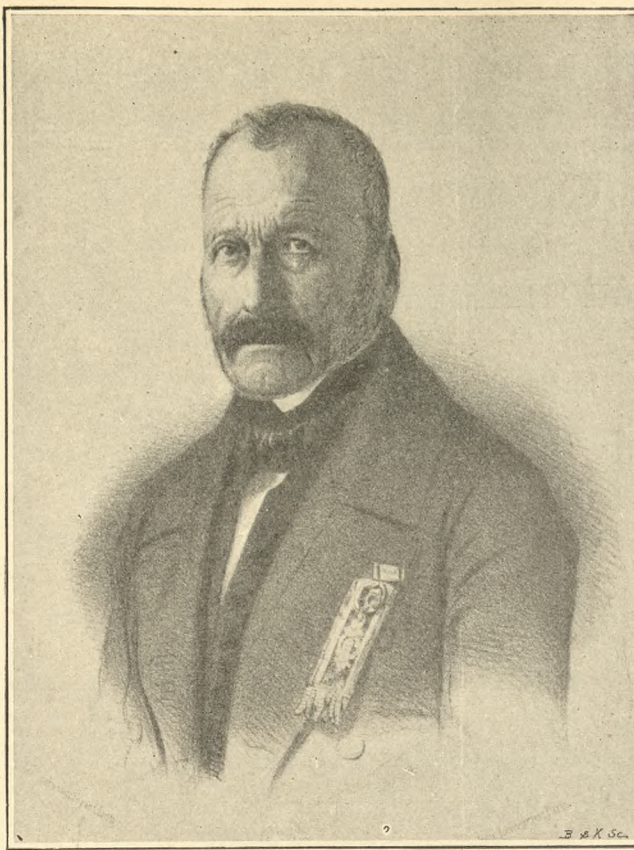
(~~marie et ledru~~)



Lith. de Léon Noël

Col. Bouasse-Lebel

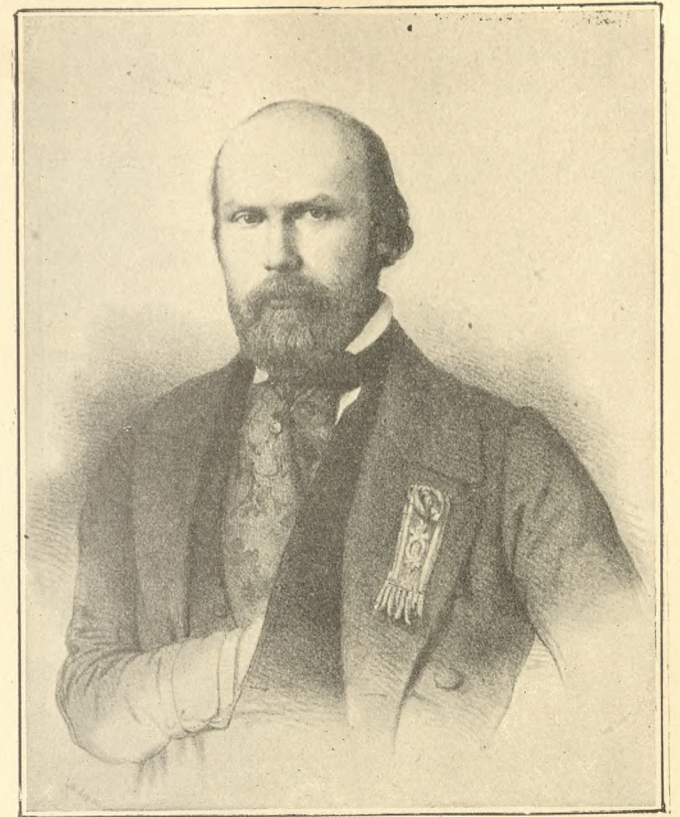
DUFAURE (JULES-ARMAND-STANISLAS) (1798-1881)



Lith. de Plantin

Col. Bouasse-Lebel

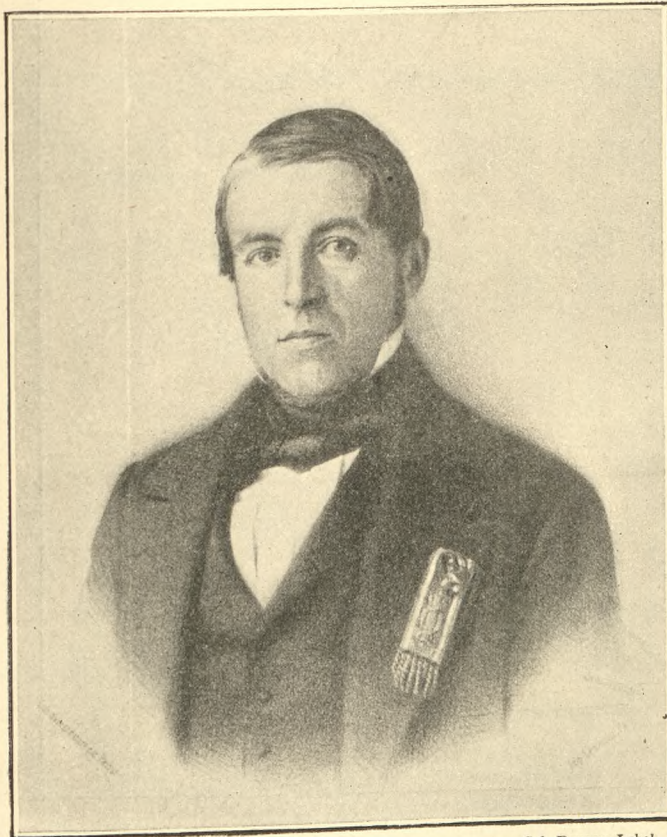
PIERRE-FRANÇOIS AUDRY, DE PUYRAVEAU (NÉ EN 1773)



Lith. de Plantin

Col. Bouasse-Lebe

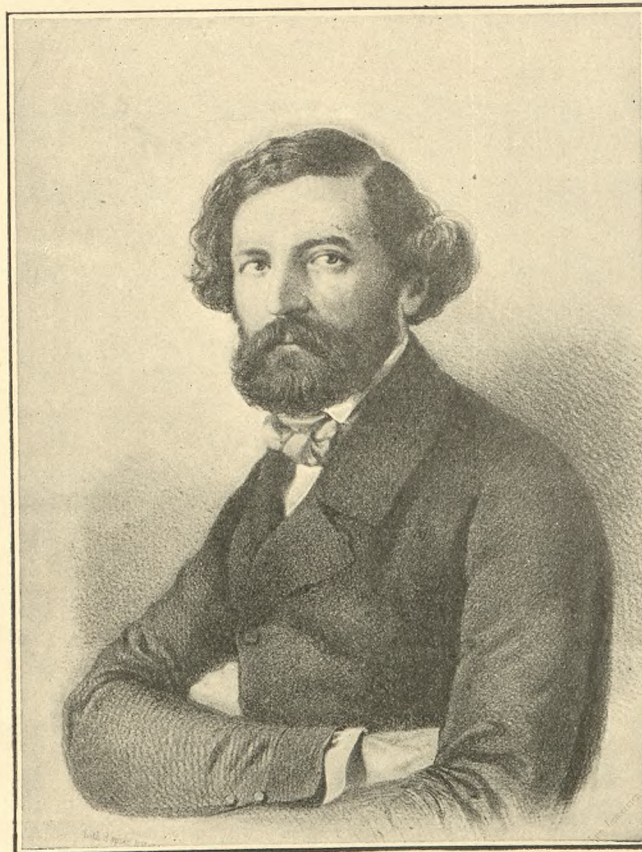
ALPHONSE GENT (NÉ EN 1813)



Lith. de Patout

Col Bouasse-Lebel

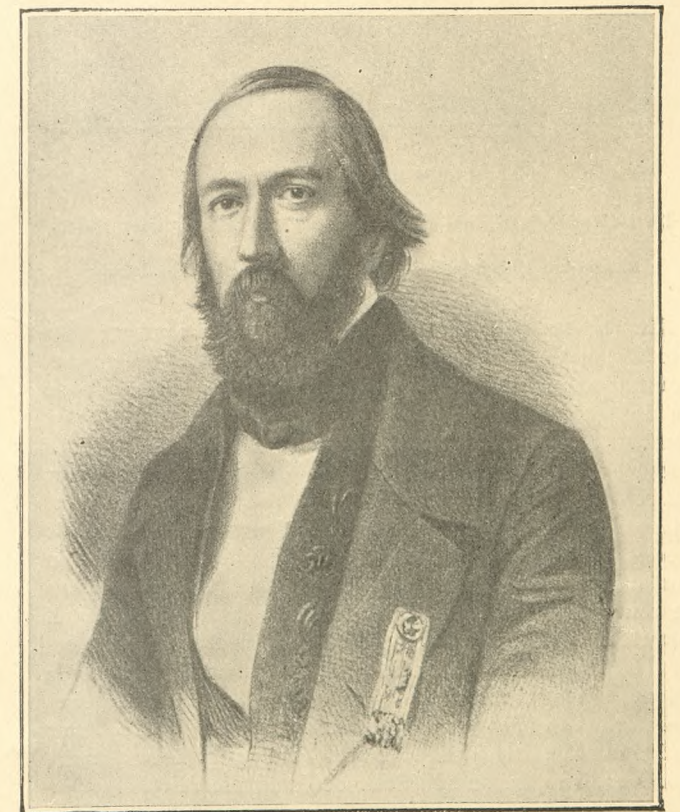
HYACINTHE DAHIREL (1804-1875)



Lith. de Célestin Deshays

Col. Bouasse-Lebel

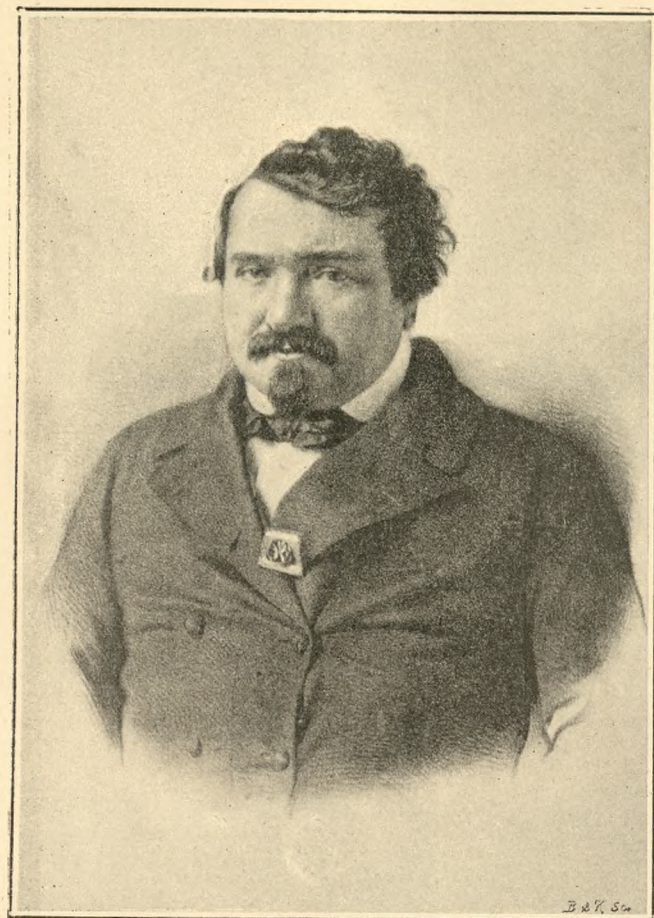
FÉLIX PYAT (1810-1889)



Lith. de Bazin

Col. Bouasse-Lebel

HUBERT DELISLE (1810-1881)



CAUSSIDIÈRE (MARC)

Né à Genève le 18 mai 1808, mort à Paris le 27 janvier 1861.

D'après une lithographie de Lafosse (Collection Bouasse-Lebel).

En février 1848, Caussidière, après avoir combattu sur les barricades, fut désigné, dans les bureaux de la *Réforme*, journal auquel il était attaché, pour prendre possession de la Préfecture de police, conjointement avec Sobrier. Il y demeura jusqu'à la journée insurrectionnelle du 15 mai, à laquelle on lui reprocha d'avoir en quelque sorte pris part en refusant de noyer dans le sang le mouvement populaire. Il se démit en même temps de ses fonctions de préfet de police, acceptées dans un moment bien difficile, et de son mandat de représentant. Mais bientôt les électeurs parisiens le renvoyaient au Parlement avec une écrasante majorité, preuve manifeste que la grande ville avait gardé un bon souvenir de son administration. Injustement accusé, avec Louis Blanc, après les journées de Juin, il se défendit énergiquement, puis se réfugia en Angleterre, impuissant à désarmer la haine des partis. Il ne rentra en France que pour mourir, après avoir refusé de bénéficier de l'amnistie de 1859.

Cabinet
du
DÉLÉGUÉ AU DÉPARTEMENT
DE
la Police.

République Française.

Liberté, Égalité, Fraternité.

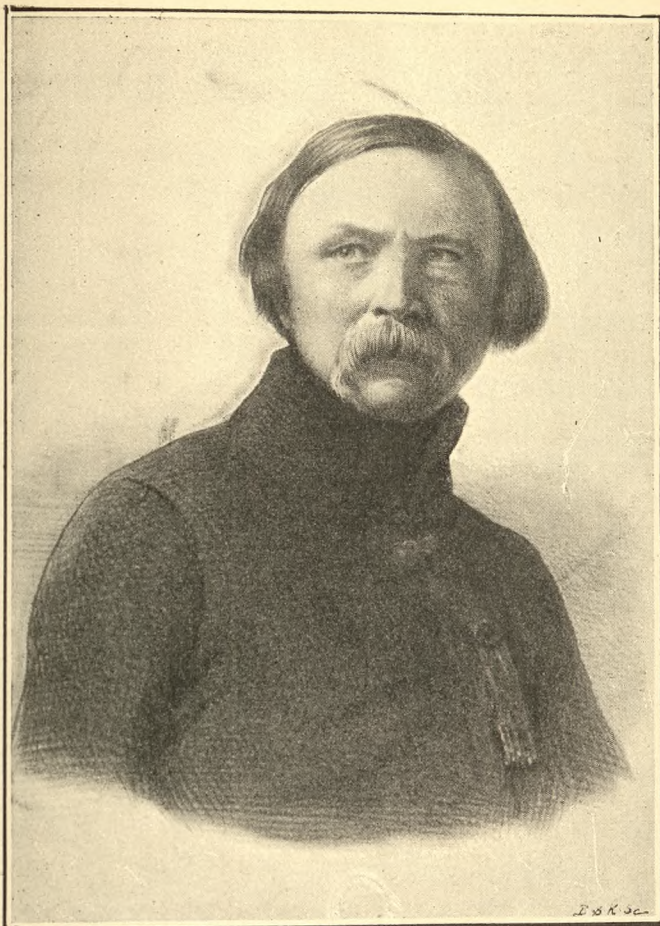
Paris, le 3 May 1848

Les citoyens Pequeur et Morier sont
chargés de représenter le Département de la Police aux
funérailles des citoyens morts pour la République
dans la journée de février 1848.

Les citoyens Pequeur & Morier se rendront
en conséquence à l'hôtel de ville afin de se
conferer avec les administrateurs chargés de présider
à cette solennelle cérémonie.

Le Délégué au Département de la Police

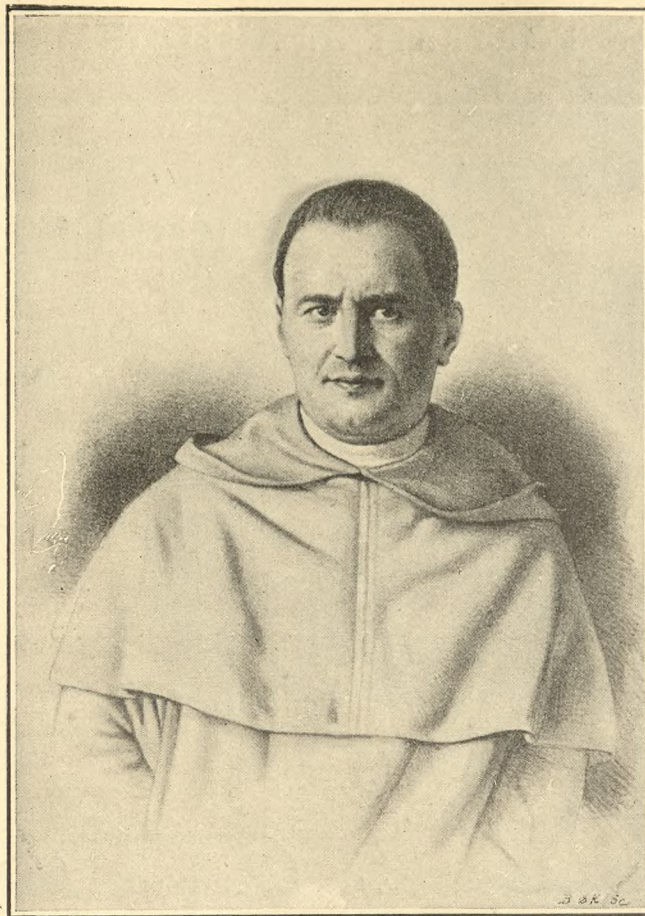
Caussidière



Lith. de Deveria

Col. Bouasse-Lebel

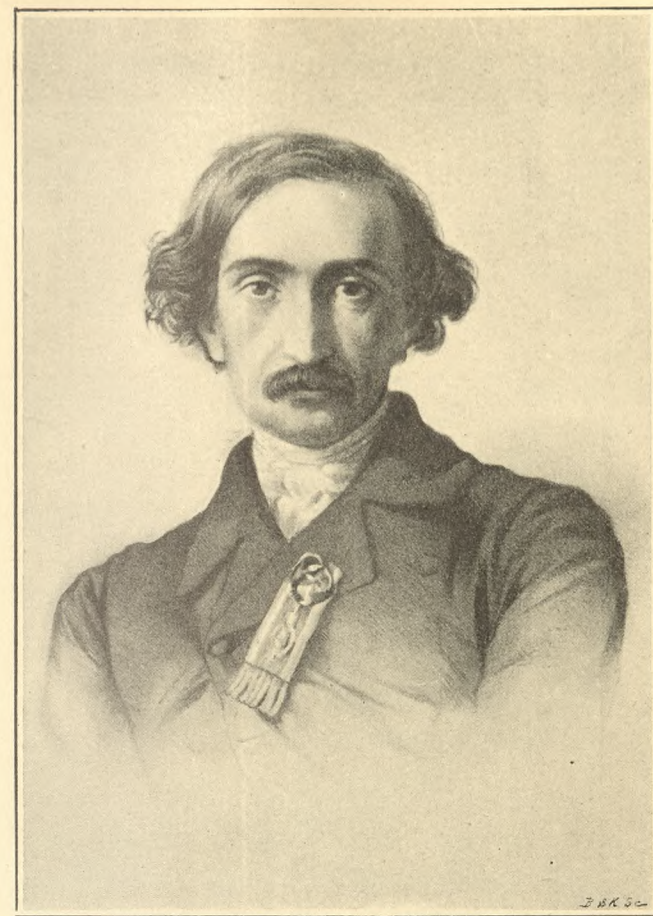
DAVID D'ANGERS (1789-1856)



Lith. de Llanta

Col. Bouasse-Lebel

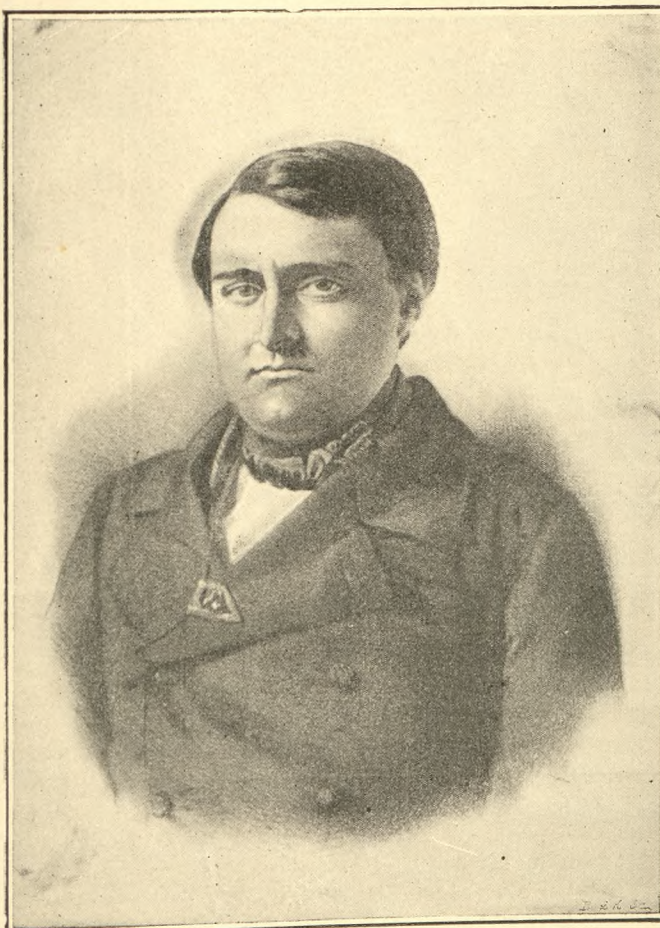
LE P. LACORDAIRE (1802-1861)



Lith. de Lemoine

Col. Bouasse-Lebel

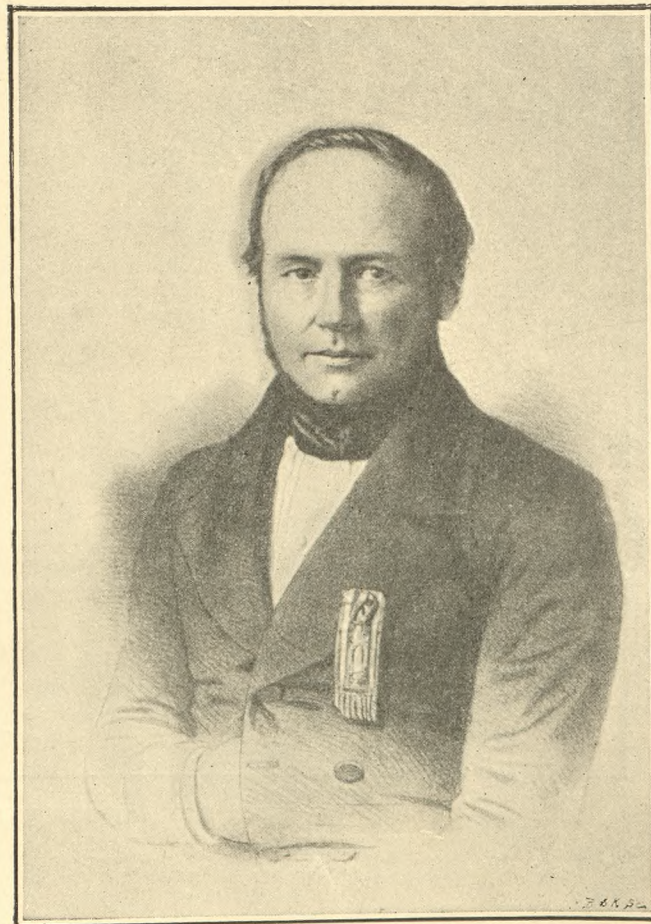
PASCAL DUPRAT (1816-1885)



Lith. de Lafosse

Col. Bouasse-Lebel

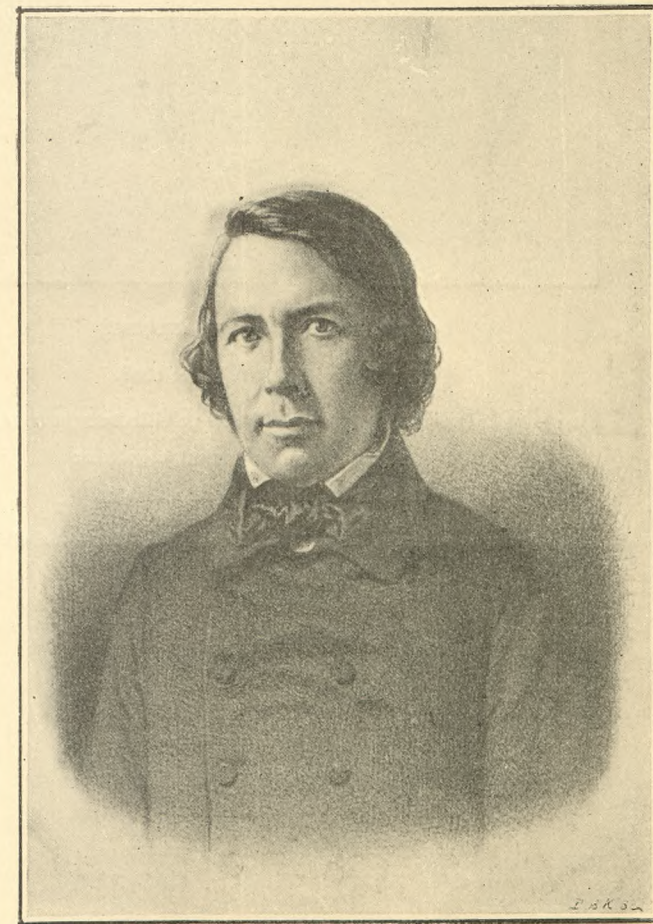
NAPOLEÓN BONAPARTE (1808-1873)



Lith. de Llanta

Col. Bouasse-Lebel

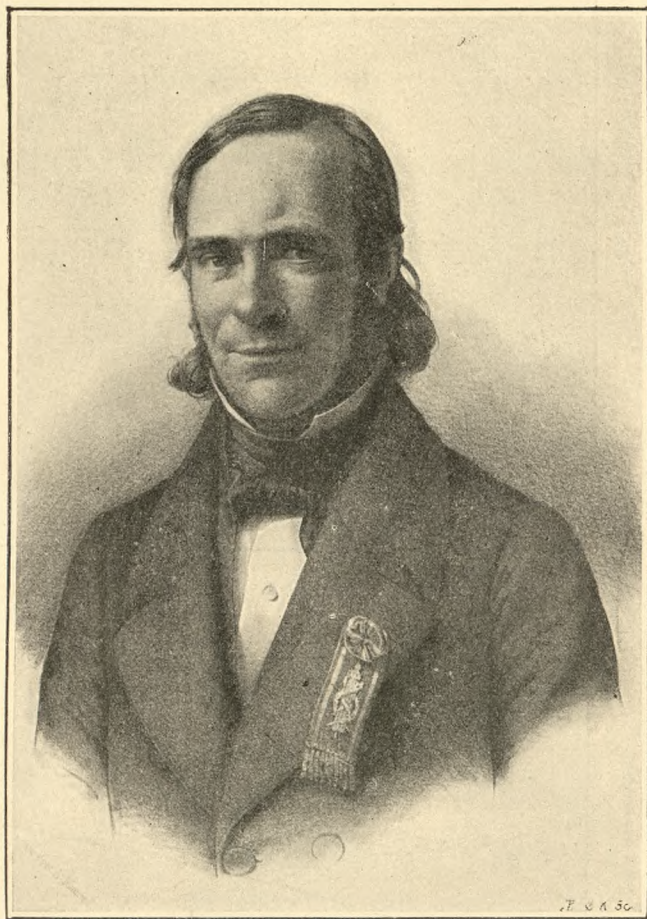
V. LANJUINAIS (1802-1869)



Lith. de Patout

Col. Bouasse-Lebel

MONTALEMBERT (DE) (1810-1870)



GARNIER-PAGÈS (LOUIS-ANTOINE)

Né à Marseille le 10 juillet 1803.

Élu maire de Paris par le peuple à l'Hôtel de Ville, le 24 février 1848.

Ex-membre du Gouvernement provisoire
et de la Commission exécutive.

D'après une lithographie de Maurin (Collection Bouasse-Lebel).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Le Gouvernement provisoire

Délégué le Citoyen Carbon, sculpteur sur bois
et le Citoyen Darcet, ancien imprimeur pour s'entendre
avec les ouvriers mécaniciens du chemin de fer du
Nord.

Paris le 28 février 1848

Membre du Gouvernement provisoire
Maire de Paris

Garnier-Pagès
[Signature]

FAC-SIMILÉ D'UN AUTOGRAPHE DE GARNIER-PAGÈS (Collection Étienne Charavay).



Lith. de Grevedon.

Col. Bouasse-Lebel.

BAROCHE (1802-1870)



Lith. de Deveria.

Col. Bouasse-Lebel.

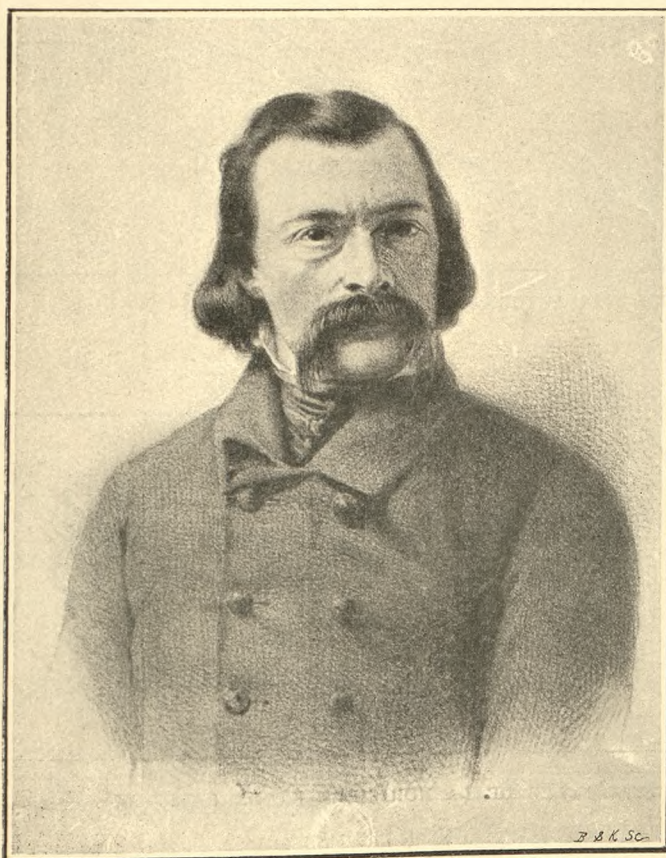
JULES FAVRE (1809-1880)



Lith. de Cœdes.

Col. Bouasse-Lebel.

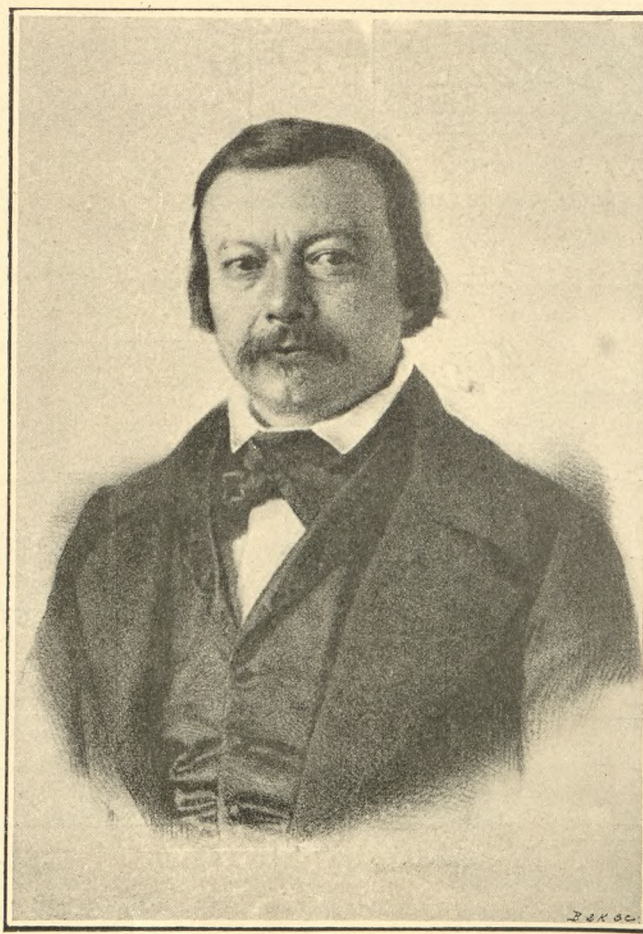
EUGÈNE ROUHER (1814-1884)



Lith. de Lafosse.

Col. Bouasse-Lebel.

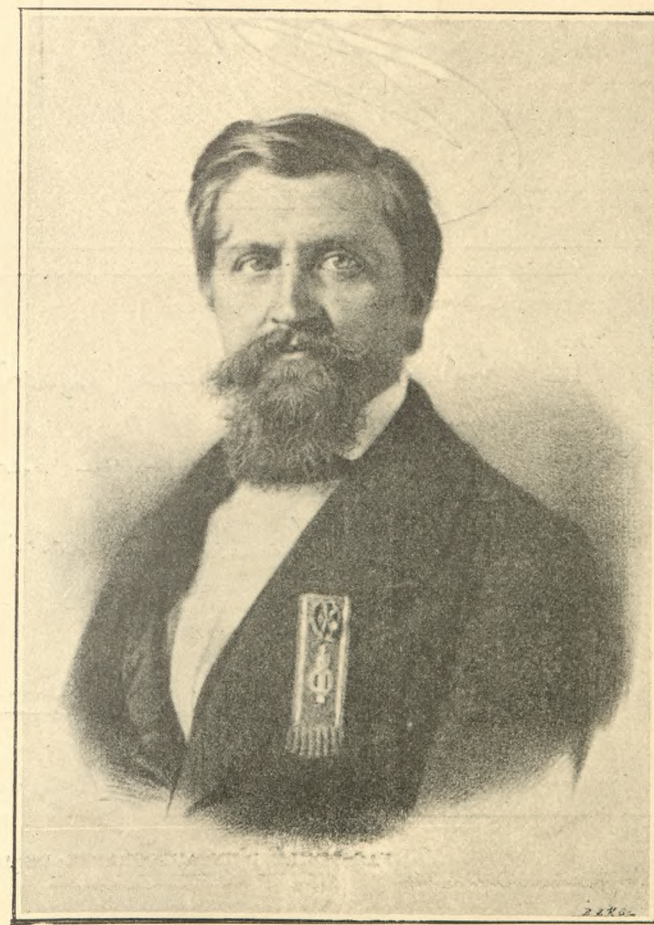
CONSIDÉRANT (1808-1893)



Lith. de Lafosse.

Col. Bouasse-Lebel.

FERDINAND FLOCON (1800-1866)



Lith. de Lafosse.

Col. Bouasse-Lebel.

G. DE HEECKEREN (NÉ EN 1812)

Monsieur le Duc de Crillon, Nous vous
faisons savoir que l'Ouverture de la session des Chambres
est fixée au Mercredi Vingt huit Octobre courant, en que
vous devrez y assister

Votre affectionné;

Paris le 8 Octobre 1840.

Louis Philippe,

Marie Aurélie

Fallou

FAC-SIMILÉ
DE LA SIGNATURE DE FALLOUX

Le Roi m'écrit, mon oncle, qu'il recevra l'adieu
demain jeudi à 8 heures du soir. Je n'ai pu
vouloir de l'honneur à midi, que j'en
avais proposé.
Monsieur, une lettre très distinguée
ce mercredi soir. Je vous en remercie.

FAC-SIMILÉ D'UN AUTOGRAPHE DE DUCHATEL

Monsieur,

Je suis vivement contrarié de ne pouvoir vous rendre
le service que vous attendez de moi. fixé à Blidah, où est le centre
de mon Commandement, je vais rarement à Alger, et quand, de
loin en loin, j'y vais, j'y passe quelques jours, mes occupations
sont si nombreuses qu'elles absorbent tous mes instants, et ne me
permettent pas d'étudier les propriétés qui entourent cette ville, et
les environs, je ne puis vous donner aucun renseignement.

Alger, Je vous prie, Monsieur, avec le regret
de ne pouvoir vous être utile, d'assurance de la parfaite considération,
de votre Compatriote bien dévoué,

Changarnier

Blidah, 26 août 1842.

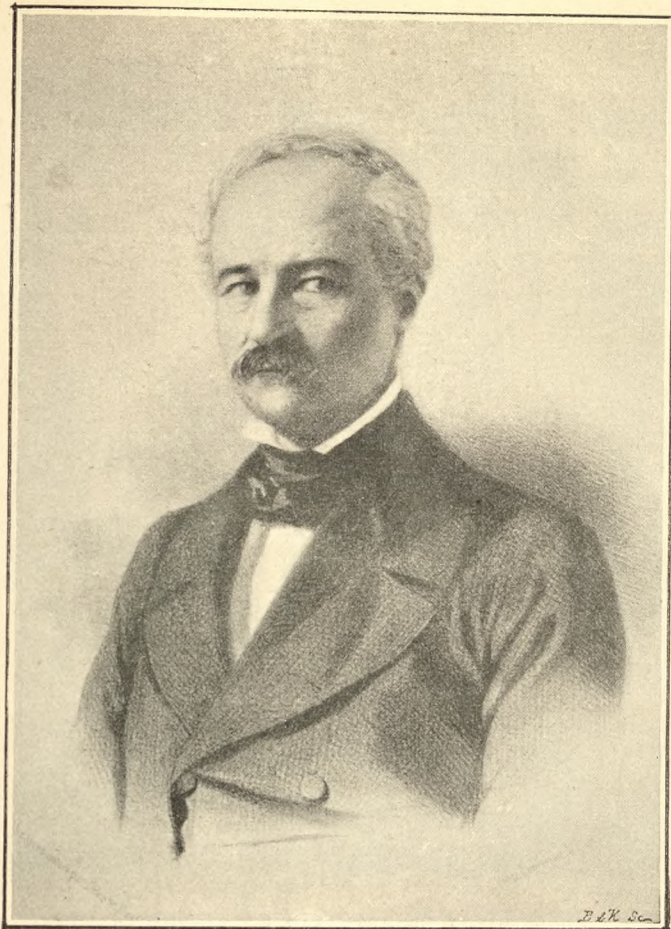
FAC-SIMILÉ D'UN AUTOGRAPHE DE CHANGARNIER

Le Ministre de la guerre -

De la Moricière

J. Laffitte

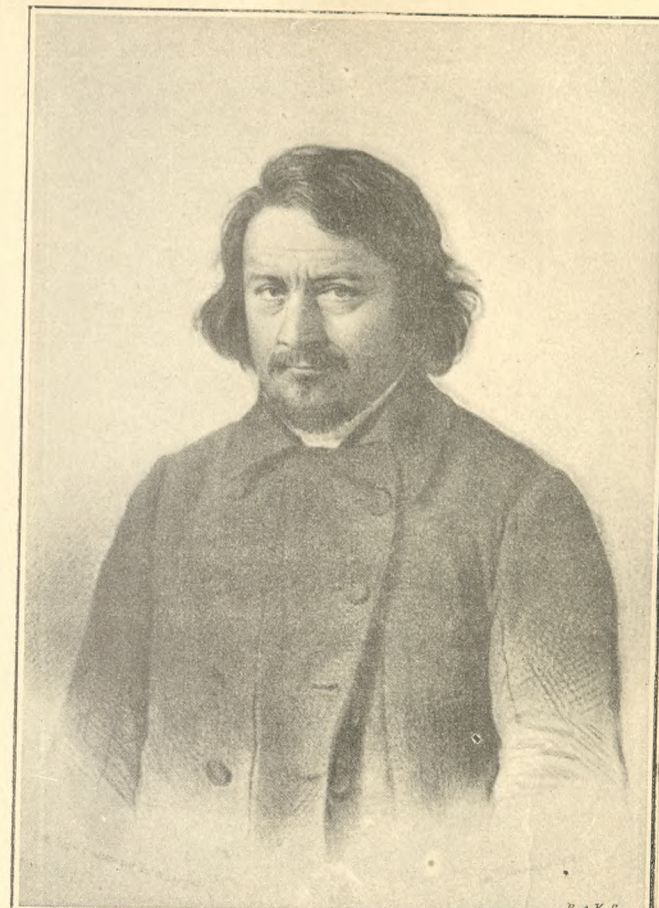
FAC-SIMILÉS DES SIGNATURES DE LA MORICIÈRE ET DE LAFFITTE



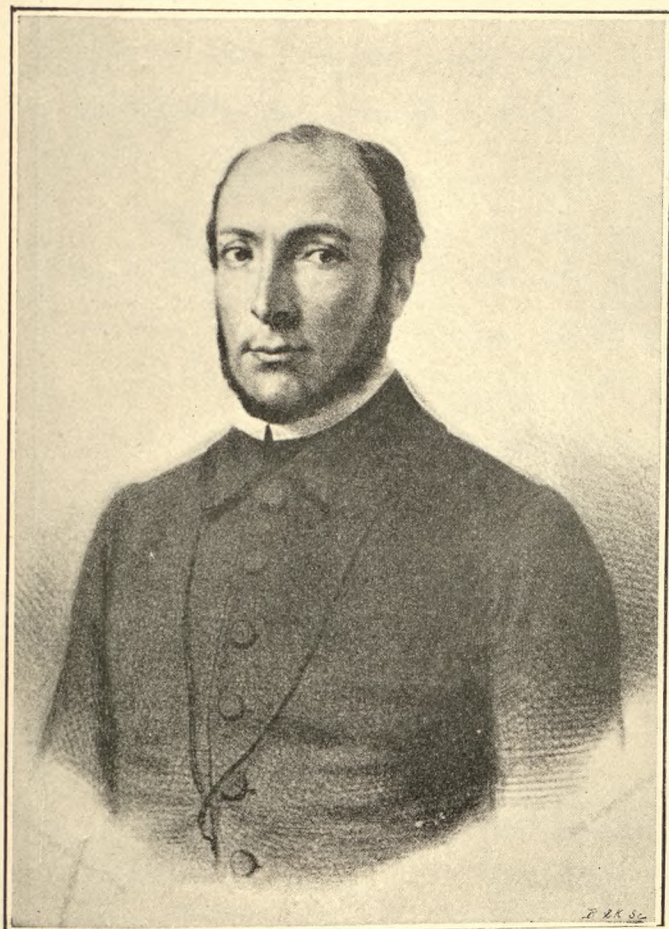
Lith. de Marin Lavigne. Col. Bouasse-Lebel.
LE GÉNÉRAL BARAGUEY D'HILLIERS (1795-1878)



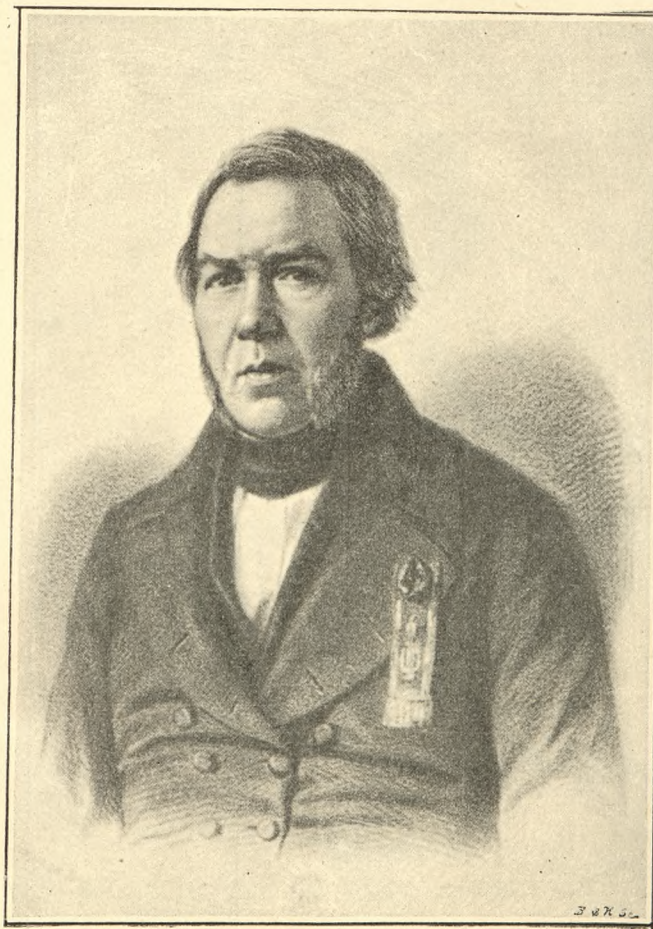
Lith. de Charles Bazin. Col. Bouasse-Lebel.
P.-J. PROUDHON (1809-1865)



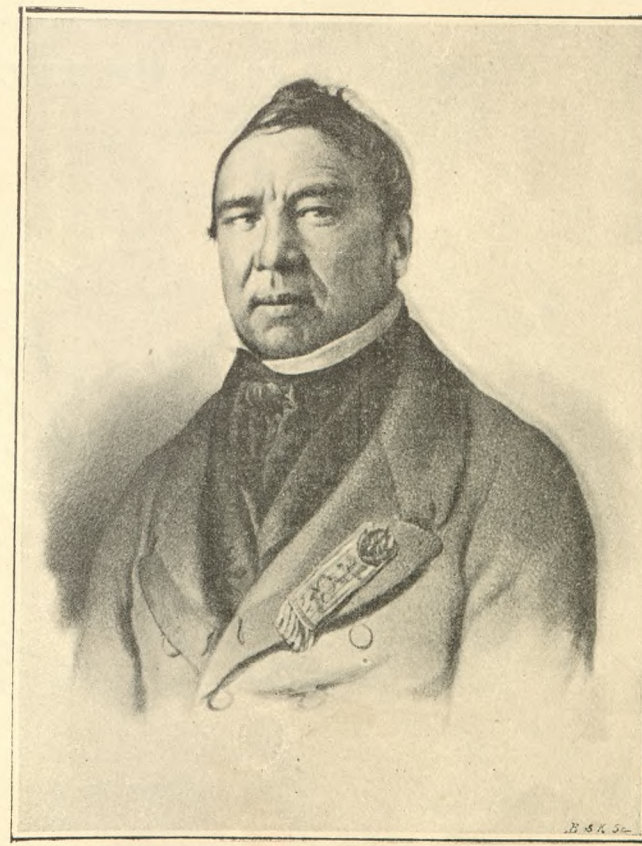
Lith. de Célestin Deshays Col. Bouasse-Lebel.
PIERRE LEROUX (1798-1871)



Lith. de Marin Lavigne. Col. Bouasse-Lebel
VICTOR SCHOELCHER (1804-1893)



Lith. de Bour. Col. Bouasse-Lebel.
BUCHEZ (1796-1865)



Lith. de Maurin Lavigne. Col. Bouasse-Lebel.
ACHILLE DE VAULABELLE (1799-1879)



PROUDHON

« Apôtre du socialisme, ennemi de la propriété et son destructeur breveté (sans garantie du gouvernement) ». — D'après Daumier.

11^e Arrondissement
Ne faites pas battre
le Rappel
Buche



SEUL MOYEN DE DÉTRUIRE LA PROPRIÉTÉ

« Mon ami Proudhon, si tu continues ainsi, nous aurons une République sans toi! (toits) ». — D'après Daumier.

COMMISSION DU POUVOIR EXECUTIF

Paris, le

la commission exécutive qui se
généralise pour le général Proudhon
Buche, de le rendre immédiatement
au Petit Luxembourg
Louis Proudhon
1 heure 15 mai sans tarder

Je suis obligé de sortir,
monieur, pour le service funèbre
de la Princesse de Broglie. Je
laisse et on vous remettra la
première partie de l'article, à peu
près les trois quarts. Je vous enverrai
le reste sous peu de jours. Envoyez
moi le plus tôt possible les épreuves
au Val Richu. Je ne reviendrai
à Paris que le 29 décembre.

Les citations des dépêches doivent
être en plus petits caractères que
mon texte. Pas trop fin pourvu.

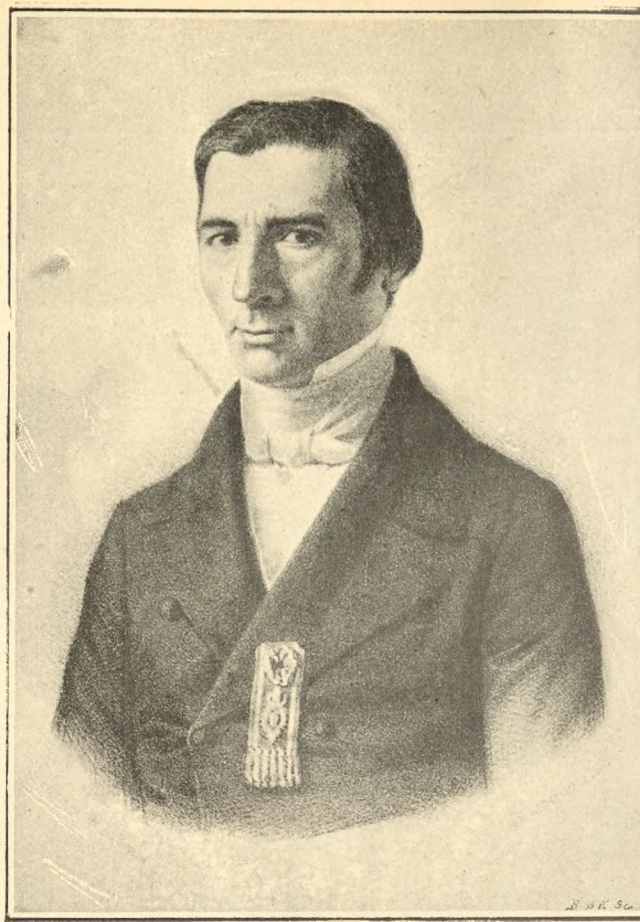
Mille compliments

6 déc 1860

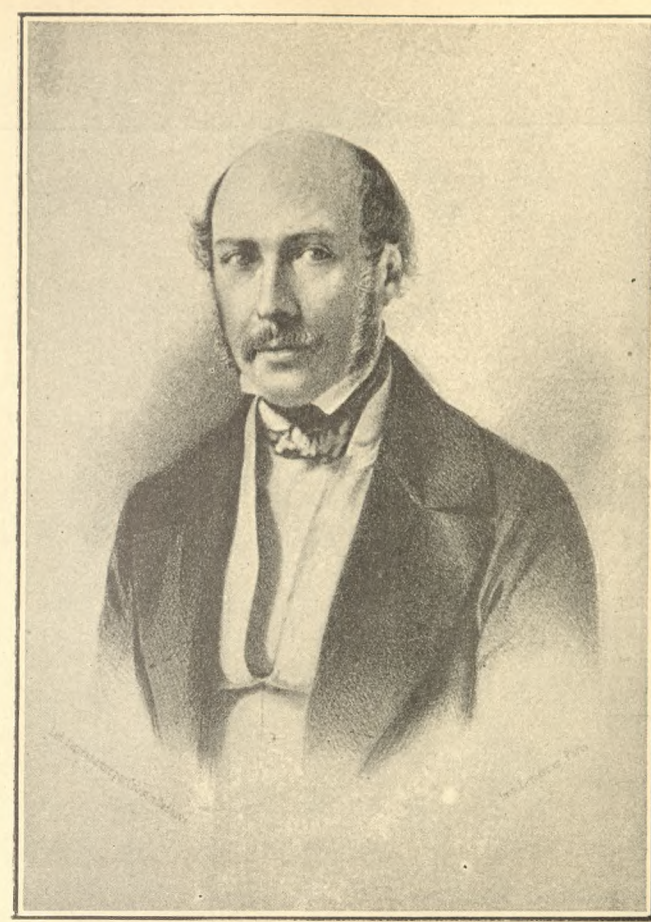
Lamartine



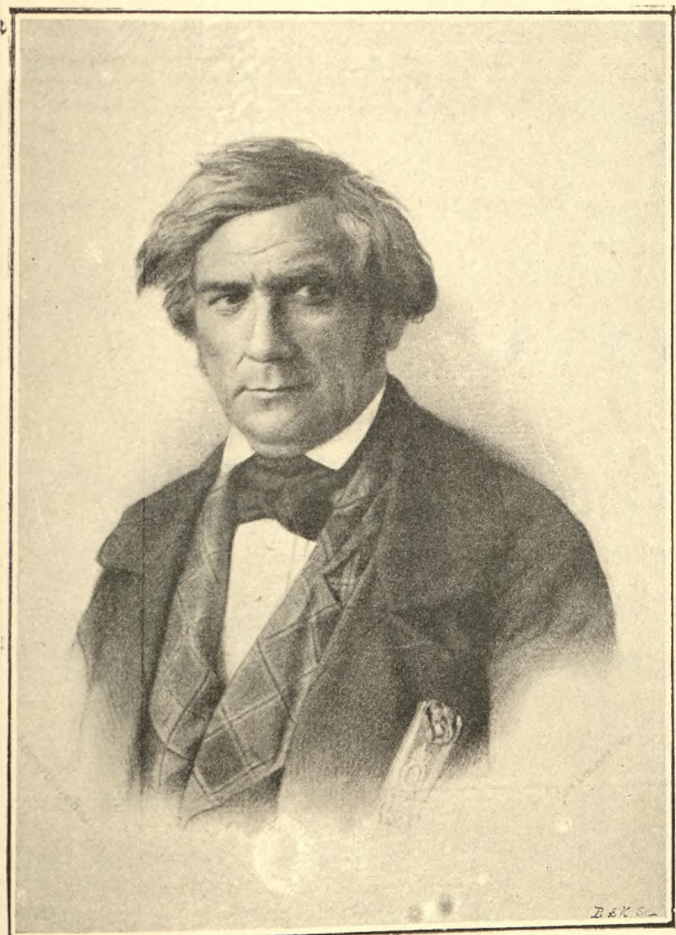
Lith. de Jacob. Col. Bouasse-Lebel.
LÉON DE MALEVILLE (1803-1879)



Lith. de Leveillé. Col. Bouasse-Lebel.
FRÉDÉRIC BASTIAT (1801-1850)



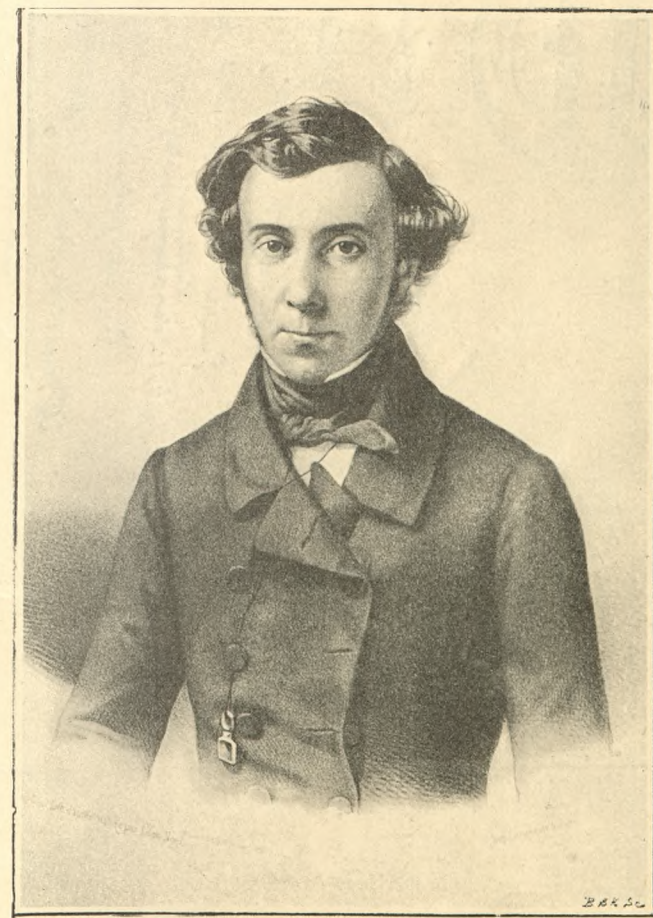
Lith. de Célestin Deshays. Col. Bouasse-Lebel.
JULES DE LASTEYRIE (1810-1883)



Lith. de Patout. Col. Bouasse-Lebel.
JEAN REBOUL (DE NIMES) (1796-1864)



Lith. de Léon Noel. Col. Bouasse-Lebel.
MATHIEU BODET (NÉ EN 1817)



Lith. de Léon Noel. Col. de Bouasse-Lebel.
CHARLES-HENRI-ALEXIS DE TOCQUEVILLE (1805-1859)



Le gouvernement provisoire

Considérant que tout système nouveau de politique doit se résoudre dans un nouveau
progrès de l'État et de l'humanité;

Que tout nouveau système de politique doit être le résultat d'une révolution plus

générale de l'humanité politique;

Que cette révolution doit être le résultat d'une révolution politique, de l'humanité

politique et de l'humanité politique; que l'humanité politique est le résultat d'une

révolution politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

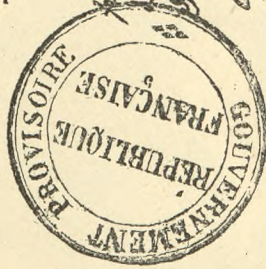
politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité

politique, de l'humanité politique, de l'humanité politique, de l'humanité



Art 3: Le gouvernement provisoire s'engage à présenter à l'Assemblée
Nationale un budget dont l'ensemble sera soumis à l'Assemblée
Nationale, le 1er, et le 2e qui modifiera proprement le budget de
contributions indirectes.

- fait à Paris le 29 février 1848.

Alfred

Amadeus

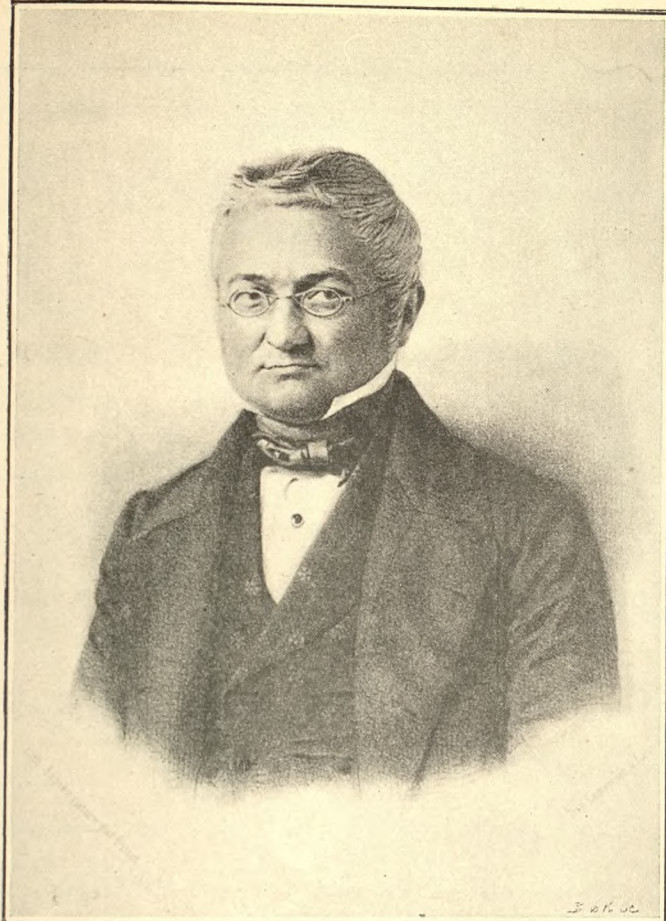
Alfred

Alfred

Louis Blanc

Mary

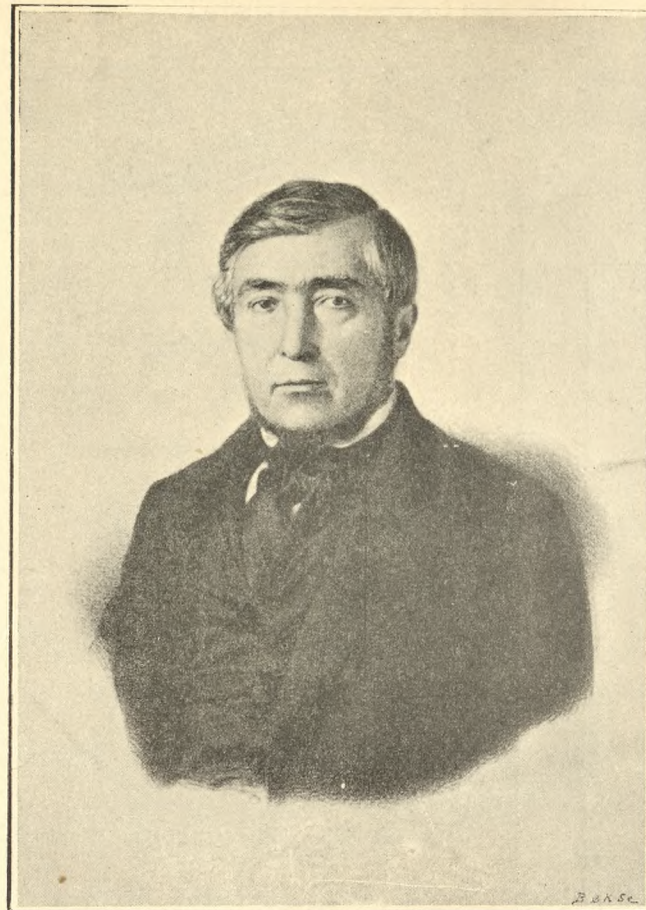
Mary



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

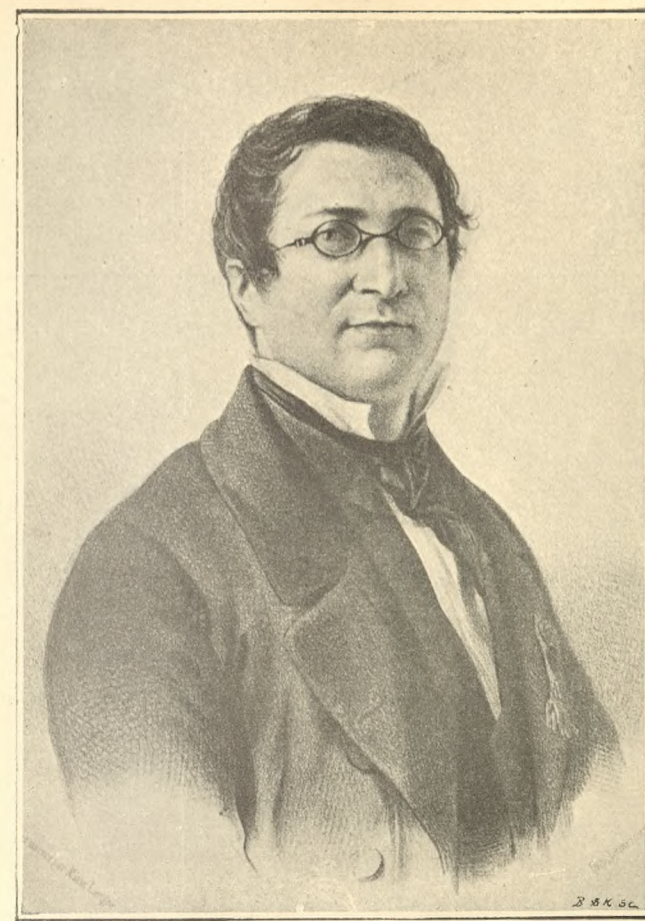
THIERS (1797-1877)



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

DÉMOSTHÈNE OLLIVIER (1799-1884)



Lith. de Marm-Lavigne.

Col. Bouasse-Lebel.

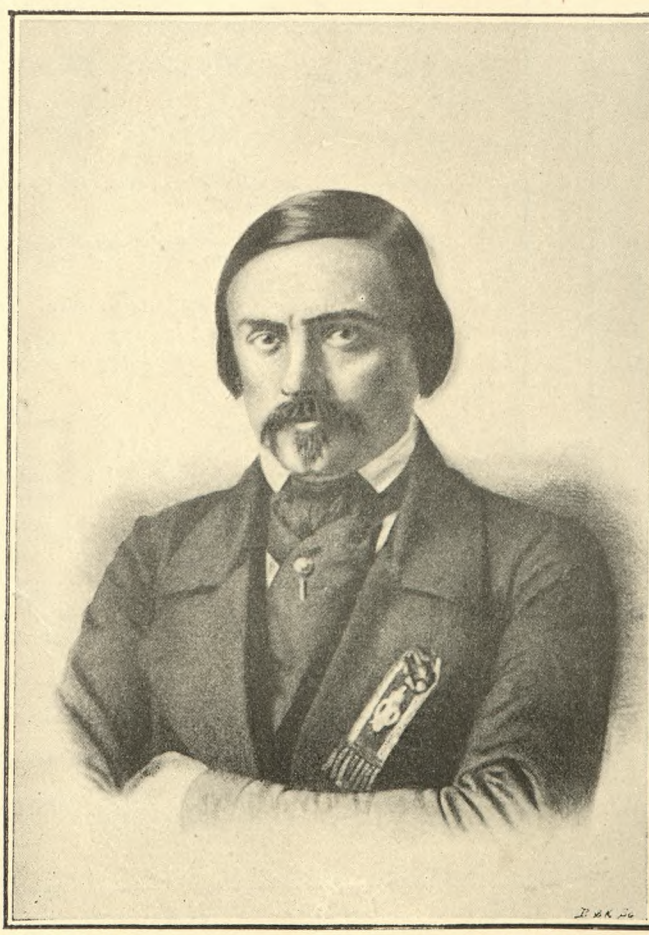
LOUIS-BERNARD BONJEAN (1804-1871)



Lith. de Manta.

Col. Bouasse-Lebel.

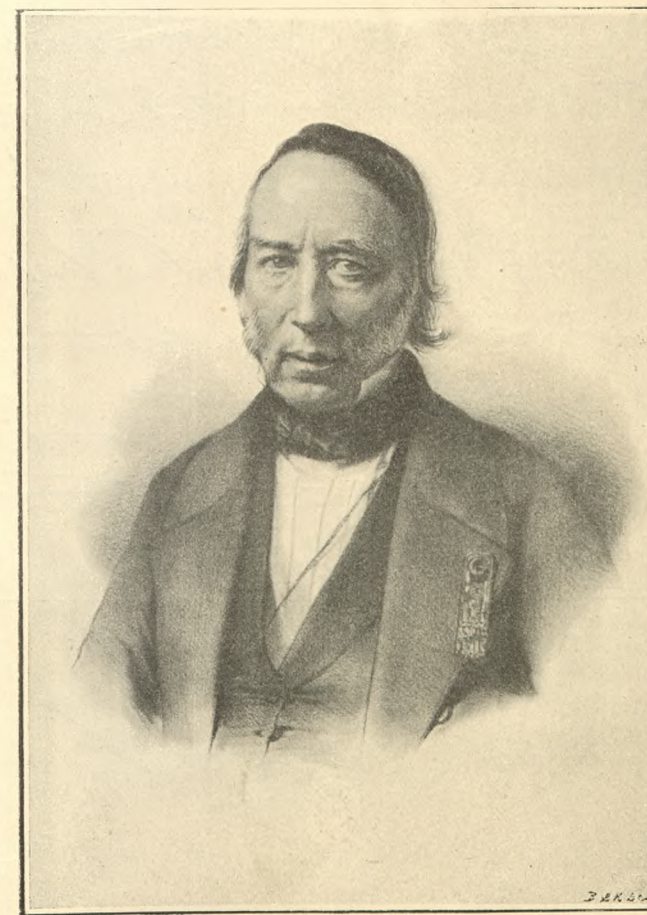
JULES TASCHEREAU (1801-1874)



Lith. de Laosse.

Col. Bouasse-Lebel.

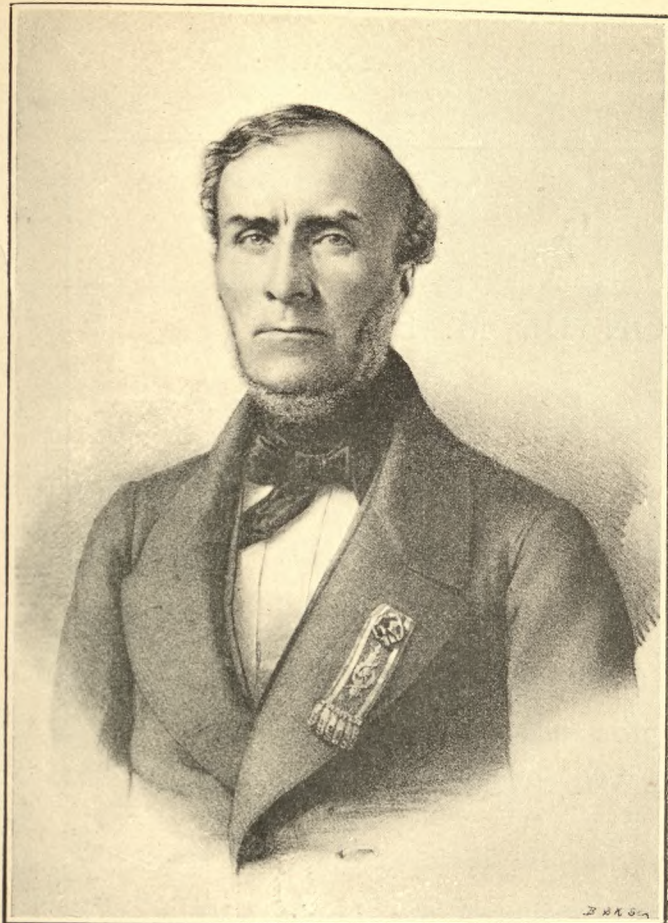
NOËL PARFAIT (1814-1896)



Lith. de Julien.

Col. Bouasse-Lebel.

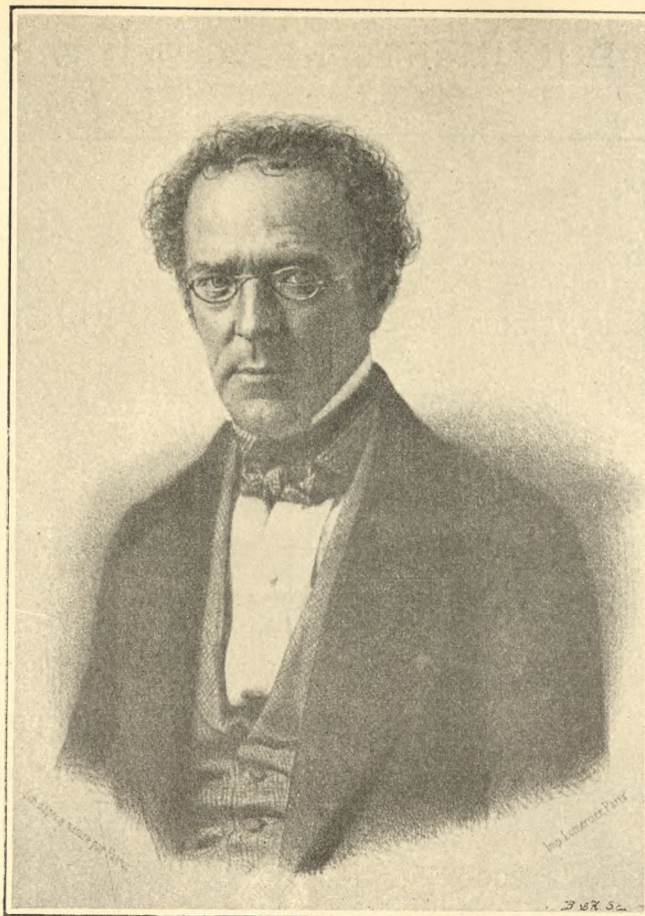
CORMENIN (1788-1868)



Lith. d'A. Maurin.

Col. Bouasse-Lebel.

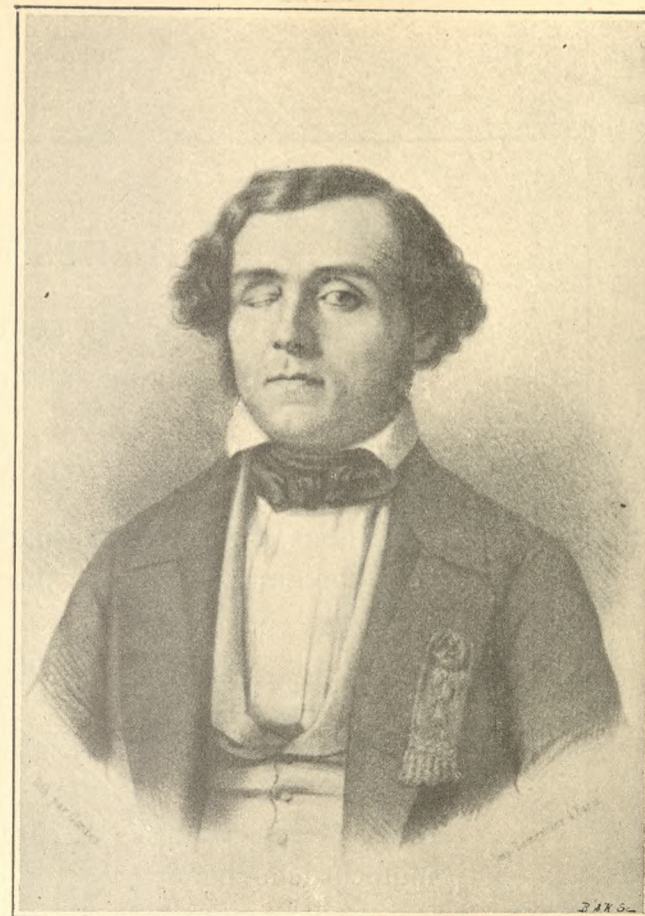
SENARD (1800-1885)



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

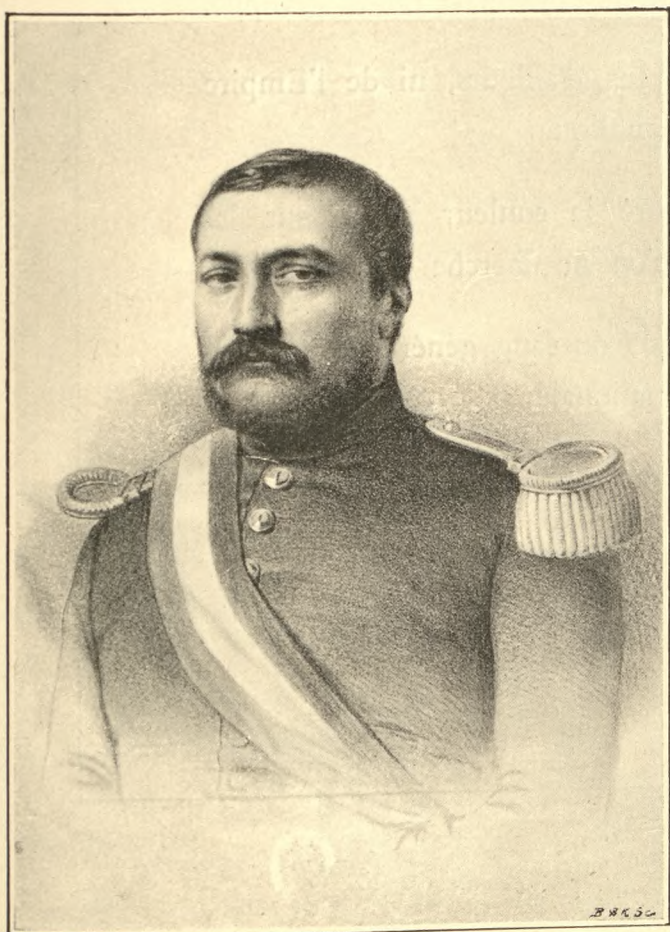
DUVERGIER DE HAURANNE (1798-1887)



Lith. de Crédès.

Col. Bouasse-Lebel.

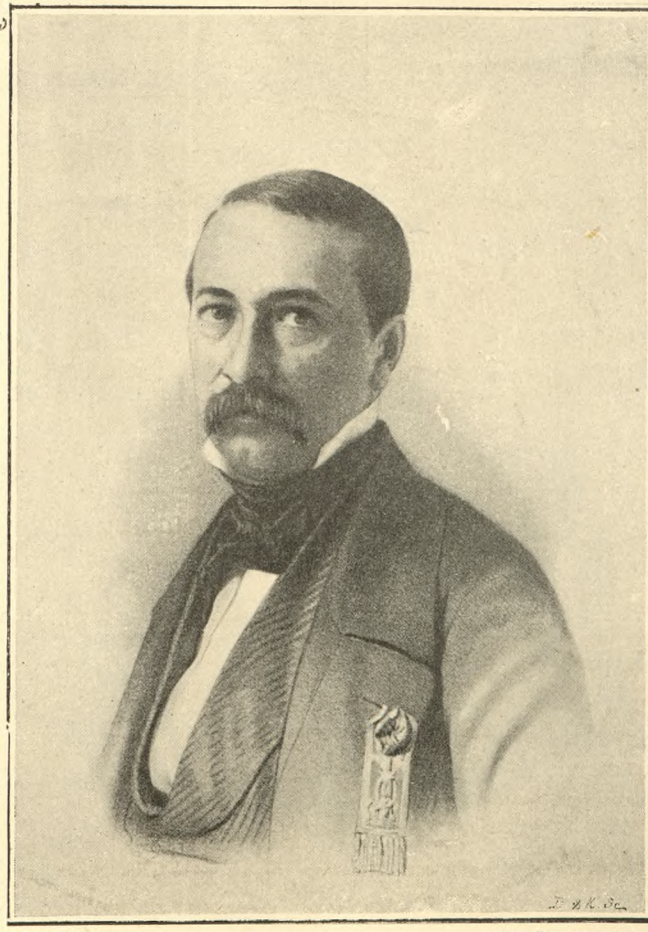
VICTOR LEFRANC (1809-1883)



Lith. de Lianta.

Col. Bouasse-Lebel.

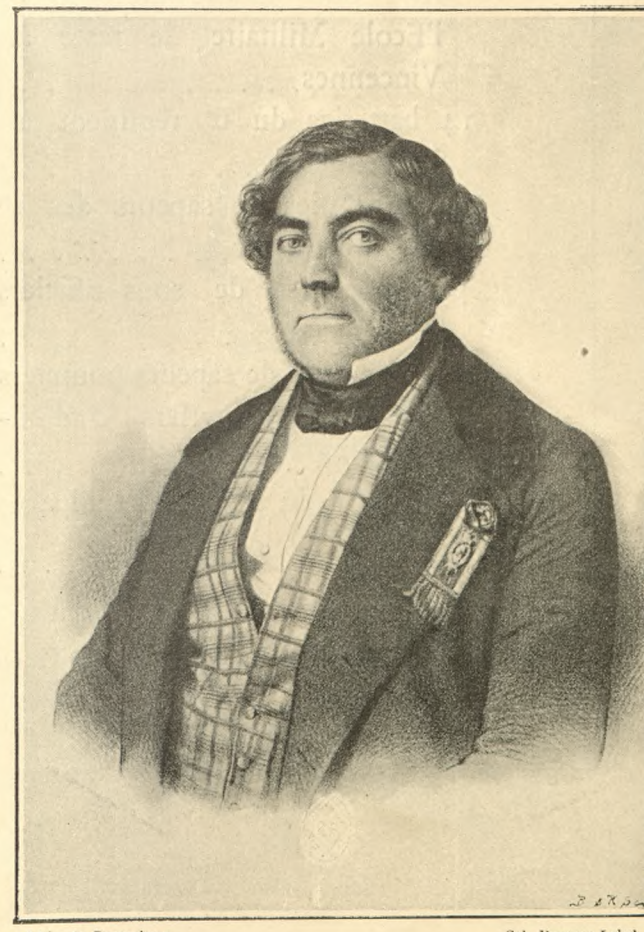
PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE (1815-1881)



Lith. de Patout

Col. Bouasse-Lebel.

L. LAUSSÉDAT (1809-1878)



Lith. de Desmaisons.

Col. Bouasse-Lebel.

EUGÈNE SÜE (1804-1859)

TABLEAU DES FORCES

RÉUNIES DANS PARIS, SES FORTS ET SA BANLIEUE

AU MOIS DE FÉVRIER 1848

	Hommes.	Chevaux.
43 bataillons d'infanterie à cinq cents hommes. 21.500	23.500	
2 bataillons de garde municipale. 2.000		
20 escadrons de cavalerie 3 ^{me} et 8 ^e dragons, 13 ^e chasseurs, 2 ^e et 6 ^e cuirassiers	2.000	2.000
1 régiment à 5 escadrons de garde municipale à cheval.	600	600
1 compagnie de gendarmes à cheval	200	150
13 batteries du 5 ^e régiment d'artillerie dont quatre montées à l'École Militaire, le reste à Vincennes.	3.000	2.400
14 batteries du 6 ^e régiment à Vincennes		
3 compagnies de sapeurs des 1 ^{er} et 3 ^e régiments.	450	20
4 compagnies de sous-officiers vétérans	400	»
5 compagnies de sapeurs pompiers	500	»
1 — d'ouvriers d'administration	150	»
1 escadron du train des équipages	200	200
EN TOUT	31.000	5.370

(EXTRAIT DES *Mémoires* DE M. GUIZOT, t. VIII, p. 575.)

PROCLAMATION DE M. BLANQUI

AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Les combattants républicains ont lu avec une douleur profonde la proclamation du Gouvernement provisoire qui rétablit le coq gaulois et le drapeau tricolore.

Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire : il a été déshonoré par Louis-Philippe,

Nous ne sommes plus, d'ailleurs, ni de l'Empire ni de la première République.

Le peuple a arboré la couleur rouge sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flétrir.

Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale.

Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue.

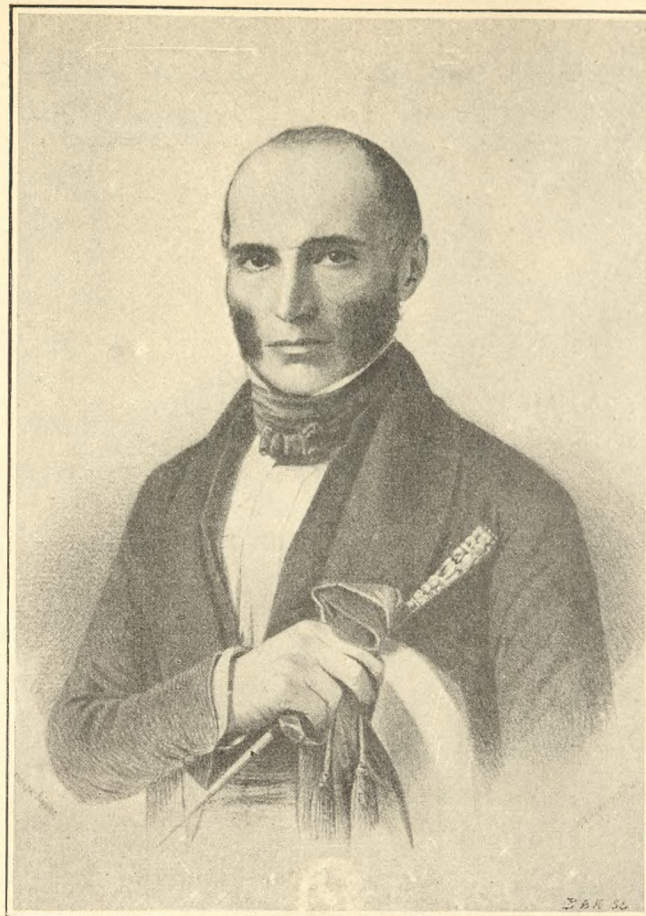
Le peuple victorieux n'amènera pas son pavillon.



Lith. de Tony Toulley

Col. Bouasse-Lebel.

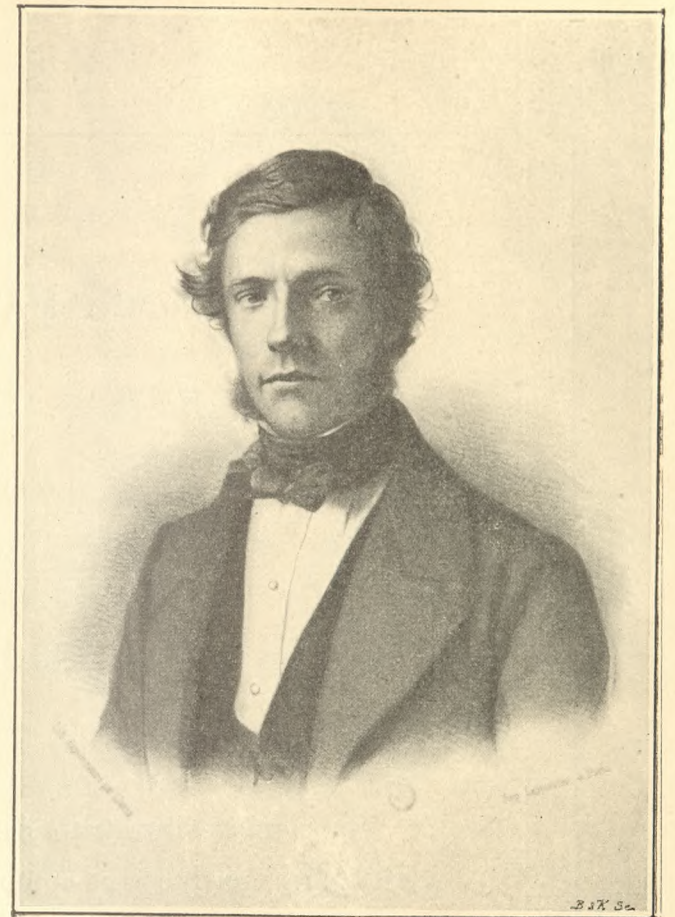
JEAN RAYNAUD (NÉ EN 1806)



Lith. de Bayalos.

Col. Bouasse-Lebel.

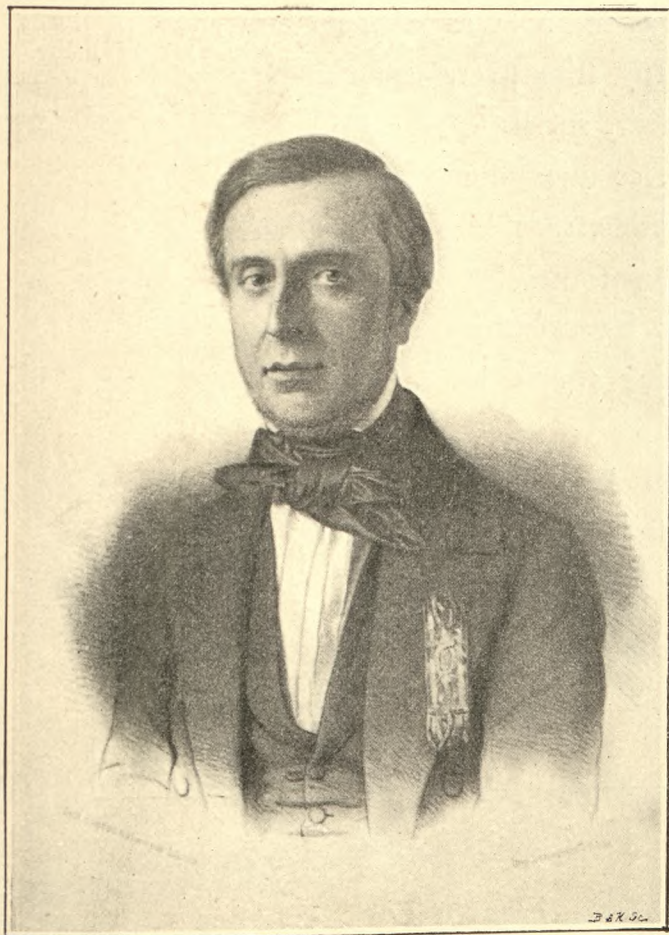
AL. GLAIS-BIZOIN (1800-1877)



Lith. de Lianta.

Col. Bouasse-Lebel.

LÉON FAUCHER (1804-1854)



Lith. de Lianta.

Col. Bouasse-Lebel.

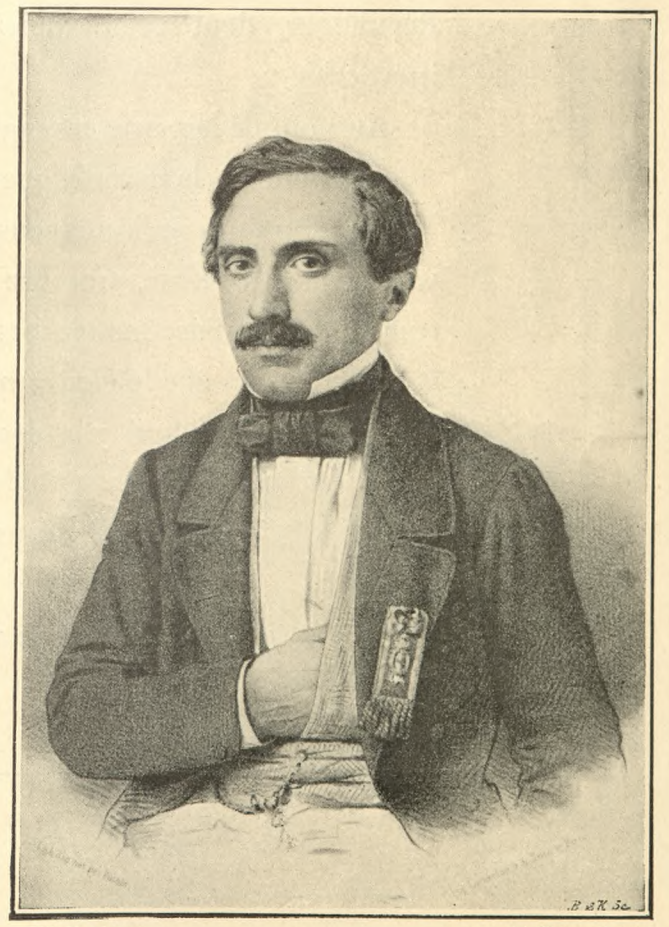
R. DE LARCY (1805-1882)



Lith. de Lafosse.

Col. Bouasse-Lebel.

CHANGARNIER (1793-1877)



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

CHARLES ABBATUCCI (1816-1885)

PROCLAMATIONS

DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC

(24 juin.)

AUX INSURGÉS

CITOYENS,

Vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers : c'est contre eux que vous combattez ; c'est sur eux seuls que retombera tant de sang versé. Si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de la République, dont vous voulez assurer le triomphe irrévocable.

Au nom de la patrie ensanglantée,

Au nom de la République que vous allez perdre,

Au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé, trompez les espérances de nos ennemis communs, mettez bas vos armes fratricides, et comptez bien que le Gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés et qu'il rappelle dans les bras de la patrie.

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

A LA GARDE NATIONALE

CITOYENS,

Votre sang n'aura pas été versé en vain. Redoublez d'efforts, répondez à mon appel, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli.

Ce n'est pas seulement le présent, c'est l'avenir de la France et de la République que votre héroïque conduite va assurer.

Rien ne se fonde, rien ne s'établit sans douleurs et sans sacrifices ; soldats volontaires de la nation intelligente, vous avez dû le comprendre.

Ayez confiance dans le chef qui vous commande, comptez sur lui comme il peut compter sur vous.

La force unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la République et de l'ordre social.

Ce que vous voulez, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés ; assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles ; assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France.

Ce gouvernement vous l'aurez, car avec vous, car avec votre concours entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut tout faire.

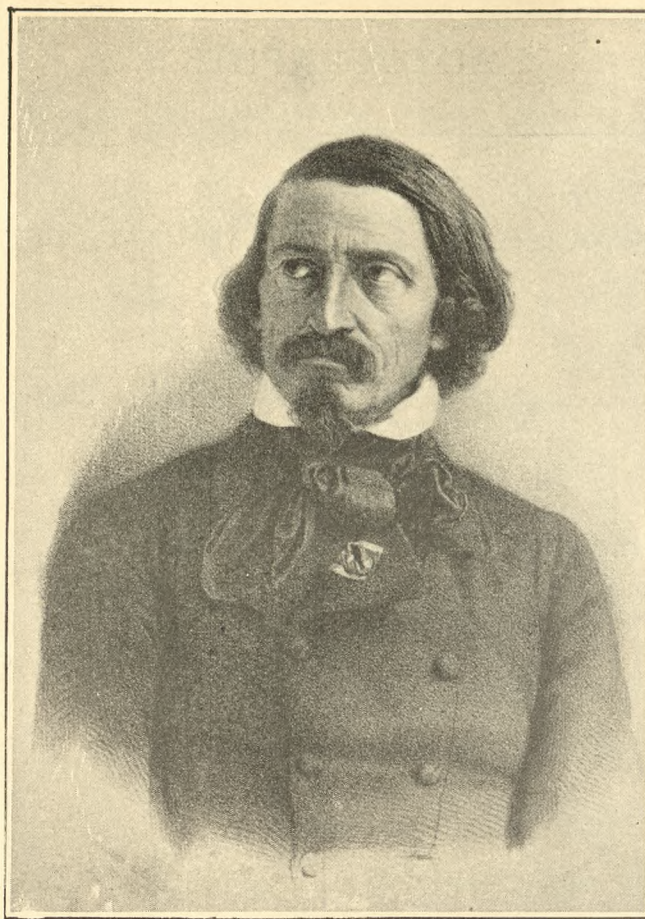
LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.



Lith. de Lianta.

Col. Bouasse-Lebel.

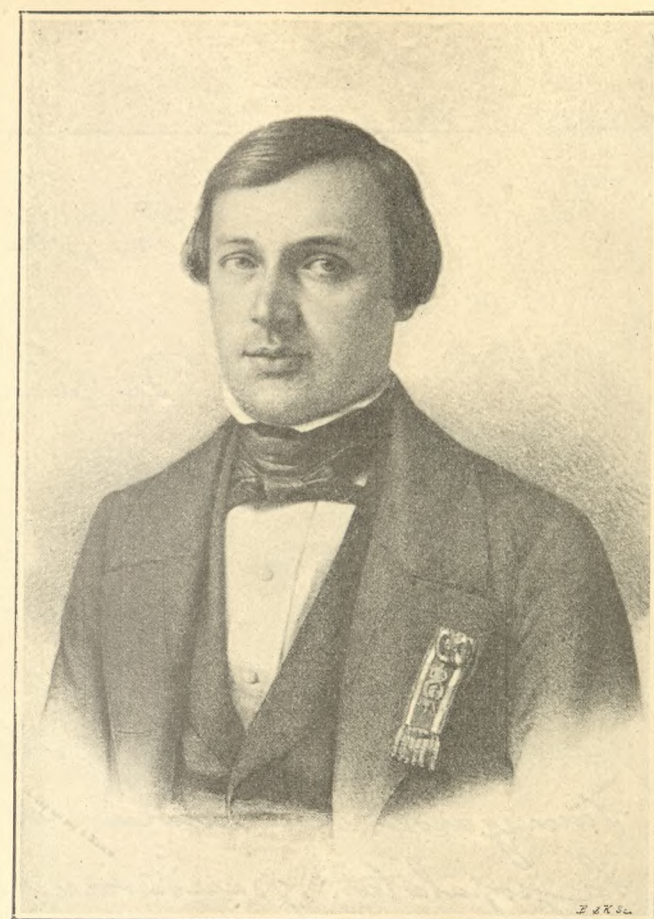
EMMANUEL ARAGO (1812-1897)



Lith. de Latosse.

Col. Bouasse-Lebel.

TH. LAGRANGE (1804-1857)



Lith. de Maurin.

Col. Bouasse-Lebel.

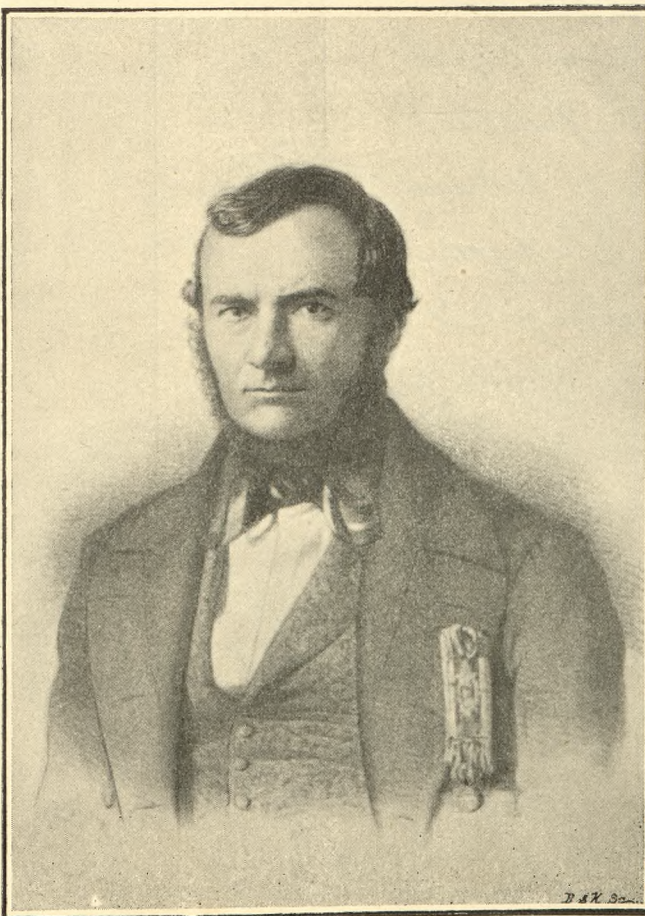
QUENTIN BAUCHART (1809-1887)



Lith. de Maurin

Col. Bouasse-Lebel.

ÉTIENNE ARAGO (1803-1894)



Lith. de Lianta.

Col. Bouasse-Lebel.

F. ROLLINAT (1800-1867)



Lith. de Devéria.

Col. Bouasse-Lebel.

BIXIO (1808-1865)

Paris, le 24 février 1875.

Citoyens de Paris,

Le Roi a abdiqué. Désormais la
couronne donnée par la Révolution de
juillet repose sur la tête d'un enfant -
protégé par sa mère. Ils sont sous la
sauvegarde de l'honneur et du courage de
la population parisienne. Plus de cause
de division parmi nous. L'ordre est donné
aux troupes de ligne de se retirer dans
leurs casernes, notre brave armée a mis à
faire qu'à verser son sang dans de funestes
collisions. — Mes chers concitoyens, désormais
l'ordre est confié au courage et à la sagesse
du peuple de Paris et de son héroïque
garde nationale. Ils n'ont jamais failli à
notre belle patrie. — Ils ne lui manqueront
pas dans cette grave circonstance.



Viton Barrot

Dépôt central
DES PUBLICATIONS
DE
L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

On est libre de ne pas af-
franchir les lettres où l'on fait
des demandes d'abonnements.

ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

La Phalange,

JOURNAL

DE
la Science sociale :

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Rue Jacob, n° 37, à Paris.

La Phalange

Paraît les mercredi et
samedi de chaque
semaine.

PRIX :

Pour l'année..... 35 fr
six mois..... 19
trois mois..... 10

3 ghes 1875

Monsieur

J'ai l'honneur de vous envoyer la
brochure dont vous m'avez parlé et
dont j'ai eu l'honneur de vous parler
auparavant. Mais comme je ne
peux pas vous l'envoyer par la
poste, je vous prie de la recevoir
par la voie la plus sûre.

J'ai l'honneur de vous saluer
avec la plus grande considération.

V. Considérant

FAC-SIMILÉ D'UN AUTOGRAPHE DE VICTOR CONSIDÉRANT

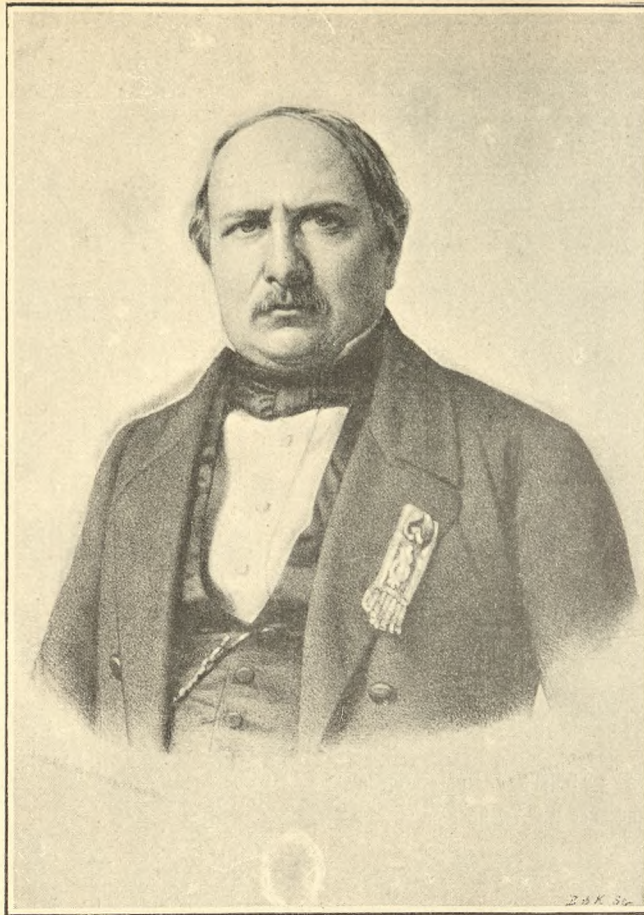
(Collection Étienne Charavay.)



Lith. de Coedès.

Col. Bouasse-Lebel.

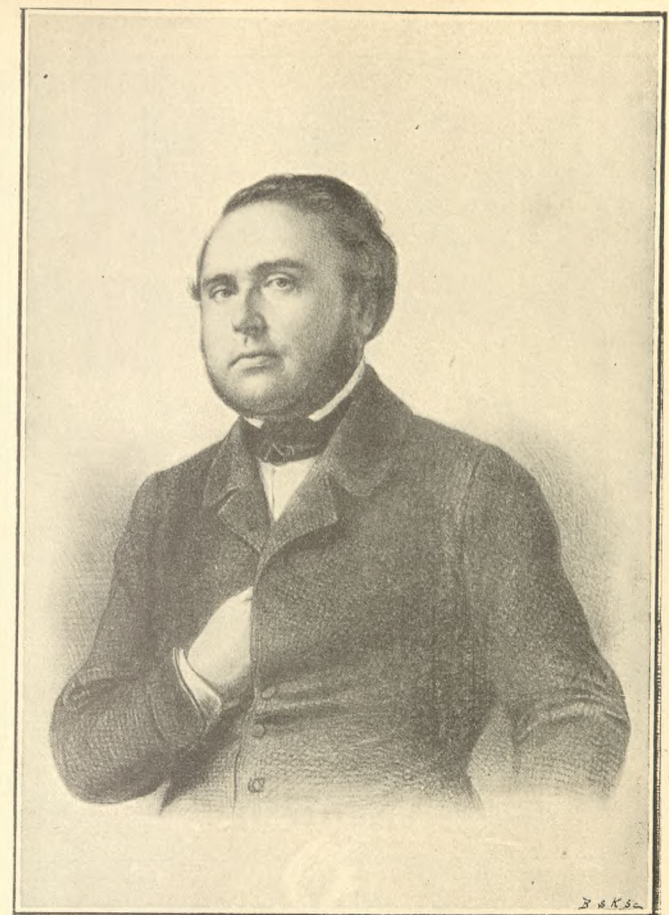
J. ABBATUCCI (1792-1857)



Lith. de Leon Noel.

Col. Bouasse-Lebel.

PIETRI (PIERRE-MARIE) (1809-1864)



Lith. de Deveria.

Col. Bouasse-Lebel.

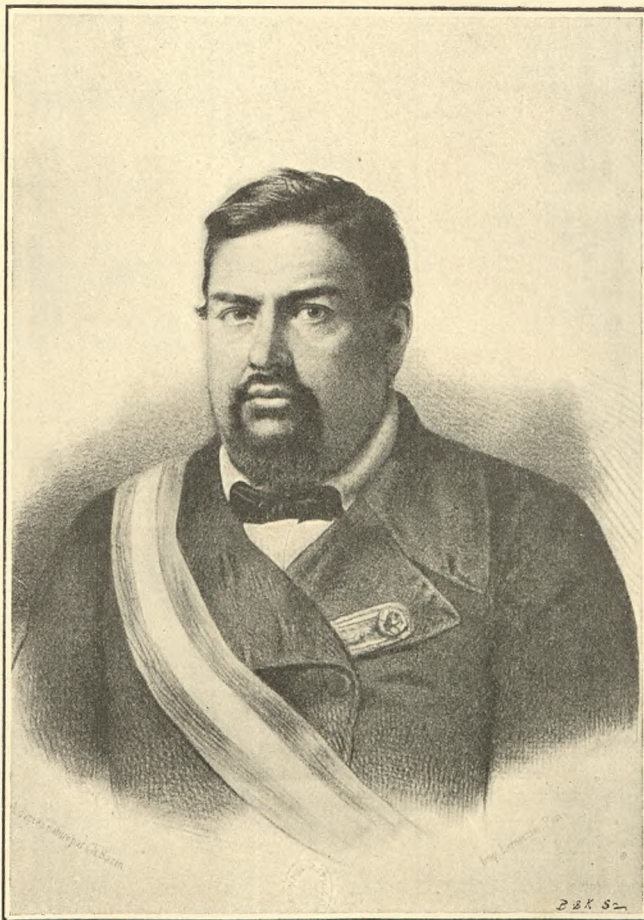
LEDRU ROLLIN (1807-1874)



Lith. de Maurin.

Col. Bouasse-Lebel.

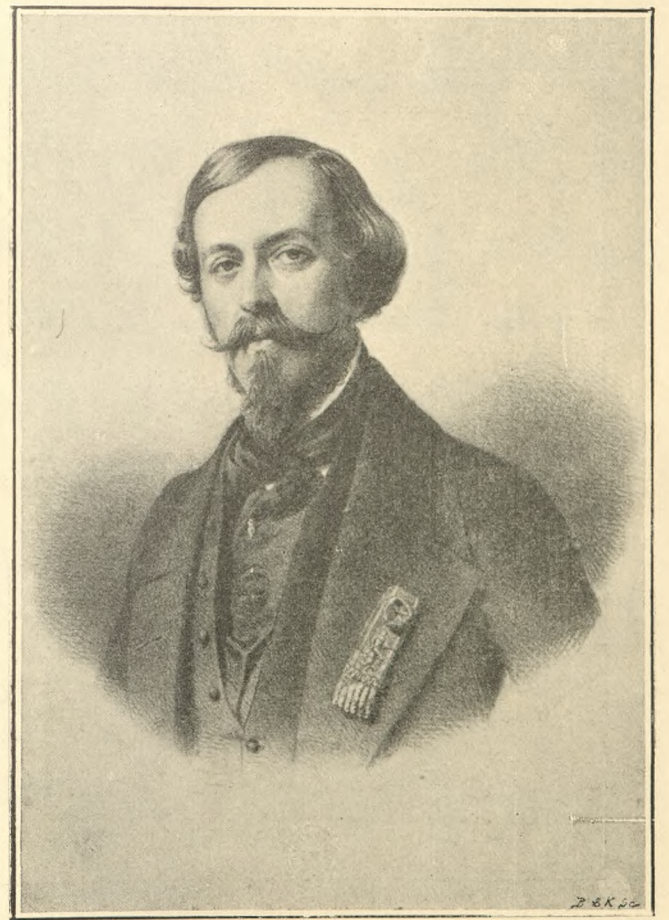
BUGEAUD D'ISLY (THOMAS-ROBERT) (1784-1849)



Lith. de Ch. Bazin.

Col. Bouasse-Lebel.

ANTONY THOURET (1807-1871)



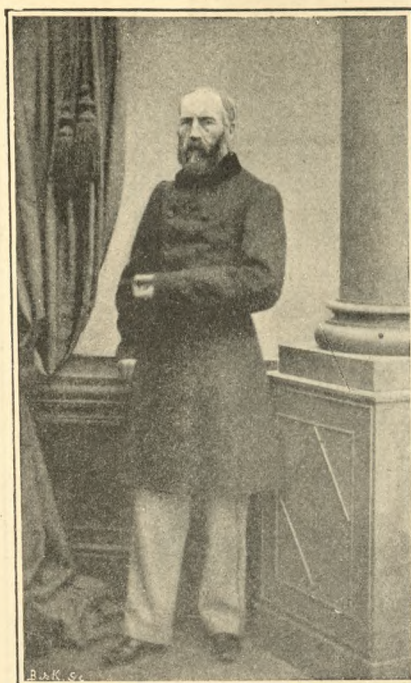
Lith. de Léon Noël.

Col. Bouasse-Lebel.

FERDINAND DE LASTEYRIE (1810-1879)



LOUIS-NAPOLÉON
(Croquis lithographique de Charlet.)



BARBÈS, VIEUX. — D'après une photographie
communiquée par M^{me} V^{re} Charras.

Paris, le 13 mars 1847.

j'ai reçu successivement toutes tes lettres, ma chère Augusta, ainsi que celles de Charles. tu me pardonneras de vous avoir laissé, de mon côté, sans nouvelles. mais je n'ai vraiment pas le temps de me laisser même les figures, depuis que je suis ici. c'est un débordement de demande de savoir et de visites qui me fait regretter — et avec ardeur — la solitude de mes cellules de prison.

j'ai vu, d'après le compte d'hier, que je dois encore quelques quatre-vingt et deux de francs dans mon ancienne

prison. il est probable qu'il y a eu, au milieu de tout cela, quelques bon-virements de fonds de la part de l'entreprise. mais comme, dans ma précipitation, au moment du départ, j'ai apposé ma signature pour acquiescer au bas du registre des comptes de greffe, je ne veux pas avoir l'air de faire une rédemption posthume, et je te prie de payer cette somme, en y ajoutant 50 fr. de plus pour mes allies, car, c'est à 150 fr. d'homme que je lui avais promis, au lieu de 100 fr. qu'il lui a donné.

Je t'embrasse ainsi que Charles, Jules, et tous nos amis. Es. Barbès.



Lith. de Devéria.

Col. Bouasse-Lebel.

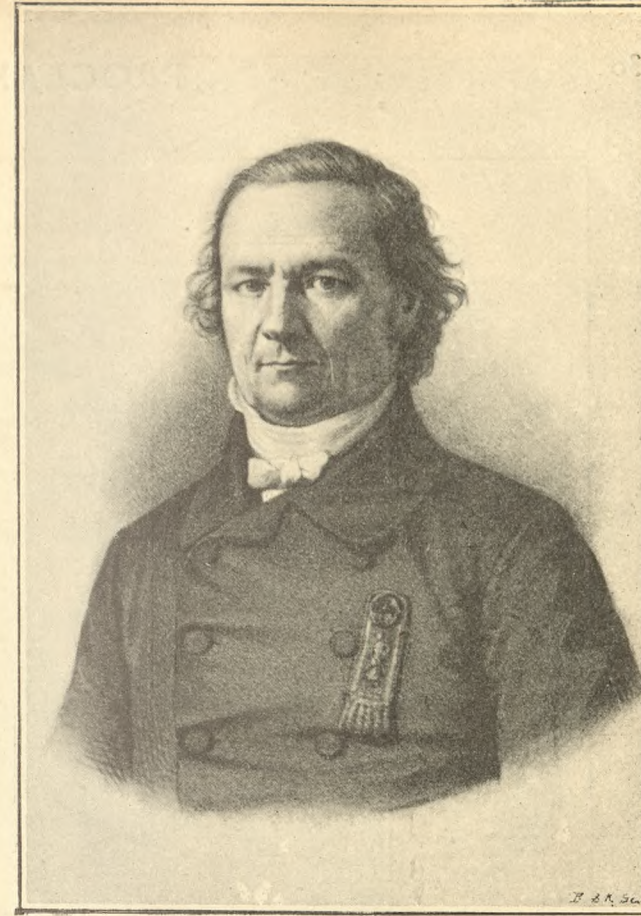
JULES BASTIDE (1800-1879)



Lith. de Tony Touillon

Col. Bouasse-Lebel.

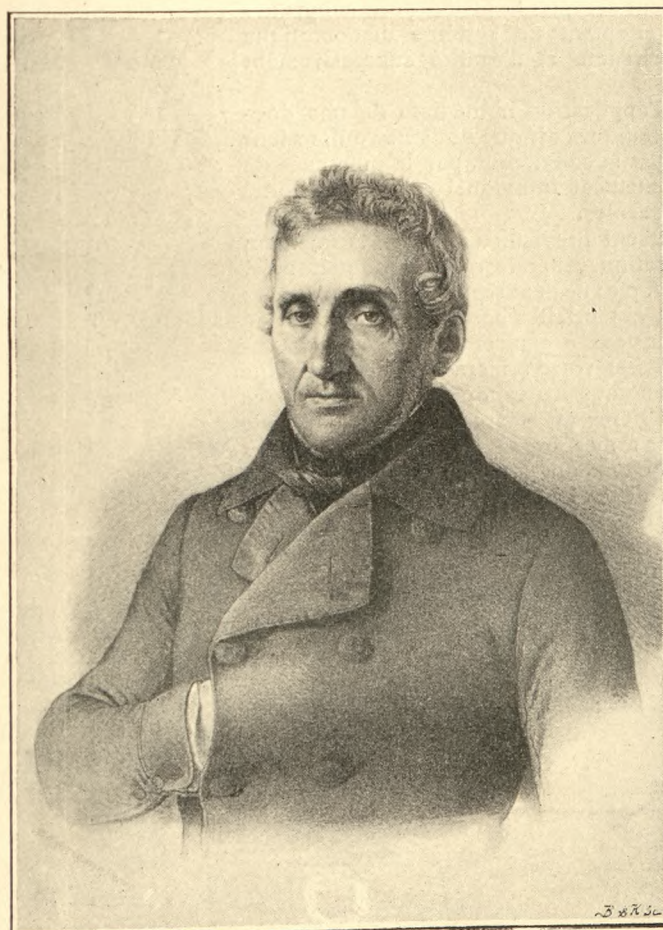
CHARLES KESTNER (1803-1870)



Lith. de Coadès.

Col. Bouasse-Lebel.

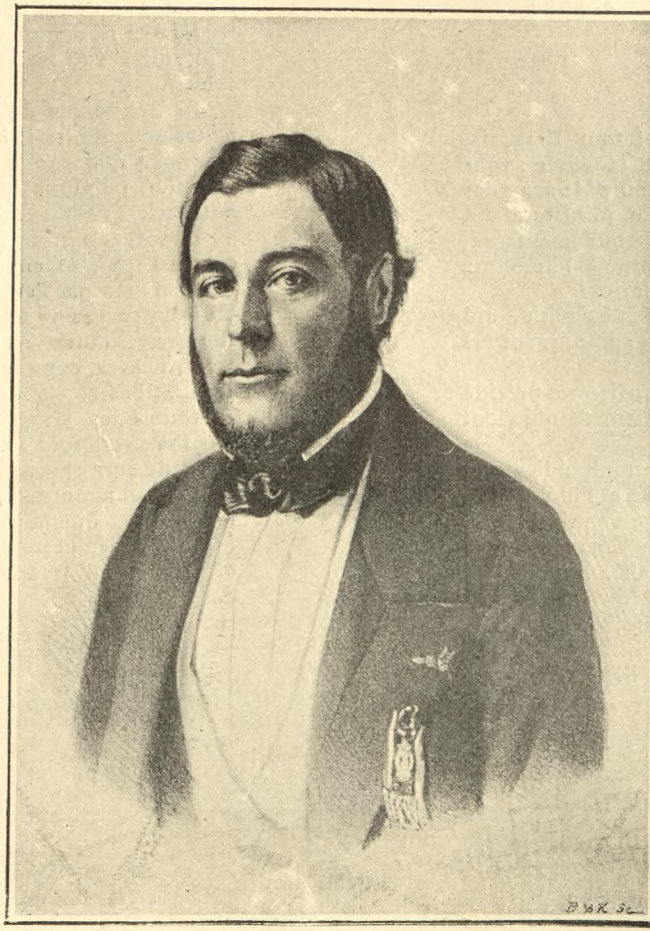
MARIE (ALEXANDRE-THOMAS) (1797-1870)



Lith. de Maurin.

Col. Bouasse-Lebel.

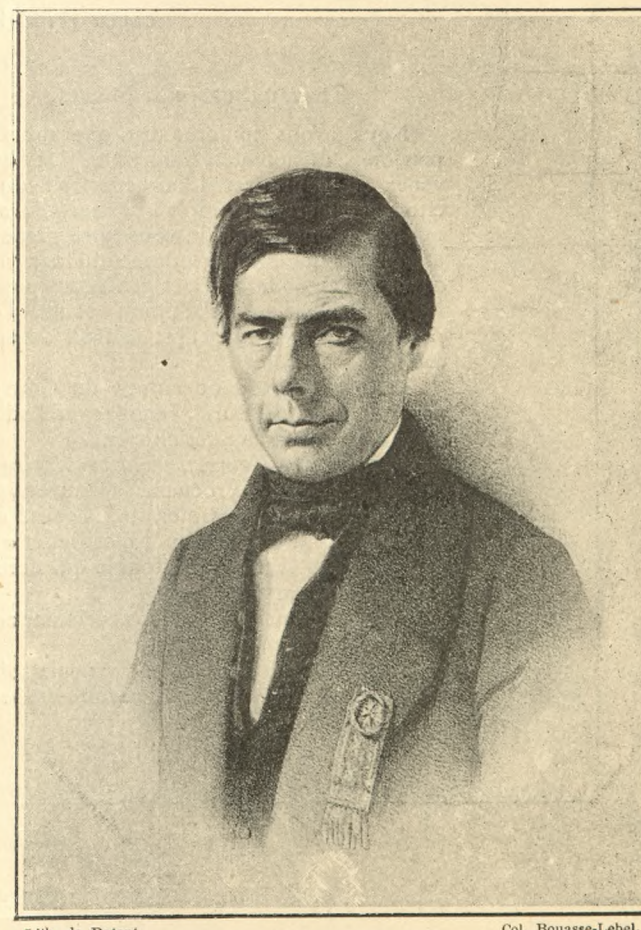
MOLÉ (1788-1855)



Lith. de Lemoine, jeune.

Col. Bouasse-Lebel.

AMÉDÉE BERTIN (NÉ EN 1805)



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

ULYSSE TRÉLAT (1785-1879)



CABET (1788-1856)

Aubert, édit.

TRAVAILLEURS, NOS FRÈRES,

Nous avons toujours dit que nous étions avant tout Français, patriotes, démocrates, aussi intrépides qu'humains et modérés : vous venez de le prouver. L'horrible trahison qui a fait couler le sang des citoyens, mercredi soir 23 février, devant l'hôtel du Ministère des affaires étrangères, a dû vous faire prendre les armes pour la défense, et, dans l'immortelle journée du 24, vous avez partagé l'héroïque dévouement de la brave et généreuse population de Paris.

Aujourd'hui, c'est l'union seule, l'ordre et la discipline, qui peuvent assurer au peuple le fruit de sa victoire, en garantissant ses droits et ses intérêts.

Rallions-nous donc autour du Gouvernement provisoire présidé par Dupont (de l'Eure), remplaçant l'odieux Gouvernement qui vient de se rougir du sang des citoyens.

Appuyons ce Gouvernement provisoire qui se déclare républicain et démocratique, qui proclame la souveraineté nationale et l'unité de la nation, qui adopte la fraternité, l'égalité et la liberté pour principes et le peuple pour devise et mot d'ordre, et qui dissout les Chambres pour convoquer l'Assemblée nationale qui donnera à la France la constitution qu'elle demande.

Mais, sachons nous-mêmes réclamer constamment toutes les conséquences de ces principes.

Demandons que tous les Français soient déclarés FRÈRES égaux en devoirs et en droits sans aucune espèce de privilège, tous membres

de la garde nationale, tous électeurs et éligibles à toutes les fonctions publiques sans aucune vile condition d'argent.

Demandons le droit naturel et imprescriptible d'association, de réunion et de discussion; la liberté individuelle, sans l'arbitre d'aucun homme, la liberté de la presse, sans entraves, sans cautionnement ni timbre.

Demandons surtout la garantie de tous les droits et de tous les intérêts des travailleurs; la reconnaissance formelle du droit de vivre en travaillant, afin que le père de famille ne soit plus réduit à l'affreuse nécessité d'abandonner sa femme et ses enfants pour aller mourir en combattant.

Demandons l'organisation du travail et l'assurance du bien-être par le travail.

Demandons la suppression de tous les impôts sur les objets de première nécessité.

Demandons l'abolition des humiliantes vexations et iniques institutions de la douane et de l'octroi.

Demandons, pour le peuple, l'instruction générale, gratuite, commune, réelle et complète.

Demandons des institutions et des garanties pour le bonheur des FEMMES et des ENFANTS, pour que chacun ait la possibilité de se marier, avec la certitude de pouvoir élever sa famille et la rendre heureuse.

Fidèles à nos principes de fraternité, d'humanité et de modération, de justice et de raison, crions toujours et partout : Point de vengeance! point de désordres, point de violence, point d'oppression pour personne! Mais fermeté, clairvoyance et prudence, afin d'obtenir justice pour tous!

Point d'atteinte à la propriété! Mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice pour supprimer la MISÈRE : notamment, en adoptant un système démocratique d'inégalité successivement décroissante et d'égalité successivement croissante.

Gardons-nous de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulons leur triomphe que par la discussion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel et par la volonté nationale : restons fidèles à nos paroles.

Encore un mot : le Gouvernement provisoire annonce l'armement de tous les citoyens et l'organisation générale de la garde nationale, tout en assurant l'existence du peuple; ne déposez donc pas les armes; ne quittez pas vos glorieuses et immortelles barricades! Laissez, au contraire, toutes vos affaires pour vous organiser et vous enrégimenter! Achevez, complétez et régularisez votre armement, demandez que les bastilles soient désarmées, que tous les canons, toutes les armes et toutes les munitions soient livrés au peuple, et que le peuple parisien soit tout entier sous les armes, organisé, discipliné sous les chefs de son choix; c'est alors qu'on aura réellement la garantie de l'ordre, comme de la liberté et de la liberté comme de l'ordre, de même que, quand toute la garde nationale de France sera armée et organisée démocratiquement, c'est alors qu'on aura la garantie réelle de la paix universelle, de l'indépendance des nations et de la fraternité des peuples.

Paris, 25 février 1848.

CABET.

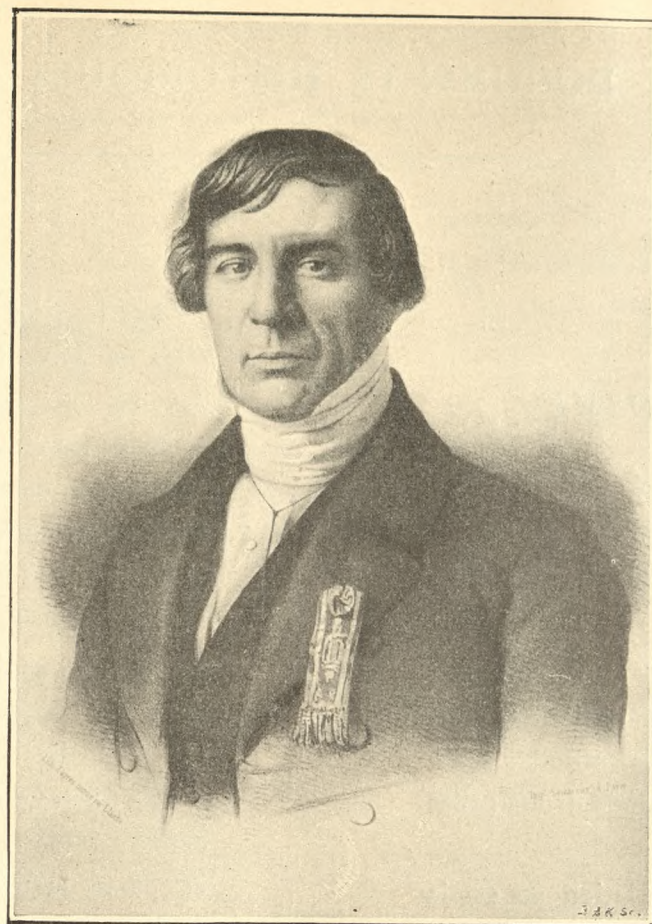
(Le Populaire aux Communistes icariens.)



Lith. de Cœdès.

Col. Bouasse-Lebel.

F. DUCLERC (1812-1888)



Lith. de Llanta.

Col. Bouasse-Lebel.

J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (1805-1895)



Lith. de Cœdès.

Col. Bouasse-Lebel.

OSCAR LA FAYETTE (1815-1881)



Lith. de Célestin Deshays.

Col. Bouasse-Lebel.

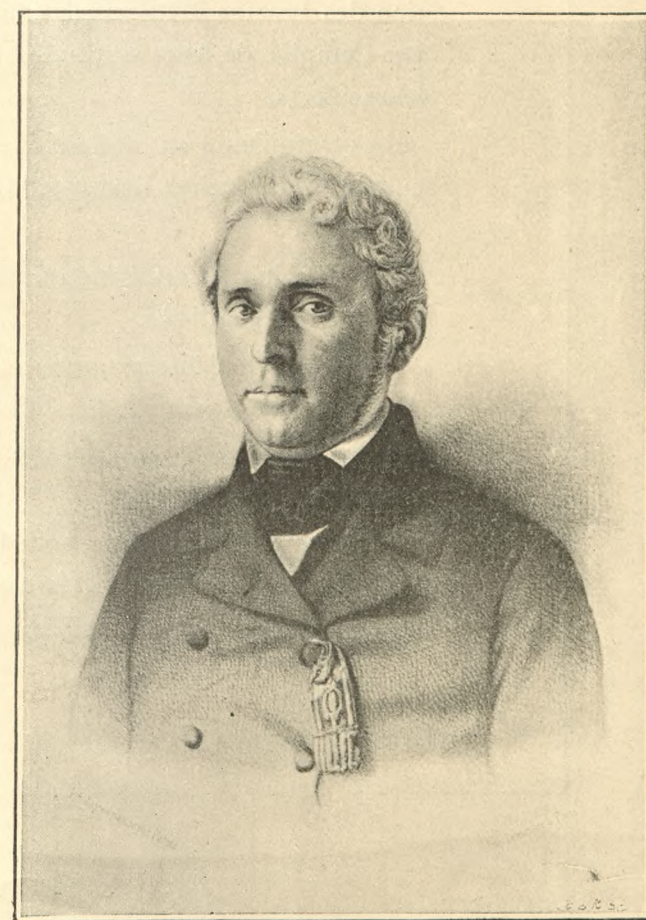
LOUIS GREPPPO (1810-1888)



Lith. de Grevedon.

Col. Bouasse-Lebel.

PORTALIS (1778-1858)



Lith. de Patout.

Col. Bouasse-Lebel.

LOUIS REYBAUD (1799-1879)

PROGRAMME DU JOURNAL *LA RÉFORME*

RÉDIGÉ PAR M. LOUIS BLANC

Tous les hommes sont frères.

Là où l'égalité n'existe pas, la liberté est un mensonge.

La société ne saurait vivre que par l'inégalité des aptitudes et la diversité des fonctions; mais les aptitudes supérieures ne doivent pas conférer de plus grands droits : elles imposent de plus grands devoirs.

C'est là le principe de l'égalité; l'association en est la forme nécessaire.

Le but final de l'association est d'arriver à la satisfaction des besoins intellectuels, moraux et matériels de tous, par l'emploi de leurs aptitudes diverses et le concours de leurs efforts.

Les travailleurs ont été esclaves, ils ont été serfs, ils sont aujourd'hui salariés; il faut tendre à les faire passer à l'état d'associés.

Ce résultat ne saurait être atteint que par l'action d'un pouvoir démocratique.

Un pouvoir démocratique est celui qui a la souveraineté du peuple pour principe, le suffrage universel pour origine, et pour but la réalisation de cette formule : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Les gouvernants, dans une démocratie bien constituée, ne sont que les mandataires du peuple : ils doivent donc être responsables et révocables.

Les fonctions publiques ne sont pas des distinctions; elles ne doivent pas être des privilèges : elles sont des devoirs.

Tous les citoyens ayant un droit égal de concourir à la nomination des mandataires du peuple, et à la formation de la loi, il faut, pour que cette égalité de droit ne soit pas illusoire, que toute fonction publique soit rétribuée.

La loi est la volonté du peuple formulée par ses mandataires. Tous doivent à la loi obéissance, mais tous ont le droit de l'apprécier hautement, pour qu'on la change si elle est mauvaise.

La liberté de la Presse doit être maintenue et consacrée comme garantie contre les erreurs possibles de la majorité et comme instrument des progrès de l'esprit humain.

L'éducation des citoyens doit être commune et gratuite. C'est à l'État d'y pourvoir.

Tout citoyen doit passer par l'éducation du soldat. Nul ne peut se décharger, moyennant finances, du devoir de concourir à la défense de son pays.

C'est à l'État de prendre l'initiative des réformes industrielles propres à amener une organisation du travail qui élève les travailleurs de la condition de salariés à celle d'associés.

Il importe de substituer à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'État : l'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres.

Le travailleur a le même titre que le soldat à la reconnaissance de l'État. Au citoyen vigoureux et bien portant, l'État doit le travail; au vieillard et à l'infirme, il doit aide et protection.

PROCLAMATION
DU
GOUVERNEMENT PROVISOIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Le Gouvernement provisoire au Peuple français.

CITOYENS,

A tous les grands actes de la vie d'un peuple, le Gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la nation.

Vous allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple : élire les représentants du pays, faire sortir de vos consciences et de vos suffrages, non plus un gouvernement seulement, mais un pouvoir social, mais une constitution tout entière. Vous allez organiser la République.

Nous n'avons fait, nous, que la proclamer; portés d'acclamations au pouvoir pendant l'inter règne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne voulons d'autre dictature que celle de l'absolue nécessité. Si nous avions repoussé le poste du péril, nous aurions été des lâches. Si nous y restions une heure de plus que la nécessité ne le commande, nous serions des usurpateurs.

Vous êtes forts!

Nous comptons les jours. Nous avons hâte de remettre la République à la nation.

La loi électorale provisoire que nous avons faite est la plus large qui, chez aucun peuple de la terre, ait jamais convoqué le peuple à l'exercice du suprême droit de l'homme, sa propre souveraineté.

L'élection appartient à tous sans exception.

A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France.

Tout Français en âge viril est citoyen politique. Tout citoyen est électeur. Tout électeur est souverain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre : « Tu es plus souverain que moi! » Contemplez votre puissance, préparez-vous à l'exercer et soyez digne d'entrer en possession de votre règne!

Le règne du peuple s'appelle République.

Si vous nous demandez quelle République nous entendons par ce mot, et quels principes, quelle politique, quelle vertu nous souhaitons aux républicains que vous allez élire, nous vous répondrons : « Regardez le peuple de Paris et de la France depuis la proclamation de la République! »

Le peuple a combattu avec héroïsme.

Le peuple a triomphé avec humanité.

Le peuple a réprimé l'anarchie dès la première heure.

Le peuple a brisé de lui-même, aussitôt après le combat, l'arme de sa juste colère. Il a brûlé l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine de mort contre ses ennemis.

Il a respecté la liberté individuelle en ne proscrivant personne.

Il a respecté la conscience dans la religion, qu'il veut libre, mais qu'il veut sans inégalité et sans privilèges.

Il a respecté la propriété.

Il a poussé la probité jusqu'à ces désintéressements sublimes qui font l'admiration et l'attendrissement de l'histoire.

Il a choisi, pour les mettre à sa tête, partout les noms des hommes les plus honnêtes et les plus fermes qui soient tombés sous sa main.

Il n'a pas poussé un cri de haine ou d'envie contre les fortunes.

Pas un cri de vengeance contre les personnes.

Il a fait, en un mot, du nom du peuple, le nom du courage, de la clémence et de la vertu.

Nous n'avons qu'une seule instruction à vous donner : Inspirez-vous du peuple, imitez-le! pensez, sentez, votez, agissez comme lui!

Le Gouvernement provisoire, lui, n'imitera pas les gouvernements usurpateurs de la souveraineté du peuple qui corrompaient les électeurs et qui achetaient à prix immoral la conscience du pays.

A quoi bon succéder à ces gouvernements, si c'est pour leur ressembler! A quoi bon avoir créé et adoré la République si la République doit entrer le premier jour dans les ornières de la royauté abolie! Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette lumière qui éclaire les consciences sans peser sur elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile de l'administration ancienne qui a perverti et dénaturé l'élection.

Le Gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne! Il ne s'inquiète pas des vieux partis : les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours! La République les convaincra, si elle est sûre et juste pour eux. La nécessité est un grand maître. La République, sachez-le bien, a le bonheur d'être un gouvernement de nécessité. La réflexion est pour nous. On ne peut pas remonter aux royautés impossibles; on ne veut pas descendre aux anarchies inconnues; on sera républicain par raison. Donnez seulement sûreté, liberté, respect à tous. Assurez aux autres l'indépendance des suffrages que vous voulez pour vous. Ne regardez pas quel nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent sur leur bulletin, et soyez sûrs d'avance qu'ils écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est-à-dire celui d'un républicain capable et probe.

Sûreté, liberté, respect aux consciences de tous les citoyens électeurs; voilà l'intention du gouvernement républicain, voilà son devoir, voilà le vôtre, voilà le salut du peuple! Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en vous; donnez lui la liberté, et il vous renverra la République.

Citoyens, la France tente en ce moment, au milieu de quelques difficultés financières léguées par la royauté, mais sous les auspices providentiels, la plus grande œuvre des temps modernes : la fondation du gouvernement du peuple tout entier, l'organisation de la démocratie, la République de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les intelligences et de toutes les vertus!

Les circonstances sont propices. La paix est possible. L'idée nouvelle peut prendre sa place en Europe sans autre perturbation que celle des préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté fugitive n'a pas emporté avec elle tous les ennemis de la République, elle les a laissés impuissants; et quoiqu'ils soient investis de tous les droits que la République garantit aux minorités, leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation paisible de la constitution populaire.

En trois jours, cette œuvre, que l'on croyait reléguée dans le lointain du temps, s'est accomplie sans qu'une goutte de sang ait été versée en France, sans qu'un autre cri que celui de l'admiration ait retenti dans nos départements et sur nos frontières. Ne perdons pas cette occasion unique dans l'histoire; n'abdiquons pas la plus grande force de l'idée nouvelle, la sécurité qu'elle inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle inspire au monde.

Encore quelques jours de magnanimité, de dévouement, de patience, et l'Assemblée nationale recevra de vos mains la République naissante. De ce jour-là tout sera sauvé! Quand la nation, par les mains de ses représentants, aura saisi la République, la République sera forte et grande comme la nation, sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la patrie.

Les membres du Gouvernement provisoire,
DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, MARRAST, GARNIER-PAGÈS, ALBERT,
MARIE, LEDRU-ROLLIN, FLOCON, CRÉMIEUX, LOUIS BLANC, ARAGO.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,
PAGNERRE.

LISTE PAR ORDRE NUMÉRIQUE
DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ÉLUS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

1. Lamartine	259.800	16. Pagnerre.	135.117
2. Dupont (de l'Eure)	245.083	17. Buchez.	135.078
3. Arago (Français).	243.640	18. Cormenin	135.050
4. Garnier - Pagnès	240.890	19. Corbon.	135.043
5. Armand Marast	229.166	20. Caussidière	133.775
6. Marie.	225.770	21. Albert	133.041
7. Crémieux	210.699	22. Wolowski	132.333
8. Béranger.	204.471	23. Peupin.	131.659
9. Carnot.	195.608	24. Ledru-Rollin	131.587
10. Bethmont	189.252	25. Schmidt	124.383
11. Duvivier.	182.175	26. Flocon.	121.865
12. Lasteyrie(Ferdinand).	166.156	27. Louis Blanc.	120.140
13. Vavin.	151.103	28. Recurt	118.075
14. Cavaignac	144.187	29. Perdiguier (Agricol)	117.290
15. Berger	136.660	30. Bastide(Jules)	110.228
		31. Coquerel.	109.934
		32. Garnon	106.747
		33. Guinard	106.261
		34. Lamennais.	104.871
Moreau (de la Seine)	99.936	Savary, cordonnier.	61.487
Boissel (de la Seine)	93.642	Courtais	61.401
David (d'Angers).	79.323	Jouvencel (de la la Seine)	60.728
Vellu, charpentier	76.777	Hugo (Victor)	59.446
Goudchaux, banquier.	68.004	Changarnier (général).	58.654
Pascal, typographe.	65.742	Trélat, médecin	57.783
Degonsée, ingénieur civil	65.352	Martin Bernard	53.216
Deguerry, curé de Saint-Eustache.	64.495	Raspail	52.095
Barbès	64.065	Arago (Étienne)	55.096
Lacordaire, dominicain	62.333	Say (Horace)	48.935
		Leroux (Pierre)	47.284
		Delestre	47.144
		Danguy, typographe.	46.924

Althon-Shée (d')	45.454	meur à Saint-Denis.	26.822
Malarmet, mon- teur en bronze.	42.409	La Rochejacque- lein.	25.864
Adam, cambreur.	41.555	Lagrange, de Lyon.	25.570
Champion (Petit-Manteau bleu).	40.859	Leroy, bijoutier	25.295
Drevet, mécani- cien.	39.714	Vidal, économiste	24.868
Dupuis, serrurier.	39.644	Girardin (Émile de)	24.340
Montage, tailleur de limes	39.529	Grivaux, peintre en décors.	23.462
Huber, corroyeur	39.177	Thoré, écrivain	23.024
Petit (général)	39.194	Lamoricière	21.045
Lavaux, négociant à La Villette.	36.909	Cabet.	20.616
Bérard, tailleur	36.400	Sobrier.	20.403
Redon, chapelier.	36.344	Deplanque	19.817
Ney de la Mos- kowa.	35.690	Delmas	17.456
Süe (Eugène).	35.583	Thayer (Amédée), propriétaire	17.318
Valério, scieur de long.	33.550	Michelet, profes- seur	16.523
Charles, tailleur de pierres.	33.035	Durand Saint- Amand.	15.906
Gauthier Desmat, dessinateur.	32.194	Weil, écrivain	14.739
Ledreuille (abbé).	31.797	Thomas(Charles).	14.692
Flotte, cuisinier	31.517	Chambellan, avo- cat	13.018
Cartigny, tisseur de laine	31.329	Martelet, adjoint.	12.661
Guillaumon, cor- donnier.	30.213	Halévy, musicien.	12.636
Lebon(Napoléon), élève en méde- cine.	28.994	Thierry, médecin.	12.293
Audry de Puyra- veau	28.833	Launette,ébéniste	11.777
Considérant (Vic- tor)	28.673	Melun.	11.636
Chevassus, tour- neur d'or.	28.566	Favre (Jules), se- crétaire du mi- nistre de l'Inté- rieur.	11.396
Lagarde, horloger	28.176	Restont.	10.727
Thomas (Émile)	28.166	Ponyssée, institu- teur communal.	10.716
Dupetit-Thouars.	26.880	Gaillardin.	10.294
Bayard, impri-		Delairé, ébéniste.	9.273
		Thomas(Clément)	7.076
		Reyneau (de Sceaux).	6.225
		Riglet, adjoint	5.486

LISTE DES CLUBS

- Abbaye (Club de l').
 Acacias (Club des).
 Agriculture (Club central de l').
 Allemande (Société démocratique).
 Allemande-Parisienne (Réunion).
 Alliance (Club patriotique et républicain de l').
 Alsaciens, sentinelle avancée des Droits de l'Homme (Club des).
 Amandiers (Club fraternel des).
 Amis de la Fraternité (Club des).
 Amis de la République (Club des), à Vaugirard.
 Amis de la République (Club des), rue Saint-Jacques.
 Amis de l'Ordre (Association des).
 Amis de l'Ordre (Société des).
 Amis des Noirs (Club des).
 Amis du Peuple (Club des).
 Amis fraternels (Club des).
 Antonins (Club des).
 Arc de Triomphe (Club de l').
 Arrondissement (Société républicaine démocratique du I^{er}).
 Arrondissement (Club républicain du II^e), rue Le Peletier.
 Arrondissement (Club républicain du II^e), Goudchaux, président.
 Arrondissement (Club républicain du III^e), rue Notre-Dame-des-Victoires.
 Arrondissement (Club républicain du V^e), rue des Petites-Ecuries.
 Arrondissement (Club démocratique du III^e).
 Arrondissement (Club républicain du V^e).
 Arrondissement (Société démocratique du V^e).
 Arrondissement (Club républicain socialiste du VI^e).
 Arrondissement (Club patriotique du VII^e).
 Arrondissement (Club du X^e).
 Arrondissement (Club populaire du X^e).
 Arrondissement (Comité électoral du XI^e).
 Arrondissement (Comité électoral démocratique du XI^e).
 Arrondissement (Club du XII^e).
 Arrondissement (Club démocratique du XII^e), à Montmartre.
 Arsenal (Club de l').
 Artistes dramatiques (Club des).
- Assemblée nationale* (Club du journal l').
 Association fraternelle médicale (Club de l').
 Atelier (Club patriotique du journal l').
 Ateliers nationaux (Club central des).
 Augustins (Club des).
 Avenir (Club de l').
 Banquet du XII^e arrondissement (Club du).
 Barricades du 24 Février (Club des).
 Barrière-du-Maine (Club de la).
 Batignolles (Club républicain des).
 Beaune (Club de la rue de).
 Belge (Société patriotique).
 Belle-Moisseuse (Club de la).
 Bercy (Club républicain de).
 Blancs-Manteaux (Club démocratique des).
 Blessés de Février (Club des).
 Blessés et Combattants de la barricade Saint-Merri (Club des).
 Bureaucrates (Club des).
 Butte-des-Moulins (Club de la).
 Central (Club).
 Central républicain (Comité).
 Chaillot (Club de).
 Chaillot (Comité central révolutionnaire de).
 Charenton (Club démocratique de).
 Charonne (Club démocratique de).
 Cirque national (Club du).
 Club des clubs (Comité révolutionnaire pour les élections).
 Cluny (Club).
 Comité central des Élections.
 Commerçants-locataires (Club réformiste des).
 Commerce (Club du).
 Commune de Paris (Club de la).
 Compagnons des devoirs réunis (Club des).
 Conciliation (Club de la).
 Condamnés politiques (Club des).
 Colons algériens (Comité des).
 Constituant (Club).
 Décorés de Juillet (Club républicain des).
 Démocrates de Belleville (Club des).
 Démocrates fraternels (Club des).
 Démocratie militaire (Club de la).
- Démocratique (Club).
 Démocratique (Comité).
 Démocratique (Société centrale).
 Démocratique (Commission démocratique intérimaire des 25 ou Comité).
 Deux-Mars (Club du).
 Devoirs et Droits de l'Homme (Club des).
 Domestiques et gens de maison (Club des).
 Droits civiques (Club des).
 Droits de l'Homme et du Citoyen (Société des).
 Droits des Travailleurs (Club des).
 École de droit (Club de l').
 École de médecine (Club de l').
 Écoles (Comité central des).
 Égalité (Club de l').
 Égalité et de la Fraternité (Club de l').
 Électoral républicain (Club).
 Émancipation des Peuples (Club de l').
 Émigration polonaise (Club de l').
 Émigrés italiens (Club des).
 Employés comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine (Club des).
 Épiciers (Club des).
 Équité (Club démocratique de l').
 Espérance (Club de l').
 Étoile (Club de l').
 Faubourg Saint-Antoine (Club du).
 Femmes (Club des).
 Février (Club du 27).
 Fontaine-Saint-Georges (Club de la).
 Français non naturalisés (Comité central des).
 Franklin (Club).
 Franchise (Club de la).
 Francs républicains (Club des).
 Fraternel (Club).
 Fraternelle centrale (Société).
 Fraternité (Club de la), rue du Cherche-Midi.
 Fraternité (Club de la), rue des Deux-Boules.
 Fraternité (Club de la), à Meudon.
 Fraternité des Peuples (Club de la).
 Fraternité du faubourg Saint-Antoine (Club de la).
 Fraternité universelle (Club de la).
 Garde nationale (Cercle-club de la).
 Garde nationale de Paris (Club démocratique central de la).
- Garde nationale mobile (Club de la).
 Gardes nationaux (Club des).
 Gens de lettres (Société républicaine des).
 Gentilly (Club de).
 Gobelins (Club des).
 Gravilliers (Club des).
 Grutty (Société suisse de).
 Halles (Club des).
 Homme armé (Club de l').
 Hommes lettres (Club des).
 Hommes libres (Club des).
 Ibérique (Club démocratique).
 Incorruptibles (Club des).
 Indépendants (Club des).
 Industrie et du Commerce (Club de l').
 Institut (Club de l').
 Institut oratoire de Paris (Club de l').
 Intérêts communs (Club des).
 Intérêts du Peuple (Club des).
 Intérêts populaires et de la garde mobile (Club des).
 Jacobins (Club des).
 Jacobins (Club central des).
 Jeune Montagne (Club de la, ou de la Sorbonne).
 Jeunes Étudiants (Club des).
 La Chapelle-Saint-Denis (Club républicain de).
 Liberté (Cercle-club de la).
 Libertés politiques, civiles et religieuses (Comité électoral des).
 Libres-Penseurs (Société démocratique des).
 Luxembourg (Club des délégués du).
 Maçonnique (Club central).
 Maîtres d'études (Association démocratique des).
 Maîtres de pension (Club des).
 Marais (Club du).
 Médical (Club).
 Montagnards (Club des), Belleville.
 Montagne (Club républicain de la).
 Montagne (Club de la), à Passy.
 Montagne (Club de la), à Montmartre.
 Montagne (Club de la), rue Frépillon.
 Montmartre (Club républicain de).
 Montrouge (Club populaire de).
 Montrouge (Société populaire de).
 Neuilly (Club de).
 Neuilly-sur-Seine (Club républicain démocratique de).

Ouvriers allemands (Club des).
Ouvriers de la Fraternité (Club des).
Panthéon (Club du).
Passy (Club de).
Patriotes indépendants (Club des).
Popincourt (Club).
Populaire (Club).
Porte-Montmartre (Club central démocratique de la).
Prévoyance (Club de la).
Prévoyants (Club des).
Prévoyants (Club des), rue de Clichy.
Progrès (Club du).
Progrès (Club républicain du).
Progrès (Club républicain du), à Montmartre.
Progrès démocratique (Club du).
Propagande républicaine (Club de la).
Publicistes (Club des).
Quinze-Vingts (Club des).
Quartier du Luxembourg (Club démocratique du).
Quartier Montorgueil (Club démocratique du).
Récollets (Club des).
Réforme (Club de la).
Régénération sociale (Club de la).
Religieux (Club).
Républicain (Club).
Républicain (Comité central).
Républicaine centrale (Société).
Républicain protestant (Club).
Républicains socialistes (Club des).
Républicains socialistes (Conseil central des).
Républicains unis (Club des).
République (Club de la).
République centrale (Club de la).
République nouvelle (Club de la).
Révolution (Club de la).
Révolutionnaire et socialiste du Rhône (Club).
Révolution sociale (Club de la).
Ronsin (Club).

Saint-Georges (Club républicain).
Saint-Maur (Club démocratique de).
Servandoni (Club).
Sorbonne (Club populaire de la).
Soufflot (Club).
Temple (Club du).
Travail (Club démocratique du).
Travailleurs et commerçants (Club des).
Travailleurs du Marais (Club des).
Travailleurs du Nord (Club des).
Travailleurs du XI^e arrondissement (Club des).
Travailleurs libres (Club des).
Travailleurs républicains (Club des).
Travail social (Club du).
Travailleurs unis (Société des).
Tribune populaire (Club de la).
Triomphe (Club du).
Union (Club de l'), à la Sorbonne.
Union (Club de l'), rue du Faubourg-Saint-Martin.
Union (Club de l'), rue de Condé.
Union démocratique (Club de l').
Union des Clercs (Club de l').
Union des Travailleurs (Club de l').
Union fraternelle (Club de l').
Union fraternelle pour l'émancipation intellectuelle et l'éducation civique du peuple (Club de l').
Union polytechnique (Club de l').
Union républicaine (Club de l'), rue Jacob.
Union républicaine (Club de l'), rue du Bac.
Unité démocratique (Club de l').
Unité républicaine (Club de l').
Université républicaine (Club de l').
Vésuviennes (Club-légion des).
Vieux-Augustins (Club des).
Vigilants (Club des).

LISTE DES JOURNAUX

24 février.
La République.
L'Harmonie Universelle.
La Voix du Peuple.
Le Moniteur républicain.

27 février.
Le Salut public (gérant, Loudun).
Le Salut public (Champfleury,

Beudelaire et Tombin).
La République Française.
Le Peuple Constituant.
L'Ami du Peuple.
Le Représentant du Peuple.

28 février.
La Voix du Peuple.

29 février.
L'Assemblée Nationale.
Le Girondin.
Le Drapeau Républicain.
Le Réformateur des Abus.
La Liberté (L'Herminier).
Le Mois.
Notre Histoire.
L'Épilogueur.
1^{er} mars.
La Liberté (Lepoitevin, St-Alme).
Le Peuple.
Journal de la Garde Nationale et de l'Armée.
2 mars.
Les Droits de l'Homme.
5 mars.
La Vérité.
8 mars.
La Commune de Paris.
9 mars.
La Tribune de 1848.
11 mars.
La Voix des Clubs.
12 mars.
Le Garde National.
Le Père Duchêne (ancien fabricant de fourneaux).
13 mars.
L'Étendard des Droits du Peuple.
15 mars.
Le Garde National de 1848.
Les Guêpes hebdomadaires.
Le Salut public (A. Esquiros).
16 mars.
Le Tribun du Peuple.
La Liberté Religieuse.
18 mars.
L'Ordre.
19 mars.
Le Réveil du Peuple.
20 mars.
La Sentinelle du Peuple.
La Voix des Femmes.
Le Courrier des Chemins de fer.
21 mars.
Le Nouveau Cordelier.
23 mars.
La Propagande Révolutionnaire.
24 mars.
Les Murs de Paris.
25 mars.
Le Bon Conseil.
Le Conseil Républicain.
26 mars.
Le Peuple Souverain.
La Vraie République.
28 mars.
Le Bon Sens du Peuple.
30 et 31 mars.
La Voix du Peuple (Laudoin, gérant).
Le Magasin Politique.

L'Alliance des Peuples.
L'Avant-Garde.
Le Représentant du Peuple (Proudhon, Jules Viard, Ch. Fauvety).
30 et 31 mars.
L'Esprit du Peuple.
La Souveraineté du Peuple.
Le Moniteur des Postes.
Le Monde.
L'Organisation du Travail (gérant, Amédée Sellier).
La Minerve (journal militaire).
L'Éventail Républicain.
Le Petit Homme Rouge.
2 avril.
L'Accusateur Révolutionnaire.
L'Écho du Soir.
Le Messenger.
Le Banquet Social.
6 avril.
La Sentinelle des Clubs (Victor Bonton).
8 avril.
Le Bonheur Public et Général.
9 avril.
La Cause du Peuple (George Sand).
Le Canard.
L'Organisation du Travail (Rédacteur-gérant, Letellier).
Le Père Duchêne, gazette de la Révolution (Thuillier et Colfavrui).
13 avril.
Le Messenger de la République.
15 avril.
L'Ère Nouvelle (Lacordaire).
Nouvelles du Soir.
La Propriété (journal des intérêts de tous).
16 avril.
L'Amour de la Patrie (directrice, M^{me} Legrand).
Journal des Faubourgs.
Le Conservateur de la République (Charles Marchal).
17 avril.
L'Égalité.
Le Démocrate Égalitaire.
Le Travailleur.
La France Républicaine.
La Tribune Populaire.
La France Libre.
29 et 30 avril.
Le Réveil du Peuple.
La Pologne de 1848.
Revue Patriotique.
Le Nouvelliste.
La Tribune des Employés.
Le Manifeste des Provinces.
Distractions Géographiques, Physionomiques, Anecdotiques.

JOURNAUX SANS DATE

MAIS PUBLIÉS DU 24 FÉVRIER AU 4 MAI 1848

Le Travail (journal du travailleur électeur et éligible).	La Fronde.
Charité et Justice.	Le Girondin (Léo-Lespès).
La Dépêche du 21 mars. (C'est le même que le Courrier du Soir).	La Guillotine (par un vieux Jacobin).
L'Écho du Peuple.	La Haute-Vérité (journal des lumières nécessaires pour l'ère nouvelle).
Le Fanal Républicain.	Journal des Couturières et des Modistes.
Franches Paroles.	Le Journal du V ^{me} arrondissement.
La Garde Nationale.	Journal Officiel des Gardes Nationales de 1848.
Journal de Démocratie	Le Pays (journal politique et littéraire).
Journal des Enfants.	Recueil des Lois et actes de l'Instruction Publique.
Journal des Églises de Paris et de la Banlieue.	Recueil Général des Lois, Décrets et Arrêtés, depuis le 24 février.
Le Journal pour rire.	La République des Arts.
La Lanterne.	Révolution Sociale.
La Lanterne (organe de la jeunesse républicaine démocratique).	La Sentinelle du Peuple.
La Nation armée, journal des Clubs démocratiques de la Garde Nationale.	Les Soirées Républicaines.
L'Omnibus.	La Tribune Nationale (organe des intérêts de tous les citoyens).
Ordre Public.	La Tribune Parisienne (journal des intérêts populaires).
La Réforme Agricole.	La Véritable République.
Revue Rétrospective.	La Vérité (journal des intérêts Israélites).
Le Tam-Tam Républicain.	La Vérité (journal des intérêts du peuple).
La Tarentule.	
Le Triomphe du Peuple.	
Les Mystères de la Bourse.	
Affiches Républicaines.	
Agenda Parisien.	
L'Ami de la Religion.	
Le Correspondant.	
L'Enfer et le Paradis du Peuple (M ^{me} de Beaufort).	

JOURNAUX DU 1^{er} AU 4 MAI 1848

1 ^{er} mai.	et V. Berger).
L'Assemblée Constituante.	L'Esprit National.
La Tribune des Réformes.	
2 mai.	3 mai.
L'Avant-Garde (gérants, Levêque	Le Flâneur.

CLASSES QUI ONT PRIS PART
A L'INSURRECTION

- 1° Beaucoup d'ouvriers sans travail qui soutiennent leur famille et qui voient des femmes et des enfants qui ont faim.
- 2° Des hommes exaltés et probes, mais ignorants et faciles à se

laisser tromper. On leur a fait croire que l'Assemblée nationale voulait ramener peu à peu le système suivi par Louis-Philippe.

3° Ces communistes, rêveurs d'utopie, dont chacun a son système, et qui ne sont pas d'accord entre eux.

4° Les légitimistes, qui ont toujours dit qu'il faudrait passer par la République pour arriver à Henri V. Pour eux, le Gouvernement républicain n'est qu'une halte d'un moment, mais nécessaire.

5° Les bonapartistes, qui ont joint leur argent à celui des légitimistes pour solder l'émeute.

6° Les partisans de la régence qui se sont fait remarquer par leur mauvais vouloir lorsqu'il a fallu payer l'impôt.

7° Enfin, l'écume de tous les partis, les forçats et les gens sans aveu; enfin les ennemis de toute société, gens voués par instinct aux idées d'insurrection, de vol et de pillage.

Pour ces hommes, les vrais coupables, il faut une répression rigoureuse et énergique : la peine de mort ou la déportation.

Pour les hommes égarés : du pain et la clémence.

Le chef de division de la Sûreté générale,

SIGNÉ : PANISSE.

PROCLAMATION DU PRÉFET DE POLICE
AUX HABITANTS DE PARIS

26 juillet 1848.

Le nombre total des citoyens détenus par suite des événements de juin s'élève, à cette heure, à neuf mille cent soixante-dix-neuf; c'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint. En ce qui concerne le régime auquel ces citoyens sont soumis et les soins qui leur sont donnés, il suffira, pour répondre à tout ce qui a été avancé d'inexact à cet égard, de dire que, sur ce nombre de prisonniers, on a seulement deux décès à constater.

Enfin, c'est surtout au sujet des bruits alarmants répandus dans le public sur une prochaine tentative d'insurrection que la malveillance s'est donnée carrière. Toutes ces rumeurs étaient sans fondement. Ces souterrains dont il a été tant parlé n'ont jamais existé. Ces carrières où se réfugiaient des légions d'ennemis et où se trouvaient d'immenses dépôts d'armes, ont constamment été explorées avec le soin le plus minutieux. Ces catacombes, qui devaient être converties en mines pour faire sauter des quartiers de la capitale, sont inattaquables par la poudre à canon, tant est épaisse la couche de terrain que forme le recouvrement de ces excavations. Les bruits nocturnes et mystérieux, les prétendus signaux qui alarmaient les passants, ont été le sujet d'un examen sérieux, d'une surveillance active, et toujours une cause simple est venue donner l'explication de ces effets.

Signé : DUCOUX.

DÉPOSITION DE M. DE GUISE
CHIRURGIEN EN CHEF DE LA GARDE NATIONALE

11 juillet 1848.

« J'ai vu un grand nombre de blessés dont les blessures sont fort graves. Toutes les balles que j'ai extraites ne présentent rien d'anormal, quelques-unes sont déformées, d'autres sont perforées, et au milieu on a introduit des substances blanchâtres. Je n'ai pas vu de balles ayant une forme particulière ou machée. »

M. de Guise emporte plusieurs balles et cartouches pour examiner les formes particulières qu'elles pourraient avoir et reconnaître les substances dans lesquelles elles auraient pu être trempées.

M. de Guise reprend :

« J'ai été chargé par M. le général Changarnier d'une mission analogue aux désirs de vos questions, sur l'état ou la forme des balles qui ont été extraites du corps des blessés par mes différents collègues des hôpitaux et des ambulances. Je n'ai pu encore accomplir cette mission dont je vous rendrai compte dès qu'elle sera terminée.

« J'attribue la gravité des blessures que je vous ai signalé, à la proximité des coups de feu. Ainsi, il y a à l'ambulance des Tuileries un insurgé qui a eu la cuisse traversée par un coup de baïonnette suivi immédiatement du coup de feu.

« J'ai reconnu que les insurgés s'étaient servi de toute espèce de projectiles, tels que billes, aiguilles, pincettes, etc., dont la portée est moins grande.

« J'ai examiné le caveau dans lequel sont placés les insurgés aux Tuileries, et j'ai reconnu les dangers de l'état sanitaire de cette agglomération d'individus et de morts, par suite de l'ordre qu'avaient les gardes nationaux de tirer sur ceux qui ébranleraient les barreaux des fenêtres. J'en ai fait un rapport au général commandant Poncelet, qui en a fait, dès ce soir même, extraire une grande partie.

« C'est à cette occasion qu'il faut rattacher le déplorable événement de la place du Carrousel.

« La mortalité, par suite des blessures reçues en juin, est hors de proportion avec ce qui a lieu ordinairement. Comme je l'ai déjà dit, il faut attribuer cette gravité des blessures qui ont entraîné la mort à la proximité des coups portés, qui cassaient les membres en les traversant.

« Cette mortalité se remarque surtout chez les blessés dont on a différé l'amputation. »

NOTE SUR LES PRINCIPALES CAUSES

QUI ONT AMENÉ LES ÉVÉNEMENTS DE JUIN ET SUR LES DIVERS ÉLÉMENTS DE L'INSURRECTION.

Après la Révolution de février, les riches partaient; les pauvres de tous les pays arrivaient à Paris.

Les uns avaient peur, les autres avaient faim.

Parmi ces derniers, les uns venaient de la province, les autres de l'Italie et de l'Allemagne.

Ceux qui avaient peur cachaient leur argent.

Les clubs se formaient. La cause du riche y était attaquée et n'y était pas défendue, sinon fort mal. Les absents ont tort.

Dans ces circonstances, qu'il n'était point au pouvoir de l'Administration de prévenir ou de modifier, naissaient des haines sociales, la misère et beaucoup de causes prochaines d'une lutte armée. Le gouvernement organisa les ateliers nationaux. Ce fut peut-être un expédient malheureux.

Les ateliers nationaux ont été un des motifs constants de cette perturbation; les ouvriers y prenaient des habitudes de paresse. Le travail des ateliers nationaux était une fiction. Ce travail était médiocre ou nul. Si le Gouvernement, au lieu d'avoir recours à ce moyen, avait songé à soutenir les grandes industries, il n'aurait pas déplacé tous les corps d'état et amené ainsi, à son insu, une des principales causes de la dernière insurrection.

Paris. le 14th Mars 1848

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
AU NOM DU PEUPLE.
—

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ~~ministre~~ met à la Disposition
du Commissaire du Gouvernement
près le département de l'Aisne
le citoyen Drog pour y veiller
à la sûreté des propriétés et organiser
au besoin les forces suffisantes pour
repousser et arrêter tous malfaiteurs
ou incendiaires dont les crimes
compromettent l'honneur de la
République

Le Ministre de l'Intérieur

Le Ministre



TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

LISTE

DES

NOMS DES PERSONNAGES DONT LES PORTRAITS FIGURENT

DANS LA SECONDE PARTIE

DES « JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES (1848) »

	Pages		Pages		Pages
Portraits de Louis-Philippe	5 47	Portraits de Bugeaud.	60 127	Portrait d'Émile de Girardin	106
Portraits de la famille d'Orléans.	6	Portraits des Membres du Gouvernement pro-		Portrait de Charton (Édouard)	107
Portraits de la reine Marie-Amélie.	7 29	visoire	65	Portrait de Grévy (Jules)	107
Portrait de Madame Adélaïde	7	Portrait de François Arago	68	Portrait de Lamennais	107
Portraits du duc d'Orléans	8	Portrait de Godefroy Cavaignac.	68	Portrait de Le Flô (Adolphe).	107
Portraits de Lamartine.	9 66	Portraits de Raspail	68 77	Portrait de Rémusat (Charles-Marie-Fran-	
Portrait de Lamarque	11	Portraits de Ledru-Rollin	73 127	çois de).	107
Portraits de Blanqui.	15, 77 99	Portraits de Louis Blanc	75 77	Portrait de Carayon La Tour (Edmond de) .	107
Portrait de Martin Bernard.	15	Portraits des Accusés de Mai	77	Portrait de Dufaure (Jules-Armand-Stanislas)	109
Portraits de Barbès	15, 77 128	Portraits de Flocon (charge).	78 113	Portrait de Audry de Puyraveau (Pierre-	
Portrait de Viennet (charge)	19	Portraits du général Bedeau.	81 85	François).	109
Portrait de Guizot	21	Portrait du général Duvivier	81	Portrait de Gent (Alphonse).	109
Portrait de Duchâtel	21	Portrait du général Négrier.	81	Portrait Dahirel (Hyacinthe)	109
Portrait de Quinet	22	Portraits de Changarnier (charge).	82 123	Portrait de Pyat (Félix).	109
Portrait de Michelet	22	Portraits de George Sand	96	Portrait de Delisle (Hubert).	109
Portrait de Mickiewicz	22	Portraits des Membres du Pouvoir exécutif .	101	Portrait de Caussidière (Marc)	110
Portrait d'Armand Marrast	26	Portrait de Hetzel (Jules)	102	Portrait de David d'Angers.	111
Portrait de Persil (charge).	35	Portraits du général Cavaignac	103	Portrait du P. Lacordaire	111
Portrait de Charles Philipon	37	Portraits de Louis-Napoléon Bonaparte.	104 128	Portrait de Duprat (Pascal)	111
Portrait de d'Argout (charge)	41	Portrait de Odilon Barrot	105	Portrait de Napoléon Bonaparte	111
Portrait de Leroux (Pierre) (charge).	115	Portrait de Victor Hugo.	105	Portrait de Lanjuinais (V.)	111
Portrait de Dupin (charge).	56	Portrait du général Lamoricière	105	Portrait de Montalembert (de).	111
Portrait de la duchesse d'Orléans.	58	Portrait de Berryer	106	Portrait de Garnier-Pagès (Louis-Antoine). .	112

TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

	Pages
Portrait de Baroche	113
Portrait de Favre (Jules).	113
Portrait de Rouher (Eugène)	113
Portrait de Considérant.	113
Portrait de Heeckeren (G.)	113
Portrait du général Baraguey d'Hilliers . . .	115
Portraits de Proudhon (P.-J.)	115 116
Portrait de Schœlcher (Victor)	115
Portrait de Buchez.	115
Portrait de Vaulabelle (Achille de).	115
Portrait de Malleville (Léon de).	117
Portrait de Bastiat (Frédéric)	117
Portrait de Lasteyrie (Jules de)	117
Portrait de Reboul (Jean) (de Nîmes).	117
Portrait de Bodet (Mathieu).	117
Portrait de Tocqueville (Charles-Henri-Alexis de).	117
Portrait de Thiers.	119
Portrait de Ollivier (Démosthène).	119

	Pages
Portrait de Bonjean (Louis-Bernard).	119
Portrait de Taschereau (Jules)	119
Portrait de Parfait (Noël).	119
Portrait de Cormenin	119
Portrait de Sénard.	121
Portrait de Duvergier de Hauranne.	121
Portrait de Lefranc (Victor).	121
Portrait de Bonaparte (Pierre-Napoléon) . . .	121
Portrait de Laussédats (L.).	121
Portrait de Süe (Eugène)	121
Portrait de Raynaud (Jean)	123
Portrait de Glais-Bizoin (Al.).	123
Portrait de Faucher (Léon)	123
Portrait de R. de Larcy.	123
Portrait de Abbaticci (Charles).	123
Portrait de Arago (Emmanuel)	125
Portrait de Rollinat	125
Portrait de Quentin Bauchart.	125
Portrait de Arago (Étienne).	125

	Pages
Portrait de Lagrange (Th.)	125
Portrait de Bixio.	125
Portrait de Abbaticci (J.)	127
Portrait de Piétri (Pierre-Marie)	127
Portrait de Thouret (Antony).	127
Portrait de Lasteyrie (Ferdinand de).	127
Portrait de Bastide (Jules).	129
Portrait de Kestner (Charles)	129
Portrait de Marie (Alexandre-Thomas).	129
Portrait de Molé.	129
Portrait de Bertin (Amédée).	129
Portrait de Trélat (Ulysse)	129
Portrait de Duclerc (F.)	131
Portrait de Saint-Hilaire (J. Barthélemy) . .	131
Portrait de La Fayette (Oscar de).	131
Portrait de Greppo (Louis)	131
Portrait de Portalis	131
Portrait de Reybaud (Louis)	131

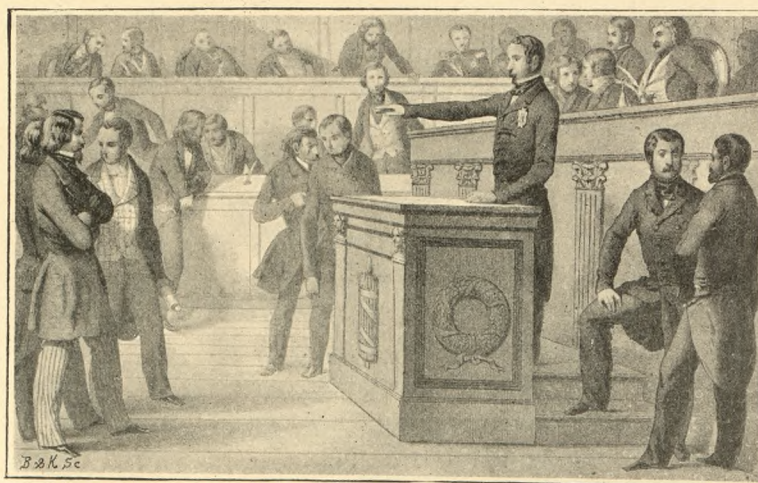
ERRATA

Page 5 : *Lire* : « Le monstrueux traité du 23 avril 1814... »

Page 15 (Armand Carrel) *Lire* : « Mourut le 22 juillet 1830 et non 1836. »

Page 94 : La publication des deux pièces satiriques qui figurent à cette page nous ont valu quelques lettres, d'ailleurs très courtoises, de protestation, venues d'outre-Rhin. Ces pièces, nous écrit-on, ne sont nullement de Collette, à qui vous les attribuez, mais du graveur allemand Alfred Rethel (né en 1816,

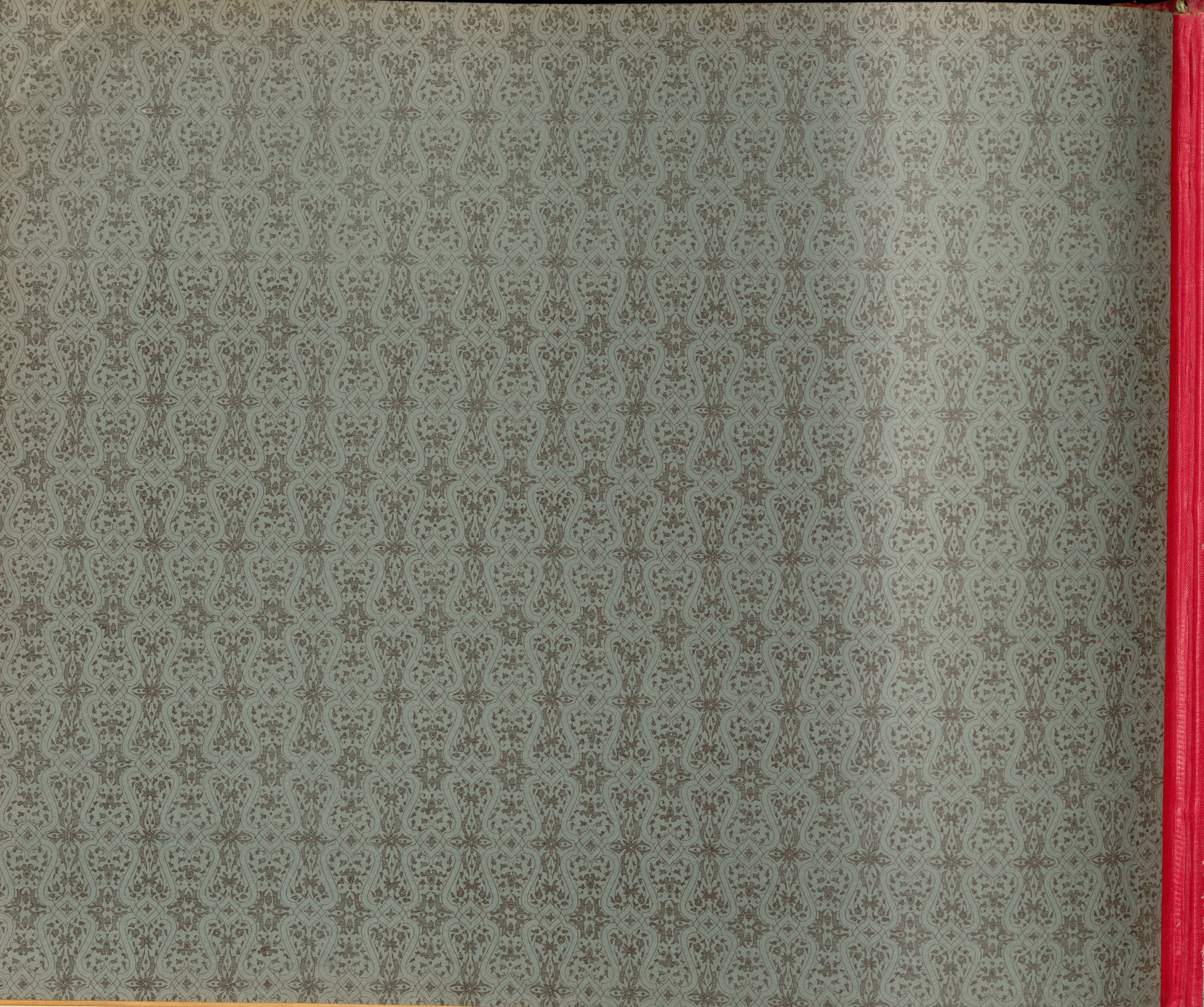
mort en 1859 à Dusseldorf), et auteur d'une suite de gravures anti-révolutionnaires parues sous ce titre « Danse de la mort » — Nous avons pu facilement nous convaincre de l'excessive fidélité d'interprétation du naïf Collette, qui n'a même pas modifié le caractère allemand de ses architectures, et qui, pour se croire autorisé à signer largement ces estampes de son nom, s'est contenté de franciser le shako de ses militaires. — C'est insuffisant. Rendons donc à Rethel ce qui appartient à Rethel.



LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON PRÉTANT SERMENT DE FIDÉLITÉ
A LA CONSTITUTION

D'après une lithographie du temps (Aubert, éditeur).







BIBLIOTEKA KÓRNICKA

313375/12